



# UN MONDE À CONQUÉRIR

EDC – RAPPORT ANNUEL 2018

Canada 



# NOUS AIDONS LES ENTREPRISES À PERCER, CROÎTRE ET RÉUSSIR À L'ÉTRANGER

## EDC – RAPPORT ANNUEL 2018

La mission d'EDC est d'aider les entreprises canadiennes à percer, croître et réussir à l'étranger. Nous les encourageons à faire leurs premiers pas sur la scène internationale en leur montrant que nous les appuyons. Nous leur fournissons les solutions financières nécessaires pour être concurrentielles sur les marchés mondiaux. En mettant à profit nos relations internationales et notre expertise, nous les propulsons vers de nouveaux marchés afin d'y recruter de nouveaux clients et de saisir de nouveaux débouchés.

Depuis près de 75 ans, nous aidons des dizaines de milliers d'entreprises canadiennes à rayonner sur tous les marchés du monde. En 2018, EDC a démontré qu'elle veut et peut en faire plus – *plus* pour mettre les entreprises d'ici en contact avec d'autres, *plus* pour les aider peu importe leur taille (même les plus petites), *plus* pour promouvoir des pratiques commerciales durables et responsables et *plus* pour soutenir l'ambitieux programme commercial du pays et la pérennité de sa prospérité économique.

Dans ce rapport annuel résonne l'appel lancé à nos clients : *un monde à conquérir*. Nous avons la conviction que les entreprises canadiennes ont ce qu'il faut pour briller sur la scène internationale, et nous nous engageons à leur prêter main-forte tout au long de leur parcours. Parce que la réussite d'EDC est indissociable de l'essor des entreprises canadiennes sur la scène mondiale. Lorsqu'elles rayonnent à l'international, c'est l'économie canadienne dans son ensemble qui est plus florissante.

À propos d'EDC	1
Indicateurs de rendement clés	2
Faits saillants de la RSE en 2018	3
Faits saillants par région	4
À propos du présent rapport	5
Message de la présidente du Conseil d'administration	6
Message de la présidente et chef de la direction	8
<b>RÉALISER NOS ASPIRATIONS</b>	<b>10</b>
Notre vision et notre stratégie	12
Contexte commercial	13
Programme commercial du Canada	14
Examen législatif 2018	14
Gestion des risques	15
Performance par rapport aux objectifs	16
<b>PERCER</b>	<b>20</b>
Notre promesse de marque	22
Stratégie de canaux	22
Alliances stratégiques	24
Produits du savoir	26
Aperçu du marché : les États-Unis	27
Évoluer pour répondre aux besoins de l'exportateur	28
Défi canadien de l'exportation	29
<b>CROÎTRE</b>	<b>30</b>
Innovations en matière de produits et services	32
Les femmes et le commerce international	33
Technologies propres	34
Capital de croissance internationale	36
Transformation numérique	37
<b>RÉUSSIR</b>	<b>38</b>
Soutien aux industries canadiennes	40
Création de débouchés commerciaux	41
Mises en relation commerciales	43
Diversification du commerce	44
Viabilité financière	45
<b>MONTRE LA VOIE</b>	<b>46</b>
Vision et cadre de RSE	48
Mobilisation des parties prenantes	49
Intégrité commerciale	51
Environnement et population	52
Appui aux recommandations du TCFD en 2018	55
Notre milieu de travail	56
Nos collectivités	58
<b>LA GOUVERNANCE À EDC</b>	<b>61</b>
Conseil d'administration	67
Équipe de la haute direction	70
<b>REVUE FINANCIÈRE</b>	<b>72</b>
Rapport de gestion	72
États financiers consolidés	110
<b>REVUE DES DIX DERNIERS EXERCICES</b>	<b>176</b>
<b>GLOSSAIRE DE TERMES FINANCIERS</b>	<b>184</b>
<b>REPRÉSENTATION D'EDC</b>	<b>185</b>



## À PROPOS D'EDC

Organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC est une société d'État à vocation financière dont la mission est d'aider les entreprises canadiennes de toute taille à percer, croître et réussir à l'étranger. À titre d'experts du risque international, nous donnons aux entreprises canadiennes les outils dont elles ont besoin – savoir commercial, solutions de financement et d'assurance, placements en capitaux propres et réseaux de relations – pour conquérir le monde en toute confiance. Le soutien que nous offrons s'inscrit dans notre engagement en matière de durabilité et de responsabilité.

En 2018, EDC comptait 20 représentations et une succursale à l'étranger, 18 bureaux au Canada et quelque 1 556 employés œuvrant à réduire les risques que courent les exportateurs et les investisseurs canadiens. La majorité de nos employés travaillent à notre siège social, à Ottawa.

Mandatés par le gouvernement canadien de créer une institution de financement du développement (IFD) pour le Canada, nous avons mis sur pied notre filiale en propriété exclusive FinDev Canada en janvier 2018. Elle a pour mission de soutenir la croissance et la durabilité des entreprises sur les marchés en développement, ce qui contribuera à créer de l'emploi, à promouvoir l'autonomisation économique des femmes et à assainir l'environnement. Pour plus d'information, visitez [findevcanada.ca/fr](http://findevcanada.ca/fr), notamment le rapport annuel 2018 de l'institution.

EDC est une société d'État rentable, financièrement autonome et indépendante du gouvernement du Canada qui exerce ses activités selon des principes commerciaux et qui accordent des prêts au taux du marché. Nous tirons nos revenus des intérêts et des frais sur nos produits de prêts et de garantie, et des primes de nos produits d'assurance. Nous ne recevons aucun crédit parlementaire annuel. Nous versons un dividende au gouvernement chaque année, lorsque cela est possible. En 2018, EDC a versé un dividende de 969 millions de dollars au gouvernement du Canada. Pour les cinq dernières années, le total de ces dividendes s'élève à 3,4 milliards de dollars.

# INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

## LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

### INDICATEURS LIÉS AUX ACTIVITÉS

#### CLIENTS SERVIS

**13 135** ▲ 40 %

clients servis\* par EDC en 2018

#### ACTIVITÉS TOTALES FACILITÉES

**104,6 G\$** ▲ 1 %

Activités des clients réalisées à l'aide des solutions d'EDC

#### TRANSACTIONS AUPRÈS DES PETITES ENTREPRISES ET DES MARCHÉS COMMERCIAUX

**5 905** ▲ 7 %

Transactions à l'appui de nos clients des petites entreprises et des marchés commerciaux

#### TRANSACTIONS D'IDCE

**584** ▲ 15 %

Transactions soutenant l'investissement direct à l'étranger de nos clients

### INDICATEURS LIÉS À LA CLIENTÈLE

#### Net Promoter Score



**75,3**

Satisfaction et fidélité de nos clients, et leur disposition à nous recommander

### INDICATEURS FINANCIERS

#### Ratio de productivité



**32,9 %**

Le ratio de productivité, soit le ratio des charges administratives aux bénéfices nets, indique dans quelle mesure nous utilisons nos ressources et gérons nos coûts

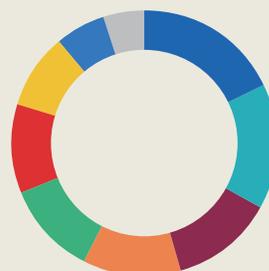
\* L'indicateur *Clients servis* mesure le nombre d'entreprises avec lesquelles EDC a fait affaire durant l'année civile. Fait à noter, en 2017, EDC a intégré les clients utilisateurs de ses produits du savoir à cet indicateur, lequel auparavant tenait uniquement compte du nombre de clients faisant appel à nos produits et services financiers.

## FAITS SAILLANTS PAR SECTEURS ET MARCHÉS

EDC sert des entreprises canadiennes variées et de toutes tailles présentes dans divers secteurs et régions du monde.

### ACTIVITÉS FACILITÉES PAR SECTEUR INDUSTRIEL

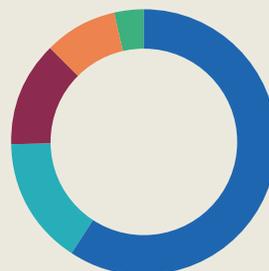
(en millions de dollars)



- 18 768 Ressources
- 16 192 Institutions financières
- 12 967 Exploitation minière
- 12 450 Pétrole et gaz naturel
- 11 878 Industrie légère
- 11 334 Infrastructure et environnement
- 9 628 Transport de surface
- 6 432 Technologies de l'information et des communications
- 4 969 Aéronautique

### ACTIVITÉS FACILITÉES PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE

(en millions de dollars)



- 62 129 Amérique du Nord
- 16 109 Asie/Pacifique
- 13 518 Europe et Commonwealth des États indépendants
- 9 366 Amérique du Sud, Amérique centrale et Antilles
- 3 496 Afrique et Moyen-Orient

# FAITS SAILLANTS DE LA RSE EN 2018

## ENVIRONNEMENT ET POPULATION



**2,1** milliards de dollars  
en activités facilitées dans  
les technologies propres



**3 330 tonnes**  
de CO<sub>2</sub>  
notre empreinte carbone

## INTÉGRITÉ COMMERCIALE



**100 %**

des employés ont  
suivi des séances de  
sensibilisation aux  
crimes financiers

## NOTRE MILIEU DE TRAVAIL

**47 %**

de femmes  
à des postes  
de direction



**100 %**

des nouveaux membres  
du Conseil ont été mis au fait des pratiques  
commerciales durables et responsables

## NOS COLLECTIVITÉS

**8 801**

petites entreprises  
clientes servies



**1 100**

Plus de  
employés ont participé à la Journée  
d'investissement dans la collectivité d'EDC

**489 000**

nombre équivalent  
d'emplois représentés par la valeur des exportations  
et des investissements appuyés par EDC



meilleur  
organisme  
de crédit à  
l'exportation  
en 2018

✓ Validé

# FAITS SAILLANTS PAR RÉGION



En 2018, EDC a ouvert ses premières représentations aux États-Unis, soit à Chicago et à Atlanta.

## ÉTATS-UNIS

Le volume des activités de financement a atteint 7,2 milliards de dollars grâce, entre autres, au renouvellement du financement accordé à des acheteurs de longue date sur ce marché.

Les webinaires d'EDC ont connu une participation sans précédent, ce qui confirme la grande utilité des renseignements transmis aux entreprises canadiennes sur les négociations de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) et d'autres sources d'incertitude commerciale.

Les recherches d'EDC ont révélé que certaines grandes régions de ce marché offrent aux entreprises canadiennes des possibilités d'exportations additionnelles, ce qui a mené à l'ouverture de nos premières représentations en sol américain, à Chicago et à Atlanta.

## AMÉRIQUE LATINE

Parmi les marchés de création de débouchés commerciaux\* d'EDC, le Mexique demeure un de ceux qui génèrent le plus de revenus; EDC y a réalisé 1,7 milliard de dollars en activités de financement en 2018. La clé de ce succès réside dans la croissance et la diversification constantes de notre portefeuille, qui a accueilli quatre nouveaux emprunteurs dans les secteurs du détail et des technologies de pointe, deux filières qui revêtent un intérêt particulier pour les exportateurs canadiens.

La région des Andes et des Antilles a bénéficié de plus de 870 millions de dollars en financement. De ce montant, une somme record de 455 millions de dollars revient au Pérou. La minière péruvienne Minsur s'est dotée d'un programme de création de débouchés commerciaux qui profitera aux entreprises canadiennes.

Au Chili, le volume de financement d'EDC a atteint un nouveau sommet – soit 1,6 milliard de dollars – grâce à de nouvelles transactions découlant de mises en relation auprès de détaillants et d'entreprises forestières. La présence d'EDC au Brésil a continué d'appuyer les activités des entreprises canadiennes en 2018. Notre volume de financement total sur ce marché s'est élevé à 573 millions de dollars. Fait à noter, nous avons accordé de nouveaux financements à la papetière Suzano, qui se traduiront, pour les entreprises canadiennes du secteur, par des occasions dans la chaîne d'approvisionnement de cette société brésilienne.

## EUROPE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE

Trois transactions importantes à l'appui de la création de débouchés commerciaux ont été réalisées avec de grandes entreprises d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (IAC) turques, ce qui a créé des débouchés commerciaux et des possibilités d'approvisionnement pour des entreprises canadiennes évoluant dans les secteurs de l'infrastructure et de l'énergie.

À l'appui de l'Accord économique et commercial global (AECG), des transactions soutenant la création de débouchés commerciaux ont été conclues avec trois grands acheteurs européens : un des plus gros détaillants en ligne au monde; le premier détaillant en alimentation de l'Allemagne; et un fournisseur mondial de pièces automobiles.

La tenue de webinaires très populaires a permis de faire connaître l'AECG aux entreprises canadiennes.

En 2018, un financement de 1,7 milliard de dollars a été accordé à des régimes de retraite canadiens pour leurs activités de placement sur le marché européen.

\* Par « création de débouchés commerciaux », on entend l'établissement de liens avec des acheteurs étrangers ciblés qui sont présents sur des marchés ou dans des secteurs précis, puis la mise en relation de ces acheteurs avec des entreprises canadiennes qualifiées.

## ASIE

EDC a de nouveau renforcé son soutien aux entreprises canadiennes exportant en Asie en leur fournissant plus de 16 milliards de dollars en solutions d'assurance et de financement. La majeure partie de cette somme était destinée à des PME canadiennes.

Nous avons consenti un soutien notable aux investisseurs et aux exportateurs canadiens tournés vers l'Australie dans le cadre d'activités de financement de plus de 2 milliards de dollars canadiens.

En ce qui concerne l'Inde, un marché important pour EDC et les exportateurs canadiens, nous avons offert près de 2 milliards de dollars canadiens en solutions d'assurance et de financement. Nous y avons notamment structuré une transaction de financement de projet – une première pour nous dans ce pays – ce qui a rendu possible la réalisation d'un projet d'énergie renouvelable fondé sur l'utilisation de panneaux solaires.

Nous avons conclu une transaction de financement de taille avec un conglomérat d'entreprises d'infrastructure des pays de l'ANASE qui produira des débouchés commerciaux considérables pour les exportateurs canadiens.

## À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

Il s'agit du tout premier rapport annuel intégré d'EDC. Il présente notre performance ainsi que nos priorités financières et non financières. Comme la responsabilité sociale des entreprises (RSE) fait partie intégrante de notre stratégie, de notre culture et de nos pratiques commerciales, nous sommes d'avis qu'un tel rapport dresse un portrait plus fidèle de notre organisation, de sa façon de faire et de la valeur qu'elle a su créer au cours de la dernière année.

Le présent rapport traite des activités d'EDC pour l'année civile 2018, au Canada comme à l'étranger.

### Normes de la Global Reporting Initiative

Le contenu du rapport au chapitre de la RSE se fonde sur les résultats de notre **évaluation de l'importance relative de 2017** et l'approche recommandée dans les normes de la Global Reporting Initiative (GRI). Quant au présent rapport annuel, il a été préparé conformément à l'« option de conformité essentielle ». La GRI a passé en revue l'**Index du contenu des normes de la GRI**, qui peut être téléchargé à partir de notre site Web.

Après la publication du rapport annuel de 2018, EDC réalisera sa prochaine évaluation de l'importance relative pour s'assurer qu'une place centrale est accordée aux priorités de ses principales parties prenantes et que le nouveau rapport faisant état de la performance d'EDC, des risques auxquels elle est exposée de même que ses priorités de nature financière et non financière répond toujours aux attentes.

### Autres engagements

Le présent rapport illustre l'engagement d'EDC envers le Pacte mondial des Nations Unies par son adhésion aux Objectifs de développement durable (ODD), un élément essentiel du cadre stratégique d'EDC (voir page 48). En outre, ce rapport témoigne de notre engagement à agir contre les changements climatiques en intégrant les recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD) (voir page 55).

### Validation de la composante de RSE

Chaque année, nous retenons les services d'un vérificateur indépendant (Ernst & Young dans le cas du présent rapport) pour effectuer un exercice de validation. Non seulement cet exercice fournit à nos parties prenantes des renseignements sur la fiabilité des principaux indicateurs quantitatifs utilisés dans le rapport, mais il nous permet aussi de mieux gérer la manière dont nous recueillons les données et mesurons nos réalisations. Les indicateurs sont choisis en fonction d'un certain nombre de critères, comme la nécessité d'améliorer nos processus de gestion, et selon les domaines d'intérêt pour nos parties prenantes. Cette année, nous avons décidé de valider les indicateurs liés à quatre aspects essentiels de nos activités :

- Le nombre de transactions qui ont fait l'objet de vérifications relativement aux droits de la personne en 2018
- Notre financement de la lutte aux changements climatiques dans les pays en développement
- Le nombre de transactions qui ont fait l'objet d'un contrôle préalable accru en matière de lutte contre la corruption et de violation des sanctions
- Nombre équivalent d'emplois canadiens appuyés par la valeur totale des exportations et investissements facilités par EDC

Nous avons apposé la mention « Validé » aux données ayant été validées.

La Déclaration de validation peut être téléchargée depuis notre site Internet.

### Rétroaction

Nous aimerions connaître vos impressions sur notre rapport. Vous pouvez nous les transmettre par l'intermédiaire de [Twitter](#), [Facebook](#) et [LinkedIn](#) ou nous les envoyer directement à [csr-rse@edc.ca](mailto:csr-rse@edc.ca).



## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Martine M. Irman*

**Martine Irman**

Présidente du Conseil d'administration

Au cours de ma première année complète à titre de présidente du Conseil d'administration d'Exportation et développement Canada (EDC), j'ai eu l'occasion de voir le mandat de la Société – promouvoir et développer le commerce d'exportation du Canada – se concrétiser de nombreuses façons. J'ai aussi beaucoup appris sur le rôle primordial que joue la Société dans l'économie canadienne.

L'année 2018 a sans contredit été tumultueuse et éprouvante, avec en toile de fond une guerre commerciale entre puissances économiques, l'émergence du protectionnisme et la renégociation de l'ALENA. À plusieurs reprises, EDC a offert son soutien aux entreprises canadiennes. Certaines des interventions plus médiatisées d'EDC s'inscrivent dans des efforts concertés plus importants avec le gouvernement du Canada et divers partenaires commerciaux.

Le plus récent exemple date de la fin décembre. En réponse aux difficultés du secteur albertain du pétrole et du gaz naturel, EDC a accordé une capacité financière supplémentaire de 1 milliard de dollars aux entreprises touchées. Et plus tôt en 2018, elle est venue en aide aux entreprises visées par les droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium en mettant à leur disposition 900 millions de dollars dans le cadre d'un soutien public plus large. Dans les deux cas, les contributions d'EDC se joignaient à celles d'autres partenaires de l'écosystème commercial canadien et d'agences comme Affaires mondiales Canada (AMC), la Banque de développement du Canada (BDC) et Technologies du développement durable Canada (TDDC). En plus d'affirmer sa capacité à répondre aux besoins des entreprises canadiennes, EDC s'est montrée agile et flexible dans sa collaboration avec

ses partenaires commerciaux et a su se poser en élément stabilisateur de l'économie canadienne.

Si la valeur d'EDC est particulièrement évidente dans les périodes difficiles, son rôle dans l'avancement du programme commercial canadien est pourtant bien plus vaste. En 2018, elle a été une fois de plus le premier bailleur de fonds pour les entreprises du secteur des technologies propres (ou écotecnologies) et a accordé un soutien de 2,1 milliards de dollars à celles qui innovent dans le domaine du développement durable. Reconnaisant à quel point les femmes sont sous-représentées dans la sphère du commerce, EDC a créé un nouveau poste afin de trouver des façons nouvelles et originales de changer la donne. La Société a également alloué une enveloppe de 250 millions de dollars pour appuyer les entreprises détenues ou dirigées par des femmes qui exportent ou prévoient le faire – une enveloppe d'ailleurs annoncée dans le budget fédéral de 2018. EDC a aussi collaboré avec plusieurs organismes aux vues similaires, comme le Service des délégués commerciaux (SDC), qui s'est doté du programme Femmes d'affaires en commerce international, et l'Organization of Women in International Trade, pour transmettre à encore plus de femmes les outils et les connaissances pour réussir à l'international.



À tout cela s'ajoute le nombre de clients servis dans la dernière année par EDC, qui a battu son record. Ce bassin de clientèle est principalement composé de petites entreprises et de microentreprises, qui jouent un rôle inestimable dans la croissance de l'économie canadienne.

Avant 2018, EDC n'avait jamais aidé autant d'entreprises dans ses 75 années d'existence, mais cela ne l'a pas empêchée de prendre le temps et le recul nécessaires pour évaluer la manière dont elle exerce ses activités, surtout en ce qui concerne les questions environnementales et sociales.

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) a été un aspect dominant des activités de la Société en 2018; il va donc de soi d'y donner une place prépondérante dans le tout premier rapport annuel intégré d'EDC. Ce nouveau type de rapport n'est d'aucune façon symbolique : il témoigne du lien indissociable entre les résultats financiers de la Société et sa performance en matière de RSE. Jadis considérée comme un atout parmi tant d'autres, distinct du bilan de l'entreprise, la RSE est aujourd'hui essentielle au maintien de notre performance organisationnelle.

En 2018, EDC a poursuivi la transformation de ses pratiques de RSE, notamment en faisant un examen public de ses politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux. Les commentaires reçus dans le cadre de cet examen orienteront l'établissement des futures politiques d'EDC. Et fait à noter, nous sommes devenus le premier organisme de crédit à l'exportation au monde à annoncer son appui aux recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD). Nos propres divulgations à ce sujet figurent au présent rapport.

La loi qui encadre les activités d'EDC, la *Loi sur le développement des exportations*, a aussi fait l'objet d'un examen en 2018. Entrepris tous les dix ans par le gouvernement du Canada, cet exercice

## « Le nombre de clients servis dans la dernière année par EDC a battu son record. Ce bassin de clientèle est principalement composé de petites entreprises et de microentreprises, qui jouent un rôle inestimable dans la croissance de l'économie canadienne. »

permet d'entendre l'opinion des parties prenantes et des clients d'EDC tout en voyant comment nous avons évolué au cours de la dernière décennie et devrions évoluer au cours de la prochaine. Bref, cet examen n'aurait pas pu mieux tomber : le commerce international subissant des changements profonds et rapides, l'examen donne au Canada l'occasion de s'assurer qu'EDC possède la résilience et la souplesse nécessaires pour qu'elle puisse, dans dix ans, remplir son mandat et maximiser le succès international des entreprises canadiennes.

Je m'en voudrais de conclure sans saluer le travail accompli par EDC en 2018 pour mettre sur pied sa filiale en propriété exclusive FinDev Canada, la première institution de financement du développement du Canada à offrir des solutions de financement aux entrepreneurs dans les pays en développement. Cette initiative a nécessité beaucoup de travail et de coordination de la part d'EDC, et les débuts fructueux de FinDev attestent de l'ampleur des efforts qui ont été déployés.

Dans le même ordre d'idées, j'aimerais rappeler la portée considérable des activités du Conseil d'administration. Je suis choyée de côtoyer des administrateurs aussi remarquables qui sont profondément inspirés par le mandat d'EDC et convaincus de sa capacité à maximiser ses retombées pour les entreprises canadiennes. Cette année, nous avons fait place aux idées et à l'enthousiasme de six nouveaux membres – Pierre Boivin, Karna Gupta, Andrea Stairs Krishnappa,

Karen MacWilliam, Pierre Matuszewski et Kari Yuers – qui ont déjà montré l'impressionnante valeur de leur contribution.

J'aimerais également remercier nos sept administrateurs sortants – Jacques Boivin, Jeff Burghardt, Herbert M. Clarke, Vikram Khurana, Jason Stefanson, Jeffrey Steiner et Benoit Daignault – pour leur incroyable travail et leur inlassable dévouement.

M. Daignault a été président et chef de la direction d'EDC pendant cinq ans, une présidence placée sous le signe de la transformation. Sa vision et son influence au sein de l'organisation se feront sentir longtemps après la fin de son mandat, en février 2019. Merci, Benoit, pour tout ce que tu as fait pour EDC et les exportateurs canadiens.

Benoit serait le premier à mettre ses réalisations au crédit des employés de la Société. Dans ce même esprit, j'aimerais les remercier à mon tour de leur ardeur au travail et de leur dévouement. Les exportateurs ont dû faire face à de multiples aléas en 2018, et EDC s'est montrée à la hauteur des circonstances.

Les années à venir apporteront sans doute leur lot de défis imprévisibles. Toutefois, après avoir observé la Société et ses employés à l'œuvre en 2018, j'ai la certitude que ces défis seront relevés avec brio.

Les entreprises canadiennes que j'ai eu le privilège de rencontrer sont dynamiques et font montre de ténacité et de créativité. EDC est le partenaire idéal pour les aider à forger l'avenir qu'elles méritent.



## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Mairead Lavery

**Mairead Lavery**

Présidente et chef de la direction

Quelle période emballante pour accepter un nouveau poste! Cela est particulièrement vrai quand il s'agit d'exercer ces nouvelles fonctions à Exportation et développement Canada (EDC), *après* l'incroyable année qu'a connue l'entreprise.

Au début de 2018, j'occupais un poste différent : celui de première vice-présidente, Développement des affaires. En principe, mon mandat était de superviser l'orientation de la force de vente d'EDC, ici au pays et aux quatre coins du globe. Je voyais néanmoins mon rôle différemment, et trouvais primordial de cultiver et d'enrichir notre relation avec des milliers d'entreprises canadiennes que nous avons le privilège de compter parmi nos clients – des exportateurs en quête d'occasions de percer et de réussir sur les marchés mondiaux.

Je trouvais gratifiant d'assumer ce rôle au sein d'une organisation dont j'étais fière. Et j'avoue que je ne pouvais espérer mieux.

Pourtant, c'est ce qui s'est produit.

Le 5 février 2019, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il me nommait au poste de président et chef de la direction d'EDC.

J'étais honorée et emballée par la nouvelle de ma nomination, d'autant que je connaissais les immenses progrès accomplis par cette organisation grâce à la vision et au leadership de mon prédécesseur, Benoît Daignault. Quatre ans plus tôt, il avait amorcé une transformation en vue de réinventer EDC et d'accroître son impact. Il avait alors établi des objectifs clairs : faire en sorte qu'EDC compte plus pour un plus grand nombre d'entreprises canadiennes, gagne en pertinence sur le marché et procure plus de valeur au Canada.

En 2018, EDC a prouvé qu'elle est prête à endosser ce nouveau rôle et à décupler son aide aux exportateurs.

Notre nouvelle capacité à interagir avec plus d'entreprises canadiennes en est la preuve la plus éloquente. Il y a un peu plus de deux ans, nous nous sommes donné l'objectif de pratiquement quadrupler d'ici la fin 2020 le nombre total d'entreprises auxquelles nous apportons de la valeur. Aujourd'hui, à mi-parcours, nous avons presque doublé le nombre de clients acquis grâce aux efforts concertés des quelque 1 500 employés d'EDC, qui font montre d'un dévouement exemplaire.

Notre succès ne se résume pas à ce bilan positif. Il est révélateur de quelque chose d'encore plus remarquable. Nous faisons bien plus qu'acquérir des clients : nous livrons plus de valeur à davantage d'exportateurs canadiens par des moyens nouveaux et prometteurs.

Je pense ici à la manière dont nous rendons accessibles les connaissances et l'expertise acquises depuis 75 ans à plus d'entreprises – en particulier les micro et les petites entreprises – dans le cadre de webinaires, d'événements et d'activités de jumelage à l'international. Grâce à ces plateformes et d'autres méthodes, et dans le cadre de notre collaboration soutenue avec des partenaires commerciaux de premier plan comme le Service des délégués commerciaux et la Banque de développement du Canada, nous avons mis au point des solutions utiles aux entreprises en quête d'information et désireuses de profiter de mises en relation pour connaître un



bon départ sur la scène de l'exportation. Et ce n'est là que le début!

Parallèlement, nous avons augmenté de façon notable nos capacités numériques. Il n'a jamais été aussi facile pour les entreprises d'accéder à nos connaissances, nos conseils en matière de commerce et nos produits d'assurance, à toute heure du jour et de la nuit, depuis notre plateforme numérique. Notre objectif demeure le même : offrir une expérience-client simple, pertinente et attentionnée. Il nous faudra sans aucun doute intensifier nos efforts pour rendre cette expérience-client plus harmonieuse, mais je me réjouis des progrès réalisés au quotidien sur ce front.

L'an dernier, d'autres partenaires ont uni leurs efforts à ceux d'EDC pour prêter main-forte à plus d'exportateurs. Par exemple, en 2018, EDC a piloté une solution développée de concert avec une banque commerciale canadienne. Ainsi, en partenariat avec la Banque Nationale, nous avons créé un outil financier pour ses clients exportateurs canadiens, l'idée étant d'aider la banque à leur consentir plus de fonds en tirant parti de l'appui d'EDC, sous la forme d'une garantie sur le prêt. Je suis ravie d'annoncer que d'autres partenariats du genre sont dans les cartes.

L'an dernier, nous avons renforcé la *dimension humaine* de nos interactions. En avril, nous avons ouvert un nouveau bureau à Sherbrooke, dans la belle province. Cette région au secteur industriel diversifié compte plus de 500 exportateurs et se trouve à moins d'une heure de voiture de la frontière américaine : la définition même d'une région porteuse d'un fort potentiel de croissance. Puis, en octobre, nous avons inauguré un superbe bureau dans la région de Kitchener-Waterloo dans le nouvel espace Catalyst137. Dans ce grand complexe propice à l'innovation, nous côtoyons des collaborateurs des secteurs privé et public qui aident les entreprises en démarrage à accélérer la mise en marché de leur produit. Si ce n'est pas déjà fait, je vous invite à le visiter sans tarder, car il sera un tremplin pour les

étoiles de la prochaine génération. Le bureau d'EDC est au cœur même de cette effervescence.

Outre les nets progrès accomplis pour nous rapprocher d'un plus grand nombre d'entreprises canadiennes, nous avons rehaussé notre soutien à nos clients actuels. Dans le contexte incertain de la renégociation de l'ALENA, nous avons su répondre rapidement à leurs questions, apaiser leurs préoccupations et les aider à comprendre la conjoncture grâce à de l'information factuelle et à nos connaissances. Par ailleurs, en 2018, nous avons établi notre présence en sol américain, pour la première fois, en y ouvrant deux représentations permanentes – une à Chicago et l'autre à Atlanta – qui seront pleinement fonctionnelles en 2019.

En 2018, nous avons non seulement épaulé plus d'entreprises canadiennes, mais nous avons aussi livré de la valeur au Canada de bien d'autres façons. Par exemple, nous avons répondu à l'appel lorsque notre actionnaire, le gouvernement du Canada, a demandé notre aide pour mener à bien divers dossiers nationaux visant à stimuler les exportations, notamment l'investissement dans le projet mené par l'Arctic Gateway Group qui est d'une importance vitale pour assurer une liaison ferroviaire entre les communautés du Nord du Canada. Qui plus est, nous avons facilité des transactions de près de 400 millions de dollars pour le compte d'entreprises détenues ou dirigées par des femmes – un soutien dépassant largement l'enveloppe de 250 millions de dollars, annoncée dans le budget fédéral 2018 à l'appui de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat. Nous avons également mis en place un nouveau cadre et une nouvelle stratégie en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE), et adopté les recommandations du Groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat.

L'an dernier, nous nous sommes résolument investis à accroître la portée de notre action. À cet égard, je ne peux que saluer les efforts toujours

aussi incroyables de nos employés, qui enrichissent les collectivités où est présente EDC – que ce soit à Ottawa, ailleurs au Canada et dans le monde – dans le cadre de partenariats conclus avec Centraide et CARE Canada de même que le nouveau rendez-vous très attendu du mois de juin : la Journée d'investissement dans la collectivité. Ces actions ne font pas les manchettes (et ne jouent pas sur nos chiffres), mais elles contribuent à faire d'EDC un endroit où il fait bon travailler. La preuve : nous avons, encore une fois, été reconnus comme l'un des 100 meilleurs employeurs du Canada.

Deux autres lancements importants ont eu lieu en 2018. FinDev Canada, la nouvelle filiale d'EDC, a été officiellement capitalisée en février et a conclu sa première transaction en mars. Ce moment de fierté a donné des ailes à la nouvelle Institution de financement du développement du Canada. D'autre part, EDC a dévoilé sa nouvelle marque et la promesse solennelle qui l'accompagne : « Nous assumons les risques pour que vous puissiez conquérir le monde ».

Cette promesse est audacieuse, mais je n'ai absolument aucun doute que nous la tiendrons.

Nous tous à EDC avons de quoi être fiers de nos réalisations, même si chacun est conscient qu'il reste encore beaucoup à faire. À titre de nouvelle présidente et chef de la direction d'EDC, et de première femme à exercer cette fonction de toute l'histoire de l'organisation, je suis tout autant honorée de la tâche qui m'est confiée et enthousiaste à la perspective de relever ce défi. Le chemin à parcourir promet d'être palpitant.

En 2019, l'organisme de crédit à l'exportation du Canada fêtera ses 75 ans. À mes yeux, il n'y a pas de meilleure façon pour Exportation et développement Canada de célébrer cet anniversaire que de rester fidèle à la promesse de sa marque et de poursuivre le travail qu'elle accomplit avec brio depuis si longtemps...

...c'est-à-dire d'aider le Canada à partir à la conquête du monde.



# RÉALISER NOS ASPIRATIONS

**FAIRE DU CANADA D'AUJOURD'HUI ET  
DE DEMAIN UN PAYS PLUS FORT**



Depuis bientôt 75 ans, EDC soutient les entreprises canadiennes de toute taille et les aide à percer, croître et réussir sur les marchés mondiaux.

Depuis sa création, EDC a fait ses preuves en tant que grand fournisseur de produits de financement et de réduction des risques et de centre d'expertise en commerce international. En 2018, la Société a été nommée organisme de crédit à l'exportation de l'année par Trade & Export Finance. Toujours au fait des pratiques mondiales en gestion des risques environnementaux et sociaux, elle a été, l'an dernier, le premier organisme de crédit à l'exportation déterminé à mettre en œuvre les recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat.

Ces réussites attestent de notre engagement à constamment nous améliorer et à évoluer, à intégrer les principes de durabilité et de saine gouvernance dans le cadre de toutes nos activités et à aider les entreprises canadiennes à faire du Canada un pays prospère pour les générations futures.

Nous aidons les entreprises d'ici à se mesurer aux sommets de leur secteur sur la scène mondiale; et à notre tour, nous aspirons à être la meilleure de notre catégorie – pour le bien du Canada d'aujourd'hui et de demain.

Notre vision et notre stratégie

# NOUS AVONS UNE VISION ET UNE STRATÉGIE CLAIRES

**EDC est le chef de file pour ce qui est d'aider les entreprises canadiennes à percer, croître et réussir à l'étranger.**

Voilà ce à quoi nous aspirons. Adoptée en 2015, cette vision oriente la transformation et l'élargissement de notre offre, dans le respect de nos obligations internationales à titre d'organisme de crédit à l'exportation du Canada. Par ailleurs, elle a déterminé nos priorités stratégiques, dont les suivantes :



## Devenir plus pertinente pour plus d'entreprises canadiennes

Nous voulons

accroître de façon notable le nombre d'entreprises canadiennes capables de percer, croître et réussir à l'étranger. Pour y parvenir, nous leur faisons connaître les avantages de l'exportation et mettons à leur disposition les connaissances, les relations et les solutions financières soutenant leur succès. *Pour découvrir comment nous rendons cette croissance possible, consultez la section [PERCER](#) du présent rapport (page 20).*



## Appuyer les priorités du gouvernement du Canada

La stratégie d'EDC soutient entièrement

le programme commercial du gouvernement, qui prévoit l'expansion et la diversification des exportations canadiennes sur des marchés nouveaux et émergents ainsi que l'avancement des intérêts progressistes et inclusifs du Canada à l'étranger. *Consultez la section [Nous soutenons le programme commercial du pays](#) à la page 14 pour en savoir plus.*

Nous avons également lancé FinDev Canada en 2018, une filiale en propriété exclusive d'EDC dont le mandat est d'appuyer la croissance et la durabilité des entreprises sur les marchés en développement. *Pour en savoir plus, visitez [findevcanada.ca/fr](http://findevcanada.ca/fr).*



## Opérer une transformation interne

Trois grandes initiatives de

transformation sont en cours à EDC : la transformation de la gestion des risques d'entreprise, pour acquérir les capacités voulues de gestion des risques afin de soutenir les entreprises pionnières d'ici s'aventurant sur des marchés à risque élevé (page 15); la transformation numérique, pour améliorer l'expérience-client en la rendant simple, conviviale et attentionnée (page 37); et la transformation de l'assurance crédit, où grâce à notre plateforme numérique de pointe nous faisons en sorte qu'il est plus facile pour les entreprises d'assurer leurs ventes à l'étranger et de se prémunir du risque de non-paiement (page 32).



## Stratégie en matière de responsabilité sociale des entreprises

La responsabilité

sociale des entreprises (RSE) est depuis toujours au cœur de nos activités. Nous développons en ce moment une approche plus rigoureuse et systématique pour l'intégrer à notre stratégie d'entreprise, à notre culture organisationnelle et à nos pratiques de fonctionnement dans le but de créer plus de valeur pour nos clients et de réaliser notre propre vision. *Pour en savoir plus sur nos activités, consultez la section [MONTRER LA VOIE](#) du présent rapport (page 46).*



## Viabilité financière

EDC est financièrement autonome. Elle doit par conséquent miser sur une saine gestion financière pour être en mesure d'offrir aux entreprises canadiennes les solutions dont elles ont besoin pour réussir. Voilà pourquoi toutes les initiatives décrites dans

la stratégie d'affaires sont évaluées afin de nous assurer qu'elles respectent le principe de la prudence budgétaire et qu'elles favorisent notre viabilité à long terme. *Pour en savoir plus sur les efforts que nous déployons pour assurer notre viabilité financière à long terme, allez à la page 45.*

Contexte commercial

## NOUS COMPRENONS LA COMPLEXITÉ DU COMMERCE INTERNATIONAL

S'il est vrai que les entreprises canadiennes profitent de possibilités d'exportation comme jamais auparavant, elles doivent cependant composer avec des perturbations économiques, des crises politiques et la montée du protectionnisme à l'échelle mondiale – des facteurs qui rendent la conjoncture plus complexe et imprévisible. Il est donc essentiel qu'EDC comprenne parfaitement les débouchés et les obstacles sur la scène internationale afin d'aider les entreprises d'ici à en appréhender la complexité et à en maîtriser les risques.

### DÉFIS

#### Tensions commerciales et protectionnisme

La position de plus en plus protectionniste de certaines économies risque d'entraîner la multiplication, à l'échelle mondiale, des obstacles aux activités commerciales des entreprises canadiennes, et en faire grimper les coûts.

#### Réorientation de la politique commerciale américaine

Vu sa proximité avec le Canada et de la facilité d'y exporter nos biens ou services, le marché américain représente un risque de concentration pour les exportateurs et les investisseurs canadiens.

#### Réticence à exporter

L'idée d'exporter est intimidante, surtout pour les microentreprises et les petites entreprises. De fait, celles-ci hésitent souvent à faire le saut dans le monde de l'exportation ou à se diversifier au-delà des marchés étrangers traditionnels.

### OCCASIONS D'AFFAIRES

#### Marchés émergents

La diversification des marchés (au-delà des marchés traditionnels) procure aux entreprises canadiennes une occasion en or de réduire leur risque de concentration et de croître. Outre les marchés émergents déjà prisés par les exportateurs canadiens, notamment la Chine, l'Inde et le Mexique, plusieurs marchés, comme le Chili, le Vietnam et la Croatie, sont porteurs d'excellents débouchés. Ces marchés constituent des points d'accès très concurrentiels pour les entreprises canadiennes et ils cherchent à combler des besoins dans des secteurs où le Canada possède de solides capacités et un savoir-faire indéniable.

#### Accords de libre-échange

L'Accord économique et commercial global (AECG) élimine 99 % des lignes tarifaires s'appliquant aux exportations canadiennes à destination de l'Union européenne et permet au Canada de se démarquer dans les chaînes d'approvisionnement en Europe. Par ailleurs, on s'attend à ce que l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), une fois en vigueur, permette aux entreprises canadiennes d'accéder à quelque de 500 millions consommateurs. À cela s'ajouteront les marchés ouverts par l'AECG et l'ACEUM, soit de près de 500 millions de consommateurs chacun, ce qui portera la zone de libre-échange du Canada à 1,5 milliard de consommateurs.

#### Marque Canada

La feuille d'érable symbolise la fiabilité, la responsabilité, l'innovation et la qualité des biens et services, ce qui fait des entreprises canadiennes les partenaires commerciaux tout indiqués à l'échelle mondiale. De plus, le gouvernement canadien s'est clairement montré en faveur de la mondialisation et du libre-échange – un avantage concurrentiel pour les entreprises d'ici dans le contexte mondial actuel.



## NOUS SOUTENONS LE PROGRAMME COMMERCIAL DU PAYS

La croissance, la richesse et les emplois du Canada dépendent de l'essor du commerce international. Ce dernier représentant 60 % du PIB, la préservation de notre santé économique repose en grande partie sur notre capacité à réussir sur la scène de l'exportation.

Conscient que le commerce est un impératif national, le gouvernement du Canada s'est doté d'un ambitieux programme commercial, qui prévoit la diversification des échanges, surtout sur les marchés émergents, une amélioration du soutien consenti aux petites et moyennes entreprises (PME), ainsi qu'une croissance globale des exportations de l'ordre de 50 % d'ici 2025. De plus, le gouvernement préconise une approche progressiste en matière de commerce dans le but de promouvoir les intérêts de groupes auparavant sous-représentés sur la scène de l'exportation.

Notre aspiration, à savoir aider plus d'entreprises à vendre sur les marchés mondiaux, s'inscrit parfaitement dans le programme commercial du gouvernement. En fait, nous redoublons nos efforts là où ils seront le plus fructueux. Par exemple, nous améliorons les services aux PME, investissons dans les technologies propres et d'autres secteurs ciblés, aidons les entreprises à percer de nouveaux marchés tout en accentuant notre soutien aux femmes, aux nouveaux arrivants, aux jeunes et aux exportateurs autochtones. Ces activités, EDC les mène en étroite collaboration avec ses partenaires de l'écosystème commercial, en privilégiant une approche d'équipe qui vise à donner aux entreprises d'ici un réseau de soutien coordonné au pays.

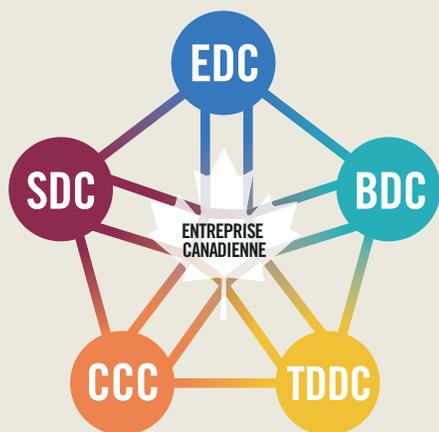
## ÉVOLUER POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE L'EXPORTATEUR CANADIEN

Le gouvernement du Canada a lancé en juin l'examen législatif de la *Loi sur le développement des exportations*. En vertu de cette loi, le ministre de la Diversification du commerce international, soit l'honorable James Gordon Carr en 2018, doit mener un examen législatif d'EDC tous les dix ans afin d'évaluer les changements survenus à la Société et ceux qui sont et seront nécessaires pour s'assurer qu'EDC peut répondre aux demandes des entreprises canadiennes et aux défis auxquels elles sont confrontées dans un contexte mondial en évolution.

Le dernier examen législatif a été fait en 2008, et l'examen de 2018 est en cours de réalisation. Il est divisé par thèmes et porte sur la complémentarité d'EDC et du secteur privé canadien, la capacité de la Société à répondre aux besoins changeants des entreprises canadiennes et son respect des normes de responsabilité sociale des entreprises les plus rigoureuses. Le processus d'examen comprenait de longues consultations avec la population canadienne. En 2018, les parties prenantes ont pu donner leur avis sur un site Web prévu à cet effet. EDC a même publié sur son site un [mémoire](#) dans lequel elle définit son rôle dans la promotion de la performance commerciale du Canada.

Le ministre déposera le rapport au Parlement d'ici juin 2019.

### Écosystème commercial du Canada



#### SDC Service des délégués commerciaux (SDC)

Le SDC est une antenne d'Affaires mondiales Canada et notre plus proche partenaire commercial. Nous avons prolongé notre protocole d'entente avec lui et, depuis 2017, menons ensemble un projet ambitieux qui permettra d'intensifier notre collaboration dans la poursuite d'un objectif commun : répondre aux besoins des exportateurs.

#### CCC Corporation commerciale canadienne (CCC)

EDC a commencé à organiser des rencontres avec la CCC, sa société d'État sœur, pour discuter des recommandations réciproques et des transactions pouvant faire l'objet d'une collaboration. Avec l'entrée de la CCC dans le secteur des technologies propres, nous nous attendons à intensifier notre collaboration avec cet organisme afin de concrétiser cette priorité du gouvernement.

#### TDDC Technologies du développement durable Canada (TDDC)

L'accent que nous avons mis sur la communication de l'information avec TDDC permet de répondre plus rapidement aux entreprises d'écotechnologies qui sont prêtes à exporter.

#### BDC Banque de développement du Canada (BDC)

De notre relation avec BDC sont nées plusieurs initiatives conjointes. En 2018, nous avons annoncé un accord de partenariat de 50 millions de dollars visant à consentir du crédit de fonds de roulement aux entreprises canadiennes du secteur des technologies. Avant la fin de l'année s'en sont suivies plus de 850 recommandations entre les deux organisations – soit quelque 50 % de plus qu'en 2017.



## Gestion des risques

# NOUS SOMMES LES EXPERTS DU RISQUE INTERNATIONAL

Gérer les risques est plus complexe que jamais. Dans ce contexte, les entreprises canadiennes, y compris EDC, doivent composer avec une vigilance accrue du public ainsi qu'un intérêt renouvelé pour la responsabilité sociale des entreprises. Conscients de la nécessité d'améliorer continuellement nos pratiques de GRE, nous avons déployé en 2015 un important programme de transformation à l'échelle de l'organisation. Ce programme se fonde sur les directives du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et le plan d'action issu de son examen des pratiques d'EDC de 2015, et il s'inspire des recommandations que le Bureau du vérificateur général (BVG) a émises dans son examen spécial.

Toutefois, l'amélioration de nos pratiques de GRE n'est pas qu'une simple réponse au resserrement des exigences réglementaires du secteur des services financiers ou aux pressions en matière de conformité. EDC se doit d'évoluer pour rester pertinente. Nous devons faire preuve de vigilance et nous efforcer d'entrevoir, de cerner et de gérer efficacement les risques pour mieux soutenir les exportateurs canadiens, surtout ceux qui se lancent sur des marchés particulièrement risqués. Notre transformation repose sur notre désir d'aménager une culture d'entreprise qui comprend bien le risque et notre tolérance connexe, où la gestion du risque n'est pas seulement l'affaire d'un groupe ou d'une équipe, mais bien la responsabilité de tous.

En 2018, nous avons achevé d'élaborer les cadres et les politiques de gouvernance nécessaires à l'application des recommandations formulées dans le rapport du BSIF. Les bases étant maintenant jetées, nous peaufinerons le tout et continuerons de mettre en œuvre de nouvelles pratiques en 2019.

**Notre nouvelle promesse de marque – Nous assumons les risques pour que vous puissiez conquérir le monde – témoigne de notre appétit marqué pour le risque ainsi que de la richesse de nos pratiques et nos capacités en gestion des risques. Voir la page 22 pour en savoir plus.**

### Gestion et sécurité de l'information

À l'heure où les menaces à la cybersécurité et les règles de confidentialité des données sont de plus en plus complexes, l'évolution de nos politiques et pratiques de gestion et de sécurité de l'information fait partie intégrante du Programme de transformation de la GRE de la Société.

Bien que notre Politique en matière de sécurité des technologies de l'information, qui dicte entre autres les normes et règles directrices de protection de l'information, soit en place depuis de nombreuses années, nous avons mis en 2018 la dernière main à une version plus étoffée de la Politique sur la gestion de l'information et aux guides connexes, preuve que la protection et la gestion

efficace de l'information ne concernent pas seulement les données électroniques. Ces deux politiques seront désormais révisées annuellement.

Nous évaluons sans cesse nos technologies, notre effectif et nos processus, et investissons continuellement dans ces sphères pour prévenir, détecter et gérer les menaces à la cybersécurité. Par exemple, en 2018, le personnel responsable de la gestion des risques internes et de la conformité a réalisé une évaluation poussée des risques et des contrôles relatifs à la sécurité de l'information.

Nous avons également étoffé nos ressources internes et nos capacités technologiques en retenant les services d'un centre de sécurité opérationnelle tiers, qui offrira une surveillance additionnelle.

Parmi nos autres grands dossiers prioritaires, notons la confidentialité des données et la conformité aux nouvelles lois. En 2018, nous avons affecté des ressources considérables à l'examen, à l'évaluation et à la surveillance du respect des exigences du Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE, en vigueur depuis mai 2018 et qualifié de loi de protection des données la plus stricte au monde.

**Voir le rapport de gestion pour obtenir une description détaillée des pratiques et du cadre de gouvernance de gestion des risques d'entreprise d'EDC.**

## NOUS MESURONS NOS RÉSULTATS EN FONCTION DES OBJECTIFS FIXÉS

MESURES STRATÉGIQUES	VARIATION	2018	PLAN DE 2018	2017
<b>Indicateurs liés aux activités</b>				
Clients servis*	▲	<b>13 135</b>	Croissance de 7 à 20 %	9 398
Activités totales facilitées (en G\$)	▼	<b>104,6</b>	113,3	103,7
Transactions d'IDCE	▲	<b>584</b>	Croissance de 5 à 20 %	508
Transactions auprès des petites entreprises et des marchés commerciaux	▲	<b>5 905</b>	Croissance de 7 à 20 %	5 500
<b>Indicateur lié à la clientèle</b>				
Indicateur Net Promoter Score (NPS)	▲	<b>75,3</b>	70 à 76	77,3
<b>Indicateur financier</b>				
Ratio de productivité (en %)	▲	<b>32,9</b>	32 à 36 %	28,5

Les indicateurs de performance sont pondérés comme suit :

▲ Objectif atteint ou dépassé (> 98 % du plan)      ■ Objectif en grande partie atteint (> 95 % et < 98 % du plan)      ▼ Objectif non atteint (< 95 % du plan)

\* L'indicateur *Clients servis* mesure le nombre d'entreprises avec lesquelles EDC a fait affaire durant l'année civile. Fait à noter, en 2017, EDC a intégré les clients utilisateurs de ses produits du savoir à cet indicateur, lequel auparavant tenait uniquement compte du nombre de clients faisant appel à nos produits et services financiers.

Dans le cadre de notre nouvelle **stratégie en matière de RSE**, nous avons établi des mesures stratégiques qui nous aideront à suivre nos progrès et à en rendre compte. La première année, soit 2018, servira de référence et nous permettra de fixer des objectifs d'amélioration concrets. Les résultats détaillés se trouvent dans notre **Bilan**.

### INDICATEURS LIÉS À LA RSE

2018

#### Environnement et population

Activités facilitées pour les entreprises de technologies propres	<b>2,1 G\$</b>
Nombre de clients servis du secteur des technologies propres	<b>210</b>

#### Intégrité commerciale

Nombre de séances de sensibilisation aux crimes financiers présentées aux clients d'EDC	<b>2</b>
Part de nouveaux clients ayant reçu la lettre du chef de la direction d'EDC sur les lois anti-corruption du Canada et la réduction des risques de corruption et de pots-de-vin	<b>100 %</b>
Pourcentage des employés concernés ayant suivi la formation sur les crimes financiers offerte annuellement	<b>100 %</b>
Pourcentage des employés ayant obtenu la certification annuelle pour le Code de conduite	<b>100 %</b>

#### Notre milieu de travail

Postes de direction occupés par des femmes	<b>47 %</b>
Pourcentage des nouveaux employés mis au fait des pratiques commerciales durables et responsables	<b>62 %</b>
Pourcentage des nouveaux membres du Conseil d'administration mis au fait des pratiques commerciales durables et responsables	<b>100 %</b>
Empreinte carbone d'EDC (tonnes de CO <sub>2</sub> )	<b>3 330</b>

#### Nos collectivités

Nombre de jours de bénévolat des employés parrainés par EDC	<b>80,5</b>
Nombre d'étudiants ayant reçu notre appui	<b>1 174</b>
Nombre d'entreprises appartenant à des femmes ayant bénéficié de nos connaissances, de notre réseau et de nos solutions financières	<b>144</b>
Nombre de petites entreprises clientes servies	<b>8 801</b>



## ACTIVITÉS TOTALES FACILITÉES

### Activités totales facilitées

**104,6 G\$** ↑ **1 %** par rapport à 2017

Par l'entremise de ses solutions financières, EDC a appuyé des exportations, des investissements à l'étranger et des activités de développement du commerce d'une valeur de 104,6 milliards de dollars en 2018.

Dans le cadre de son programme d'assurance, EDC a aidé plus de 5 500 clients à réaliser des ventes à l'export de près de 75 milliards de dollars auprès d'environ 90 000 acheteurs dans pratiquement tous les pays de la planète. Comptant pour plus de 77 % de ces activités, l'assurance crédit aide les entreprises à atténuer les risques et à mobiliser leurs créances auprès de leurs institutions financières dans l'optique d'accéder davantage de financement à court terme. Cette assurance leur permet également de consentir des modalités de paiement plus souples à leurs acheteurs puisqu'ils ont la certitude qu'ils seront payés.

Qui plus est, nos activités de financement ont permis de consentir plus de 29 milliards de dollars en prêts à des clients canadiens et leurs partenaires commerciaux à l'étranger. Des taux d'intérêt plus élevés aidant, en 2018 EDC a dégagé 2,3 milliards de dollars en produits tirés des prêts et en commissions de garanties.

### Transactions auprès des petites entreprises et des marchés commerciaux

**5 905** ↑ **7 %** par rapport à 2017

Les PME jouent un rôle central dans la croissance économique, l'innovation et la création d'emplois. Elles sont également des acteurs incontournables du paysage commercial canadien. Voilà pourquoi EDC continue d'attacher une grande importance à son soutien aux PME, tant sur les marchés développés que sur les marchés émergents. Pour les aider, nous mettons à profit nos solutions de financement et d'assurance ainsi que nos relations avec des acheteurs étrangers pour encourager l'achat de biens et services canadiens et pour intégrer les PME aux chaînes d'approvisionnement étrangères.

Pour suivre nos progrès au regard de cet indicateur, nous mesurons au cours de l'année civile le nombre de transactions de financement et d'assurance réalisées auprès de clients du segment des petites entreprises et des marchés commerciaux, dont la majorité sont des PME. Cet indicateur tient compte de l'acquisition de nouveaux clients, la conservation des clients actuels et la vente de plusieurs produits à un même client, ce qui encourage le personnel de vente directe à trouver le juste équilibre entre les initiatives d'acquisition et de fidélisation de la clientèle. La croissance de 7 % par rapport à l'an passé est attribuable aux trois éléments suivants : le taux élevé de maintien des clients, la hausse du nombre de nouveaux clients et l'augmentation des clients qui se procurent plus d'un produit d'EDC. En 2018, nous avons ainsi facilité 5 905 transactions, comparativement à 5 500 l'année précédente.

## ACTIVITÉS TOTALES FACILITÉES

(suite)

### Transactions d'investissement direct canadien à l'étranger

**584** ↑15 % par rapport à 2017

L'investissement direct canadien à l'étranger (IDCE) est un volet important de l'économie canadienne. Les compagnies canadiennes génèrent chaque année presque autant de ventes par leurs sociétés affiliées à l'étranger qu'elles ne le font par leurs activités d'exportation. Pour bon nombre d'entreprises canadiennes, établir ou acquérir des actifs commerciaux dans un autre pays est une stratégie de premier plan pour atteindre leurs objectifs d'affaires et rester concurrentielles.

Appuyer les investissements des entreprises canadiennes à l'étranger est l'un des éléments essentiels de notre noyau principal d'activités. Nous offrons diverses solutions comme des prêts en vue d'aider des entreprises canadiennes à percer sur de nouveaux marchés. Nous fournissons par ailleurs des produits d'assurance qui vise à atténuer les risques comme le refus de payer du client. Nous mesurons nos efforts par le nombre de transactions que nous appuyons pour aider les entreprises canadiennes à réaliser leurs investissements à l'étranger.

En 2018, nous avons facilité 584 transactions d'IDCE, en hausse par rapport à 508 transactions l'année dernière. Nous avons vu nos solutions en matière d'IDCE et d'assurances devenir de plus en plus prisées. En particulier, notre Programme de garanties d'exportations (EGP) – qui aide les entreprises, notamment les PME, à obtenir du financement – a vu ses activités croître de 29 % depuis l'an dernier pour cet indicateur. Le succès du programme témoigne de la valeur qu'il procure à nos partenaires bancaires et clients. Pour maintenir cette réussite, nous travaillons avec nos partenaires bancaires dans le but de simplifier nos processus et d'investir dans la sensibilisation.

### Clients servis

**13 135** ↑40 % par rapport à 2017

L'indicateur Clients servis rend compte des efforts d'EDC pour aider plus d'entreprises canadiennes. Il recense chaque entreprise avec laquelle EDC a fait affaire durant l'année civile. Nous entendons par client une entreprise s'étant prévalu d'un produit d'EDC en échange d'un paiement ou, dans le cas de certaines solutions du savoir, de renseignements la concernant qui vont au-delà de sources accessibles au public.

En 2018, nous avons servi 13 135 clients, comparativement à 9 398 en 2017. Cette hausse de 40 % s'explique en grande partie par la demande soutenue envers nos connaissances et notre expertise offertes dans le cadre de nos produits et services tels que les jumelages à l'international, les webinaires interactifs, les événements en personne et notre service d'aide-conseil à l'exportation. Ces solutions répondent aux besoins d'une foule d'entreprises – tout particulièrement les micro et les petites entreprises – qui souhaitent en savoir plus sur les premières étapes du parcours d'exportation. Ces entreprises sont aussi désireuses de profiter de mises en relation pouvant les aider à prendre des décisions avisées et à connaître un bon départ.

## INDICATEURS LIÉS À LA CLIENTÈLE

### Net Promoter Score (NPS)

Objectif atteint : **75,3 %**

Le Net Promoter Score (NPS) est l'indicateur utilisé par EDC pour mesurer le niveau de satisfaction et de fidélité de nos clients, et la probabilité qu'ils nous recommandent à des collègues d'affaires. De même, il est nous permet de quantifier dans quelle mesure nous satisfaisons à leurs besoins et répondons à leurs attentes.

EDC continue de faire figure de chef de file dans son domaine sur le plan de la fidélisation de la clientèle. Affichant un score NPS de 75,3, la Société se classe parmi la première tranche de 10 % des sociétés nord-américaines de services interentreprises. Fait digne de mention, EDC a obtenu un excellent score NPS auprès des clients du segment des petites et moyennes entreprises au cours d'une année où la Société a lancé de nouveaux produits et poursuivi ses efforts pour gérer encore plus efficacement son bassin de clients actuels sans sacrifier la qualité.



## INDICATEURS FINANCIERS

### Ratio de productivité

Objectif atteint : **32,9 %**

Le ratio de productivité (RP), soit le ratio des charges administratives aux bénéfices nets, indique dans quelle mesure nous utilisons nos ressources et gérons nos coûts. En 2018, notre ratio de productivité était de 32,9 %, ce qui correspond à notre fourchette cible de 32 à 36 %. Ce ratio signifie que 32,9 cents de chaque dollar gagné servent à payer nos dépenses, et que les 67,1 cents restants servent à accroître notre capital et à soutenir nos portefeuilles de prêts et d'assurance.

Si notre ratio de productivité est moins favorable que celui de 2017 (28,5 %), cette hausse était attendue puisque nous avons continué de beaucoup investir dans la transformation de notre organisation. Par exemple, EDC a fait de son appui aux micro et aux petites entreprises l'une de ses principales priorités. Or, servir un nombre plus important d'entreprises de ce segment exige plus de ressources. Par ailleurs, nous investissons des ressources substantielles afin de perfectionner nos pratiques en matière de RSE et de gestion des risques, deux domaines d'une importance vitale pour notre pérennité, et continuons d'investir dans le renforcement de nos capacités technologiques. Ces investissements font qu'il est devenu plus coûteux pour EDC d'exercer des activités, mais la Société a choisi cette voie parce qu'elle peut ainsi renforcer sa capacité à appuyer les entreprises canadiennes, aujourd'hui et demain.

### Viabilité financière

Notre aptitude à offrir des solutions de financement et d'assurance aux entreprises canadiennes mondialisées repose sur notre engagement à l'égard d'une saine gestion financière. Le bénéfice qu'elle génère est porté directement aux comptes financiers du Canada et vient augmenter son capital.

Notre capacité d'autosuffisance réside dans notre volonté d'adhérer à des principes commerciaux et notre approche disciplinée des questions financières. Notre engagement au chapitre de la viabilité financière exige de notre part une solvabilité à l'épreuve des tensions, un bilan bien capitalisé, des liquidités suffisantes pour couvrir nos engagements financiers et des réserves adéquates en cas de pertes. Nous devons donc évaluer toutes les initiatives décrites dans la stratégie d'affaires afin de nous assurer qu'elles sont conformes à notre engagement en matière de prudence budgétaire et qu'elles favorisent notre viabilité à long terme.

## INDICATEURS LIÉS À LA RSE

### Transactions facilitées dans le secteur des technologies propres

**2,1** milliards de dollars

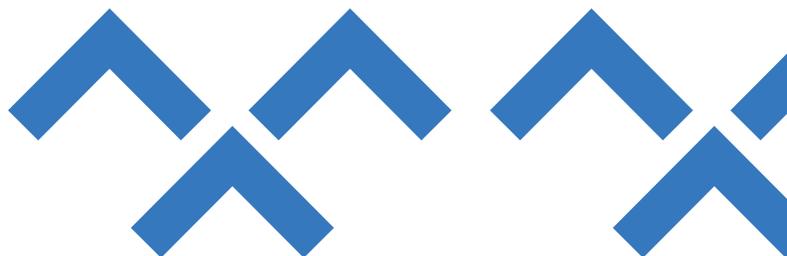
Pour une deuxième année, EDC a organisé la Semaine de l'exportation des technologies propres. Cet événement a rassemblé des spécialistes du secteur canadien des technologies propres pour alimenter la discussion nationale sur les débouchés qui s'ouvrent aux entreprises des écotecnologies souhaitant profiter de la demande extérieure. Lors de cette deuxième édition, nous avons fait connaître le parcours d'exportation réussi d'un groupe choisi de ces entreprises.

Il s'agissait de la première année complète durant laquelle notre équipe des technologies propres a déployé un modèle ciblé de gestion des comptes et mené ces activités au sein de l'Équipe du capital de croissance internationale. Forte de ces changements, EDC est en mesure de servir plus de clients et, du coup, d'accroître son volume d'activités facilitées. Grâce à notre nouveau modèle, nous pouvons également resserrer nos liens, et le fait de joindre cette équipe nous permet de plus facilement faire concorder besoins et solutions.

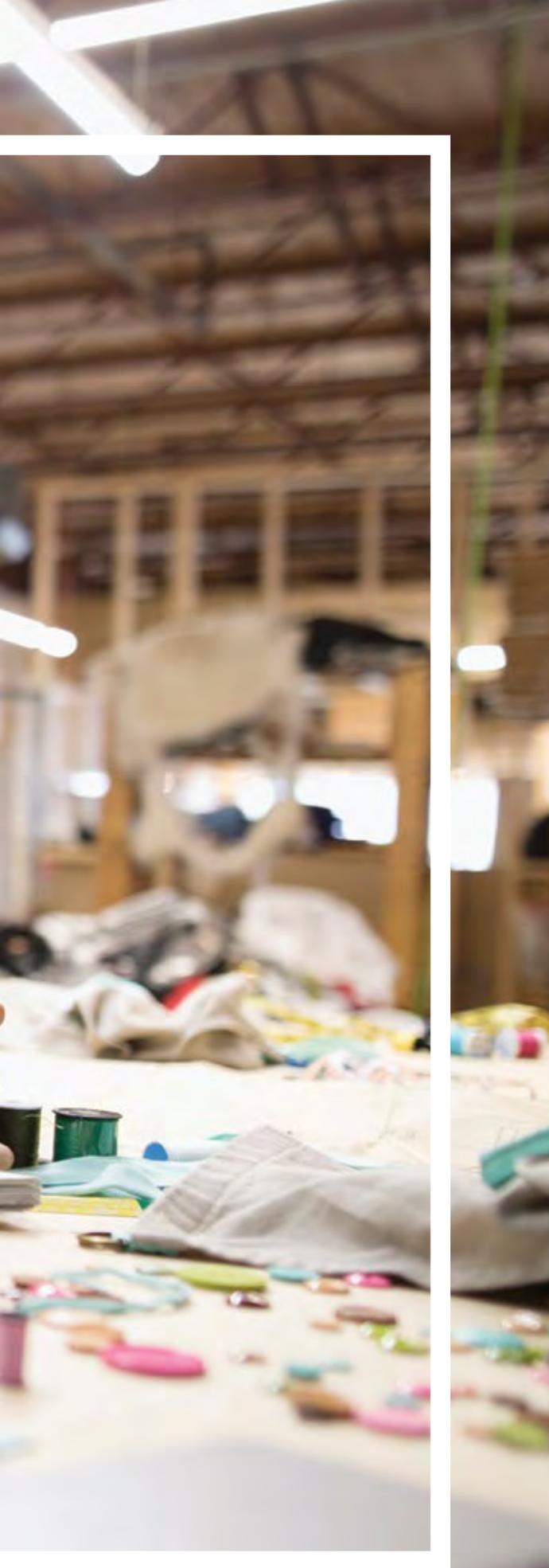
### Entreprises détenues ou dirigées par des femmes

**144** entreprises

Nous avons facilité des transactions de près de 400 millions de dollars pour le compte d'entreprises détenues ou dirigées par des femmes, un soutien dépassant largement l'enveloppe de 250 millions de dollars annoncée dans le budget fédéral 2018 à l'appui de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat. En outre, nous travaillons avec des organisations partageant notre vision et évoluant dans l'écosystème commercial du Canada afin d'encourager les femmes entrepreneures à se tourner vers les marchés mondiaux. Dans cette optique, EDC parraine des événements soutenant leur essor international et y participe activement.







# PERCER

## ENCOURAGER PLUS D'ENTREPRISES CANADIENNES À SE LANÇER À L'ÉTRANGER ET LES OUTILLER POUR LE FAIRE

Il faut plus d'exportateurs au Canada. Les entreprises exportatrices tendent à connaître une croissance plus rapide, et à être plus viables et novatrices que les autres. En outre, elles stimulent et diversifient l'économie et la capacité concurrentielle du pays.

Notre rôle est d'encourager plus d'entreprises canadiennes à se lancer à la conquête de marchés mondiaux et de les outiller pour le faire, en leur faisant découvrir les avantages de l'exportation et les solutions d'EDC qui les aideront à briller à l'étranger. Les PME sont notre principale clientèle cible. Bien qu'elles constituent un moteur important de l'économie canadienne, générant près de 70 % des emplois du secteur privé au pays, à peine 10 % d'entre elles font des affaires à l'étranger. Qui plus est, les PME, plus que les grandes entreprises, sont plus susceptibles d'avoir besoin des solutions financières novatrices, de la connaissance des marchés et des relations d'EDC au début de leur parcours d'exportation.

Notre promesse de marque

## NOUS ASSUMONS LES RISQUES POUR QUE VOUS PUISSIEZ CONQUÉRIR LE MONDE

L'image de marque renouvelée d'EDC exprime sans détour notre volonté d'aider plus d'entreprises canadiennes à réussir à l'étranger, comme en témoigne notre nouveau slogan : « Un monde à conquérir ». Beaucoup de PME sont enthousiastes à l'idée d'étendre leurs activités, tout particulièrement en empruntant la voie du commerce international. Mais le défi reste tout de même intimidant, vu tous les risques potentiels. C'est là qu'EDC entre en jeu. En annonçant notre capacité d'atténuer les risques liés au commerce international, nous pouvons apaiser les craintes des

clients pour qu'ils puissent se concentrer sur le côté palpitant de l'aventure : la croissance et la réussite.

Étant parmi les seuls à pouvoir utiliser nos connaissances en commerce international pour gérer et assumer de hauts niveaux de risque, nous revendiquons maintenant le titre d'experts du risque international. Et participons au dialogue visant à présenter le risque comme un tremplin plutôt que comme une menace, et à redorer son image.

Notre site ([edc.ca](http://edc.ca)), qui a fait l'objet d'une refonte, énonce notre promesse de marque : « Nous assumons les risques pour que vous puissiez conquérir le

monde ». On y trouve des récits et des vidéos de clients qui ont bravement affronté le risque pour se tailler une place sur la scène mondiale avec l'aide d'EDC. Notre nouvelle image de marque est mise de l'avant dans notre plus récente campagne publicitaire nationale, nos multiples programmes et notre stratégie de contenu visant à inspirer les exportateurs, à les renseigner et à leur donner les moyens de conquérir le monde. De plus, pour la faire valoir auprès de nouveaux segments de clientèle, nous avons diffusé des messages publicitaires sur les canaux spécialisés et à la télévision pour la première fois depuis 2015.



Stratégie de canaux

### NOUS MISON SUR LA COMMUNICATION

Bien que notre propre force de vente demeure essentielle pour entrer directement en contact avec les entreprises canadiennes, nous élargissons également nos moyens de communication dans le cadre d'une stratégie de canaux multidimensionnelle misant sur nos relations de longue date avec les institutions financières et les courtiers d'assurance, l'établissement d'alliances stratégiques avec des partenaires non traditionnels et les nouvelles possibilités numériques.

Comme la quasi-totalité des exportateurs canadiens a une institution financière canadienne comme fournisseur principal de solutions financières, il est tout naturel qu'EDC passe par ces institutions pour entrer en contact avec plus d'entreprises. Les institutions financières

nous recommandent des clients et utilisent nos programmes de garantie pour mieux soutenir les entreprises canadiennes en quête de débouchés à l'étranger. Depuis l'entrée en fonction de l'Équipe du canal bancaire spécialisée en 2017, nous offrons aux employés des institutions financières de la formation sur les produits d'EDC. Nous collaborons aussi avec elles pour trouver des façons de simplifier les processus et de favoriser l'offre de produits novateurs.

En 2018, nous avons mis à l'essai un nouveau programme en partenariat avec la Banque Nationale, l'EGP Express, qui se veut une « approche de gros » simplifiée pour la prestation du populaire **Programme de garanties d'exportations** (EGP). Grâce à l'EGP Express, la Banque Nationale peut appliquer les garanties de ce nouveau programme à des prêts choisis offerts aux micro et aux petits exportateurs – prêts qui nécessitent au départ une moindre participation d'EDC. Le nouveau programme fait écho aux souhaits exprimés par les entreprises canadiennes, soit un mode de prestation simple, rapide et efficace de l'EGP afin qu'elles puissent plus aisément accéder aux fonds propulsant leur essor international. Et c'est exactement ce qu'EDC peut faire en travaillant plus étroitement avec ses partenaires bancaires. Nous comptons offrir cette solution novatrice et évolutive à plus d'institutions financières partenaires en 2019 et étudierons la possibilité de l'étendre à d'autres solutions de fonds de roulement destinées aux PME.



**En 2018, 35 % des clients d'EDC étaient parti à une transaction conclue de concert avec une institution financière canadienne. Par ailleurs, avec l'appui d'un programme d'assurance ou de garantie d'EDC, les institutions financières ont fourni près de 57,8 milliards de dollars de soutien aux entreprises d'ici.**



#### RÉCIT D'UNE RÉUSSITE :

## ACKROO

Établie en 2012 à Ottawa, l'entreprise **Ackroo** est un fournisseur de technologies et de services de fidélisation et de récompenses, dont la plateforme de marketing libre-service aide les commerçants à gérer des devises importantes sous forme de cartes-cadeaux, de primes de fidélité et de promotions. Après avoir réalisé plusieurs acquisitions fructueuses, et comptant en réaliser d'autres, Ackroo s'est tournée vers EDC pour améliorer la gestion de son flux de trésorerie.

Lorsque sa banque a refusé de lui prêter le montant qu'elle sollicitait, Ackroo est entrée en contact avec EDC. Dans le cadre de notre Programme de garanties d'exportations, nous avons offert une garantie sur l'emprunt d'Ackroo auprès de sa banque. La banque s'est ainsi montrée plus encline à augmenter la marge de crédit. En fait, Ackroo a pu obtenir une ligne de crédit équivalente à la valeur de ses comptes clients mensuels. Éventuellement, l'entreprise compte demander l'aide d'EDC pour acquérir des capitaux en vue d'une expansion aux États-Unis.

## Alliances stratégiques

# NOUS SORTONS DES SENTIERS BATTUS

Notre nouvelle Équipe des alliances stratégiques cherche à conclure des partenariats avec l'éventail diversifié d'organisations habituellement en contact avec les exportateurs : sociétés d'État, cabinets de comptabilité en ligne, spécialistes en logistique et expéditeurs, fournisseurs de devises, associations professionnelles, etc. Nous voulons nouer plus d'alliances qui nous permettront de promouvoir ou de distribuer les produits et services d'EDC aux clients ou membres de nos partenaires, de faire des recommandations réciproques, et

de collaborer dans le cadre d'initiatives promotionnelles et de développement des produits. Pour les partenaires, le fait de s'associer à EDC peut les aider à faire rayonner leur marque auprès de plus d'entreprises qui prospèrent sur la scène internationale.

EDC dispose depuis 2011 d'un protocole d'entente avec BDC, sa société d'État sœur, mais cette relation s'est considérablement renforcée ces deux dernières années. En 2018, il y a eu plus de 850 recommandations réciproques

entre les deux organisations. De plus, nous avons lancé conjointement un prêt pour financer le fonds de roulement des entreprises de technologie canadiennes, qui auront ainsi accès à un nouveau financement pouvant atteindre 50 millions de dollars. Depuis le lancement de cette initiative, nous avons octroyé huit prêts. BDC interviendra à titre de premier prêteur et gèrera les transactions du début à la fin, tandis qu'EDC assumera la moitié des risques sur chaque prêt.

### EDC a scellé une alliance stratégique avec trois nouveaux partenaires en 2018 :

#### Financement agricole Canada

FAC, le plus important prêteur à la filière agricole canadienne, a été approuvé en tant que fournisseur de l'EGP, et nous étudions d'autres possibilités de collaboration.

#### eShipper

Cette solution intégrée facilite la gestion de l'expédition en offrant des tarifs concurrentiels des transporteurs les plus fiables au monde sur sa plateforme en ligne. Dorénavant, quand une entreprise se rendra en ligne pour expédier un produit vers un marché étranger, elle verra probablement un message d'EDC présentant ses produits du savoir et solutions.

#### Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada)

Nous collaborons avec CPA Canada pour offrir les cours du Forum pour la formation en commerce international (FITT), qui aideront les membres de l'organisation à soutenir les entreprises canadiennes qui exportent ou prévoient le faire.





RÉCIT D'UNE RÉUSSITE :

## OFFRIR UNE PASSERELLE VERS LES SERVICES BANCAIRES COMMERCIAUX

**AbCellera** est une société fermée de Vancouver qui donne aux partenaires du secteur des sciences de la vie un accès à la technologie de pointe et à une équipe de recherche de calibre mondial. Au moyen d'une technologie de pointe permettant le dépistage et la schématisation des réponses immunitaires naturelles, AbCellera analyse les anticorps de cellules B simples à raison de millions de cellules par jour et favorise ainsi le potentiel de l'immunité naturelle en vue de découvrir la prochaine génération de thérapies à base d'anticorps.

En tant que jeune entreprise menant ses activités dans un secteur non traditionnel et disposant d'actifs corporels limités, AbCellera avait du mal à obtenir du financement auprès des principales institutions financières canadiennes lorsqu'elle est entrée en contact avec EDC en 2016. Les sciences de la vie étaient alors nouvelles pour EDC, mais notre appétit accru pour le risque, conjugué à des contrôles préalables exhaustifs et à notre intérêt pour les idées hors normes, nous a permis de l'aider. En l'espace de six semaines, nous avons structuré un prêt direct de 2 millions de dollars pour permettre à

cette jeune entreprise d'acheter de l'équipement afin qu'elle puisse accepter des contrats importants aux États-Unis. Ces contrats ouvrent la voie à d'autres grandes possibilités à venir.

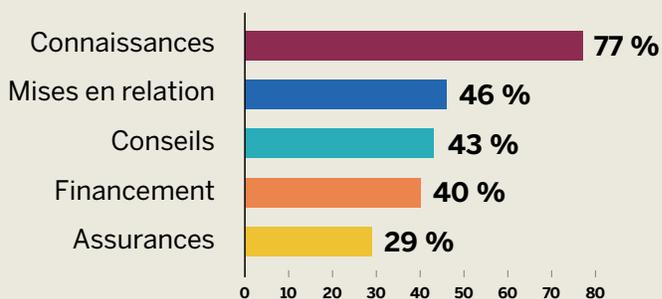
Comme AbCellera a continué de croître et qu'elle est devenue rentable, EDC a été en mesure d'établir une passerelle vers les services bancaires commerciaux. Nous avons maintenant conclu avec l'entreprise quatre mécanismes relevant du Programme de garanties d'exportations, dans le cadre desquels nous partageons le risque avec sa banque.

**« Notre personnel est notre atout le plus important. Nous pouvons mener des recherches scientifiques supérieures parce que les gens travaillent ensemble, progressent vers les mêmes objectifs et relèvent des défis communs. L'équipe que nous avons formée, c'est vraiment la meilleure partie d'AbCellera. »**

**Véronique Lecault**, cofondatrice et administratrice d'AbCellera



### Cinq principaux besoins indiqués par les exportateurs canadiens



Source : Sondage sur l'avantage concurrentiel à l'échelle mondiale, mené en avril 2017 auprès de 625 entreprises canadiennes qui vendent à l'étranger.

#### Produits du savoir

## NOUS COMMUNIQUONS NOTRE SAVOIR-FAIRE

Les entreprises canadiennes nous ont clairement dit ce qu'il leur faut par-dessus tout pour réaliser leurs ambitions internationales : de meilleures connaissances du commerce international. Elles aimeraient pouvoir y accéder directement et en toute simplicité. En 2018, nous avons fait les plus grands progrès à ce jour pour ce qui est de combler ce manque de connaissances. Nous avons commencé par transmettre des renseignements sur les marchés et le commerce en organisant des événements en direct et des webinaires ainsi qu'en préparant des ressources d'aide à l'exportation et un riche contenu en ligne – souvent en collaboration avec des partenaires commerciaux comme le SDC. Au cours des prochaines années, nous prévoyons lancer plusieurs produits du savoir, comme des guides et des outils d'évaluation des risques. Bien qu'une grande partie de ces renseignements soit accessible gratuitement sur notre site Web actualisé ([edc.ca](http://edc.ca)), les clients doivent payer des frais ou nous fournir des données de base sur leur entreprise pour accéder à certains produits afin que nous puissions être au fait de leurs besoins. Ce faisant, nous pouvons les accompagner tout au long

de leur parcours d'exportation et être mieux placés pour leur offrir des solutions financières adaptées lorsqu'elles sont prêtes à décrocher des contrats ou investir à l'étranger. Par le passé, le défi qu'a dû relever EDC est de rendre cette expertise plus aisément accessible aux entreprises qui ont en besoin.

EDC compte près de 75 ans d'expérience en financement du commerce international et en gestion des risques. Elle fait également partie d'un écosystème de partenaires commerciaux canadiens animés par la même vision qui possède chacun sa propre expertise. En tête de liste, on trouve les Services des délégués commerciaux (SDC), présents aux quatre coins du globe. Cette grande équipe s'emploie à réunir des renseignements et à cultiver des relations dans un seul but : aider les entreprises canadiennes à faire des affaires sur les marchés étrangers. Grâce au SDC, à EDC et à d'autres partenaires présents dans la sphère du commerce, les compagnies canadiennes peuvent accéder à un vaste bassin de connaissances.

Les webinaires d'EDC – qui portent sur des sujets d'actualité pertinents, comme les répercussions de l'Accord



En 2018, EDC a aidé plus de  
**3 100 PME**  
à faire des affaires aux  
États-Unis grâce à ses  
solutions financières.

États-Unis–Mexique–Canada (AEUMC) ou le commerce électronique en Chine – ont reçu un très bon accueil. Nous peaufinons sans cesse le contenu selon les commentaires des participants. En tout, nous avons animé 34 webinaires et événements en direct, qui ont attiré quelque 4 300 participants.

Dans la foulée de notre investissement sur le Forum pour la formation en commerce international (FITT) en 2017, nous avons commencé à offrir des formations en ligne cette année. Le **programme de formation en commerce international d'EDC-FITT** jumelle les cours d'acquisition de compétences accrédités à l'échelle mondiale du FITT et l'expertise en commerce d'EDC pour fournir aux professionnels du commerce les compétences et les connaissances dont ils ont besoin. À l'automne, nous nous sommes également associés avec le **FITT canadien de l'exportation de Startup Canada**. Grâce à ces ateliers et cours en ligne et en salle de classe, EDC a pu interagir avec 470 nouvelles entreprises en 2018.

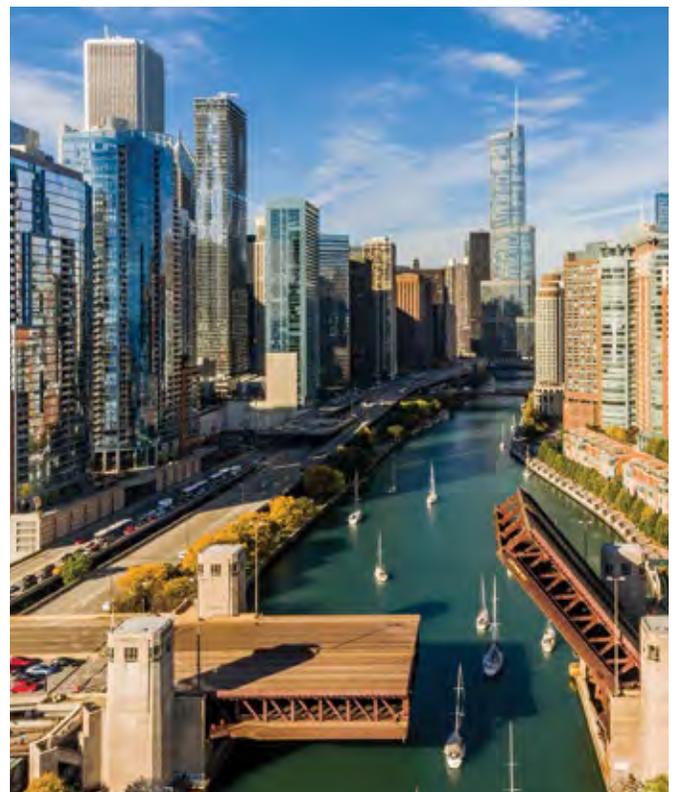
Aperçu du marché : les États-Unis

## NOUS AIDONS LES EXPORTATEURS À SE LANCER AUX ÉTATS-UNIS

Les États-Unis étant la destination de choix de plus de 70 % des exportateurs canadiens, nous bonifions le soutien offert sur ce marché stratégique, particulièrement pour les PME et les nouveaux venus sur la scène de l'exportation.

En 2018, nous avons ouvert des représentations à Chicago et à Atlanta pour renforcer les relations avec les banques régionales et les réseaux du coin. Installées dans les bureaux du consulat canadien, auprès du personnel du Service des délégués commerciaux (SDC), les équipes d'EDC collaborent également plus étroitement avec cette organisation afin d'aider les exportateurs actuels et potentiels à se tailler une place aux États-Unis et à y diversifier leur présence.

Dans le secteur du savoir, nous avons lancé le **Centre aide-export**, un outil en ligne gratuit qui fournit les réponses aux questions pressantes des exportateurs, l'avis de nos experts et tout ce que les entreprises doivent savoir pour étendre leurs activités à l'étranger. Le site porte d'abord et avant tout sur le commerce aux États-Unis, et invite les entreprises à profiter des vastes connaissances d'EDC sur ce pays : marchés, clientèle, exigences douanières, taxes, entre autres.





EDC a attiré plus de  
**50 %** de ses  
nouveaux clients par la voie  
de son canal numérique.

Évoluer pour répondre aux besoins de l'exportateur

## NOUS ADOPTONS LA BONNE APPROCHE

Il n'y a pas d'approche universelle pour entrer en contact avec les PME canadiennes et répondre à leurs besoins. Nous adaptons la fréquence des contacts à chaque situation et nous faisons sans cesse évoluer notre façon de faire pour nous assurer que nous utilisons la bonne approche, au bon moment.

Nous avons ouvert des bureaux à Sherbrooke (Québec) et à Kitchener (Ontario) pour nous rapprocher des entreprises qui ont besoin de nos services. Notre bureau de Kitchener se trouve dans le nouveau centre **Catalyst137**, l'un des espaces accueillant le plus d'entreprises de matériel informatique spécialisées dans l'Internet

des objets au monde. De là, nous pouvons offrir aux entreprises locales un endroit où se renseigner sur les débouchés du commerce international, et réseauter et collaborer avec d'autres exportateurs et partenaires d'affaires.

Parallèlement, nous faisons de plus en plus appel à nos **capacités numériques** pour entrer en contact avec de nouvelles entreprises. Ce canal numérique est le moyen le plus modulable de fournir aux entreprises du contenu, des solutions et des services pertinents, où qu'elles en soient dans leur parcours d'exportation.

Défi canadien de l'exportation

## NOUS ACCÉLÉRONS L'EXPANSION MONDIALE

À l'automne 2018, EDC s'est associée avec **Startup Canada** et UPS pour mettre sur pied le Défi canadien de l'exportation, un programme visant à aider les entrepreneurs à se lancer à l'étranger en accélérant leur accès à des marchés, à des mentors, à des clients et à du capital.

Le défi a eu lieu à Toronto, à Calgary, à Montréal, à Halifax, à Vancouver et à Ottawa. En tout, quelque 2 500 entrepreneurs ont participé aux séances d'information, aux tables rondes, aux activités de réseautage et aux concours régionaux pour courir la chance de présenter leurs produits et services devant les dragons de l'émission *Dragons' Den* diffusé sur la chaîne CBC lors de l'événement Day on the Hill de Startup Canada et de gagner 10 000 \$ en argent et un soutien financier de 100 000 \$.



### RÉCIT D'UNE RÉUSSITE :

## THE 7 VIRTUES BEAUTY INC.

Située à Halifax, **The 7 Virtues Beauty Inc.** s'approvisionne en huiles essentielles naturelles issues du marché équitable dans des pays en reconstruction après une guerre ou un conflit. Elle transforme ensuite ces huiles en parfums fabriqués au Canada et vendus en Amérique du Nord.

C'est une idée que la fondatrice de l'entreprise, Barb Stegemann, souhaitait ardemment réaliser pour aider à instaurer la paix en Afghanistan. Aujourd'hui, son modèle d'affaires permet aux agriculteurs de gagner un bon salaire en cultivant des récoltes légales plutôt que des plants de pavot illégaux, afin qu'ils puissent acheter des uniformes scolaires à leurs enfants et construire des maisons. Depuis, M<sup>me</sup> Stegemann a disséminé sa philosophie d'égalité et d'autonomisation ailleurs dans le monde, notamment à Haïti, au Rwanda, au Moyen-Orient, en Inde et à Madagascar.

En 2018, EDC s'est ralliée à ce mouvement en fournissant une garantie sur la marge de crédit opérationnelle à la banque qui finance The 7 Virtues. Puis, en janvier 2019, nous avons augmenté la garantie pour soutenir plusieurs bons de commande importants que l'entreprise a reçus d'un géant mondial du secteur des cosmétiques.

**Son modèle d'affaires permet aux agriculteurs de gagner un bon salaire en cultivant des récoltes légales plutôt que des plants de pavot illégaux, afin qu'ils puissent acheter des uniformes scolaires à leurs enfants et construire des maisons.**

# CROÎTRE

## OFFRIR DES SOLUTIONS QUI FONT DÉCOLLER ET ACCÉLÉRER LA CROISSANCE

À mesure que les entreprises canadiennes progressent dans leur parcours d'exportation, leurs besoins évoluent. Certaines ont besoin d'un fonds de roulement pour conclure de nouveaux contrats d'exportation, tandis que d'autres, d'un accès facile et rapide à l'assurance crédit pour des ventes ponctuelles à l'étranger. D'autres encore ont des besoins plus complexes et requièrent des solutions financières et un soutien sur mesure pour poursuivre leur croissance.

EDC maintient un dialogue constant avec les exportateurs afin de savoir comment elle peut les aider à croître. Notre objectif ultime est d'aller au-devant des besoins des entreprises canadiennes en leur proposant les solutions qui leur permettent de briller sur la scène mondiale.





## NOUS OFFRONS LES BONNES SOLUTIONS FINANCIÈRES

La gamme de solutions financières uniques d'EDC aide les clients à réduire les risques liés à l'exportation, à financer leurs transactions et à obtenir le fonds de roulement nécessaire.

L'assurance crédit est souvent le premier produit que les exportateurs se procurent pour se prémunir contre le risque de non-paiement de leurs clients étrangers. Ils donnent également leurs ventes assurées en garantie pour obtenir un fonds de roulement supplémentaire auprès de leur banque. Ces protections et avantages sont particulièrement utiles aux PME; en effet, pour celles évoluant sur les marchés émergents et dans des secteurs à haut risque, EDC peut être la seule option d'assurance.

Pour offrir aux PME les solutions rapides et souples dont elles ont besoin, nous avons investi dans un nouveau système qui nous permet d'offrir tous nos produits d'assurance crédit en ligne. Avec l'**Assurance crédit sélective**, les exportateurs peuvent s'assurer pour les acheteurs voulus en quelques minutes seulement. Et les titulaires d'une **Assurance crédit de portefeuille**, lancée à la fin de 2017, peuvent y accéder et la gérer en ligne, entre autres pour

payer la prime, signaler un compte en souffrance et présenter une demande d'indemnisation.

Par l'entremise de notre **Programme de garanties d'exportations** (EGP), l'exportateur peut se servir des fonds pour acheter de l'équipement, vendre sur de nouveaux marchés, ouvrir des bureaux à l'étranger ou tout simplement répondre aux besoins quotidiens en fonds de roulement. Comme l'institution financière partage le risque avec EDC, elle est plus encline à fournir un accès supplémentaire au capital. De 2013 à 2017, le nombre de transactions effectuées a augmenté de presque 80 %, puis à nouveau de 31 % en 2018.

**En 2018, le groupe des produits d'assurance crédit d'EDC a servi plus de 4 600 clients, dont environ 80 % de PME, et assuré des exportations dépassant 58,6 milliards de dollars.**

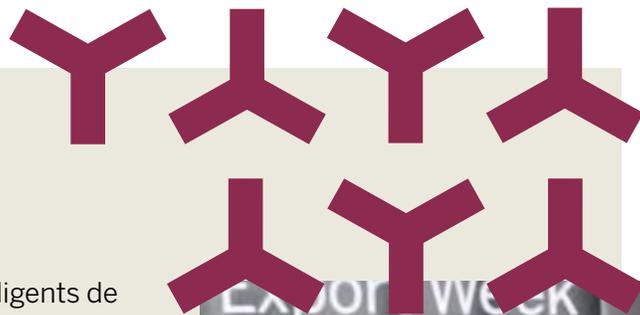
### RÉCIT D'UNE RÉUSSITE :

## HORTAU

EDC travaille avec **Hortau** à l'exportation de systèmes intelligents de gestion de l'irrigation depuis que l'entreprise a manifesté le souhait de vendre son système aux États-Unis. Nous lui avons fourni des garanties de prêts, de l'assurance crédit et d'autres produits. En 2018, nous avons renforcé notre relation par une participation au capital de 7 millions de dollars dans l'entreprise.

La gestion des eaux étant maintenant une préoccupation mondiale, la technologie de gestion de l'irrigation en ligne de Hortau tombe à point. Le système breveté de l'entreprise recueille en continu des données sur les sols, y compris leur tension, et fournit ainsi des renseignements qui aident les agriculteurs à anticiper le stress que pourraient subir les cultures, à en

optimiser la croissance et à minimiser la consommation d'eau et d'énergie de même que le lessivage des éléments nutritifs du sol. Bien que son plus grand marché à l'heure actuelle soit la Californie, Hortau compte faire croître ses activités au-delà de l'Amérique du Nord, et EDC est heureuse de l'aider à cet égard.





En 2018, près de **500**  
**personnes**  
se sont inscrites au  
webinaire d'EDC sur les  
femmes et le commerce  
international.



Les femmes et le commerce international

## NOUS OUTILLONS LES FEMMES ET LEUR DONNONS LES MOYENS D'AGIR

Des études révèlent que les PME canadiennes détenues par des femmes exportent moins que les PME canadiennes en général. Diverses raisons peuvent expliquer ce phénomène, mais un fait demeure indiscutable : les femmes ne tirent pas pleinement profit des marchés étrangers pour développer et étendre leurs activités, et il est essentiel de renverser cette tendance.

Dans son budget 2018, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il remettait à EDC une enveloppe d'EDC, assujettie à des conditions commerciales, de 250 millions de dollars pour soutenir les entreprises détenues ou dirigées par des femmes qui exportent ou prévoient le faire. À la fin de l'année, nous avons servi 105 de ces organisations, qui se sont procuré une assurance crédit, du financement ou une garantie de prêt – assez pour faciliter des exportations totalisant 392 millions de dollars.

De plus, 39 autres ont profité de notre expertise et de nos services de mises en relation. Notre appui se décline comme suit :

- Nous nous assurons qu'elles savent comment accéder aux solutions visant à réduire au minimum les risques de la vente à l'étranger, et à se doter du fonds de roulement nécessaire.

- Nous collaborons avec d'autres organisations de l'écosystème commercial au Canada qui partagent notre vision pour encourager les entreprises détenues ou dirigées par des femmes à se tourner vers les marchés étrangers.
- Nous transmettons aux femmes entrepreneures nos connaissances en commerce international afin de guider leur parcours commercial.
- Nous commanditons des événements faisant valoir l'entrepreneuriat féminin et le recours à des programmes de « diversité des fournisseurs » et y participons pour améliorer l'accès aux marchés étrangers et aux chaînes d'approvisionnement internationales, tout en menant nos propres activités de jumelage ciblées.

EDC s'est dotée d'un plan stratégique pour mettre en priorité les entreprises canadiennes détenues ou dirigées par des femmes en commerce international, investir dans celles-ci et évaluer nos progrès en la matière. La Société a d'ailleurs engagé un responsable attribué, dont le mandat est d'approfondir et de mettre en œuvre une stratégie à long terme pour honorer nos engagements et aider plus de femmes entrepreneures à percer, croître et réussir à l'étranger.



**Le secteur des technologies propres en chiffres**

**210 clients** servis en 2018, comparativement à 171 en 2017

**2,1 milliards** de dollars d'activités facilitées, comparativement à 1,47 milliard en 2017

Plus de **6 milliards** de dollars d'exportations facilitées depuis 2012

Technologies propres

## NOUS DONNONS L'EXEMPLE EN MATIÈRE DE TECHNOLOGIES PROPRES

Suivant l'augmentation de la demande mondiale des technologies qui atténuent les répercussions sur l'environnement et permettent une utilisation plus efficace des ressources naturelles, les technologies propres (ou écotecnologies) représentent maintenant une mine de débouchés économiques pour le Canada et EDC. Il s'agit exactement du type de secteur que nous voulons soutenir, et comme il fait partie de nos priorités depuis 2012, nous figurons maintenant parmi les organisations qui offrent le plus grand soutien financier aux entreprises canadiennes de technologies propres.

Au fil des ans, nous avons aidé ces entreprises en assumant des risques accrus à l'égard de nos produits de base, en mettant sur pied une équipe attitrée pour le secteur et en investissant dans

de nouvelles solutions pour aider les exportateurs à croître. Nous soutenons cet écosystème en collaborant avec les exportateurs, le gouvernement du Canada et les sociétés d'État partenaires, soit BDC, la CCC, TDDC et le SDC.

Pour soutenir les exportateurs du secteur des technologies propres en début de parcours, nous avons lancé cette année un programme d'investissement conjoint dans les technologies propres, dans le cadre duquel nous investissons directement dans les entreprises prometteuses du secteur aux côtés d'investisseurs de fonds pour attirer davantage d'investissements du secteur privé. En 2018, nous avons ainsi conclu trois nouvelles transactions d'investissement.

## RÉCIT D'UNE RÉUSSITE :

# INVESTIR POUR CONTRIBUER À LA QUALITÉ ET LA SALUBRITÉ DES ALIMENTS ET À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

**P&P Optica** est une entreprise de Waterloo qui utilise l'imagerie hyperspectrale et l'apprentissage automatique pour évaluer la composition et la qualité des aliments, ce qui améliore l'approvisionnement alimentaire global au Canada et réduit la quantité de déchets déversés dans les sites d'enfouissement.

En 2018, EDC a annoncé un investissement de 1 million de dollars dans P&P Optica, reconnaissant les mérites de sa technologie toute particulière. Le système breveté de P&P Optica utilise l'imagerie hyperspectrale et l'intelligence artificielle pour analyser la composition chimique des aliments dans les usines de transformation. Les transformateurs peuvent ainsi évaluer les caractéristiques des aliments : teneur en protéines, en matière grasse et en eau, durée de conservation et saveur. Cet outil peut même détecter les corps indésirables de toute petite taille, comme les particules de plastique et de caoutchouc et les os, dans les aliments défilant sur la chaîne de production, une fonction autrefois impossible qui améliore considérablement la salubrité.

« L'amélioration de la qualité et de la salubrité des aliments est extrêmement importante pour

nous, tout comme la réduction de l'empreinte environnementale des déchets alimentaires. L'investissement d'EDC nous aidera à mettre au point notre technologie et à étendre nos activités aux États-Unis et sur d'autres marchés », déclare Olga Pawluczyk, chef de la direction de P&P Optica. « Les transformateurs alimentaires pourront ainsi évaluer et prévenir les risques associés à la qualité et à la salubrité des aliments plus rapidement et plus efficacement que jamais. »

**« L'amélioration de la qualité et de la salubrité des aliments est extrêmement importante pour nous, tout comme la réduction de l'empreinte environnementale des déchets alimentaires. »**

**Olga Pawluczyk, chef de la direction de P&P Optica**



## NOUS ACCÉLÉRONS LA CROISSANCE

Le Groupe du capital de croissance internationale d'EDC a pour mandat de soutenir les besoins uniques des entreprises du marché intermédiaire qui cherchent à étendre leurs activités hors du Canada pour saisir les débouchés à l'étranger. Notre proposition de valeur unique misant sur les produits de capitaux patients, le savoir, l'appétit pour le risque et les relations internationales nous aide à soutenir et à accélérer la croissance mondiale de nos clients. Cette approche s'inscrit dans la stratégie visant à aider les entreprises canadiennes à croître à l'étranger en leur offrant une gamme complète de solutions allant des investissements directs aux produits de financement traditionnels.

Depuis près de 20 ans, nous soutenons directement les exportateurs en leur proposant diverses solutions de capital de croissance ainsi qu'en faisant des placements dans des fonds de capital-risque et de capital-investissement en phase avancée qui partagent la même vision. De plus, grâce à nos placements dans des fonds internationaux, nous avons accès à près de 750 entreprises mondiales à forte croissance, à qui nous pouvons présenter des fournisseurs canadiens dans le cadre d'activités de **création de débouchés commerciaux**, contribuant ainsi à accélérer leur croissance.



Le portefeuille de placements et d'engagements financés d'EDC, d'une valeur de **2 milliards** de dollars, soutient directement ou indirectement **406 entreprises canadiennes** par des placements dans des fonds de capital-investissement.

Transformation numérique

## NOUS OFFRONS UN SOUTIEN EN TEMPS RÉEL

La transformation numérique d'EDC change en profondeur notre façon de faire des affaires et améliore sensiblement l'expérience-client. Depuis le lancement de la nouvelle plateforme d'expérience numérique en septembre 2017, nous proposons du nouveau toutes les deux semaines : ajout de contenu ou de fonctions, essais de divers concepts, réaction aux commentaires des clients. Nous gagnons ainsi en pertinence auprès des exportateurs canadiens qui ont besoin de produits et services rapides, simples et abordables répondant à la demande sur le marché, en constante évolution.

Pour EDC, la plateforme d'expérience numérique est le moyen le plus modulable de proposer aux entreprises du contenu, des solutions et des services pertinents, où qu'elles en soient dans leur parcours d'exportation. Grâce à la nature réciproque des communications numériques, jumelée à des analyses rigoureuses, il est également plus facile d'en savoir plus sur les clients, d'échanger avec eux et de personnaliser nos stratégies et solutions pour répondre à leurs besoins. Par exemple, si un exportateur consulte la page portant sur un pays et manifeste un intérêt soutenu pour un sujet, nous prenons l'initiative de lui envoyer d'autre contenu pertinent et de lui offrir des conseils sur le commerce dans ce pays.

En 2018, nous avons lancé un site Web compatible avec les appareils mobiles et notre **nouvelle marque**. Tous les éléments du site, de la langue aux fonctions, sont clairs, simples et attrayants; il est donc plus facile que jamais de faire affaire avec nous. Nous y avons intégré d'excellents atouts, comme le populaire magazine en ligne **Exportateurs avertis**, pour améliorer davantage l'expérience utilisateur. À la fin de l'année, nous avons également déployé le **Centre aide-export**, un de nos premiers produits du savoir offerts en ligne, qui contient une foire aux questions sur le commerce aux États-Unis.

La transformation de notre site Web se poursuivra en 2019, avec l'ajout de nouvelles fonctions personnalisées et solutions numériques qui offriront aux exportateurs canadiens un soutien en temps réel et les aideront à réussir.



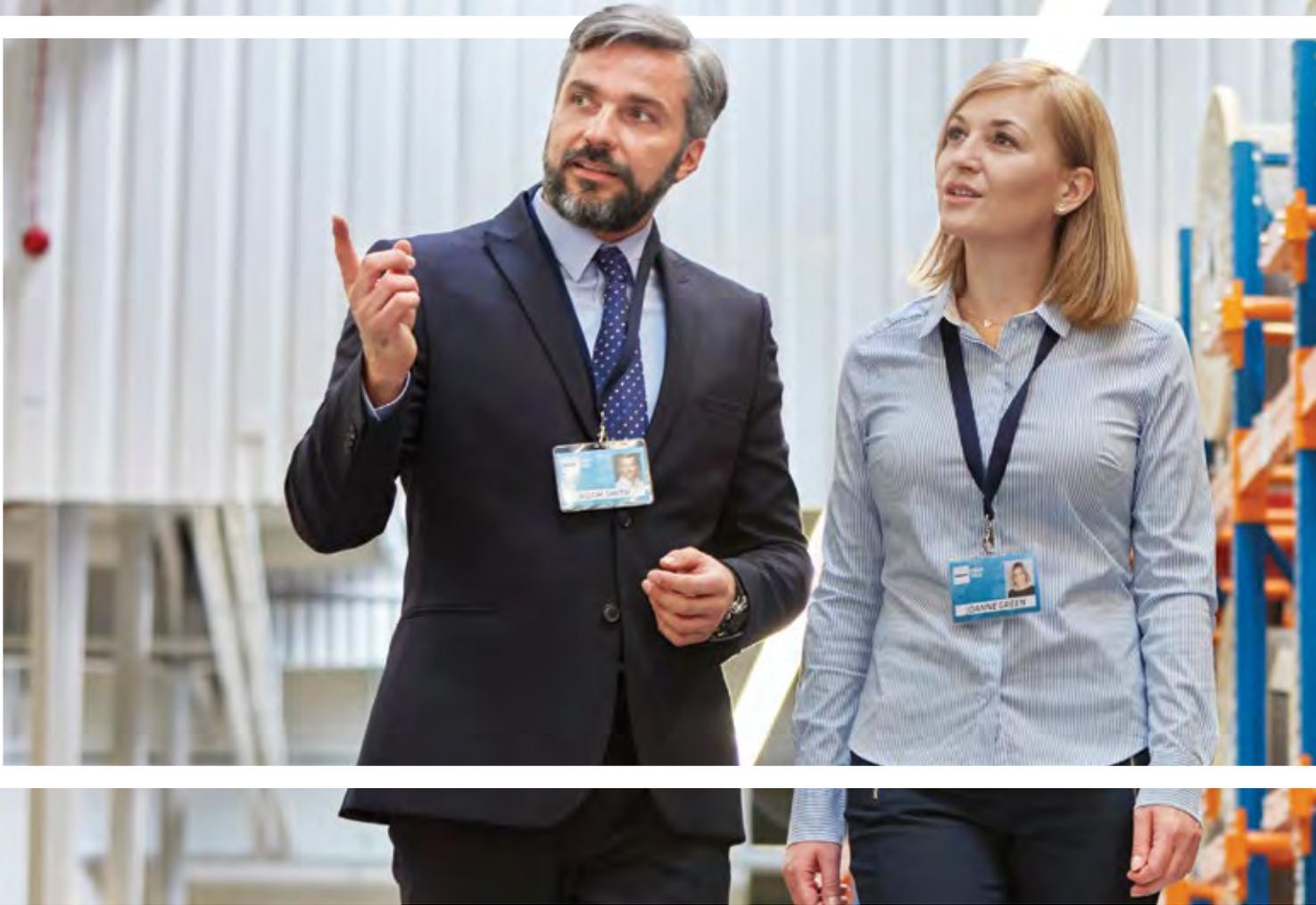
RÉCIT D'UNE RÉUSSITE :

## CLEAR BLUE TECHNOLOGIES

**Clear Blue Technologies** est un fournisseur d'énergie en tant que service qui a pour vision de distribuer de l'énergie propre, gérée et ne provenant pas d'un réseau afin de répondre au besoin mondial en énergie solaire hybride fiable et à bon marché pour alimenter l'éclairage, les télécommunications, les dispositifs de sécurité, les dispositifs d'Internet des objets et d'autres systèmes critiques. Miriam Tuerk, cofondatrice et chef de la direction, est ingénieure et une entrepreneure passionnée par les solutions technologiques qui améliorent la vie des habitants de pays en développement.

Aujourd'hui, l'entreprise torontoise mène ses activités dans 35 pays, y compris dans des régions éloignées d'Afrique et d'Amérique du Sud où elle alimente des systèmes de télécommunications et d'éclairage. EDC consacre des ressources pour soutenir la croissance de Clear Blue Technologies. Nous lui avons fourni des solutions financières, comme l'assurance comptes clients, et nous tirons également parti de nos connaissances et de nos relations commerciales pour lui offrir un soutien en marketing et la présenter à d'importants acteurs de l'écosystème commercial canadien.

Photo ci-haut : Cette installation de Clear Blue Technologies, qui alimente un système de télécommunications dans la forêt tropicale amazonienne, procure des services de données et de communication vocale sur Internet à une communauté très éloignée.



# RÉUSSIR

**PROPULSER LES ENTREPRISES  
VERS DE NOUVEAUX SOMMETS**



En créant de nouveaux débouchés pour les exportateurs canadiens et en les aidant à diversifier leurs activités sur des marchés et secteurs mondiaux dynamiques à croissance rapide, nous les propulsons vers de nouveaux sommets en matière de réussite et de capacité concurrentielle.

Pour ce faire, nous mettons à profit nos capacités d'acteur du secteur financier mondial, notre connaissance approfondie des capacités des entreprises canadiennes, nos contacts avec les acheteurs étrangers et notre connaissance des marchés étrangers. Nos efforts sont renforcés par nos relations étroites avec les partenaires commerciaux du gouvernement, qui nous permettent de conjuguer nos forces respectives en vue de générer des affaires nouvelles pour les exportateurs canadiens et stimuler les investissements au pays.



## RÉCIT D'UNE RÉUSSITE :

# WATERAX

**WATERAX** est un fabricant montréalais dont le produit phare – la pompe d'incendie compacte et légère MARK-3® – est la référence en matière de lutte contre les incendies en milieu rural, partout en Amérique du Nord.

WATERAX est client d'EDC depuis plus de 20 ans. Jusqu'à tout récemment, elle ne recourait qu'à notre assurance crédit pour assurer ses comptes clients. Cependant, lorsque WATERAX a voulu conclure un contrat avec un client qui lui échappait depuis des années, elle s'est tournée vers nos services de jumelage. Nous avons invité WATERAX à une activité de jumelage à Montréal

pour qu'elle puisse rencontrer le client chilien convoité. Dans les six mois qui ont suivi la rencontre initiale, WATERAX expédiait des produits aux installations d'exploitation du client au Mexique. Grâce aux liens d'EDC, WATERAX a non seulement conclu une entente, mais elle a aussi étendu ses activités au Mexique comme jamais auparavant.

## Soutien aux industries canadiennes

# NOUS INVESTISSONS DANS L'AVENIR DU CANADA

Bien qu'EDC soutienne les exportateurs canadiens dans tous les secteurs, nous nous concentrons sur ceux qui sont bien arrimés aux priorités du gouvernement du Canada et qui présentent un avantage concurrentiel et de bonnes perspectives à long terme pour les entreprises canadiennes. Nous aidons donc les entreprises évoluant dans des secteurs canadiens plus traditionnels à innover et à se réinventer, mais aussi celles des secteurs émergents à étendre leurs activités et à saisir les occasions qui recèlent un potentiel de croissance supérieure.

Pour remplir efficacement notre rôle, nous pouvons compter sur des équipes spécialisées responsables d'un secteur canadien en particulier. Les spécialistes de chaque secteur comprennent sa dynamique, ses tendances et son

orientation. Ils possèdent également une connaissance approfondie des capacités des entreprises canadiennes, acquise grâce à de solides réseaux et à une vaste base de données croissante sur plus de 6 500 entreprises canadiennes clientes.

## Voici quelques-uns de nos secteurs prioritaires :

**Technologies de pointe** – Il s'agit de technologies axées sur les TI, comme le réseautage fixe et mobile, la cybersécurité, l'infonuagique, l'analyse de données et l'intelligence artificielle, ainsi que de technologies industrielles qui favorisent l'innovation et l'efficacité dans les secteurs traditionnels.

**Technologies propres** – Nous sommes le plus important fournisseur de solutions financières pour les entreprises

canadiennes de technologies propres qui veulent profiter des débouchés mondiaux dans ce secteur, totalisant un billion de dollars.

**Consommation et commerce de détail** – Pour la première fois dans ce secteur, nous appliquons des stratégies de création de débouchés commerciaux pour faire le pont entre les détaillants canadiens et les entreprises étrangères, ce qui nous permet de mieux soutenir les femmes, les populations autochtones, les jeunes et les nouveaux arrivants, généralement sous-représentés dans le commerce, mais actifs dans ce secteur au Canada.

**Infrastructure et services d'ingénierie** – Ces services sont nécessaires pour répondre à la demande croissante, à l'heure où les pays en développement se dotent de nouvelles infrastructures et les marchés développés bâtissent des villes intelligentes.

**Le secteur canadien des technologies de l'information et des communications (TIC) compte plus de 39 000 entreprises, emploie environ 600 000 personnes et dépense plus de 30 % des fonds alloués à la recherche et au développement par le secteur privé au pays.**



En 2018, EDC a :  
aidé **1 100** entreprises  
canadiennes (surtout des PME) a  
faire des affaires en mettant à profit  
ses relations financières;

octroyé **41** nouveaux prêts de  
financement dans le cadre de mises  
en relation commerciales totalisant  
**5,6 milliards** de dollars;

accordé **13** prêts à des acheteurs  
ayant recours à ce mécanisme pour  
la première fois.

Création de débouchés commerciaux

## NOUS DÉVELOPPONS LE COMMERCE D'EXPORTATION

EDC a pour mandat de développer le commerce d'exportation et de faciliter des transactions. Nous croyons que pour créer des débouchés commerciaux, il est primordial d'établir des relations avec des entreprises étrangères ciblées évoluant sur des marchés ou secteurs précis, puis de mettre ces dernières en contact avec les entreprises canadiennes qualifiées.

Notre outil le plus répandu pour la création de débouchés commerciaux est le financement dans le cadre de mises en relation commerciales. Il s'agit d'un engagement de financement non contraignant pris envers un emprunteur étranger, dont nous nous servons pour l'amener à envisager l'approvisionnement au Canada et à se renseigner auprès d'EDC sur les capacités du pays; il peut ainsi, par exemple, nous mettre en contact avec le personnel responsable des décisions d'approvisionnement ou participer à des **événements de mises en relation commerciales**.

Les mécanismes de financement dans le cadre de mises en relation commerciales visent le plus souvent des entreprises étrangères qui sont des chefs de file de leur secteur et ont une forte présence mondiale ou régionale. Nous étudions seulement cette possibilité quand nous connaissons en profondeur les besoins d'approvisionnement de l'entreprise et savons que les exportateurs canadiens ont la capacité d'y répondre. De surcroît, nous cherchons des acheteurs qui partagent notre engagement à mener nos activités de manière durable et responsable.

Ces relations créent de véritables débouchés pour les entreprises canadiennes, comme en font foi les résultats : depuis 2010, nous avons conclu 355 transactions de financement dans le cadre de mises en relation commerciales, ce qui a contribué à faciliter des exportations d'une valeur de 124,7 milliards de dollars venant de 6 100 exportateurs canadiens.



## RÉCIT DE RÉUSSITE :

# L'EGP OFFRE UN AVANTAGE CONCURRENTIEL

Lorsqu'ils parcourent des sites de nouvelles, les internautes trouvent de plus en plus couramment du contenu payant ou connexe, ce qu'on appelle *publicité intégrée*. Ces publicités adoptent un format semblable au contenu des pages sur lesquelles elles s'affichent et présentent des images et des titres percutants. De plus en plus, ce contenu est créé et placé par **Maxy Media**, une agence montréalaise d'achat d'espaces publicitaires fondée par Maximilian Lekhtman. L'agence est payée lorsque ses publicités génèrent des pistes de vente pour ses clients.

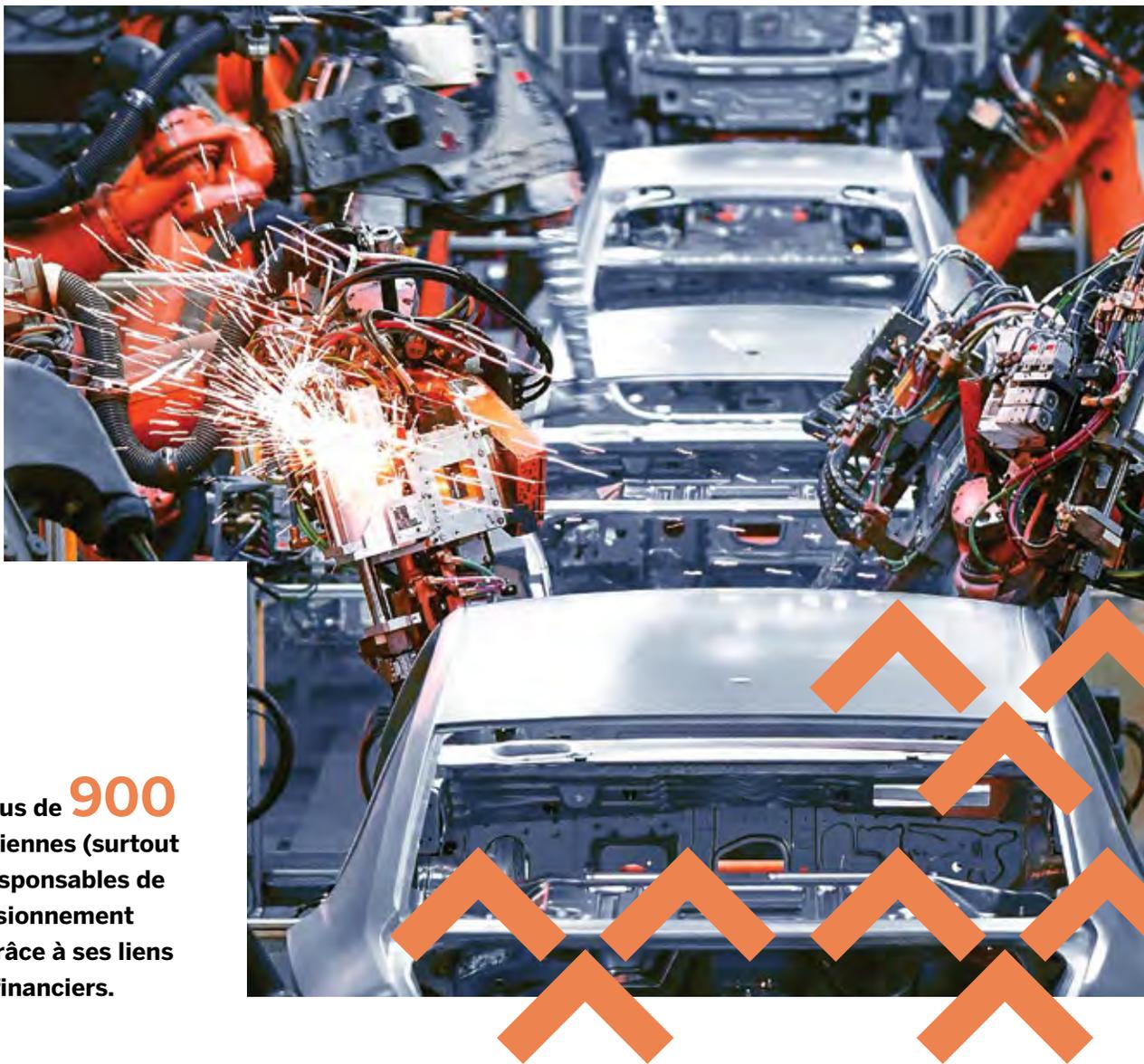
Vu la nature de ses activités, Maxy Media doit patienter entre 15 et 30 jours avant d'être payée par ses clients; il lui est donc difficile de générer un flux de trésorerie suffisant. Lorsque Lekhtman et le chef de la direction de l'entreprise, Mark Lachance, se sont adressés à leur banque pour demander une hausse de leur marge de crédit, la banque leur a suggéré de solliciter l'aide d'EDC. Comme Maxy Media effectue la majorité de ses ventes aux États-Unis et en Allemagne, l'entreprise était un candidat idéal pour notre Programme de garanties d'exportations (EGP).

En collaboration avec la banque, EDC a fourni une garantie sur l'argent emprunté par Maxy Media. « Grâce à EDC, nous pouvons accroître notre fonds de roulement et obtenir plus de financement par emprunt, explique Mark Lachance. Et c'est un avantage concurrentiel. Nous voulons étendre nos activités partout en Europe et dans le monde parce que c'est là où se trouvent les véritables possibilités. Notre collaboration avec EDC nous ouvre cette porte et nous protège financièrement. »

« Grâce à EDC, nous pouvons accroître notre fonds de roulement et obtenir plus de financement par emprunt. C'est là un avantage concurrentiel. »

Mark Lachance, chef de la direction de Maxy Media





EDC a présenté plus de **900** entreprises canadiennes (surtout des PME) à des responsables de chaînes d'approvisionnement multinationales grâce à ses liens avec des acteurs financiers.

Mises en relation commerciales

## NOUS ÉTABLISSONS DES RELATIONS

En 2018, EDC a organisé 16 rencontres interentreprises officielles, qui ont abouti à 599 mises en relation entre 365 entreprises canadiennes uniques et 56 entreprises étrangères. En outre, nos experts sectoriels ont directement mis en relation 277 entreprises d'ici avec 99 entreprises d'ailleurs, en organisant des rencontres en personne ou virtuelles.

Parmi les événements de 2018, notre équipe du secteur minier s'est rendue au salon commercial sur l'aluminium de Düsseldorf, où elle a organisé plusieurs séances de jumelage entre entreprises étrangères et canadiennes, dont au moins quatre ont mené à la conclusion d'un contrat. Six autres occasions suivent leur cours.

De même, notre équipe du secteur de la consommation a ouvert les portes de nouveaux marchés aux producteurs canadiens de produits alimentaires, notamment haut de gamme, en programmant des rencontres interentreprises au SIAL de Paris et de Montréal.

Comme nous jugeons que c'est le nombre de contrats signés par les entreprises canadiennes qui est le plus important, et non le nombre de présentations effectuées, nous aidons aussi les exportateurs d'ici à se préparer à leurs rencontres avec les entreprises étrangères et assurons un suivi plus rigoureux après les présentations.

## NOUS AIDONS LES EXPORTATEURS À SAISIR LES DÉBOUCHÉS

Emboitant le pas au gouvernement du Canada, nous aidons les exportateurs à saisir les débouchés pour faire croître et diversifier leurs activités sur des marchés et secteurs mondiaux dynamiques à croissance rapide ailleurs qu'aux États-Unis, point de départ traditionnel des exportateurs canadiens.

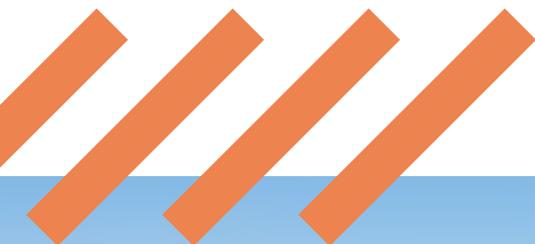
Grâce à nos 20 représentations à l'étranger, nous entretenons des relations avec des acheteurs sur des marchés stratégiques et recueillons de précieux renseignements sur les marchés pour les entreprises canadiennes qui souhaitent accroître leur rayonnement international. Nous collaborons étroitement avec le SDC sur chaque marché, en adoptant une approche « Équipe Canada » afin de créer des occasions d'activités commerciales et d'investissement pour les exportateurs canadiens.

Par exemple, ces relations nous ont permis de faire des percées importantes dans des pays comme l'Inde et la Chine. En 2018, EDC a facilité des activités commerciales et des investissements totalisant 2 milliards de dollars entre le Canada et l'Inde, ce qui représente 47 % des exportations canadiennes sur ce marché. L'Inde continue de receler un potentiel formidable pour les entreprises canadiennes, vu la demande dans certains secteurs phares du Canada, comme l'infrastructure, l'ingénierie, les technologies de pointe et les produits agroalimentaires.

Par ailleurs, le gouvernement du Canada a facilité l'accès des entreprises canadiennes à plusieurs marchés en signant des accords de libre-échange, comme l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et l'Accord économique et commercial global Canada-Union européenne (AECG). Grâce au PTPGP, les exportations canadiennes

vers les pays visés, comme le Japon et l'Australie, devraient connaître une hausse pouvant atteindre 2,7 milliards de dollars tandis que l'AECG, qui élimine 99 % des droits de douane, donne aux entreprises canadiennes un accès privilégié à un marché de 20 billions de dollars.

Nous tirons de plus en plus profit des accords de libre-échange – ainsi que de notre connaissance des marchés et des secteurs – pour décider quels marchés promouvoir auprès des entreprises canadiennes, et où concentrer nos activités de création de débouchés commerciaux et établir nos prochaines représentations à l'étranger. Nous utilisons cette approche, plus volontaire et stratégique que par le passé, pour augmenter les chances de réussite des exportateurs canadiens, assurer notre propre viabilité financière et mieux contribuer aux objectifs commerciaux du gouvernement du Canada.



**En 2018, EDC a conclu sa première transaction de financement pour un projet d'énergie renouvelable en Inde.**

Viabilité financière

## NOUS FAISONS DE LA VIABILITÉ UNE PRIORITÉ

En 2018, nous avons commencé à adopter une démarche prospective en ce qui a trait à nos activités de financement, ce qui nous a conduits à repenser notre façon de faire dans ce domaine. Aux normes strictes que nous appliquons – et continuerons d'appliquer – à chacune des transactions de financement auxquelles nous participons, nous avons ajouté cette année la dimension relationnelle dans un horizon à long terme. Par cet ajout, nous reconnaissons l'importance grandissante des risques non liés au crédit avec lesquels nos clients doivent composer – les risques entourant la gouvernance, l'éthique commerciale, les droits de la personne ainsi que les enjeux de nature environnementale et sociale – et nous prenons acte des attentes élevées de nos parties prenantes, notamment la société civile et nos pairs du secteur, à notre égard.

Plus concrètement, nous revoyons notre approche en examinant dès le départ les risques non liés au crédit cités plus haut, soit aux étapes préliminaires du processus transactionnel. Nous disposons ainsi de plus de temps pour évaluer ces risques de même que la capacité et l'engagement de l'entreprise à gérer ces risques à long terme. Lors de cette évaluation, nous communiquons avec les différents échelons de l'entreprise, ce qui nous permet d'examiner la manière dont elle adhère à ses normes et ses valeurs. Au terme de cette évaluation, nous déterminons s'il convient de développer une relation de financement durable. Forts de nouveaux processus, des comités d'évaluation nouvellement formés s'attachent à mener à bien ces examens préliminaires. La façon dont nous évaluons ces risques en dit long sur nos valeurs et notre décision d'offrir du financement aux entreprises qui souscrivent aux principes de durabilité et de responsabilité.

Cette approche se fonde sur notre décision d'exercer nos activités en conformité avec les principes énoncés dans le cadre de notre Projet de transformation de la gestion des risques d'entreprise, notre stratégie en matière de RSE et la promesse de notre marque d'agir à titre d'experts du risque international. EDC choisit donc de faire uniquement affaire avec des entreprises aux pratiques durables, et elle est convaincue que ce choix sera le gage d'une valeur à long terme pour les entreprises canadiennes présentes à l'étranger.



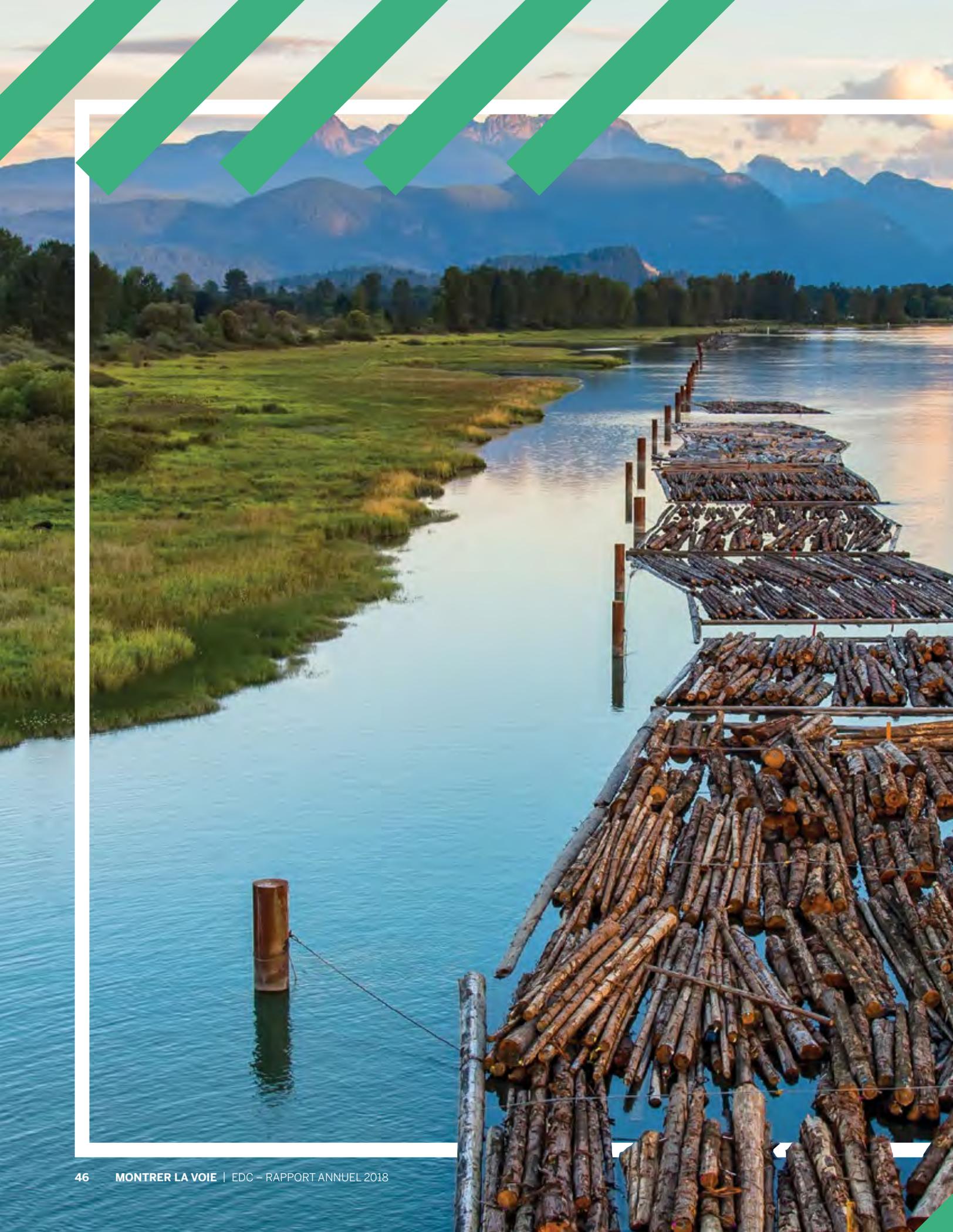
RÉCIT D'UNE RÉUSSITE :

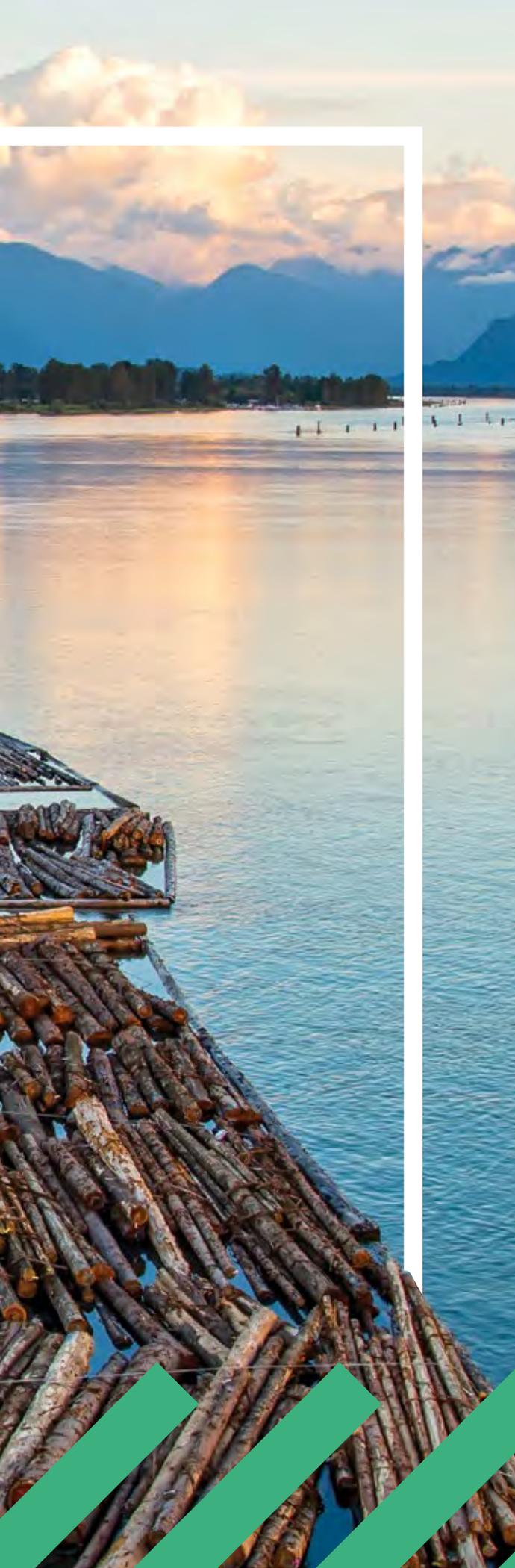
## McCOY GLOBAL

**McCoy Global** fournit de l'équipement et des technologies de sécurité pour veiller à l'intégrité des puits et recueillir des données essentielles au secteur mondial du pétrole et du gaz naturel.

L'entreprise, dont le siège social est situé à Edmonton, mène ses activités depuis plus de 100 ans. Elle a démontré une capacité remarquable à remanier son modèle d'affaires pour s'adapter à l'évolution continue de son secteur : de forge familiale, elle est devenue une entreprise de suspension automobile, de camionnage et de remorques, puis un fournisseur international de technologies de matériel tubulaire et d'acquisition de données en environnement hostile. Aujourd'hui, l'équipe chevronnée de McCoy Global se dévoue à lire les pensées de ses clients pour contribuer à résoudre leurs problèmes les plus cruciaux en développant des solutions fondées sur des données pour l'industrie énergétique en pleine évolution.

Conscient du potentiel de McCoy en tant que champion mondial, EDC a conclu un accord de prêt de 4 millions de dollars américains avec une structure d'investissement direct canadien à l'étranger pour aider l'entreprise à réaliser une acquisition aux États-Unis au début de 2018. Au cours de la même année, EDC a délivré une liste de conditions pour soutenir l'achat d'équipement aux Émirats arabes unis.





# MONTREZ LA VOIE

## FORMER DES CHEFS DE FILE EN MATIÈRE DE PRATIQUES COMMERCIALES RESPONSABLES ET DURABLES

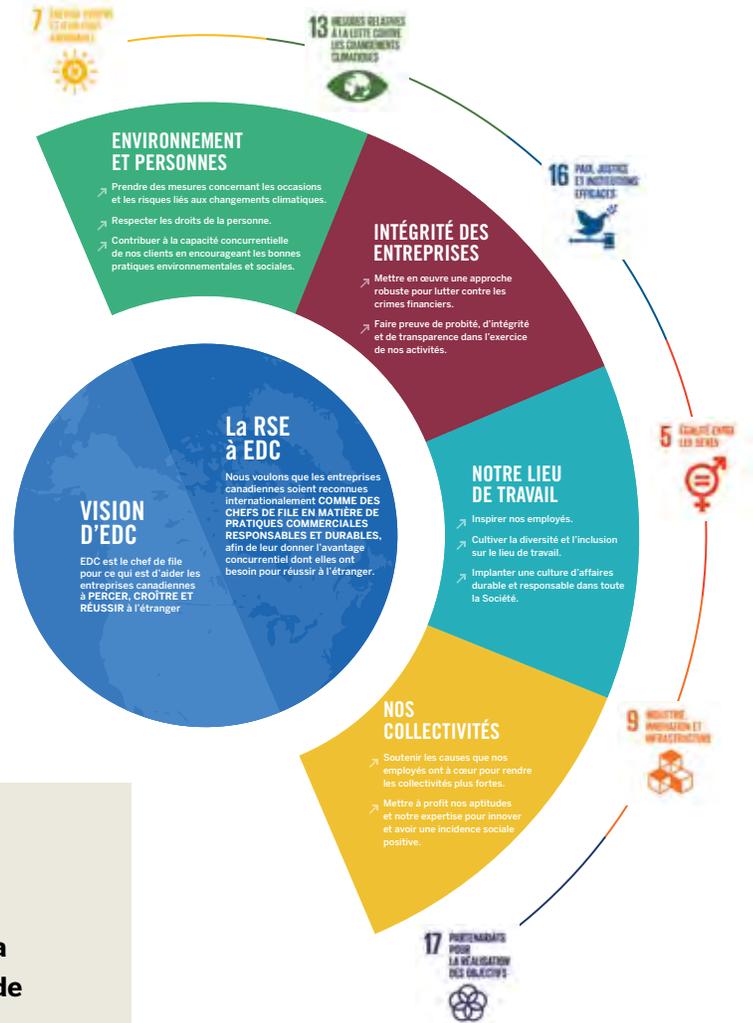
L'objectif d'EDC est d'aider les entreprises canadiennes à percer, croître et réussir à l'étranger, notamment en les amenant à adopter des pratiques d'affaires responsables.

Notre nouvelle vision de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) est « d'aider les entreprises canadiennes à être internationalement reconnues comme des chefs de file en matière de pratiques commerciales responsables et durables. Ce faisant, nous leur procurons l'avantage concurrentiel dont elles ont besoin pour réussir ». En tant qu'experts du risque international, nous savons très bien que les pratiques de RSE solides ouvrent des portes, atténuent les risques et contribuent à la réussite à long terme. Nous proposons aux entreprises des moyens de les aider à se frayer un chemin dans la complexité des marchés mondiaux et collaborons avec elles pour apporter des changements positifs et durables.

## NOUS VOYONS LA RSE COMME UNE PRIORITÉ STRATÉGIQUE

Pour accompagner notre nouvelle vision en matière de RSE, nous avons lancé, en collaboration avec de multiples groupes de parties prenantes, une nouvelle stratégie en la matière qui fait le pont entre la vision de la Société et le contexte plus vaste de la RSE grâce à un cadre cohérent, mesurable, facile à énoncer, et dont les volets seraient étroitement liés :

Pour chacun des quatre piliers – « **intégrité des entreprises** », « **environnement et personnes** », « **notre lieu de travail** » et « **nos collectivités** » –, nous avons établi des priorités et des mesures stratégiques pour faire le suivi des progrès. Nous avons également associé le cadre aux six **Objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies** les plus pertinents pour nos activités et où nous pouvons générer le plus de retombées. Nous avons examiné notre approche, établi les six objectifs les plus en phase avec EDC et choisi les indicateurs pour les réaliser. Pour suivre nos progrès, nous avons créé une **fiche de performance**.



**EDC a élaboré son cadre de RSE en tenant compte des observations du Conseil d'administration, du Conseil consultatif sur la RSE, des employés, des clients, des groupes de parties prenantes, de membres de la société civile et des pairs du secteur. Le cadre a été dévoilé au siège social en octobre 2018 lors d'une exposition qui a attiré plus de 600 personnes.**



Mobilisation des parties prenantes

## NOUS CONSULTONS LES PARTIES PRENANTES

La mobilisation des parties prenantes fait partie intégrante de notre approche en matière de RSE. Étant donné la complexité des enjeux liés à nos activités, nous prenons le pouls d'un grand nombre de parties prenantes et menons auprès d'elles des activités de représentation et d'établissement de relations.

### Conseil consultatif sur la responsabilité sociale des entreprises

Notre Conseil consultatif sur la RSE, composé d'éminents experts, oriente et guide nos initiatives en la matière, en veillant à ce que nous améliorions sans cesse notre bilan et tenions compte de l'avis d'acteurs externes. Le mandat de deux membres ayant pris fin, deux nouveaux visages, forts d'une expérience dans les domaines de la lutte anticorruption et des droits de la personne, ont intégré le Conseil en 2018 : il s'agit d'Anita Ramasastry, doyenne émérite de la Washington University School of Law, membre du groupe de travail de l'ONU sur les entreprises et les droits de l'homme, et ancienne conseillère principale en commerce international de l'administration Obama, et d'Eduardo Bohórquez, directeur général de Transparency International au Mexique. De plus, Martine Irman, présidente du Conseil d'administration d'EDC, est devenue membre de droit du Conseil consultatif, ce qui témoigne de la grande valeur que revêt ce forum à nos yeux.

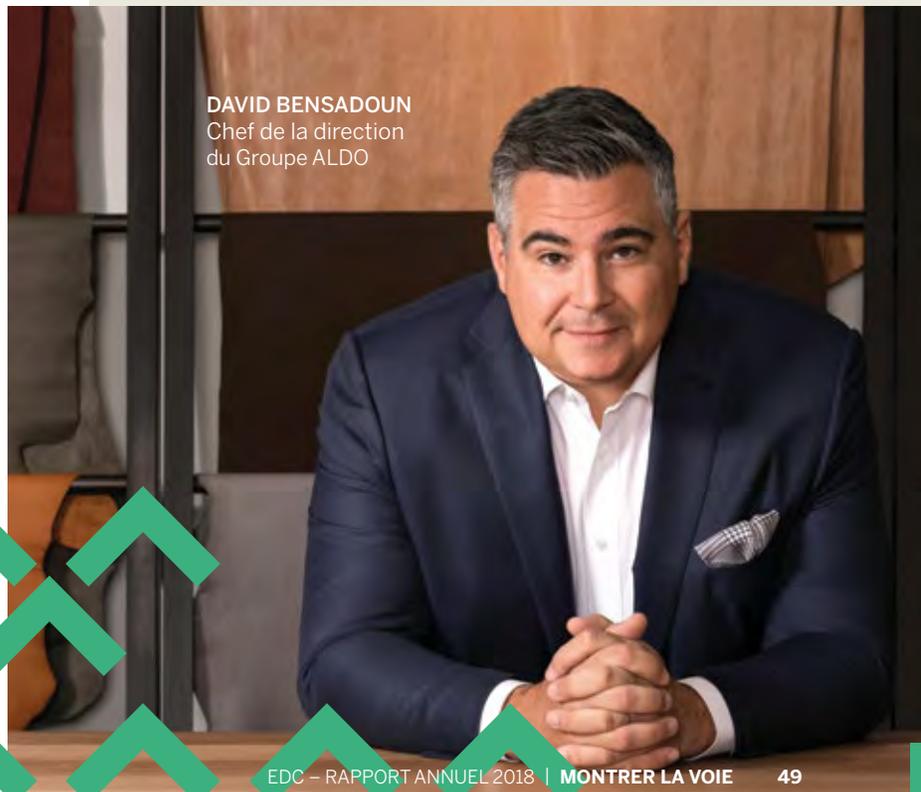
À sa réunion du printemps 2018, le Conseil a formulé des observations sur l'examen de la Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux d'EDC. À l'automne, il s'est penché sur les éléments nécessaires à l'établissement d'un appétit pour le risque approprié dans un environnement mondial complexe.

RÉCIT D'UNE RÉUSSITE :

## GROUPE ALDO

Lorsque le **Groupe ALDO** a annoncé en septembre 2018 être la première entreprise de chaussures et d'accessoires de mode au monde à obtenir la certification d'entreprise ayant un impact climatique neutre, EDC l'a saluée haut et fort. La société montréalaise fait équipe avec nous depuis 10 ans. Notre relation a commencé par des produits de cautionnement, s'est poursuivie avec de l'assurance crédit et du financement, et a évolué pour inclure des discussions sur la responsabilité sociale des entreprises.

Le Groupe ALDO est un exemple parlant d'entreprise canadienne reconnue comme chef de file mondial en matière de durabilité et de responsabilité – précisément ce que nous voulons aider d'autres entreprises canadiennes à faire. Motivé par son désir de créer un monde d'amour, de confiance et d'appartenance, le Groupe ALDO souhaite rendre le monde meilleur par des actions allant au-delà de ses marques, produits et services. Plus important encore, le Groupe dit les bonnes choses et dispose de politiques et de programmes pour les concrétiser. Nous les félicitons pour leurs réalisations.



DAVID BENSADOUN  
Chef de la direction  
du Groupe ALDO



LES 50 MEILLEURES  
ENTREPRISES CITOYENNES

**EDC a été nommée au  
palmarès des  
50 meilleures entreprises  
citoyennes du Canada  
selon Corporate Knights  
en 2018.**

### Consultation des parties prenantes

En 2018, EDC a tenu deux grandes initiatives de consultation sur l'évolution de son rôle et ses grandes politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux; la première s'inscrivait dans le cadre de l'**examen législatif** décennal obligatoire d'EDC et la dernière, dans le cadre du cycle régulier d'examen des politiques.

L'objectif de l'examen du **Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux** est de s'assurer que les politiques connexes reflètent les grands principes directeurs de la RSE, sont conformes aux obligations juridiques internationales et aux pratiques exemplaires mondiales, et répondent aux besoins changeants des clients et des autres parties prenantes. Ces politiques comprennent la Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux d'EDC, la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale, ainsi que les politiques sur les changements climatiques, les droits de la personne et la divulgation.

D'entrée de jeu, nous tenions à faire preuve de transparence ainsi qu'à prendre en considération et à intégrer un large éventail de perspectives, d'expériences et d'idées novatrices dans la révision de nos politiques. Nous avons publié sur notre site

Web un **document de discussion** qui fait état de certains des changements à l'étude et des domaines précis où nous sollicitons des commentaires. Parmi les initiatives mises de l'avant, notons :

- la mise en place d'un portail Web, qui a recueilli les commentaires de mai à septembre 2018;
- plusieurs discussions avec le gouvernement du Canada;
- des consultations avec les membres du Conseil d'administration d'EDC;
- des consultations ciblées avec nos bureaux régionaux, des clients et des représentants locaux de la société civile à Halifax, Toronto, Calgary et Montréal;
- des consultations avec la société civile à Ottawa.

Dans la foulée de cet exercice, le Conseil d'administration d'EDC a approuvé en décembre 2018 la **Politique sur les changements climatiques**, rendue publique le 28 janvier 2019. Les quatre autres politiques, qui font toujours l'objet de consultations internes, seront soumises pour approbation en 2019. Nous avons publié les **commentaires** reçus sur le site Web et présenterons un document de réponse public quand l'ensemble du cadre de politiques sera prêt.

## NOUS DÉFENDONS L'INTÉGRITÉ COMMERCIALE

Voici les priorités du pilier « intégrité commerciale » de notre cadre de RSE :

- Faire preuve de probité, d'intégrité et de transparence dans l'exercice de nos activités.
- Mettre en œuvre une approche rigoureuse pour lutter contre les crimes financiers.

L'adoption d'une conduite éthique fait partie de nos valeurs fondamentales; elle guide nos activités au quotidien et est vitale à la pérennité de notre organisation. Au fur et à mesure qu'elle élargit son portefeuille de clients et de partenaires, EDC est plus convaincue que jamais de la nécessité d'aménager une culture de conduite éthique pour gérer les risques et préserver sa réputation.

En 2018, nous avons revu notre **Code de conduite** pour l'adapter aux réalités de nos activités, qui ne cessent d'évoluer. Plus courte, plus simple et plus facile à comprendre, la nouvelle version, dont la présentation a aussi été renouvelée, a aidé la Société à communiquer ses attentes aux employés de la façon la plus claire possible. Parmi les points modifiés, notons les principes directeurs des comportements éthiques attendus, et les règles et instructions sur les cadeaux et les invitations, les conflits d'intérêts et les délits d'initiés, qui sont maintenant plus détaillées et font l'objet de lignes directrices à part. Nous avons également mis davantage l'accent sur l'importance de « prendre la parole » pour demander de l'aide ou soulever une préoccupation au travail.

**Dans un souci de transparence, nous avons produit une infographie qui explique en termes courants notre processus de contrôle préalable pour le financement général des entreprises.**

### Déclaration des transactions sur le site Web

- Voir la page sur la **déclaration des transactions** pour en savoir plus sur la divulgation trimestrielle d'information regroupée, la divulgation d'information pour une transaction en particulier et la divulgation d'information de nature environnementale et sociale.
- Voir la page sur les **Principes de l'Équateur** pour en savoir plus sur les transactions assujetties à ces principes ayant atteint l'étape de la clôture financière en 2018.

### Crimes financiers

Nous perfectionnons continuellement nos pratiques de gestion des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme, de violation des sanctions, de pots-de-vin et de corruption ainsi que de fraude externe, qui peuvent fausser les échanges et entraver la croissance économique.

La nouvelle politique sur les crimes financiers ayant été approuvée à la fin de 2017, nous avons consacré la dernière année à élaborer un cadre connexe qui précise davantage son application, et à préparer et mettre en branle un plan pour l'opérationnaliser dans nos secteurs d'activité.

Par ailleurs, nous avons lancé une formation obligatoire portant sur les principes de base des crimes financiers. À leur entrée en fonction et chaque année par la suite, les employés devront suivre cette formation en ligne, qui présente un survol des risques de crime financier, les signaux d'alerte qui devraient attirer leur attention et les procédures de signalement à suivre.

Nous avons renforcé le processus d'intégration « Connaître son client » pour les produits de financement afin de mieux connaître les clients et d'évaluer des indicateurs de risque de crime financier additionnels. Comme nous prévoyons une augmentation du nombre de transactions qui devront faire l'objet d'un contrôle préalable accru, nous avons donc également doublé la taille de l'équipe interne responsable de ces évaluations.

Durant l'année, cette même équipe d'experts a joué un rôle central pour aider les entreprises canadiennes à prendre conscience de l'incidence de la corruption sur leurs activités et les solutions possibles.

**EDC fait partie d'une délégation canadienne qui participe à la modification de la recommandation de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour décourager la corruption en matière de crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public.**



177

transactions ont fait l'objet d'un contrôle préalable accru en matière de lutte contre la corruption et de violation des sanctions

Validé

## NOUS PRÔNONS UNE APPROCHE DYNAMIQUE DE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Voici les priorités du pilier « environnement et population » de notre cadre de RSE :

- Prendre des mesures concernant les occasions et les risques liés aux changements climatiques.
- Respecter les droits de la personne.
- Améliorer la capacité concurrentielle de nos clients en faisant la promotion d'une bonne performance environnementale et sociale.

Nous aidons les entreprises canadiennes à exporter et à se diversifier au-delà des marchés traditionnels. Ce faisant, nous, de même que nos clients, nous exposons à un plus haut degré de risque, notamment des risques environnementaux et sociaux. Voilà pourquoi il est impératif qu'EDC recoure à une méthode rigoureuse de gestion des risques qui lui permet de prendre des décisions judicieuses à propos des activités qu'elle facilite, tout en

gérant activement les risques si elle décide de conclure une transaction.

Nos politiques et pratiques d'évaluation et de gestion des risques environnementaux et sociaux sont en phase avec toutes les obligations internationales du Canada et guidées par celles-ci, y compris les lignes directrices pertinentes destinées aux organismes de crédit à l'exportation de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Pour ce qui est des transactions de financement de projets (c'est-à-dire ceux auxquels participe financièrement EDC à l'étranger, comme les projets miniers ou éoliens), nous appliquons également les **Critères de performance de la Société financière internationale (IFC)** relatifs à la durabilité environnementale et sociale ainsi que les **Principes de l'Équateur**.

Par ailleurs, parmi les dossiers prioritaires de notre approche de gestion des risques environnementaux et

sociaux, mentionnons les changements climatiques et les droits de la personne.

### Changements climatiques

En 2018, le Conseil d'administration a approuvé la nouvelle **Politique sur les changements climatiques** d'EDC, une autre étape charnière dans notre contribution à la transition mondiale vers une économie durable sobre en carbone et dans la poursuite de notre objectif interne de réaliser un volume d'affaires plus viable.

Fruit des consultations avec les parties prenantes externes durant l'examen du Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux, la nouvelle politique énonce les principes directeurs de l'approche d'EDC en matière de changements climatiques, y compris l'importance de trouver le juste équilibre entre l'exécution de son mandat de soutenir les exportations canadiennes et la nécessité de lutter contre les



### Liens connexes

- **Nous donnons l'exemple en matière de technologies propres**
- **Rapport du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat**
- **Empreinte opérationnelle**



207

**contrôles relatifs aux droits de la personne effectués dans le cadre de transactions en 2018** Validé



changements climatiques. Cette approche se fonde sur la conviction que le meilleur moyen pour la Société de contribuer à la transition vers un avenir à faible intensité de carbone et résilient aux changements climatiques, c'est de continuer à offrir des produits et services qui favorisent l'innovation et la transition des clients.

Vaste et diversifié, le portefeuille d'EDC compte des entreprises qui évoluent dans des secteurs à forte intensité de carbone, mais qui pèsent lourd dans l'économie canadienne, tout comme des entreprises à l'avant-garde du secteur des technologies propres. Nous croyons que toutes ces entreprises doivent prendre part à la lutte contre les changements climatiques et voulons les aider à passer à l'action.

Voici quelques engagements de la nouvelle Politique sur les changements climatiques :

- Cesser d'accorder du nouveau financement aux centrales au charbon, aux mines de charbon thermique et aux infrastructures connexes, quel que soit leur emplacement.
- Mesurer et surveiller l'intensité en carbone du portefeuille de prêts d'EDC et, à compter de 2020, établir des cibles pour la réduire.
- Faire preuve de plus de transparence quant aux occasions et risques associés aux changements climatiques, notamment en œuvrant à la mise en application des recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD).

- Intégrer les considérations relatives aux changements climatiques, comme l'intensité en carbone, dans les processus d'évaluation des risques d'EDC.

Durant l'année, EDC a également été le premier organisme de crédit à l'exportation à annoncer son appui aux recommandations du TCFD, collaborant ainsi avec les banques commerciales canadiennes, et certaines caisses de retraite du pays et de grandes entreprises à améliorer l'accessibilité, l'uniformité et la comparabilité des renseignements liés au climat. Durant la mise en œuvre des recommandations, nous avons publié pour la première fois nos **renseignements financiers liés au climat**, qui se trouvent dans le présent rapport.

### Droits de la personne

Dans la foulée de l'examen du Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux, le Conseil d'administration a approuvé une nouvelle version de la Politique sur les droits de la personne au début de 2019. Dans cette nouvelle mouture, nous rendons compte plus clairement des mesures prises depuis 2013 pour intégrer à nos activités les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies (les « Principes directeurs de l'ONU »), et celles que nous prévoyons prendre à l'avenir. Ce travail se fonde sur les observations formulées par des consultants de premier ordre en droits de la personne, notamment Shift – chef de file mondial des services-conseils sur l'adoption et la mise en œuvre des Principes directeurs de l'ONU – ainsi que sur les consultations

menées auprès de nos principales parties prenantes internes et externes de même que la société civile. Nous comptons publier un document de réponse publique relativement aux commentaires qu'ont formulés les parties prenantes à ce sujet plus tard cette année.

L'examen des engagements énoncés dans notre Politique sur les droits de la personne nous donnera un tremplin encore plus solide pour le développement des processus d'examen préalable et d'évaluation connexes. Par exemple, en plus des méthodes de contrôles préalables établies relatives au financement de projets, nous élaborons actuellement des systèmes et des processus pour que les contrôles liés aux droits de la personne soient effectués dans tous les autres secteurs d'activité, conformément aux attentes découlant des Principes directeurs de l'ONU. De plus, EDC dote l'ensemble de ses équipes sectorielles des outils requis pour détecter et signaler tout problème relatif aux droits de la personne.

Lorsque l'examen préalable fait ressortir une situation potentiellement problématique relativement aux droits de la personne, des experts d'EDC procèdent à une évaluation approfondie comprenant un examen des risques pays, de la feuille de route de l'entreprise, des capacités de la direction et du produit exporté. Nous établissons ainsi le degré de risque et la nécessité de prendre des mesures d'atténuation pour déterminer si nous pouvons poursuivre la transaction ou si nous devons la refuser.

## RÉCIT D'UNE RÉUSSITE :

# INTÉGRER LA RSE À LA FILIÈRE DU TEXTILE

Située à Mississauga, en Ontario, l'entreprise **Marina Textiles** est importatrice, distributrice et exportatrice mondiales de produits textiles, et se spécialise dans l'hôtellerie, les soins de santé et le linge de maison. Tôt dans la relation entre EDC et Marina Textiles, une préoccupation a été soulevée lors du processus d'évaluation préliminaire – *non pas à cause de ce que l'entreprise avait fait*, mais plutôt parce qu'elle menait ses activités dans un secteur reconnu pour ses violations des droits de la personne (comme le travail des enfants, le travail forcé et l'exploitation des travailleurs migrants illégaux) et s'approvisionnait en produits auprès de pays où ces traitements se produisent fréquemment.

Lorsque les conseillers en risques environnementaux et sociaux d'EDC ont procédé à des contrôles préalables plus rigoureux envers l'entreprise, ils ont conclu que Marina Textiles affichait un bon dossier. Toutefois, l'entreprise n'avait pas de politique en place pour garantir la responsabilité sociale et environnementale dans sa chaîne d'approvisionnement. Par conséquent, si l'entreprise voulait faire affaire avec EDC, son contrat devait comprendre des engagements environnementaux et sociaux, dont l'élaboration, la publication et le respect d'une politique de gestion de la chaîne d'approvisionnement conforme au guide de l'OCDE sur le devoir de diligence applicable aux chaînes d'approvisionnement responsables. Marina Textiles s'est aussitôt conformée à cette exigence, à notre satisfaction.

« Nous y avons vu une occasion d'améliorer nos pratiques commerciales et d'aider notre industrie à faire un pas dans la bonne direction », déclare Faheem Adam, chef de la direction de Marina Textiles. Pour aider Marina Textiles à élaborer une politique de chaîne d'approvisionnement, EDC lui a fourni des exemples de politiques semblables auxquelles recourent d'autres entreprises du secteur.

## **Améliorer la capacité concurrentielle de nos clients en misant sur une bonne performance environnementale et sociale**

Nous cherchons de plus en plus, que ce soit ou non dans le cadre de nos processus transactionnels, les occasions d'utiliser notre expertise et nos relations pour aider les entreprises canadiennes à rehausser leur performance environnementale et sociale. Par exemple, nous avons aidé des clients du secteur du vêtement à perfectionner leurs pratiques de gestion des chaînes d'approvisionnement en leur montrant des exemples de politiques d'approvisionnement durables d'autres entreprises du milieu.

En 2018, notre webinaire « Protégez-vous des coûts de la corruption » a attiré près de 450 participants. Les commentaires ont été extrêmement positifs, comme en fait foi ce message encourageant d'un client : « Merci d'avoir répondu à ma question sur la relation licencié-concédant de licence. J'ai ainsi déjà pu rédiger la première version d'une politique pour notre jeune entreprise, qui nous verra sans doute faire davantage affaire à l'étranger qu'au pays. »

**EDC siège au Comité directeur des Principes de l'Équateur à titre de principale institution financière nord-américaine, ce qui l'a amené à convoquer en 2018 une réunion des banques membres canadiennes et américaines pour examiner les normes internationales et les cadres juridiques des deux pays relativement aux consultations avec les Premières Nations et au consentement libre, préalable et éclairé (CLPE).**



## APPUI AUX RECOMMANDATIONS DU TCFD EN 2018

En septembre 2018, EDC a annoncé qu'elle appuyait les recommandations du Groupe de travail sur les divulgations liées au climat (TCFD). EDC a la conviction que ces recommandations représentent une importance avancée puisqu'elles viendront accroître la qualité, uniformité et comparabilité des renseignements liés au climat. Pour EDC, la mise en œuvre de telles recommandations se fera au fil du temps, au fur et à

mesure que nous améliorons notre compréhension des risques et des occasions liés au climat et la meilleure façon d'intégrer ces recommandations à nos activités, nos stratégies et notre planification financière. Cette divulgation constitue un premier pas dans cette aventure, et nous comptons effectuer des divulgations faisant état de nos progrès dans ce domaine dans la version intégrée du rapport annuel d'EDC.

	Avant 2018	Nouveautés en 2018	De 2019 à 2023
<b>GOVERNANCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Gestion et gouvernance</b></li> <li>• Surveillance du Conseil et de l'Équipe de la haute direction :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre de gestion des risques d'entreprise</li> <li>• <b>Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale (ERD)</b></li> <li>• <b>Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux (ESRM)</b>, y compris les changements climatiques</li> <li>• <b>Politique de divulgation</b></li> <li>• <b>Déclaration sur les droits de la personne</b></li> </ul> </li> <li>• Conseil consultatif sur la RDE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Version remaniée et actualisée du Cadre stratégique de gestion des risques environnementaux (ERD, ESRM, Politique sur les changements climatiques, Politique de divulgation)</li> <li>• Rapport annuel intégrant le volet de RSE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication de la Politique sur les changements climatiques et de la Politique sur les droits de la personne approuvées par le Conseil</li> <li>• Publication d'une version mise à jour de l'ESRM, de l'ERD et de la Politique de divulgation</li> <li>• Élaboration d'un processus d'attestation à l'intention des dirigeants pour assurer le respect des politiques</li> </ul>
<b>STRATÉGIE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Plan d'entreprise 2018-2022</b></li> <li>• Stratégie relative aux technologies propres</li> <li>• <b>Obligations vertes</b></li> <li>• Position sur la production d'électricité au charbon thermique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement du <b>Cadre de durabilité et de responsabilité d'EDC</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration de la Politique sur les changements climatiques à la planification stratégique d'EDC, y compris les technologies propres</li> <li>• Établissement de la solidité de la stratégie d'EDC à divers scénarios liés aux changements climatiques</li> </ul>
<b>GESTION DES RISQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Contrôle préalable des transactions non liées à des projets*</b></li> <li>• Application de l'ERD et de l'ESRM</li> <li>• Conformité aux normes internationales de gestion des risques environnementaux et sociaux dans le cadre de projets :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Principes de l'Équateur (EP)</b></li> <li>• <b>Approches communes de l'OCDE</b></li> <li>• <b>Critères de performance de l'IFC</b></li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen et actualisation de la méthode de gestion des risques environnementaux et sociaux non liés aux projets d'EDC</li> <li>• Coprésidence du groupe de travail sur les changements climatiques des Principes de l'Équateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption d'une méthode de gestion des risques posés par la transition climatique dans le cadre des transactions non liées à des projets*</li> <li>• Élaboration d'une approche d'évaluation des risques matériels posés par les changements climatiques</li> <li>• Mise en évidence des liens entre les risques non liés au crédit et les processus d'évaluation</li> </ul>
<b>INDICATEURS ET CIBLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mesures de l'empreinte opérationnelle d'EDC</b></li> <li>• Déclaration annuelle des mesures clés en lien avec les occasions liées aux changements climatiques. Par exemple, en 2017, EDC a :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• accordé 278 millions de dollars en financement d'initiatives de lutte contre les changements climatiques dans des pays en développement</li> <li>• a facilité des exportations de 1,5 G CAD dans le secteur des technologies propres</li> <li>• a fait équipe avec 171 entreprises des écotecnologies</li> <li>• émis deux obligations vertes (de 500 M USD et de 500 M CAD)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Bilan de la RSE d'EDC</b></li> <li>• A fourni un financement climatique de 231 M CAD auprès de pays en développement <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">✓ Validé</span></li> <li>• A facilité des exportations de plus de 2,0 G CAD dans le secteur des technologies propres</li> <li>• A créé des partenariats avec 210 éco-entreprises</li> <li>• Publication du <b>Rapport sur les retombées des obligations vertes 2018</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition des exigences et des cibles relatives à l'intensité en carbone du portefeuille de prêts d'EDC</li> <li>• Poursuite des émissions d'obligations vertes ordinaires</li> <li>• Mise à jour de la méthode de déclaration des retombées des obligations vertes</li> </ul>

\* Les *transactions non liées à des projets* désignent les transactions conclues par EDC dans le cadre de ses diverses catégories de produit, comme le financement aux entreprises. Dans ces transactions, la plus grande partie des fonds n'est pas destinée à financer un projet, des contrats, des assurances et des cautionnements.



## Parité hommes-femmes au Conseil d'administration d'EDC

Notre milieu de travail

### NOUS RECRUTONS DES GENS PASSIONNÉS ET SAVONS LES INSPIRER

Voici les priorités du pilier « notre milieu de travail » de notre cadre de RSE :

- Inspirer nos employés.
- Favoriser un milieu de travail célébrant la diversité et l'inclusion.
- Aménager une culture d'affaires durable et responsable à l'ensemble de la Société.

Nous savons que pour inspirer et amener les autres à conquérir le monde, nous devons nous-mêmes compter sur une équipe remarquable et d'excellents processus. C'est pourquoi nous prenons soin de recruter des gens passionnés et talentueux animés par la mission d'EDC, et nous efforçons d'instaurer une culture où ils peuvent briller.

#### Diversité et inclusion

Étant donné notre croissance, nous avons non seulement engagé plus d'employés que d'habitude en 2018 (plus de 330 recrues, ce qui fait qu'au-delà de 20 % de l'effectif d'EDC est nouveau), mais également offert perfectionnement et promotions à une bonne partie du personnel en place. Nous avons ainsi

pu améliorer notre bilan pour certains indicateurs de diversité, particulièrement en ce qui a trait aux nominations à un poste de direction. À la fin de l'année :

- le pourcentage des femmes à des postes de direction était de 47 %, soit 2 % de plus qu'en 2017;
- le pourcentage de minorités visibles à des postes de direction était de 10 %, contre 9,3 % en 2017.

Bien qu'elles puissent sembler modestes, ces hausses sont assez difficiles à obtenir, vu le taux de roulement de l'effectif.

Notre objectif général est d'augmenter la représentation des femmes, des minorités visibles, des Autochtones et des personnes handicapées au sein de notre effectif afin que sa composition corresponde aux données du recensement de la population canadienne d'ici 2020, et d'atteindre la parité hommes-femmes aux postes de direction. Pour y arriver, nous avons mis en place un solide plan d'action sur la diversité et l'inclusion, qui comporte des ateliers ciblés, des tutoriels en ligne et des initiatives de communication axées

sur l'information, la compréhension et l'engagement.

Dans cette veine, nous avons annoncé en 2018 notre participation à un projet de leadership pour l'égalité des sexes dans le secteur privé d'une durée de trois ans. Ce projet a comme objectif de créer, d'éprouver et de mettre en place un ensemble de critères et de pratiques devant aboutir à un cadre de référence pour l'égalité des sexes dans le secteur privé, ainsi qu'à un nouveau programme de certification. Le gouvernement du Canada a mandaté le Réseau canadien du Pacte mondial des Nations Unies pour diriger ce projet et mobiliser les partenaires commerciaux afin de faire tomber les barrières auxquelles se heurtent les femmes en milieu de travail. En tant que fier partisan et défenseur de l'égalité des sexes, de la diversité et de l'inclusion, EDC a été l'une des dix organisations sélectionnées pour ce projet. Nous voyons le tout comme une occasion d'aider d'autres entreprises à cheminer et d'apprendre d'autres chefs de file en la matière.

## Engagement du personnel

Nous prenons grand soin d'engager nos employés dans nos activités, de les outiller pour qu'ils nous aident à atteindre nos objectifs et de les motiver à le faire.

Comme nous savons à quel point les initiatives stratégiques, comme la **transformation de la GRE**, influent sur les rôles et les processus de travail, nous avons affecté ces dernières années des professionnels du changement à chacun des secteurs d'activité et projets de transformation. Leur mandat est de créer et de mettre en place des plans personnalisés de gestion du changement, entre autres, au moyen d'ateliers, d'outils et de communications, pour aider le personnel à comprendre les changements opérés et leur incidence et à composer efficacement avec la situation. En 2018, nous avons également tenu une conférence d'un jour pour montrer aux cadres supérieurs comment être de bons leaders du changement.

Parmi les faits saillants de l'année, notons la semaine de la conférence annuelle des employés, où le personnel de chaque région et représentation à l'étranger est invité à participer à une semaine de réunions d'affaires se concluant par une conférence d'une journée. L'édition de 2018 portait principalement sur

l'importance de consolider nos bases en offrant des outils, des produits, des renseignements et des mises en relation pour aider les employés à servir mieux que jamais les exportateurs. Selon les principaux intéressés, il s'agissait d'une des éditions les plus réussies.

À EDC, les résultats relatifs à l'engagement du personnel et la réussite des programmes de prix de l'employeur témoignent sans contredit de la vitalité de notre culture. Au dernier sondage semestriel sur l'engagement du personnel, mené en 2017, nous figurions dans le premier quartile au Canada quant à l'engagement et à l'autonomisation des employés. Grâce à ces excellents résultats, EDC a également remporté le prix *Employee Engagement Award* 2018 de la firme Korn Ferry, remis aux trois grands employeurs canadiens dont l'effectif est le plus engagé.

Nous nous préparons à lancer en 2019 une nouvelle proposition de valeur à l'intention des employés. Mettant en évidence les avantages uniques de travailler à EDC, cette proposition bonifiée nous aidera considérablement à attirer, conserver et recruter les employés hautement talentueux dont nous avons besoin pour continuer de créer de la valeur pour le Canada.



**EDC est fière de figurer aux palmarès suivants : 100 meilleurs employeurs du Canada (2019), Meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale (2019), Meilleurs employeurs pour la diversité au Canada (2019) et Meilleurs employeurs pro-famille au Canada (2019) pour sa performance en 2018. EDC se hisse pour une douzième année au palmarès des 100 meilleurs employeurs du Canada.**



## NOUS ŒUVRONS AU BIEN-ÊTRE DES COLLECTIVITÉS

Voici les priorités du pilier « nos collectivités » de notre cadre de RSE :

- Appuyer les causes qui sont chères à nos employés pour contribuer au bien-être des collectivités.
- Mettre à profit nos aptitudes et notre expertise pour innover et avoir une incidence sociale positive.

Notre rôle ne se limite pas à l'exercice de nos activités commerciales, mais s'étend aussi à notre engagement envers les collectivités et les secteurs où nous pouvons vraiment changer les choses. Grâce à nos programmes d'investissement dans la collectivité, nous donnons de notre temps et mettons notre talent et nos ressources financières à contribution pour renforcer des collectivités partout sur la planète. Notre programme s'articule autour de trois volets : donner, outiller et former.

### Donner

EDC soutient divers programmes de dons de bienfaisance pour des causes que les employés ont à cœur. Voici les faits saillants de 2018 :

- Nous avons versé 83 800 \$ à 35 organismes de bienfaisance un peu partout au Canada au nom de 93 employés et membres du Conseil d'administration qui ont fait plus de 4 700 heures de bénévolat dans leur milieu, dans le cadre d'un programme où nous versons un don selon ces heures. Tous les employés qui ont travaillé bénévolement 25 heures auprès d'un organisme de bienfaisance canadien sont admissibles à un don pouvant atteindre 2 500 \$.

- Grâce à la générosité de nos employés, dont la valeur des dons a été doublée par EDC, un total de 7 840 \$ a été versé en soutien aux opérations de secours dans la région d'Ottawa-Gatineau à la suite des tornades du 21 septembre.
- Le temps d'une demi-journée, plus de 1 100 employés ont fait du bénévolat pour soutenir 53 organismes de bienfaisance œuvrant dans 12 collectivités au Canada et dans 8 représentations régionales ailleurs dans le monde, dans le cadre de notre Journée d'investissement dans la collectivité annuelle.
- 65 employés se sont prévalus du congé de service communautaire offert par EDC pour consacrer plus de 80 journées de bénévolat à des organismes de bienfaisance partout au Canada.
- Les employés ont donné 191 952 \$ à Centraide/United Way, à PartenaireSanté et à bien d'autres organismes de bienfaisance enregistrés dans le cadre de notre Campagne de charité annuelle. Une partie de ces fonds est issue de la vente de 180 pots de miel « récolte EDC », produits grâce aux deux ruches installées sur le toit du siège social.
- En décembre, les employés ont fait don de centaines d'articles en demande pour appuyer Le Fonds Habineige, le programme Montagne de jouets, la Banque d'alimentation d'Ottawa et La Mission d'Ottawa dans le cadre d'une initiative d'EDC.



**Plus de 1 100**  
employés partout  
dans le monde ont  
fait du bénévolat  
auprès d'organisations  
communautaires locales  
durant la Journée  
d'investissement dans la  
collectivité 2018 d'EDC.



RÉCIT D'UNE RÉUSSITE :

## EDC ACCORDE DES BOURSES EN COMMERCE INTERNATIONAL

Depuis 2000, EDC a accordé 500 bourses à des étudiants en commerce international afin de contribuer à l'émergence de la prochaine génération de chefs d'entreprise au Canada. En 2018, la Société a octroyé 30 bourses à des étudiants de 16 institutions postsecondaires dans sept provinces, dont 25 bourses attribuées à des étudiants de premier cycle en commerce et cinq autres à des étudiants inscrits à des programmes alliant des études en commerce et en gestion durable.

Voici les commentaires de l'une des lauréates de 2018 :



« Je suis reconnaissante et honorée de me compter parmi les lauréats des Bourses d'études en commerce international d'Exportation et développement Canada. Le fait de recevoir cette distinction a indéniablement alimenté ma passion et mon intérêt pour le commerce international. Plus concrètement, cette bourse m'a permis au cours de la session universitaire d'appuyer les efforts investis pour accroître le nombre d'étudiants prenant part à des projets technologiques menés en collaboration avec un incubateur local. Ese gan gidi! (soit merci beaucoup dans la langue yoruba). »

Dolapo Fadare, étudiante à l'Université de la Saskatchewan



### Outiller

Nous formons des partenariats avec des ONG internationales pour outiller les petites entreprises dans les pays émergents où nos clients font des affaires.

Un bel exemple de cette initiative est notre partenariat avec CARE Canada, une organisation humanitaire à but non lucratif de premier plan qui lutte contre la pauvreté mondiale. Voilà dix ans que nos organisations s'associent pour offrir des possibilités économiques dans le monde entier, où elles ont participé à des programmes favorisant l'inclusion financière, le développement des petites entreprises et l'autonomisation économique des femmes. Ce programme offre aux employés d'EDC des occasions pertinentes de mettre à profit leurs connaissances et leurs compétences en vue de changer les choses partout dans le monde. En 2018, quatre employés ont ainsi été affectés pendant quatre mois à Ottawa, en Équateur et en Zambie.

Par ailleurs, nous avons établi un partenariat de quatre ans avec Enablis Réseau Entrepreneurial, une organisation qui soutient les entrepreneurs dans les pays en développement. En 2018, trois employés d'EDC ont ainsi offert tous les mois du mentorat à distance à des propriétaires de petites entreprises en Afrique et en Amérique latine.

### Former

Nous collaborons avec les établissements d'enseignement pour procurer aux étudiants des occasions d'apprentissage par l'expérience afin qu'ils soient mieux placés pour occuper demain l'avant-scène du commerce international. Voici les faits saillants de 2018 :

- EDC a contribué à l'émergence de la prochaine génération de chefs d'entreprise en octroyant 30 bourses d'études à des étudiants de 16 établissements postsecondaires dans sept provinces. De ce nombre, 25 bourses ont été attribuées à des étudiants de premier cycle en gestion, et les cinq autres ont été remises à des étudiants inscrits à un programme alliant des études en commerce et en gestion durable.
- Notre partenariat avec AIESEC Canada aide les jeunes à réaliser leur potentiel de leadership par la formation et un programme d'échange international qui leur donnent la chance d'acquérir une expérience professionnelle sur les marchés émergents.
- Le soutien d'EDC au programme « Doing Business in Emerging Markets » (Faire affaire sur les marchés émergents) de l'École de gestion Rowe de l'Université Dalhousie a permis à 12 étudiants d'être jumelés à quatre entreprises canadiennes de la région de l'Atlantique. Chacun d'entre eux a ainsi eu la possibilité d'acquérir une expérience pratique en commerce international, à même le marché, en se rendant en Argentine et au Chili.

# LA GOUVERNANCE À EDC

Société d'État financièrement autonome fonctionnant selon des principes commerciaux, EDC est dirigée par un Conseil d'administration dont les membres sont principalement issus du secteur privé. Le Conseil a pour mandat de superviser la direction et la gestion d'EDC de même que l'orientation stratégique définie dans son Plan d'entreprise.

Les membres du Conseil sont le point de liaison entre l'actionnaire d'EDC – le gouvernement du Canada – et les activités sans lien de dépendance de la Société. Ils sont nommés par le gouvernement du Canada et relèvent du Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Diversification du commerce international.

## GÉRANCE DU CONSEIL

Le Conseil d'administration d'EDC est composé de professionnels chevronnés des domaines des affaires, de la finance, de l'assurance, des ressources humaines, des technologies, de l'investissement, des politiques et de la gestion des risques. Ses membres ont une connaissance intime et une profonde compréhension de divers secteurs, dont les institutions financières, l'exploitation minière, l'énergie, la fabrication, les technologies et le détail. Leur bagage d'expérience collectif est mis à profit pour guider l'orientation opérationnelle de la Société.

Chaque année, le Conseil apporte sa contribution au Plan d'entreprise d'EDC et l'approuve. Ce document énonce les fondements de l'énoncé de vision d'EDC, à savoir aider les entreprises canadiennes à percer, croître et réussir à l'étranger. Le Conseil et l'Équipe de la haute direction jouent un rôle important : celui de s'assurer que le Plan d'entreprise s'harmonise avec les priorités commerciales du gouvernement du Canada. À cet effet, le Conseil reçoit chaque année des orientations du ministre de la Diversification du commerce international, par la voie de son énoncé des priorités et des responsabilités.

### Gouvernance du Conseil

En juin 2018, le gouvernement du Canada a annoncé la nomination de six nouveaux membres au Conseil d'administration d'EDC afin de remplacer les administrateurs dont le mandat avait pris fin. Ces nominations concluent un important exercice de gouvernance et donnent l'assurance que tous les administrateurs d'EDC exercent leurs fonctions dans le cadre du mandat prévu. Voici les personnes nouvellement nommées : Pierre Boivin (Sainte-Foy, Québec); Karna Gupta (Oakville, Ontario); Karen MacWilliam (Wolfville, Nouvelle-Écosse); Pierre Matuszewski (Montréal, Québec); Andrea Stairs Krishnappa (Toronto, Ontario); et Kari Yuers (Vancouver, Colombie-Britannique).

Le choix des nouveaux administrateurs favorise une plus grande diversité au sein du Conseil. De fait, ces nominations ont pris en compte des éléments comme le genre, l'âge, l'ethnicité, et la région géographique auxquels se sont ajoutées l'expérience, l'expertise fonctionnelle ainsi que les compétences et les qualités personnelles. Au terme de ce processus, le Conseil d'administration d'EDC a atteint la parité hommes-femmes, un jalon important par lequel la Société affirme son engagement envers la diversité et l'inclusion.

Au moment de se joindre au Conseil, les nouveaux membres ont participé à un programme d'accueil officiel destiné à accélérer leur intégration et augmenté leur contribution aux travaux du Conseil.

En 2018, le Conseil a continué de consolider les assises de gouvernance de la nouvelle filiale en propriété exclusive d'EDC : l'Institut de financement du développement Canada (IFDC) Inc. / Development Finance Institute Canada (DFIC) Inc., qui exerce ses activités sous la marque de *FinDev Canada*. À titre d'exemple, le 31 décembre 2018, conformément à l'énoncé des priorités et des responsabilités d'EDC de 2018, le Conseil a nommé les membres du Conseil d'administration de FinDev Canada en veillant à ce qu'ils possèdent de solides compétences du développement international et de vastes connaissances des marchés mondiaux.

### Gestion des risques d'entreprise

Pour soutenir les entreprises canadiennes avant-gardistes, EDC cherche toujours à étendre son rayonnement sur de nouveaux marchés étrangers et dans de nouveaux secteurs. Ce faisant, elle est inévitablement exposée au large éventail de risques (financiers, opérationnels et stratégiques) présents dans un contexte économique et politique changeant. Ainsi, la gestion des risques d'entreprise (GRE), qui consiste à enchâsser des pratiques de gestion du risque dans les activités courantes d'EDC, demeure au cœur des priorités du Conseil.

En 2018, dans le cadre d'un projet de transformation pluriannuel, EDC a instauré de nouveaux cadres et de nouvelles politiques de gouvernance à l'appui de sa nouvelle approche en matière de GRE. Il s'agissait notamment d'améliorations aux pratiques de déclaration liées à la gestion des risques à l'intention du Conseil d'administration. Le Conseil et l'Équipe de direction ont assuré une surveillance étroite au cours de l'année et continueront d'être mobilisés pendant la mise en œuvre du programme de transformation de la GRE en 2019. Fait à noter, le Comité de la gestion des risques du Conseil, le premier vice-président et chef de la gestion des risques de même que le vice-président et chef de la conformité et de l'éthique joueront tous des rôles essentiels dans l'instauration d'une culture de conscience du risque, considérée comme crucial à EDC.

## Initiatives stratégiques

En 2018, le Conseil a débattu des façons de mener à bien les transformations organisationnelles de premier plan afin qu'EDC soit en mesure de répondre aux besoins en constante évolution des exportateurs. Pendant ses discussions avec les membres du Conseil, l'équipe de la haute direction a commenté des éléments essentiels des stratégies organisationnelles et, par l'entremise du Comité du développement des affaires et de la stratégie, a été tenue au fait des progrès réalisés par EDC, notamment le nombre d'entreprises canadiennes qu'elle a aidées et l'importance accordée en permanence à la viabilité financière. Par ailleurs, le Comité a assumé un rôle prépondérant dans l'examen des programmes, l'objectif étant de mieux faire connaître EDC à la population et les services qu'elle offre aux entreprises canadiennes.

En plus du projet de transformation de la GRE, le Conseil a supervisé et piloté plusieurs grandes initiatives, y compris le vaste Programme de transformation de l'assurance crédit d'EDC, un projet de migration à grande échelle de son offre d'assurance crédit vers une plateforme numérique moderne. La nouvelle plateforme en ligne permet aux entreprises exportatrices d'accéder en quelques minutes à leur assurance crédit, à toute heure du jour ou de la nuit, sept jours sur sept. Ce projet de transformation a été lancé avec succès en 2018.

## OBJECTIFS D'INTÉRÊT PUBLIC ET MANDAT CONFÉRÉ PAR LA LOI

Le mandat, les pouvoirs et les objectifs d'EDC lui sont conférés par le Parlement du Canada par voie législative, plus précisément par la *Loi sur le développement des exportations*.

L'examen législatif d'EDC, réalisé tous les dix ans, a été lancé en juin. L'examen a donné l'occasion d'examiner de plus près les diverses facettes des activités d'EDC et la nature de son appui aux exportateurs canadiens. EDC a coopéré à l'examen, notamment en transmettant tous les renseignements demandés par le consultant engagé par Affaires mondiales Canada et en publiant son propre mémoire. Le Conseil s'est aussi engagé dans le processus d'examen, au côté d'EDC, dans le cadre des mises à jour présentées aux membres du Conseil à chaque réunion.

Par ailleurs, le Conseil a examiné l'énoncé des priorités des responsabilités de 2018 du ministre de tutelle d'EDC pour prendre connaissance de ses directives sur l'orientation stratégique a donné à la Société.

## RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES ET CULTURE DE CONDUITE ÉTHIQUE

Le Conseil a supervisé l'orientation générale de la composante de responsabilité sociale des entreprises (RSE) et apporté son concours pour assurer l'évolution continue de la stratégie d'EDC dans ce domaine, à savoir aider les entreprises canadiennes à être internationalement reconnues comme des chefs de file en matière de pratiques commerciales responsables et durables et, ce faisant, leur procurer l'avantage concurrentiel dont elles ont besoin pour réussir.

Durant l'année, le Conseil a tenu des discussions régulières sur la question des risques non liés au crédit au moment d'examiner les transactions soumises à son approbation et de formuler des orientations stratégiques à propos d'autres dossiers de première importance. En outre, la direction a tenu régulièrement au fait le Conseil et les parties prenantes d'EDC de l'évolution de la composante de RSE au sein de la Société, ainsi que des transactions examinées sous le régime de la Directive d'évaluation sociale et environnementale d'EDC.

En 2018, le Conseil a également passé en revue le Cadre stratégique de gestion des risques environnementaux et sociaux d'EDC et approuvé la nouvelle Politique sur les changements climatiques de la Société en décembre 2018. Par ailleurs, la présidente du Conseil Martine Irman a été nommée membre de droit du Conseil consultatif sur la responsabilité sociale d'EDC et, ce faisant, a joint ce groupe composé d'éminents experts qui conseille EDC au sujet des pratiques de RSE. La Société a fait de la RSE une de ses priorités. Le Conseil continue de tenir le ministre de la Diversification du commerce international au fait de l'évolution des engagements d'EDC dans cette sphère.

De façon générale, le Conseil fait la promotion d'une culture de conduite éthique des affaires et prend au sérieux les préoccupations liées aux conflits d'intérêts. Après avoir approuvé une version remaniée du Code de conduite (le Code) en 2017, le Conseil a donné son aval à un code de conduite visant les administrateurs en 2018. La formation relative au nouveau code sera offerte en 2019.

Les administrateurs d'EDC remplissent des déclarations permanentes d'intérêts et s'abstiennent de participer aux discussions ou au vote s'il existe un conflit d'intérêts réel ou potentiel. Les documents du Conseil sont contrôlés au cas où une société nommée dans ces déclarations participerait à une transaction, et l'administrateur ayant un intérêt dans cette société est alors tenu à l'écart des documents sensibles.

Chaque année, le Conseil reçoit un rapport sur la formation des employés et leur attestation d'adhésion au Code de conduite d'EDC, y compris au Code de valeurs et d'éthique du secteur public.

## RESPONSABILITÉS ET FONCTIONNEMENT

Les membres du Conseil sont tous indépendants de l'équipe de direction de la Société, à l'exception du président et chef de la direction d'EDC, qui siège également au Conseil d'administration d'EDC. La direction et le Conseil d'administration d'EDC entretiennent une relation de travail productive, et le Conseil revoit régulièrement le partage des responsabilités entre les deux. Le Règlement administratif d'EDC régule les délibérations du Conseil et dicte quelles questions relèvent de sa compétence exclusive. Une charte définit les rôles et les responsabilités des membres du Conseil d'administration, surtout en matière d'intendance, et précise le déroulement des travaux du Conseil.

Pendant chaque réunion du Conseil et des comités, du temps est réservé aux discussions à huis clos, qui se déroulent d'abord avec le chef de la direction, puis séparément en son absence. En outre, le Comité de la vérification tient trois réunions à huis clos : une avec le BVG, une autre avec le premier vice-président et vérificateur interne en chef d'EDC, et une dernière avec tous ses membres, mais en l'absence du chef de la direction. Le Comité de la gestion des risques, pour sa part, tient régulièrement des réunions à huis clos avec le chef de la gestion des risques et le vice-président et chef de la conformité et de l'éthique. Par ailleurs, les administrateurs reçoivent les ordres du jour et la documentation relative aux réunions des comités auxquels ils ne siègent pas, et sont libres d'y assister s'ils le souhaitent. Toutefois, seules la présidente et la vice-présidente du Conseil et des Comités peuvent siéger et participer aux travaux du Comité de la nomination et de la gouvernance.

## COMMUNICATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

En 2018, le Conseil a continué de surveiller et de faciliter les communications entre EDC et ses principales parties prenantes, dont son actionnaire, le gouvernement du Canada, pour en assurer l'efficacité. Dans la foulée des nominations annoncées en 2018 par l'honorable James Gordon Carr, ministre de la Diversification du commerce international, et l'honorable Mary Ng, ministre de la Petite entreprise et de la Promotion des exportations, la présidente du Conseil d'administration d'EDC

Martine Irman a fait les premières présentations et depuis le personnel d'EDC engage des discussions concertées avec les bureaux des ministres pour savoir comment la Société peut les appuyer et contribuer à l'expansion et à la diversification des exportations canadiennes sur des marchés nouveaux et émergents.

Le Conseil a été tenu au courant des activités de rapprochement qui aident EDC à recueillir les vues et les commentaires de ses parties prenantes, notamment la table ronde annuelle (connue sous le nom de Panel consultatif), qui réunit de nombreuses organisations de l'industrie et des représentants du gouvernement du Canada. Des spécialistes de divers domaines ont été invités aux séances officielles et officieuses du Conseil pour donner leur opinion et échanger avec les administrateurs. Par ailleurs, le Conseil tient régulièrement des réunions à l'extérieur afin d'entrer en contact avec les clients et partenaires locaux d'EDC, les représentants du gouvernement et d'autres parties prenantes sur place. En 2018, le Conseil a tenu des rencontres à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, et à Kitchener, en Ontario; la séance organisée à Kitchener coïncidait avec l'inauguration du Carrefour de la croissance des exportations d'EDC et le lancement de la stratégie entourant la nouvelle marque.

## ÉVALUATION ET RELÈVE DES CADRES SUPÉRIEURS

Dans le cadre de ses responsabilités, le Conseil évalue chaque année le rendement du président, des premiers vice-présidents et des titulaires de certains postes désignés. Les objectifs de rendement du président pour l'année sont établis par le Comité des ressources humaines et sont directement corrélés à l'atteinte des objectifs du Plan d'entreprise. En outre ils concordent avec l'énoncé des priorités et des responsabilités que le ministre de la Diversification du commerce international remet chaque année à EDC. Le Comité des ressources humaines examine chaque année le rendement du président en fonction de ces objectifs et formule des recommandations au Conseil, après quoi le Conseil présente à son tour au gouvernement des recommandations sur la classification du salaire et la rémunération variable du président. Le Comité des ressources humaines s'occupe aussi d'examiner le rendement et la rémunération des cadres supérieurs et des titulaires de certains autres postes annuellement.

De plus, le Conseil chapeaute le programme de relève des cadres supérieurs. Le Plan de relève, préparé par la direction et approuvé par le Comité des ressources humaines, est utilisé dans les nominations de cadres supérieurs.

## Activités de vérification

Le Conseil a reçu de rapports réguliers du Comité de la vérification en 2018.

De même, en 2018, le Bureau du vérificateur général du Canada a publié un rapport d'examen spécial portant sur les pratiques de gouvernance et de gestion des risques d'EDC. Au cours de l'année, le Conseil a donné suite aux principaux constats formulés dans le rapport, par exemple, en approuvant la Politique de gestion des risques liés à la modélisation de la Société.

## MANDAT DES COMITÉS

Le **Comité de la vérification** aide le Conseil à s'acquitter de son mandat relativement aux questions financières, aux comptes rendus sur toute enquête menée par le vice-président et chef de la conformité et de l'éthique, ainsi qu'aux modalités de la mission des vérificateurs internes et externes. Il est chargé d'approuver et de surveiller les grandes dépenses d'investissement et d'administration, d'évaluer les conséquences des nouvelles conventions comptables pour EDC et d'examiner les résultats des vérifications internes et externes. De plus, le Comité approuve les états financiers trimestriels et annuels avant leur diffusion publique. Tous les membres du Comité de la vérification connaissent bien les finances et sont indépendants de la direction d'EDC. Présidé par Robert McLeese, le Comité a tenu six réunions ordinaires et deux réunions extraordinaires en 2018.

Le **Comité de la stratégie et du développement des affaires** propose une orientation qui renforce la capacité d'EDC de répondre aux besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens. Il est chargé d'encadrer l'élaboration et l'approbation du Plan d'entreprise, de recommander le Plan au Conseil, de superviser les activités de la direction pour ce qui est de l'analyse de la conjoncture du marché et des réactions à envisager, et de suivre la performance de la Société par rapport aux plans de développement des affaires et aux cadres de référence connexes. Il examine les stratégies sectorielles et les initiatives liées à de nouveaux produits, et dresse un bilan annuel des retombées des activités d'EDC sur l'économie canadienne. Présidé par Pierre Matuszewski, le Comité a tenu six réunions ordinaires en 2018.

Le **Comité de direction** est autorisé à exercer certains pouvoirs du Conseil. Il se réunit seulement lorsqu'il est nécessaire de traiter une affaire urgente entre les réunions ordinaires du Conseil. Présidé par Martine Irman, le Comité a tenu une réunion extraordinaire en 2018.

Le **Comité des ressources humaines** aide le Conseil relativement aux questions de planification stratégique des ressources humaines, et il approuve le Plan de relève de la direction, la rémunération des employés et des cadres supérieurs ainsi que les indicateurs et cibles du programme de rémunération au rendement de la Société. Il fixe les objectifs et guide le Conseil dans l'évaluation du rendement du président, en plus de surveiller la structure, la stratégie de placement et le rendement des régimes de retraite des employés. Présidé par Heather Culbert, le Comité a tenu six réunions ordinaires et une réunion extraordinaire en 2018 et activement participé au processus entourant la nomination de la nouvelle présidente et chef de la direction d'EDC.

Le **Comité de la nomination et de la gouvernance** est responsable des questions touchant le régime de gouvernance d'EDC. Il exprime son avis sur le programme d'éthique des administrateurs, sur les critères de nomination du président d'EDC et du président du Conseil de même que sur le profil des compétences souhaitables et de l'expérience requise de la part des administrateurs, sur l'évaluation des candidatures au Conseil et sur les programmes d'orientation et de formation. En outre, le Comité supervise le sondage auprès du Conseil sur les questions de gouvernance, surveille les relations avec la direction et examine la composition et le mandat des comités. En 2018, le mandat du Comité a été élargi afin d'y ajouter la gouvernance des filiales d'EDC. Le Comité, sous la gouverne de Martine Irman, présidente du Conseil d'administration, a tenu quatre réunions extraordinaires.

Le **Comité de la gestion des risques** aide le Conseil à superviser la gestion prudente de la structure du capital d'EDC, notamment la gestion des risques de crédit, des risques de marché et d'autres risques d'entreprise. Il lui revient par ailleurs de recommander des mises à jour au cadre des politiques internes régissant les autorisations requises pour les activités d'EDC, de même que d'encadrer le processus d'approbation de transactions particulières. Le Comité est chargé de l'examen et de la recommandation des transactions qui nécessitent l'approbation du Conseil, ainsi que de la surveillance de la conformité avec la Directive en matière d'évaluation environnementale. De plus, il supervise les programmes de conformité et d'éthique et reçoit des mises à jour sur diverses activités de gestion de portefeuille. Présidé par Darlene Thibault, le Comité a tenu six réunions ordinaires en 2018.

## RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

La rémunération des administrateurs est fixée par décret. Le président du Conseil et les administrateurs du secteur privé reçoivent des honoraires annuels et une indemnité quotidienne fixe pour les déplacements et la présence aux réunions du Conseil et des comités. Conforme aux directives du Conseil du Trésor, le barème qui suit est en vigueur depuis 2000 :

- Présidente du Conseil : honoraires annuels de 12 400 \$ et indemnité quotidienne de 485 \$
- Autres administrateurs : honoraires annuels de 6 200 \$ et indemnité quotidienne de 485 \$
- Présidents des comités (autre que le Comité de direction) et vice-président du Conseil : honoraires de base plus 2 000 \$

Les administrateurs sont également remboursés de leurs dépenses raisonnables, y compris des frais de déplacement, d'hébergement et de repas, engagées dans l'exercice de leurs fonctions. Chaque administrateur siège à plusieurs comités. En 2018, il y a eu 13 réunions du Conseil (six réunions ordinaires, sept réunions extraordinaires) et 32 réunions de comités. Les réunions convoquées entre les réunions ordinaires du Conseil sont normalement tenues par téléconférence.

La rémunération globale accordée aux administrateurs du secteur privé, y compris au président du Conseil (honoraires annuels plus indemnités quotidiennes), s'est élevée à \$277 803 \$ en 2018, contre 257 719 \$ en 2017. Au total, les frais de déplacement, de représentation et de réunion remboursés aux membres du Conseil (président exclu), plus les coûts des réunions du Conseil et des comités, se sont élevés à 249 159 \$ en 2018, contre 196 183 \$ en 2017. La hausse des coûts est imputable à l'augmentation des frais de déplacement et du nombre de réunions pour mener à bien le processus de recrutement des nouveaux membres du Conseil, le processus de sélection du nouveau président et chef de la direction de même que l'accueil et l'intégration des nouveaux administrateurs. Les frais de déplacement et d'hébergement du président ont totalisé 40,661 \$ en 2018, contre 80,578 \$ en 2017.



## Tableau des présences des administrateurs aux réunions du Conseil et de ses comités en 2018

	Rémunération globale (honoraires plus indemnités quotidiennes)	Réunions du Comité de la vérification (6 ord. et 2 extra.)	Réunions du Comité de la stratégie et du développement des affaires (6 ord.)	Réunions du Comité de direction (1 extra.)	Réunions du Comité des ressources humaines (6 ord. et 1 extra.)	Réunions du Comité de la nomination et de la gouvernance (4 extra.)	Réunions du Comité de la gestion des risques (6 ord.)	Réunions du Conseil d'administration (6 ord. et 7 extra.)
Boivin, Jacques <sup>1</sup>	7 812 \$	3/3	2/2					5/6
Boivin, Pierre <sup>2</sup>	10 889 \$		3/3				3/3	5/7
Burghardt, Jeff <sup>3</sup>	16 732 \$	3/3	2/2		3/3	1/1		6/6
Clarke, Herbert <sup>4</sup>	12 003 \$	3/3	2/2			1/1		6/6
Culbert, Heather <sup>5</sup>	28 159 \$	8/8			7/7	3/3	3/3	13/13
Daignault, Benoit	s. o.			1/1	6/7		5/6	12/13
Gordon, Lindsay	17 355 \$	6/8			5/7		5/6	8/13
Gupta, Karna <sup>6</sup>	9 677 \$	3/3	3/3					5/7
Irman, Martine	33 406 \$			1/1	7/7	4/4	6/6	13/13
Khurana, Vikram <sup>7</sup>	6 236 \$		2/2				1/2	5/6
Lifson, Elliot <sup>8</sup>	19 295 \$		5/6		7/7		3/3	12/13
MacWilliam, Karen <sup>9</sup>	11 011 \$	3/3					3/3	5/7
Matuszewski, Pierre <sup>10</sup>	13 669 \$		3/3		3/3	2/2		5/5
McLeese, Robert <sup>11</sup>	23 128 \$	8/8	3/3			3/3	3/3	13/13
Stairs Krishnappa, Andrea <sup>12</sup>	9 677 \$				3/3		3/3	5/7
Stefanson, Jason <sup>13</sup>	8 504 \$				2/3		2/2	4/6
Steiner, Jeffrey <sup>14</sup>	13 337 \$		2/2			1/1	2/2	6/6
Thibault, Darlene <sup>15</sup>	27 479 \$	8/8	3/3	1/1		4/4	6/6	13/13
Yuers, Kari <sup>16</sup>	9 434 \$	2/3	2/3					4/7
	277 803 \$							

<sup>1</sup> Boivin, J. a été remplacé le 4 juin 2018.

<sup>2</sup> Boivin, P. a été nommé administrateur le 4 juin 2018. Il est membre du Comité de la stratégie et du développement des affaires et du Comité de la gestion des risques depuis le 31 août 2018.

<sup>3</sup> Burghardt, J. a été remplacé le 14 juin 2018.

<sup>4</sup> Clark, H. a été remplacé le 14 juin 2018.

<sup>5</sup> Culbert, H. est devenue présidente du Comité des ressources humaines et membre du Comité de la nomination et de la gouvernance le 22 juin 2018; elle ne siège plus au Comité de la gestion des risques depuis le 31 août 2018.

<sup>6</sup> Gupta, K. est devenu membre du Conseil le 14 juin 2018. Il siège au Comité de la vérification et au Comité de la stratégie et du développement des affaires depuis le 31 août 2018.

<sup>7</sup> Khurana, V. a été remplacé le 14 juin 2018.

<sup>8</sup> Lifson, E. a cessé de siéger au Comité de la gestion des risques le 31 août 2018.

<sup>9</sup> MacWilliam, K. est devenue membre du Conseil le 14 juin 2018. Elle siège au Comité de la vérification et au Comité de la gestion des risques depuis le 31 août 2018.

<sup>10</sup> Matuszewski, P. est devenu membre du Conseil le 25 juin 2018. Il préside le Comité la stratégie et du développement des affaires et siège au Comité de la nomination et de la gouvernance depuis le 31 août 2018.

<sup>11</sup> McLeese, R. préside le Comité de la vérification et siège au Comité de la nomination et de la gouvernance depuis le 22 juin 2018. Il est membre du Comité de direction et du Comité de la gestion des risques depuis le 31 août 2018. Il a cessé de siéger au Comité de la stratégie et du développement des affaires le 31 août.

<sup>12</sup> Stairs Krishnappa, A. est devenue membre du Conseil le 14 juin 2018. Elle siège au Comité des ressources humaines et au Comité de la gestion des risques depuis le 31 août 2018.

<sup>13</sup> Stefanson, J. a été remplacé le 25 juin 2018.

<sup>14</sup> Steiner, J. a été remplacé le 14 juin 2018.

<sup>15</sup> Thibault, D. a cessé de siéger au Comité la stratégie et du développement des affaires le 31 août 2018.

<sup>16</sup> Yuers, K. est devenue membre du Conseil le 14 juin 2018. Elle siège au Comité de la vérification et au Comité la stratégie et du développement des affaires depuis le 31 août 2018.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION



### MARTINE IRMAN (PRÉSIDENTE)

Martine Irman a été nommée présidente du Conseil d'administration d'EDC en novembre 2017. M<sup>me</sup> Irman est vice-présidente du Conseil et chef, Services bancaires aux entreprises à l'échelle mondiale, Valeurs

Mobilières TD et première vice-présidente, Groupe Banque TD. Elle est une dirigeante chevronnée dans les secteurs de la finance internationale et des marchés financiers. Éminente chef de file de l'industrie, M<sup>me</sup> Irman a reçu, en 2016, le prix Distinguished Leader décerné par la Goodman School of Business de l'Université Brock et en 2013, le prix Leadership de l'organisme Women in Capital Markets. En 2003, elle a en outre été choisie parmi « Les 40 Canadiens performants de moins de 40 ans ». M<sup>me</sup> Irman est parfaitement bilingue et est titulaire d'un baccalauréat ès arts en économie et en études financières de l'Université de Western Ontario. Elle est aussi diplômée de l'Advanced Management Program de la Wharton Business School. Enfin, elle est diplômée de l'École de gestion Rotman, à l'Institut des administrateurs de sociétés.



### PIERRE BOIVIN

Pierre Boivin a été nommé au Conseil d'administration d'EDC en juin 2018. Il est actuellement associé au sein du Groupe du droit des affaires et leader national de l'Initiative Afrique et responsable du groupe des mines de la région du Québec au sein de McCarthy

Tétrault LLP, un cabinet d'avocats canadien. Sa pratique se concentre sur les opérations de fusion et acquisition, le capital-investissement et les questions d'ordre commercial s'y rattachant au niveau national et international. Il est membre de nombreuses associations, dont l'Association du Barreau canadien, l'American Bar Association et l'Association du barreau international. M. Boivin agit également comme vice-président du Conseil d'administration du Conseil canadien pour l'Afrique et siège aussi sur les conseils d'administration de CPCS Transcom Limité et de NSIA Participations, une institution financière basée en Côte d'Ivoire en tant que représentant de la Banque Nationale du Canada. Il est diplômé de l'Institut des administrateurs de sociétés. Au cours des ans, M. Boivin a été nommé à répétition parmi les meilleurs avocats canadiens notamment dans le secteur minier du répertoire Who's Who Legal Canada, dans les secteurs des mines, de l'électricité, du pétrole et du gaz naturel et des moyennes entreprises du répertoire The Canadian Legal Lexpert Directory ainsi que dans le Lexpert guide to the leading Cross-Border Corporate lawyers in Canada, dans Lexpert's Special Editions de Leading Canadian Lawyers in Global Mining et Canada's Leading Energy Lawyers ainsi que dans Chambers Global dans le secteur Energy and Natural Resources: Mining Foreign Experts (Canada).



### HEATHER J. CULBERT (VICE-PRÉSIDENTE)

Heather Culbert a été nommée au Conseil d'administration d'EDC en avril 2015, puis reconduite pour un deuxième mandat en juin 2018. M<sup>me</sup> Culbert compte plus de 27 ans d'expérience dans le secteur du pétrole et du gaz

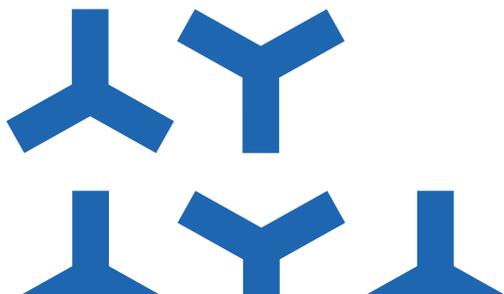
naturel, où elle a exercé des fonctions de cadre supérieure à Enerplus Corporation, Cody Energy et Suncor. Elle a en outre assumé des rôles de dirigeantes auprès des clients de sa propre firme de consultation en gestion des technologies de l'information. À titre de première vice-présidente, Services généraux, à Enerplus, M<sup>me</sup> Culbert a acquis une vaste expertise dans tous les domaines du secteur pétrolier et gazier, et s'est notamment spécialisée dans l'intégration des fusions et des acquisitions, la planification stratégique et la performance des entreprises. Actuellement, elle préside le conseil du Southern Alberta Institute of Technology (SAIT), est administratrice de Whitecap Resources, siège au conseil consultatif stratégique de l'Institut de recherche sur le cancer Charbonneau en plus d'être consultante pour le Women's Leadership Council de Centraide et ancienne présidente du conseil d'administration de Centraide Calgary. Diplômée en informatique du SAIT, M<sup>me</sup> Culbert l'est aussi du programme des cadres de l'Université Queen's. Le SAIT, qui l'avait admise en 2003 parmi ses éminents diplômés, lui a récemment délivré un baccalauréat honoris causa en sciences. Par ailleurs, M<sup>me</sup> Culbert a reçu en 2005 la Centennial Medal for Community Service de l'Alberta et, en 2013, le prix Doc Seaman Generosity of Spirit pour ses actions philanthropiques personnelles.



### LINDSAY GORDON

Lindsay Gordon a été nommé au Conseil d'administration d'EDC en avril 2014, puis reconduit pour un deuxième mandat en juin 2018. Auparavant, il a passé 25 ans au service de HSBC, l'une des plus grandes sociétés de services bancaires et financiers au monde, où il

a notamment occupé les fonctions de président et chef de la direction de la Banque HSBC Canada pendant 9 ans. Avant de rejoindre les rangs de HSBC, il a occupé des postes de cadre à EDC pendant 10 ans. Aujourd'hui, M. Gordon siège à divers conseils d'administration, dont celui de HSBC France et de HSBC Bermuda. Il est également chancelier de l'Université de la Colombie-Britannique (depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014) et cofondateur de l'organisme CHILD Foundation. Ancien membre du conseil d'administration du CD Howe Institute et du Conseil canadien des chefs d'entreprise, M. Gordon a également été lauréat B'nai Brith en 2010, un prix décerné à des Canadiens exceptionnels, ainsi que de la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II en 2012. Il est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de la Colombie-Britannique.



## CONSEIL D'ADMINISTRATION



### KARNA GUPTA

Nommé au Conseil d'administration en juin 2018, Karna Gupta compte plus de 35 années d'expérience dans le secteur des technologies, et son expertise et ses réalisations couvrent de multiples domaines commerciaux en Amérique du Nord et à l'étranger. Tout récemment,

M. Gupta assumait les fonctions de président et chef de la direction et de membre du conseil d'administration de l'ACTI. Il a également occupé les postes de président et chef de la direction et de membre du conseil d'administration de Certicom Corp, de président de la division de la facturation à Converse Technology, de chef du marketing à Converse Americas, de président de Sitraka Mobility, ainsi que de nombreux postes de haute direction pour Bell Canada, dont vice-président de la gestion et du développement des produits. Il siège actuellement à de nombreux conseils, notamment en tant qu'administrateur indépendant pour Kloudville et Baylis Medical et en tant que président du conseil pour VOTI inc. et ventureLAB. M. Gupta est titulaire d'un MBA en marketing et en finance de l'Université Concordia, à Montréal, au Québec. Il a aussi été récipiendaire de la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II.



### ELLIOT LIFSON

Nommé au Conseil d'administration d'EDC en mars 2012, Elliot Lifson a été reconduit pour un troisième mandat en juin 2018. M. Lifson est vice-président de Vêtements Peerless inc. et président de la Fédération canadienne du vêtement. En plus de ses responsabilités auprès

de la Fédération, il siège au conseil d'administration de l'Institut des manufacturiers du vêtement du Québec. Il a en outre été président du conseil d'administration de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, où il siège actuellement à titre de conseiller, et fait partie du comité du gouvernement du Québec, Export Québec. M. Lifson siège au conseil d'administration de plusieurs organismes caritatifs et enseigne, à titre de professeur, à la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill, où il a reçu le prix d'excellence en enseignement. Il s'est vu décerner en 2012 la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II. M. Lifson a également reçu en novembre 2017 une Médaille commémorative du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération décerné par le Sénat du Canada. En plus d'être titulaire d'un diplôme en droit de l'Université de Montréal et membre du Barreau du Québec, M. Lifson a obtenu une maîtrise en administration des affaires de l'École de commerce Ivey de l'Université de Western Ontario.



### KAREN MacWILLIAM

Karen MacWilliam a été nommée au Conseil d'administration en juin 2018. Comptant 32 ans d'expérience dans les domaines des assurances et de la gestion des risques, M<sup>me</sup> MacWilliam a tour à tour été souscriptrice et courtière en assurance, puis directrice des risques globaux

à Vancouver et Edmonton. Elle dirige également depuis 1998 une entreprise de services-conseils prospère présente partout au Canada. M<sup>me</sup> MacWilliam a déjà occupé le poste de directrice d'Habitat pour l'humanité Nouvelle-Écosse, de la BC Society of Fellows of Insurance Institute of Canada et de la BC Risk and Insurance Management Association. Elle a enseigné la gestion des risques à l'Université Dalhousie, à l'Université Simon-Fraser et à l'Université du Nord de la Colombie-Britannique, et a agi comme témoin expert pour des questions d'assurances et de gestion des risques devant des tribunaux en Colombie-Britannique, en Alberta et en Nouvelle-Écosse. Originaire de Vancouver, M<sup>me</sup> MacWilliam est titulaire d'un baccalauréat en économie de l'Université de la Colombie-Britannique et détient les titres de PAA et de FPAA de l'Institut d'assurance du Canada et le titre de CRM du Global Risk Management Institute.



### PIERRE MATUSZEWSKI, IASA.A

Pierre Matuszewski a été nommé au Conseil d'administration d'EDC en juin 2018. Il compte plus de 35 ans d'expérience dans le secteur canadien des services financiers. Il a occupé plusieurs postes à la Société Générale (Canada), une banque à charte canadienne de l'annexe II

qui fait partie de la Société Générale, la banque internationale ayant son siège social à Paris. M. Matuszewski a été le premier Canadien à occuper le poste de président et chef de la direction des opérations canadiennes du Groupe Société Générale, et ce, de 2009 à 2018. Auparavant M. Matuszewski a travaillé pour la Corporation du Groupe La Laurentienne, la Banque Nationale du Canada et McLeod Young Weir (Scotia McLeod). Il est actuellement membre du conseil d'administration de plusieurs entreprises ou institutions dont le Groupe Vision New Look Inc, le Fonds canadien de protection des épargnants en plus d'être un des gouverneurs de l'Université McGill. En plus d'être titulaire d'un baccalauréat en économie de l'Université Laval et d'un MBA en finance et comptabilité de l'Université McGill, M. Matuszewski détient de nombreux certificats en leadership et en coaching professionnels délivrés par des écoles de commerce et des universités.



### ROBERT S. McLEESE

Nommé au Conseil d'administration d'EDC en avril 2015, Robert McLeese a été reconduit pour un deuxième mandat en juin 2018. M. McLeese est président fondateur d'Access Capital Corp., firme de services consultatifs financiers de Toronto spécialisée dans l'industrie de l'énergie

indépendante, où il prodigue des conseils stratégiques et financiers aux acheteurs et aux vendeurs de projets d'énergie de remplacement. Il est également président du conseil et président d'ACI Energy, Inc., de Georgian Villas Inc. (exploitée sous le nom de Cobble Beach Golf Resort Community), et administrateur de Pond Technologies Inc. Ancien membre du conseil d'administration de Rand Capital Corporation, à Buffalo, et du conseil consultatif de Fengate Capital, ainsi qu'ancien administrateur, trésorier et président d'APPrO (Association of Power Producers of Ontario), M. McLeese a aussi été administrateur à Creststreet Power & Income Fund, en plus d'avoir codéveloppé des projets d'énergie éolienne au Québec, en Nouvelle-Écosse et en Alberta. Il est lauréat du prix Probyn 2011 pour l'innovation en financement d'énergie durable, et on lui a décerné la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II en 2012 et le prix Hedley Palmer 2017 de l'APPrO.



### ANDREA STAIRS KRISHNAPPA

Andrea Stairs Krishnappa a été nommée au Conseil d'administration en juin 2018. En tant que directrice générale d'eBay Canada et Amérique latine, M<sup>me</sup> Stairs Krishnappa est à la tête de la stratégie et des opérations dans 27 pays pour l'un des plus grands marchés

électroniques au monde. Elle est responsable des services d'achat et de vente et de la supervision des différentes activités d'Ebay Canada et Amérique latine, comme le marketing, la gestion de produit, la prospection et les relations avec le public et les gouvernements. Auparavant, M<sup>me</sup> Stairs Krishnappa était directrice générale d'eBay Canada, chef du marketing canadien, et a joué un rôle déterminant dans l'élaboration de la version en français canadien du site Web de l'entreprise. M<sup>me</sup> Stairs Krishnappa siège à de nombreux conseils dont l'École nationale de ballet du Canada, la Chambre de commerce de la région de Toronto et l'Ontario's Panel on Economic Growth & Prosperity. Elle est titulaire d'un baccalauréat de l'Université McGill, ainsi que d'un doctorat en jurisprudence et d'un MBA de l'Université de Toronto. Elle a également été nommée parmi les 100 Canadiennes les plus influentes selon le Réseau des femmes exécutives, dans la catégorie des dirigeantes.



### DARLENE THIBAUT

Nommée au Conseil d'administration d'EDC en janvier 2010, Darlene Thibault a été reconduite pour un troisième mandat en juin 2018. Depuis juin 2015, elle est directrice, Crédit-bail mobilier au sein de la Direction du financement des grandes entreprises de la Banque de Montréal

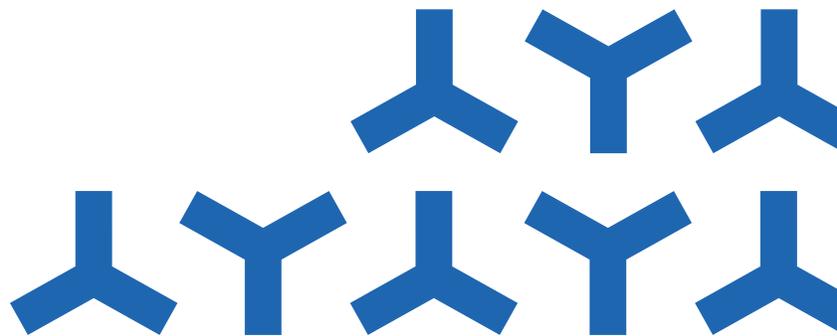
(BMO). Dès son entrée en fonction, M<sup>me</sup> Thibault s'est vu confier le mandat d'appuyer la création et le lancement d'une nouvelle gamme de produits s'ajoutant aux services commerciaux de la BMO. Elle a travaillé à la Banque Scotia de 2005 à 2015. Au moment de son départ, elle y exerçait les fonctions de directrice régionale et de chef de groupe, Services financiers spécialisés, assumant la responsabilité des portefeuilles de crédit-bail et du programme d'immigration destiné aux investisseurs pour l'Est du Canada et le Québec. Diplômée de la Faculté des arts de l'Université McGill, M<sup>me</sup> Thibault fait carrière dans le secteur des services financiers depuis 20 ans et a notamment travaillé à la Banque HSBC, à la Banque de Montréal, chez Bombardier Capital Ltée, chez AT&T Capital Canada Inc., et Pitney Bowes Leasing. Elle est membre de l'Institut des administrateurs de sociétés.



### KARI YUERS

Kari Yuers a été nommée au Conseil d'administration d'EDC en juin 2018. Forte de 27 ans d'expérience dans le secteur de la fabrication de béton hydrofuge et durable, elle est présidente et chef de la direction de Kryton International. Établie à Vancouver,

en Colombie-Britannique, et comptant des bureaux régionaux en Chine, en Inde, au Mexique, à Singapour, aux Émirats arabes unis, aux États-Unis et au Royaume-Uni, Kryton exporte ses produits dans 50 pays par l'intermédiaire de distributeurs autorisés. Renommée pour son leadership efficace, M<sup>me</sup> Yuers est directrice et première vice-présidente de la Chambre de commerce du Grand Vancouver, en plus d'être Fellow de l'American Concrete Institute (ACI). Elle a occupé diverses fonctions d'administratrice pour le Premier's Women's Economic Council de la Colombie-Britannique, le President's Group, le comité consultatif international de l'ACI et le Competitiveness BC Leadership Panel. En 2003, elle a reçu le Grand Prix de l'Entrepreneur d'EY pour le Pacifique; en 2012, elle s'est vu décerner le prix Influential Women in Business.



## ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION



### **BENOIT DAIGNAULT**

**Président et chef de la direction (a quitté EDC en février 2019 au terme de son mandat de cinq ans)**

Benoit Daignault a été nommé président et chef de la direction d'EDC en février 2014. Avant cette nomination, M. Daignault a occupé le poste de premier vice-président, Financement et Investissements, après avoir exercé les fonctions de premier vice-président, Développement des affaires. Avant son arrivée à EDC en 2004, M. Daignault a travaillé pendant plus de dix ans chez General Electric Capital, où il a exercé des fonctions à responsabilités croissantes, tant au Canada qu'aux États-Unis.

M. Daignault est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal et possède le titre d'analyste financier agréé (CFA). Il a terminé avec succès le programme Proteus de la London Business School et du Senior Executive Program de l'Université Columbia. Il occupe également la fonction de directeur sur les conseils d'administration de QG100 et du Conference Board du Canada.

EDC aide les entreprises canadiennes à percer, croître et réussir à l'étranger. Société d'État à vocation financière, EDC procure financement, assurance, cautionnement, savoir commercial et relations de jumelage pour appuyer les entreprises canadiennes dans leurs efforts de vente et d'investissement à l'étranger. EDC fournit également des solutions financières à des acheteurs de biens et services canadiens partout à travers le monde.

Au terme de son mandat de cinq ans en qualité de président et chef de la direction, M. Daignault a quitté ses fonctions le 4 février 2019 et passé le flambeau à Mairead Lavery, la nouvelle présidente et chef de la direction.



### **MAIREAD LAVERY**

**Présidente et chef de la direction (auparavant première vice-présidente, Groupe du développement des affaires)**

Mairead Lavery a été nommée présidente et chef de la direction d'EDC au terme d'une annonce faite par le gouvernement du Canada en janvier 2019. M<sup>me</sup> Lavery a intégré ses nouvelles fonctions le 5 février 2019.

Mairead Lavery a commencé sa carrière à Exportation et développement Canada en 2014, à titre de première vice-présidente du Groupe du développement des affaires. Depuis son arrivée, elle est une fervente défenseuse de la société d'État et des exportateurs canadiens. Avant de travailler pour EDC, elle a occupé divers postes de direction chez Bombardier, où elle a passé 16 ans à gérer des portefeuilles vastes et complexes, notamment dans les secteurs des finances, de la stratégie, de la prospection et de la transformation organisationnelle. Sitôt entrée en fonction à EDC, M<sup>me</sup> Lavery s'est affairée à accroître l'influence de la Société auprès des exportateurs canadiens en cernant leurs besoins et en contribuant à l'atteinte de leurs objectifs à l'échelle nationale et mondiale. Elle a à cœur la responsabilité sociale et environnementale, particulièrement en ce qui a trait aux changements climatiques, aux droits de la personne et à l'égalité des sexes. Elle croit également en l'importance de se doter d'un effectif diversifié et culturellement inclusif. Elle est originaire

d'Irlande du Nord, où elle a obtenu un diplôme en comptabilité et gestion de l'Université Queen's de Belfast. M<sup>me</sup> Lavery est également membre de l'Institute of Chartered Accountants d'Irlande. En 2015, peu après ses débuts à EDC, elle a vécu un autre grand moment, très personnel celui-là, dont elle est extrêmement fière : elle est devenue citoyenne canadienne.



### **CARL BURLOCK**

**Premier vice-président, Financement et Capital de croissance international**

Carl Burlock a été nommé premier vice-président et responsable mondial, Financement et Investissements en mai 2014. Il est responsable du financement de PME, d'entreprises et de projets, du financement structuré et du capital investissement. En mai 2017, il a pris en charge le nouveau Groupe du capital de croissance international (IGC), qui comprend l'Équipe du capital-investissement et du financement des PME, et dont relève l'Équipe du développement des affaires des technologies propres d'EDC. En poste à EDC depuis 1997, M. Burlock assumait auparavant les fonctions de vice-président, Marchés commerciaux et Petites entreprises, de vice-président, Services aux clients des RH et de directeur de groupe, Équipe du financement des industries extractives et des ressources, en plus d'occuper divers autres postes au sein des équipes sectorielles d'EDC. Avant d'entrer à EDC, il a été ingénieur mécanique pendant neuf ans chez Nova Scotia Power Inc. Il est titulaire d'un MBA de l'Université Dalhousie et d'un baccalauréat en génie mécanique de l'Université technique de la Nouvelle-Écosse (qui fait maintenant partie de l'Université Dalhousie). Il est également diplômé du Senior Executive Program de l'Université de Columbia.



### **STÉPHANIE BUTT-THIBODEAU**

**Première vice-présidente, Ressources humaines**

Stéphanie Butt-Thibodeau a été nommée première vice-présidente, Ressources humaines, en janvier 2016. M<sup>me</sup> Butt-Thibodeau a la responsabilité de formuler la stratégie de gestion de l'effectif d'EDC en vue d'attirer, d'engager et de développer des employés talentueux qui concrétisent la vision et les objectifs d'affaires de la Société dans le but d'appuyer les activités commerciales du Canada. Avant d'accéder au poste, M<sup>me</sup> Butt-Thibodeau était la vice-présidente des Services aux clients des RH. Elle est entrée à EDC en 1995 et a détenu des postes de direction au sein de tous les secteurs d'activité clés d'EDC, notamment ceux du financement, des assurances et du développement des affaires sur les marchés nationaux. M<sup>me</sup> Butt-Thibodeau est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université d'Ottawa et est analyste financière agréée (CFA).





### CATHERINE DECARIE

#### Première vice-présidente, Affaires générales, et secrétaire

Dans son rôle de première vice-présidente, Affaires générales, Catherine Decarie dirige le volet consultatif d'EDC – tant au niveau de la Société que de ses activités –, qui chapeaute les relations stratégiques d'EDC avec le gouvernement, les médias, ses partenaires du secteur privé et la société civile. M<sup>me</sup> Decarie oriente l'engagement externe de l'organisation et communique l'histoire d'EDC au grand public ainsi qu'aux principales parties prenantes. Le Groupe des affaires générales qu'elle dirige englobe plusieurs entités : les Communications (tant internes qu'externes), les Affaires publiques, les Services juridiques et la Responsabilité sociale des entreprises. Depuis son arrivée à EDC en 2001, M<sup>me</sup> Decarie a exercé plusieurs rôles aux responsabilités croissantes. En 2013, elle a été nommée à l'équipe de la haute direction, au poste de première vice-présidente, Ressources humaines, rôle qu'elle a occupé jusqu'en 2015, lorsqu'elle a assumé la direction des Affaires générales. Admise au Barreau de l'Ontario en 1996, M<sup>me</sup> Decarie a été stagiaire chez McCarthy Tétrault. Elle a détenu plusieurs postes dans les domaines juridique et des ressources humaines au siège social d'un grand détaillant canadien. Elle a obtenu un baccalauréat ès arts de l'Université Mount Allison, et un baccalauréat en droit de l'Université Queen's. M<sup>me</sup> Decarie est diplômée du Senior Executive Program de l'Université Columbia et membre du Barreau du Haut-Canada.



### AL HAMDANI

#### Premier vice-président, Gestion des risques d'entreprise, et chef de la gestion des risques

Al Hamdani a été nommé premier vice-président, Gestion des risques d'entreprise, et chef de la gestion des risques en juillet 2015. En cette qualité, M. Hamdani supervise les activités de gestion des risques d'entreprise à EDC, y compris la gestion des risques de crédit et de marché, la gestion du capital et la gestion de la conformité. Avant d'occuper ce poste, M. Hamdani a exercé divers rôles au sein de la haute direction d'EDC, ayant notamment occupé le poste de vice-président et chef du Bureau de gestion des risques – entité chargée de l'octroi de crédit, de la gestion du portefeuille de prêts et des activités de gestion du capital et du risque de marché. Il a également été vice-président et chef du Groupe du financement structuré et du financement de projets d'EDC. Avant de se joindre à EDC en 1999, M. Hamdani a occupé divers postes chez Marchés mondiaux CIBC ainsi qu'à la Banque du Canada. M. Hamdani est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'École de gestion Rotman et d'un baccalauréat en économie de l'Université Carleton, et est analyste financier agréé (CFA).



### KEN KEMBER

#### Premier vice-président, Finances et Technologie, et chef de la direction financière

Ken Kember a été nommé premier vice-président, Finances, et chef de la direction financière en 2009. En 2016, il a pris en charge

le Groupe de la technologie. À la tête du Groupe des finances et de la technologie, M. Kember est responsable des divisions suivantes : Trésorerie, Finances et Contrôle, Services des prêts, Comptes clients de la Société, Services généraux, et Groupe de la technologie, qui a charge de la prestation de solutions technologiques ainsi que de leur soutien et de leur infrastructure. Il a en outre occupé divers postes à responsabilités croissantes au sein du Groupe des finances, dont le poste de vice-président et contrôleur général pendant cinq ans. Avant d'entrer à EDC en 1995, il a été cadre supérieur au sein du Groupe de la comptabilité et de l'audit chez PricewaterhouseCoopers, à Ottawa. Titulaire d'un baccalauréat ès arts et d'une maîtrise en comptabilité de l'Université de Waterloo, il est comptable professionnel agréé, et diplômé du Senior Executive Program de l'Université Columbia. Il siège au conseil de Dirigeants financiers internationaux du Canada.



### DEREK LAYNE

#### Premier vice-président, Stratégie et Innovation

Derek Layne a été nommé premier vice-président, Stratégie et Innovation en janvier 2016, après avoir occupé le poste de premier vice-président, Solutions d'affaires et Innovation depuis décembre 2011. Dans le cadre de son mandat actuel, M. Layne est chargé de diriger l'élaboration de la stratégie de la Société et de gérer les équipes qui contribuent au déploiement de la stratégie. M. Layne a exercé les fonctions de chef de la gestion des risques d'EDC de 2007 à 2011. Auparavant, il était vice-président du Groupe des produits de financement d'EDC. Il compte plus de 20 années d'expérience dans le montage d'opérations en financement international dans divers secteurs. Avant d'entrer à EDC en 1992, M. Layne faisait partie d'un cabinet d'ingénierie. Il est titulaire d'un baccalauréat en génie mécanique de l'Université Carleton et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Western Ontario. Il est également diplômé du Senior Executive Program de l'Université Columbia.



### CLIVE WITTER

#### Premier vice-président, Solutions d'assurance et de fonds de roulement

Clive Witter a été nommé premier vice-président, Assurances, en mai 2012. M. Witter compte 30 années d'expérience dans le domaine de la finance et des assurances, principalement dans des postes de haute direction. Originaire du Royaume-Uni, il a également travaillé au Canada, en Irlande, en Belgique et à Hong Kong. Avant d'entrer à EDC, il a travaillé à PWC puis chez AVIVA Composite Insurance Group, l'une des plus grandes compagnies d'assurances du monde. Avant sa nomination à son poste actuel, il était directeur de l'exploitation, Europe continentale chez Willis International, General Insurance Brokers, société établie à Londres. Comptable agréé, M. Witter est diplômé du collège universitaire de Swansea, au pays de Galles. Il siège également au conseil d'administration de l'Association canadienne de l'assurance comptes clients.

# RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés audités et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, EDC applique les règles de dépréciation d'IFRS 9, *Instruments financiers*. Par conséquent, le solde d'ouverture des résultats non distribués a augmenté de 400 millions de dollars, conformément à nos attentes. Comme la norme le permet, les informations des périodes de l'exercice précédent n'ont pas été retraitées. Par conséquent, les résultats de l'exercice considéré sont conformes à IFRS 9, alors que ceux de 2017 sont conformes à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Pour cette raison, le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit, ainsi que les dotations correspondantes, ne sont pas directement comparables. La note 2 afférente aux états financiers consolidés fournit d'autres informations sur la transition aux règles de dépréciation prescrites par IFRS 9.

Tous les chiffres sont en dollars canadiens.

## **Avertissement à l'égard des déclarations prospectives**

Le présent rapport de gestion contient des projections et d'autres déclarations prospectives à l'égard d'événements futurs. De par leur nature, ces déclarations se fondent sur des hypothèses et sont assujetties à des incertitudes et à des risques inhérents. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans les déclarations prospectives.

<b>APERÇU ÉCONOMIQUE</b>	<b>73</b>
<b>APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS</b>	<b>74</b>
Incidence des fluctuations du cours du change sur les résultats financiers	74
<b>PERFORMANCE FINANCIÈRE</b>	<b>75</b>
Produits du financement et des placements, montant net	75
Primes d'assurance et commissions de garantie nettes	77
Autres (produits) ou charges	77
Reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit	78
Charges liées aux sinistres	79
Charges administratives	79
<b>SITUATION FINANCIÈRE</b>	<b>80</b>
Résumé de l'État de la situation financière	80
Analyse du Plan d'entreprise	80
Risques liés au portefeuille et qualité du crédit	82
Concentration de l'exposition	82
Portefeuille de financement	83
Portefeuille d'assurances	86
Titres négociables et instruments dérivés	89
Gestion du capital	90
Relations avec les investisseurs	91
Accords non comptabilisés	91
Instruments financiers	92
Aperçu de la gestion des risques	92
Gouvernance des risques, supervision et conception	93
Le conseil et ses comités	94
La direction et ses principaux comités sur les risques	94
Principaux groupes de gestion des risques	95
Modules de risque	96
Gestion du risque financier	96
Gestion du risque opérationnel	101
Gestion du risque stratégique	101
<b>MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES</b>	<b>102</b>
Changement de normes comptables	102
Mesures de performance non conformes aux IFRS	103
<b>INFORMATION COMPLÉMENTAIRE</b>	<b>104</b>

## APERÇU ÉCONOMIQUE

Après deux années d'accélération de croissance et de revitalisation du commerce international, l'économie mondiale a réalisé une excellente performance en 2018. En effet, selon le Fonds monétaire international, le PIB mondial a connu une croissance de 3,7 %. Toutefois, cet envol s'est atténué au deuxième semestre en raison du degré élevé d'incertitude associée aux politiques sur le commerce international, de la volatilité accrue des marchés financiers et de la faiblesse des principaux indicateurs dans les économies clés telles que la Chine.

Parmi les économies avancées, les États-Unis ont devancé tous les autres sur le plan de la croissance. Effectivement, la croissance du PIB américain a remonté en 2018, affichant un taux de 2,9 % à la fin de l'année, grâce à une croissance soutenue de l'emploi, aux baisses d'impôt et à d'autres mesures de stimulation budgétaire. Dans pareil contexte, la Réserve fédérale a augmenté le taux d'intérêt directeur à quatre reprises durant l'année dans une démarche de normalisation continue de la situation financière, le taux cible des fonds fédéraux clôturant l'année dans une fourchette de 2,25 % à 2,50 %.

Du fait de la montée des taux d'intérêt aux États-Unis et de l'appréciation du dollar américain, la monnaie de certains marchés émergents s'est rapidement dépréciée, car les marchés financiers ont réévalué le prix du risque au milieu de l'année, en particulier à l'égard des pays en difficultés, dont l'Argentine, la Turquie et le Venezuela.

Après des reprises surprenantes en 2017, la croissance européenne a ralenti en 2018, en partie à cause du climat commercial incertain et des tensions géopolitiques en Italie et en France. La sortie officielle du Royaume-Uni de l'Union européenne demeure une grande source d'incertitude en 2019. Par ailleurs, la croissance en Europe a été suffisamment forte pour que la Banque centrale européenne mette fin à son soutien monétaire inhabituel d'assouplissement quantitatif, bien qu'à la fin de l'année, elle n'avait pas encore augmenté les taux d'intérêt.

Malgré les quelques tensions constatées entre les principales économies à cause de l'imposition des tarifs, les exportateurs canadiens ont salué certains faits nouveaux et positifs en matière de commerce international, notamment la signature de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) du 30 novembre qui a apporté un soulagement en atténuant cette grande incertitude concernant les règles du commerce nord-américain. À la fin de 2018, l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) est entré en vigueur pour six pays sur onze, dont le Canada, ce qui donnera un accès préférentiel élargi vers les marchés de la région de l'Asie-Pacifique.

L'économie canadienne a connu une croissance de 2,1 % en 2018, légèrement supérieure à son potentiel à long terme, car la pénurie de main-d'œuvre s'est poursuivie. La Banque du Canada a relevé son taux directeur à trois reprises, lequel avait atteint 1,75 % à la fin de l'année. Grâce à la forte demande internationale pour les biens et services canadiens, qui a permis de soutenir l'économie du pays malgré une année turbulente, les exportations se dirigent vers une croissance de 6 % en valeurs nominales. Malgré la dépréciation du dollar canadien face au dollar américain en 2018, le cours moyen annuel de 0,77 USD pour 1,00 CAD est resté pratiquement inchangé par rapport à la moyenne de 2017. Vers la fin de 2018, les exportations d'énergie ont souffert de l'écart historique entre les prix de référence canadiens et les prix de référence nord-américains, ce qui a forcé le gouvernement albertain à annoncer une réduction de la production afin de diminuer les stocks volumineux et de stabiliser le prix du pétrole canadien.

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Notre bénéfice net pour l'exercice correspond à 830 millions de dollars, en baisse de 167 millions comparativement à celui de 2017.

Exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2018	2017
Produits du financement et des placements, montant net	1 221	1 257
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net <sup>1</sup>	252	243
Pertes réalisées <sup>2</sup>	(5)	(22)
	1 468	1 478
Charges administratives	497	431
Reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit <sup>3</sup>	(11)	(119)
Charges liées aux sinistres	255	157
Résultat avant les (profits) ou pertes latents	727	1 009
(Profits) ou pertes latents sur les instruments financiers <sup>2</sup>	(103)	12
Bénéfice net	830 \$	997 \$

<sup>1</sup> Y compris les commissions de garantie de prêt.

<sup>2</sup> Inclues dans les autres (produits) ou charges de l'État consolidé du résultat global.

<sup>3</sup> Les chiffres de l'exercice considéré sont établis conformément à IFRS 9. Ceux de l'exercice précédent n'ont pas été retraités et ils sont présentés conformément à IAS 39.

Les éléments significatifs sont les suivants :

**Charges liées aux sinistres** – Elles ont augmenté de 98 millions de dollars par rapport à un an de cela, surtout à cause de la variation de la provision nette pour sinistres sur assurances qui résulte d'une augmentation des sinistres en assurances risques politiques.

**Reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit** – Pour 2018, nous avons comptabilisé une reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit de 11 millions de dollars (119 millions pour 2017). La reprise de 2017 s'explique surtout par les révisions de nos modèles servant à la formulation des hypothèses relatives à la perte en cas de défaillance et servant au calcul de la correction de valeur et des provisions.

**Charges administratives** – Elles ont augmenté de 66 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent par suite surtout des investissements dans la mise à niveau de nos plateformes technologiques et numériques et de nos systèmes de gestion des risques d'entreprise.

**Profits latents sur les instruments financiers** – Ils ont grimpé de 115 millions de dollars comparativement à ceux de 2017, grâce au rendement élevé de notre portefeuille de placements.

### Incidence des fluctuations du cours du change sur les résultats financiers

En 2018, la valeur du dollar canadien a fléchi par rapport à celle du dollar américain, atteignant 0,73 USD à la fin de l'année, ayant été de 0,80 USD à la fin de 2017. Cette dépréciation a donné lieu à une augmentation de la valeur de nos actifs et de nos passifs, qui sont principalement libellés en dollars américains et convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de l'État de la situation financière. Nos activités facilitées et les éléments du résultat net sont, quant à eux, convertis en dollars canadiens au cours du change moyen. En 2018, le cours moyen du dollar canadien est resté le même, à 0,77 USD.

## PERFORMANCE FINANCIÈRE

### Produits du financement et des placements, montant net

#### Produits tirés des prêts

Les produits tirés des prêts de 2018 ont atteint 2 207 millions de dollars, en hausse de 292 millions par rapport à ceux de 2017. Le taux de rendement de notre portefeuille de prêts, compte tenu des produits sous forme de commissions sur prêts et des produits d'intérêts sur les prêts dépréciés, s'est établi à 4,20 %, ayant augmenté de 57 points de base en un an.

Les produits d'intérêts sur les prêts productifs pour 2018 totalisent 1 997 millions de dollars, ayant augmenté de 285 millions par rapport à ceux de 2017, en raison surtout de la montée des taux d'intérêt américains, la majorité de nos prêts étant libellés en dollars américains.

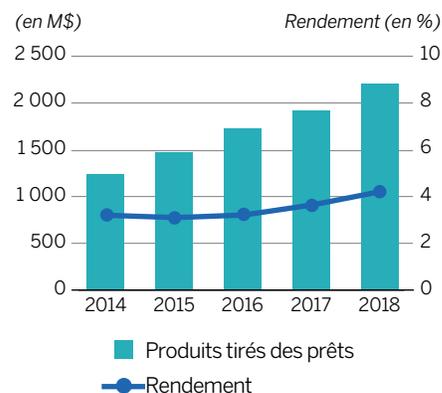
#### Facteurs de la variation des produits tirés des prêts par rapport à 2017

(en millions de dollars canadiens)	2018
Augmentation des produits en raison de la hausse du rendement	297
Diminution de la taille du portefeuille	(11)
Écart de change	(1)
Augmentation des produits d'intérêts sur les prêts productifs	285
Augmentation des produits sous forme de commissions sur prêts	5
Autres augmentations	2
Variation nette des produits tirés des prêts	292 \$

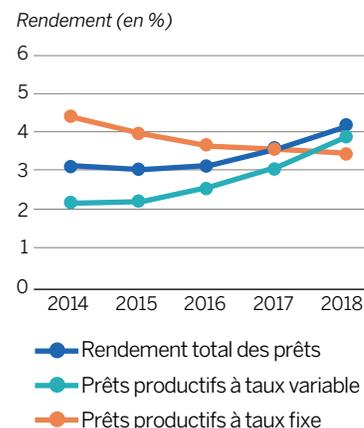
Le rendement du portefeuille à taux variable s'est amélioré, passant de 3,17 % en 2017 à 3,94 % en 2018. Les taux de référence de notre portefeuille de prêts à taux variable ont augmenté durant 2018, contribuant à une hausse globale des produits tirés de ce portefeuille et à une hausse du rendement. Par contre, le rendement de notre portefeuille de prêts à taux fixe a baissé, passant de 3,61 % à 3,51 %, en raison des remboursements d'anciens prêts, dont le taux de rendement moyen était de 3,97 %, qui ont été remplacés par de nouveaux prêts n'ayant qu'un rendement moyen de 3,50 %. Le rendement global de notre portefeuille de prêts productifs a progressé de 56 points de base pour s'établir à 3,83 %.

Voir le tableau 1, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation du rendement de nos prêts à taux fixe et à taux variable.

#### Produits tirés des prêts



#### Rendement des prêts



## Produits tirés des titres négociables

Nous détenons un portefeuille de titres négociables pour pouvoir combler nos besoins en liquidités.

Selon notre Politique en matière de liquidités, nous devons détenir un portefeuille de placements liquides afin de satisfaire à nos besoins prévus en liquidités. En 2018, en raison des changements dans la politique, la période à couvrir par le portefeuille a été rallongée pour passer d'un minimum de deux semaines à un minimum d'un mois.

Nos produits tirés des titres négociables comprennent les produits tirés des instruments à court terme, des obligations et des titres d'État détenus durant l'exercice. En 2018, les produits tirés des titres négociables ont atteint 257 millions de dollars, ayant augmenté de 164 millions en raison de l'accroissement du solde moyen de ces titres à la suite de la mise en œuvre de la nouvelle Politique en matière de liquidités à un mois et de la montée des taux d'intérêt américains.

Notre portefeuille de titres négociables est surtout sensible à la fluctuation du taux des titres à long terme du Trésor américain. Puisque ces taux ont monté en 2018, le rendement de notre portefeuille de titres négociables s'est amélioré, passant de 1,36 % en 2017 à 2,00 % en 2018.

### Facteurs de la variation des produits tirés des titres négociables par rapport à 2017

(en millions de dollars canadiens)	2018
Augmentation de la taille du portefeuille	121
Augmentation des produits en raison de la hausse du rendement	44
Écart de change	(1)
Variation nette des produits tirés des titres négociables	164 \$

### Charges d'intérêts

Nos charges d'intérêts comprennent le coût de la dette, compte tenu des dérivés connexes. En 2018, les charges d'intérêts ont totalisé 1 219 millions de dollars, soit 504 millions de plus qu'en 2017. L'écart est surtout dû à une hausse du taux d'intérêt effectif et à une augmentation de la taille moyenne du portefeuille.

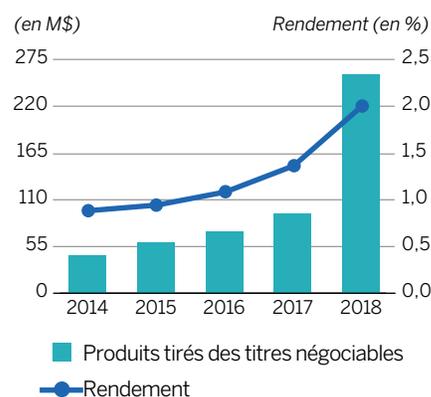
Le taux d'intérêt effectif de nos emprunts s'est accru en passant de 1,45 % à 2,20 %, surtout à cause de la hausse du taux LIBOR (*London Interbank Offered Rate*) sur le dollar américain. En effet, le taux d'intérêt effectif du portefeuille d'emprunts à taux variable a augmenté, passant de 1,37 % en 2017 à 2,24 % en 2018. De la même façon, le taux d'intérêt effectif de nos emprunts à taux fixe a monté en passant de 1,93 % à 1,99 %.

L'entrée en vigueur de la nouvelle Politique en matière de liquidités à un mois a aussi eu un effet sur notre endettement en 2018, car nous avons dû augmenter nos emprunts pour pouvoir accroître notre portefeuille de titres négociables.

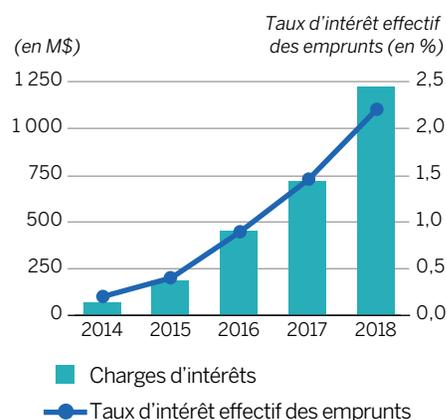
### Facteurs de la variation des charges d'intérêts par rapport à 2017

(en millions de dollars canadiens)	2018
Hausse des charges attribuable à la hausse du taux d'intérêt effectif	391
Augmentation de la taille du portefeuille	115
Écart de change	(2)
Variation nette des charges d'intérêts	504 \$

### Produits tirés des titres négociables



### Charges d'intérêts



## Marge de financement nette

La marge de financement nette représente le montant net des produits du financement et des placements, exprimé en pourcentage des actifs moyens générateurs de produits. Le montant net des produits du financement et des placements consiste en des produits tirés des prêts, des titres négociables, des placements et des contrats de location, déduction faite des charges d'intérêts et des charges de location et de financement.

La marge de financement nette de 2018 correspond à 1,83 %, en baisse de 24 pb comparativement à la marge de 2017 du fait surtout de la hausse du solde moyen de notre portefeuille de titres négociables en raison de la mise en œuvre de notre nouvelle Politique en matière de liquidités à un mois. Si les produits tirés des titres négociables ont augmenté en raison de l'accroissement du solde moyen de ces titres, c'est que les charges d'intérêts ont aussi augmenté puisque le portefeuille est financé par emprunts. Nous nous attendons à ce que la marge de financement nette reste relativement stable en 2019.

## Marge de financement nette



Voir le tableau 2, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la marge de financement nette.

## Primes d'assurance et commissions de garantie nettes

Les produits sous forme de primes et de commissions de garantie nettes provenant de notre programme d'assurances en 2018 s'établissent à 204 millions de dollars, en hausse de 4 millions par rapport à 2017.

Les primes d'assurance nettes acquises sur le groupe de produits d'assurance d'institution financière se montent à 13 millions de dollars, contre 18 millions au cours de l'exercice précédent, l'écart étant surtout attribuable à une réduction des activités facilitées auprès d'un client existant.

Les primes d'assurance et commissions de garantie nettes acquises sur le groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats se montent à 76 millions de dollars, en hausse de 9 millions comparativement à celles de 2017 grâce à l'intensification des activités de plusieurs exportateurs clés au sein du secteur des infrastructures et de l'environnement et du secteur des industries extractives.

Voir le tableau 3, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation des primes d'assurance et des commissions de garantie.

## Autres (produits) ou charges

Les autres produits de 2018 totalisent 98 millions de dollars, en hausse de 132 millions par rapport à ceux de 2017.

En 2018, notre portefeuille de placements a enregistré des profits nets réalisés de 41 millions de dollars (10 millions en 2017) et des profits nets latents de 108 millions (23 millions en 2017) grâce à l'excellent rendement de nos placements directs et de nos placements dans des fonds de placement.

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017
(Profit) ou perte net réalisé et latent sur les placements	(149)	(33)
(Profit) ou perte net réalisé et latent sur les dérivés	10	59
(Profit) ou perte net réalisé et latent sur les titres négociables	9	26
(Profit) ou perte net réalisé et latent sur les emprunts	8	(78)
Perte sur la vente d'aéronefs et dépréciation d'aéronefs*	5	11
Perte sur la vente de prêts	4	19
Perte de change	16	10
Autres	(1)	20
<b>Total des autres (produits) ou charges</b>	<b>(98) \$</b>	34 \$

\* Voir la note 6.

Nous utilisons différents types de dérivés afin de gérer nos risques de taux d'intérêt et de change. Nos dérivés sont détenus aux fins de la gestion de l'actif et du passif, dont une partie est directement associée à nos emprunts, lesquels sont désignés comme étant à la juste valeur pour qu'ils aient le même traitement comptable que les dérivés. La juste valeur de nos portefeuilles de titres d'emprunt et de titres négociables et la juste valeur des dérivés correspondants fluctuent de façon inverse l'une de l'autre. Toutefois, nous détenons aussi des dérivés liés à notre capital libellé en dollars canadiens et à d'autres stratégies d'atténuation du risque, qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur comme les dérivés. Voir la page 99 pour des précisions sur nos dérivés.

En 2018, nous avons comptabilisé des pertes nettes réalisées et latentes de 27 millions de dollars sur nos dérivés, emprunts et titres négociables (7 millions en 2017), surtout à cause des pertes réalisées de 22 millions de dollars sur les titres négociables vendus en raison d'un rééquilibrage habituel effectué conformément à nos lignes directrices internes.

## Reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit

Pour 2018, nous avons comptabilisé une reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit de 11 millions de dollars à l'égard de notre portefeuille de prêts. En 2017, une reprise de 119 millions de dollars avait été comptabilisée à cause surtout de la révision de nos modèles de perte en cas de défaillance, comme nous l'avons déjà indiqué.

(en millions de dollars canadiens)	2018 <sup>1</sup>
Réévaluations <sup>2</sup>	(41)
Nouveaux montages <sup>3</sup>	168
Remboursements et arrivées à échéance, montant net <sup>3</sup>	(138)
Reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit	(11) \$

(en millions de dollars canadiens)	2017 <sup>1</sup>
Changement dans la qualité du crédit	111
Révision des modèles de probabilité de défaillance et de perte en cas de défaillance <sup>2</sup>	(123)
Relèvement de la limite de concentration	(6)
Changements dans la composition du portefeuille <sup>3</sup>	(55)
Révision des hypothèses relatives au compte de correction de valeur et aux provisions <sup>2</sup>	(46)
Reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit	(119) \$

<sup>1</sup> Les chiffres de l'exercice considéré sont établis conformément à IFRS 9. Ceux de l'exercice précédent n'ont pas été retraités et ils sont établis conformément à IAS 39.

<sup>2</sup> Voir la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

<sup>3</sup> Représente les besoins en dotation au compte de correction de valeur et aux provisions ou (reprise) par suite des remboursements, des ventes de prêts productifs, des déboursements et des nouveaux engagements de financement. Nous tenons aussi compte de l'incidence de la variation de la valeur des nantissements relatifs à nos prêts garantis, car cette incidence devrait être prise en compte ensemble avec l'incidence des remboursements sur ces prêts.

Voir le tableau 4, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit.

## Charges liées aux sinistres

Le total des charges liées aux sinistres a augmenté de 98 millions de dollars par rapport à celui de l'exercice précédent, surtout à cause de la variation de la provision nette pour sinistres sur assurances, même si les indemnités versées ont diminué dans le même intervalle.

L'augmentation de la provision nette pour sinistres sur assurances s'explique avant tout par les sinistres enregistrés dans notre groupe de produits d'assurance risques politiques couvrant les risques de l'Afrique du Nord, ce facteur étant partiellement compensé par la révision de notre hypothèse relative aux charges et retenue pour le calcul actuariel de notre provision pour sinistres sur assurances. Voir la page 147 pour des précisions sur la révision de notre hypothèse concernant les charges.

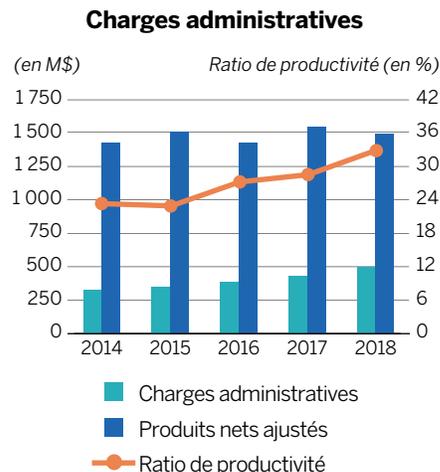
En 2018, nous avons versé des indemnités de 74 millions de dollars, soit 127 millions de moins qu'un an auparavant, surtout en raison des indemnités versées en 2017 par suite de l'insolvabilité de certains acheteurs dans le secteur de la vente au détail aux États-Unis relativement à notre groupe de produits d'assurance crédit.

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017
Indemnités versées	<b>74</b>	201
Indemnités recouvrées	<b>(38)</b>	(41)
Indemnités recouvrées de réassureurs	<b>(18)</b>	(3)
Augmentation de la provision nette pour sinistres sur assurances	<b>197</b>	3
(Augmentation) ou diminution des indemnités recouvrables sur assurances	<b>34</b>	(6)
Frais de gestion des sinistres	<b>6</b>	3
<b>Total des charges liées aux sinistres</b>	<b>255 \$</b>	157 \$

## Charges administratives

Les charges administratives de 2018 totalisent 497 millions de dollars, en hausse de 66 millions par rapport à celles de l'exercice précédent. Nous effectuons encore des investissements de base dans la mise à niveau de nos plateformes technologiques et numériques et de nos systèmes de gestion des risques. Voir la page 92 pour des précisions sur la transformation de notre gestion des risques d'entreprise. À cause de ces investissements, les coûts des ressources humaines, des services professionnels et des systèmes ont grimpé en 2018.

Le ratio de productivité représente la mesure dans laquelle nous utilisons nos ressources efficacement et gérons nos coûts finalement. En raison des investissements dans l'entreprise, le ratio de productivité de 2018 a augmenté en s'élevant à 32,9 %, ce qui est en phase avec la projection établie dans le Plan.



## SITUATION FINANCIÈRE

### Résumé de l'État de la situation financière

Le **total des actifs** s'élevait à 69,4 milliards de dollars à la fin de 2018, en hausse de 9,3 milliards (15 %) depuis la fin de 2017. L'écart résulte surtout d'une augmentation des titres négociables par suite des nouvelles règles de la Politique en matière de liquidités à un mois, auparavant à deux semaines, et de la croissance de notre portefeuille de prêts.

Les **prêts** totalisaient 54,6 milliards de dollars, ayant augmenté de 3,5 milliards (7 %) en un an en raison surtout d'un écart de change de 3,4 milliards de dollars.

Les **emprunts** s'élevaient à 55,4 milliards de dollars, contre 47,1 milliards en 2017, soit une hausse de 8,3 milliards. La hausse résulte surtout du financement de l'augmentation des titres négociables et d'un écart de change de 3,3 milliards de dollars.

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2018	2017
Trésorerie et titres négociables	13 289	8 214
Instruments dérivés	256	315
Prêts	54 566	51 127
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(820)	(1 363)
Placements	1 342	1 124
Autres	747	703
Total des actifs	69 380 \$	60 120 \$
Emprunts	55 448	47 114
Instruments dérivés	1 971	1 690
Passifs au titre des primes et des sinistres	890	608
Autres passifs	726	668
Capitaux propres	10 345	10 040
Total des passifs et des capitaux propres	69 380 \$	60 120 \$

### Analyse du Plan d'entreprise

Cette rubrique fournit une comparaison de nos résultats et de notre situation financière de 2018 avec les projections établies dans le Plan d'entreprise. Nous examinerons d'abord le Plan d'entreprise 2018 rétrospectivement et comparerons les chiffres réels avec les prévisions établies. Nous aborderons ensuite l'exercice 2019 de façon prospective et expliquerons quelles sont les variations que nous prévoyons enregistrer par rapport à nos résultats et à notre situation financière de 2018.

### Performance financière

Exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Plan d'entreprise 2019	Chiffres réels de 2018	Plan d'entreprise 2018
Produits du financement et des placements, montant net	1 233	1 221	1 295
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net*	266	252	252
Autres (produits) ou charges	(6)	(98)	(2)
Charges administratives	569	497	527
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise)	22	(11)	11
Charges liées aux sinistres	93	255	91
Bénéfice net	821	830	920
Autres éléments du résultat global	89	44	89
Résultat global	910 \$	874 \$	1 009 \$

\* Y compris les commissions de garantie de prêt.

## Plan d'entreprise 2018

Le bénéfice net de 2018 s'est établi à 830 millions de dollars, contre 920 millions projetés dans le Plan d'entreprise 2018, soit une baisse de 90 millions, dont les principales causes sont les suivantes :

- Les charges liées aux sinistres ont augmenté de 164 millions de dollars par rapport au Plan, à cause de la variation de la provision nette pour sinistres sur assurances qui résulte d'une augmentation des sinistres en assurances risques politiques.
- Les autres produits dépassent de 96 millions de dollars ceux annoncés dans le Plan, surtout en raison de l'excellent rendement de notre portefeuille de placements. À cause de la volatilité de nos instruments financiers inscrits à la juste valeur, les profits et les pertes latents n'avaient pas été projetés dans le Plan.
- Le montant net des produits du financement et des placements accuse une diminution de 74 millions de dollars comparativement au Plan du fait surtout de la hausse des taux d'intérêt de nos emprunts à court terme, et aussi à cause d'un écart de change qui résulte de la divergence entre les taux utilisés dans le Plan et les taux réels à la fin de 2018.

## Plan d'entreprise 2019

Le bénéfice net de 2019 devrait s'établir à 821 millions de dollars, soit 9 millions de moins qu'en 2018, écart dont les principales causes seraient les suivantes :

- Nous prédisons une baisse des charges liées aux sinistres en 2019, car nous ne nous attendons pas à un même volume de sinistres en assurances risques politiques comparativement au volume de 2018.
- En raison de la volatilité des profits et pertes latents sur les instruments financiers et de la difficulté à les estimer, aucune prévision relative à leurs montants n'a été incluse dans le Plan, d'où un écart de 92 millions de dollars des autres produits.
- Les charges administratives devraient augmenter en 2019 à cause de plusieurs investissements importants sur de multiples exercices visant à soutenir nos activités de base, ce qui ferait augmenter les coûts des ressources humaines, des services professionnels et des systèmes, comme il est indiqué ci-dessous :
  - nous améliorons actuellement notre Cadre de gestion des risques d'entreprise pour renforcer notre culture du risque;
  - nous continuons à investir dans une stratégie de technologie numérique déployée sur plusieurs années pour que nos clients aient un meilleur accès à notre site;
  - nous élargissons nos activités de base pour mieux combler les besoins des exportateurs canadiens (microentreprises et petites et moyennes entreprises).

## Situation financière

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Plan d'entreprise 2019	Chiffres réels de 2018	Plan d'entreprise 2018
Trésorerie et titres négociables	11 327	<b>13 289</b>	10 664
Instruments dérivés	490	<b>256</b>	280
Prêts	52 716	<b>54 566</b>	54 687
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1 055)	<b>(820)</b>	(1 201)
Placements	1 492	<b>1 342</b>	1 236
Autres actifs	899	<b>747</b>	823
Total des actifs	65 869 \$	<b>69 380 \$</b>	66 489 \$
Emprunts	52 505	<b>55 448</b>	52 794
Instruments dérivés	1 866	<b>1 971</b>	2 107
Passifs au titre des primes et des sinistres	624	<b>890</b>	579
Autres passifs	642	<b>726</b>	669
Capitaux propres	10 232	<b>10 345</b>	10 340
Total des passifs et des capitaux propres	65 869 \$	<b>69 380 \$</b>	66 489 \$

## Plan d'entreprise 2018

La trésorerie et les titres négociables ont augmenté de 2,6 milliards de dollars par rapport au Plan en raison de la modification de notre Politique en matière de liquidités, comme il a été mentionné déjà. Les chiffres du Plan reflètent cette modification, mais avant tout, notre solde dépasse celui du Plan à cause d'une augmentation des liquidités nécessaires pour le refinancement des emprunts venant à échéance et à cause de l'écart de change.

Les emprunts de 2018 accusent une hausse de 2,7 milliards de dollars en regard du Plan par suite surtout d'une augmentation des titres négociables plus importante que celle annoncée dans le Plan, et aussi à cause de l'écart de change.

## Plan d'entreprise 2019

Selon les projections du Plan 2019, la trésorerie et les titres négociables, ainsi que les prêts et les emprunts, seront inférieurs aux chiffres réels de 2018. Ces derniers sont plus élevés que les chiffres auxquels la Société s'attendait au moment de la préparation du Plan 2019 en raison de l'écart de change essentiellement.

## Risques liés au portefeuille et qualité du crédit

### CONCENTRATION DE L'EXPOSITION

À la fin de 2018, l'exposition totale d'EDC était évaluée à 122,3 milliards de dollars, soit 11,7 milliards de plus qu'à la fin de 2017 en raison de l'écart de change essentiellement. En 2018, la majeure partie de cette exposition se trouvait aux États-Unis (29 %) et au Canada (20 %), ces proportions étant pratiquement les mêmes qu'en 2017.

### Exposition par portefeuille

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2018	2017
Portefeuille de financement :		
Actifs de financement <sup>1</sup>	55 951	52 323
Engagements et garanties <sup>2</sup>	28 879	28 071
Total du portefeuille de financement	84 830	80 394
Portefeuille d'assurances :		
Assurance crédit	11 282	9 294
Assurance d'institution financière	1 996	3 392
Assurance et cautionnement de contrats	10 016	8 297
Assurance risques politiques	886	915
Cession en réassurance <sup>3</sup>	(250)	(250)
Total du portefeuille d'assurances	23 930	21 648
Titres négociables et instruments dérivés <sup>4</sup>	13 545	8 529
Exposition totale	122 305 \$	110 571 \$

<sup>1</sup> Y compris les prêts bruts et les placements.

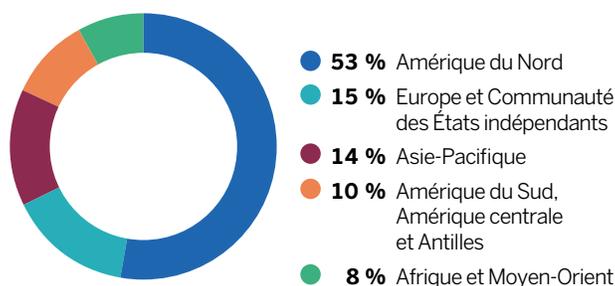
<sup>2</sup> Y compris 736 millions de dollars pour les engagements de placements (785 millions en 2017).

<sup>3</sup> Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

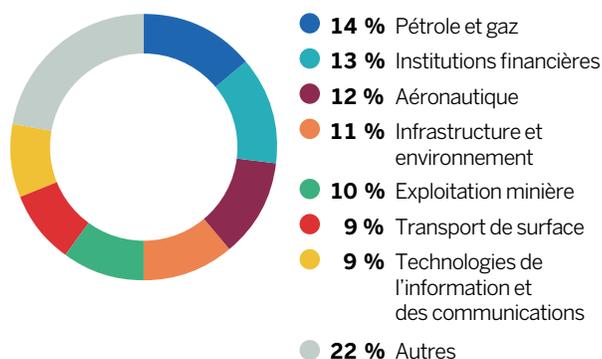
<sup>4</sup> Y compris les liquidités.

Voir les tableaux 5 et 6, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation des principales concentrations de l'exposition totale par marché géographique et par secteur industriel.

### Exposition par marché géographique



### Exposition par secteur industriel



## PORTEFEUILLE DE FINANCEMENT

### Portefeuille de prêts

Nous soutenons les exportations et les investissements canadiens à l'étranger en offrant des solutions de financement aux exportateurs canadiens et à leurs clients étrangers, ainsi qu'aux investisseurs canadiens et aux institutions financières. Non seulement offrons-nous des solutions aux exportateurs détenteurs d'un contrat existant, mais nous allons aussi au-devant des besoins éventuels en approvisionnement d'importants acheteurs étrangers ainsi que dans le cadre de grands projets étrangers, coordonnons ces besoins avec l'expertise canadienne et offrons du financement afin de créer des occasions d'affaires pour les fournisseurs canadiens. Nos produits de financement permettent aux entreprises canadiennes d'offrir à leurs clients un crédit souple. Afin d'atténuer le risque de crédit au sein de notre portefeuille de prêts, nous réalisons des transactions de transfert de risque telles que des accords de participation aux risques non capitalisés et de l'assurance défaut de remboursement de prêt.

### Prêts bruts

Les prêts bruts totalisaient 54 609 millions de dollars à la fin de 2018, ayant augmenté de 3 410 millions ou de 7 % en un an. La hausse résulte surtout de l'écart de change. La dépréciation du dollar canadien a entraîné une hausse de 3,4 milliards de dollars des prêts bruts, la plus grande partie de la hausse étant attribuable aux prêts libellés en dollars américains.

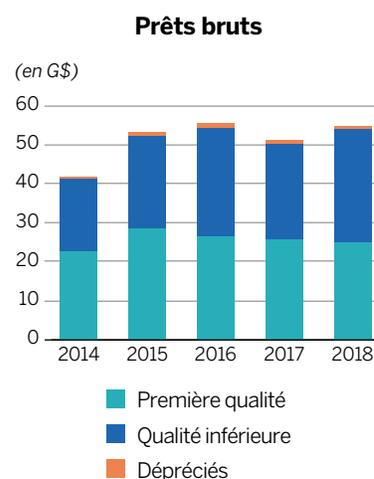
En évaluant le profil de risque de crédit de notre portefeuille de prêts, nous évaluons les débiteurs à l'aide d'une grille de cotes de crédit établie selon notre méthode d'évaluation du crédit. Les cotes de crédit sont régulièrement passées en revue. Selon leur notation de crédit, les prêts sont classés en trois catégories de risque : prêts de première qualité, prêts de qualité inférieure et prêts dépréciés.

### Prêts bruts dépréciés individuellement

Les prêts sont dépréciés lorsque nous n'avons plus l'assurance raisonnable que le remboursement intégral du principal et le paiement intégral des intérêts s'effectueront dans les délais prévus aux termes de la convention de prêt. À la fin de 2018, les prêts bruts dépréciés totalisaient 863 millions de dollars, ayant reculé de 52 millions depuis la fin de 2017. La sortie d'un débiteur du secteur des technologies de l'information et des communications (193 millions de dollars), partiellement contrebalancée par une dépréciation dans le secteur des infrastructures et de l'environnement (59 millions de dollars) et deux dépréciations dans le secteur de l'aéronautique (47 millions de dollars), explique ce recul en 2018. Dans l'ensemble, le pourcentage des prêts dépréciés sur le total des prêts bruts a baissé, passant de 1,79 % en 2017 à 1,58 % en 2018.

*La note 4 afférente aux états financiers consolidés fournit d'autres renseignements sur les opérations portées à notre portefeuille de prêts dépréciés au cours de l'exercice.*

*Le tableau 7, sous la rubrique « Information complémentaire », donne plus de renseignements sur la concentration des prêts bruts dépréciés par secteur industriel.*



## Prêts commerciaux, engagements de prêts commerciaux et garanties de prêts commerciaux

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Engagements	Garanties de prêts	Transfert de risques	Exposition en 2018		Exposition en 2017	
Secteur industriel					\$	%	\$	%
Pétrole et gaz naturel	9 043	7 025	173	(810)	15 431	19	15 559	20
Aéronautique	10 946	2 956	102	(228)	13 776	17	14 322	19
Transport de surface	5 580	3 286	654	–	9 520	12	9 027	12
Infrastructure et environnement	6 370	2 252	433	–	9 055	11	7 663	10
Exploitation minière	6 955	2 688	295	(955)	8 983	11	9 158	12
Technologies de l'information et des communications	6 780	1 308	463	(341)	8 210	10	7 955	10
Institutions financières	3 209	1 933	4	2 334	7 480	9	7 376	10
Industrie légère	2 751	1 732	788	–	5 271	6	3 209	4
Ressources	1 935	1 573	298	–	3 806	5	2 438	3
Total	53 569 \$	24 753 \$	3 210 \$	– \$	81 532 \$	100	76 707 \$	100

L'augmentation du portefeuille de prêts commerciaux résulte surtout de l'écart de change. Les hausses enregistrées dans le secteur de l'industrie légère, le secteur des infrastructures et de l'environnement et le secteur des ressources sont essentiellement attribuables aux déboursements nets sur les prêts, tandis que la baisse subie dans le secteur de l'aéronautique découle surtout des remboursements nets sur les prêts. Afin de gérer notre risque de concentration, nous concluons des accords de participation aux risques non capitalisés et d'assurance défaut de remboursement de prêt avec plusieurs institutions financières, transférant ainsi les risques associés à d'autres secteurs vers le secteur des institutions financières.

En 2018, l'exposition de qualité inférieure a représenté 49 % (45 % en 2017) de l'exposition totale. L'augmentation des expositions de qualité inférieure est surtout attribuable à la détérioration de la qualité du crédit dans le secteur de l'aéronautique, le secteur des technologies de l'information et des communications et le secteur des ressources, ainsi qu'aux conventions de prêts signées de qualité inférieure et aux déboursements sur les prêts de qualité inférieure en 2018. Les plus grandes concentrations de l'exposition de qualité inférieure viennent des secteurs suivants : aéronautique (23 %); pétrole et gaz naturel (23 %); infrastructure et environnement (11 %).

À la fin de 2018, nos cinq plus importantes expositions à des contreparties représentant 6 807 millions de dollars, soit 8 % de tous les comptes commerciaux, se répartissaient comme suit :

- un débiteur du secteur de l'aéronautique, se trouvant aux États-Unis, pour une exposition totale de 1 555 millions de dollars;
- un débiteur du secteur des technologies de l'information et des communications, se trouvant aux États-Unis, pour une exposition totale de 1 524 millions de dollars;
- un débiteur du secteur du transport de surface, se trouvant au Royaume-Uni, pour une exposition totale de 1 305 millions de dollars;
- un débiteur du secteur de l'exploitation minière, se trouvant au Chili, pour une exposition totale de 1 229 millions de dollars;
- un débiteur du secteur du pétrole et du gaz naturel, se trouvant au Mexique, pour une exposition totale de 1 194 millions de dollars.

Si on tient compte des accords de participation aux risques non capitalisés et des assurances défaut de remboursement de prêt, notre exposition à ces contreparties représenterait alors 4 547 millions de dollars.

## Prêts souverains, engagements de prêts souverains et garanties de prêts souverains

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Engagements	Garanties de prêts	Exposition en 2018		Exposition en 2017	
Pays				\$	%	\$	%
Angola	401	112	–	513	42	486	27
Indonésie	156	–	–	156	13	170	10
Serbie	74	–	–	74	6	207	12
Ukraine	67	–	–	67	5	123	7
Chine	65	–	–	65	5	68	4
Uruguay	–	–	64	64	5	71	4
Pakistan	58	–	–	58	5	58	3
Rwanda	56	–	–	56	5	61	3
Côte d'Ivoire	38	–	–	38	3	39	2
Autres	125	4	–	129	11	495	28
Total	1 040 \$	116 \$	64 \$	1 220 \$	100	1 778 \$	100

La réduction de l'exposition liée aux comptes souverains s'explique avant tout par l'expiration d'un engagement de 239 millions de dollars concernant l'Azerbaïdjan et par un remboursement de 127 millions de dollars relatif à la Serbie.

L'exposition liée aux comptes souverains comprenait un pourcentage d'exposition de qualité inférieure de 89 % (77 % en 2017). L'augmentation de ce type d'exposition est surtout attribuable à la détérioration de la qualité du crédit de l'Indonésie.

### Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Le total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts était de 920 millions de dollars à la fin de 2018, en baisse de 192 millions par rapport au solde d'ouverture de 2018.

Les principaux facteurs qui ont influé sur ce total en 2018 sont les suivants :

- le montant net des remboursements et des arrivées à échéance – baisse de 138 millions de dollars;
- une modification qui a entraîné une décomptabilisation – baisse de 137 millions;
- les sorties et réductions de valeur de prêts – baisse de 123 millions;
- la réévaluation faisant suite à une amélioration nette de la qualité du crédit – baisse de 41 millions;
- les nouveaux montages – hausse de 168 millions de dollars;
- la dépréciation du dollar canadien face au dollar américain – hausse de 79 millions.

## Placements

EDC aide les entreprises canadiennes à obtenir du capital et du crédit pour soutenir la croissance de leurs exportations et leur ouvrir les portes hors du Canada pour qu'elles puissent saisir des occasions sur les marchés mondiaux. L'éventail de nos solutions est vaste : instruments d'emprunt; placements de capital-risque et placements de capital-investissement de phase avancée axés sur des exportateurs canadiens prometteurs. Nos placements auprès des exportateurs sont effectués soit directement dans les entreprises canadiennes, soit par l'entremise de fonds canadiens partenaires. En outre, nous investissons dans des fonds internationaux présents sur des marchés prioritaires, où ces placements peuvent faciliter les relations d'affaires canadiennes à l'international, dans le but de favoriser l'essor des exportateurs canadiens et de faciliter leurs relations à l'étranger. Normalement, les placements sont détenus pendant plus de cinq ans. En général, nos dessaisissements se font par la vente de nos participations (ventes privées à des tiers ou ventes sur les marchés publics).

En raison de notre objectif commercial d'accroître les placements, nous avons augmenté notre exposition de 169 millions de dollars en les portant à 2 078 millions en 2018, les nouveaux engagements étant les principaux responsables de cette hausse. Au cours de l'exercice, nous avons signé de nouveaux accords de placement pour 190 millions de dollars (164 millions en 2017).

*Voir le tableau 9, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de nos placements.*

## PORTEFEUILLE D'ASSURANCES

En plus d'atténuer les risques, l'Assurance crédit favorise la croissance des exportations en rendant les entreprises plus confiantes dans leurs ventes à l'étranger, notamment lorsqu'elles savent qu'elles pourront récupérer leurs créances si l'acheteur est en cessation de paiement. Leurs flux de trésorerie s'en trouvent améliorés aussi puisque les banques sont normalement plus enclines à offrir un soutien additionnel à leurs clients si les créances de ces derniers à l'étranger sont assurées.

L'Assurance d'institution financière aide les exportateurs canadiens à gérer le risque de contrepartie dans le cadre de transactions commerciales avec des acheteurs étrangers et des banques.

EDC offre des produits de cautionnement par l'entremise de partenariats avec des banques et des sociétés de cautionnement. Ses produits de cautionnement bancaires ainsi que d'assurance cautionnement sont utilisés par les exportateurs surtout pour garantir l'exécution de leurs contrats, ce qui permet de libérer leur fonds de roulement. Nos partenariats avec les banques et les sociétés de cautionnement aident celles-ci à atténuer leurs risques et permettent aux exportateurs d'obtenir plus facilement la couverture qu'ils requièrent. Notre Assurance frustration de contrat protège contre des risques commerciaux et politiques qui résulteraient de l'incapacité de l'acheteur à payer sa dette aux termes d'un contrat spécifique.

L'Assurance risques politiques couvre les événements politiques qui pourraient nuire aux établissements qu'une société exploite à l'étranger et/ou à ses intermédiaires financiers, en protégeant les investissements et les actifs qui s'y trouvent, notamment sur les marchés émergents.

L'aide qu'EDC fournit aux titulaires de police dans le cadre de chacun de ses quatre principaux groupes de produits d'assurance n'est pas quantifiée de la même manière. Pour les groupes de produits d'assurance crédit ainsi que d'assurance d'institution financière, le titulaire de police déclare son volume de ventes aux entités assurées. Ces déclarations viennent s'ajouter aux activités facilitées par ces groupes de produits. Quant au groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats, une facilité est établie, et le titulaire de police doit faire une demande pour chaque couverture spécifique. Ces demandes représentent les activités facilitées par EDC. Pour ce qui est du groupe de produits d'assurance risques politiques, au fur et à mesure que les transactions sont conclues, elles sont portées aux activités facilitées.

En plus d'assurer directement nos clients, nous assumons aussi les risques d'autres assureurs afin d'accomplir notre mandat, qui consiste à appuyer les exportateurs canadiens. En outre, nous cédon en réassurance une partie de notre risque à d'autres assureurs afin de l'atténuer. Les cessions en réassurance nous permettent de mieux diversifier nos activités et de réduire au minimum les pertes nettes qui pourraient découler de montants assurés importants.

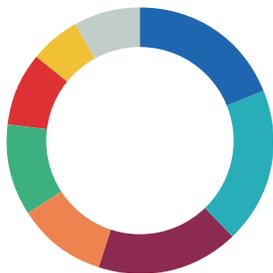
## Assurances en vigueur

Dans le présent Rapport annuel, nos passifs liés aux polices d'assurance et aux garanties en cours sont désignés en tant qu'assurances en vigueur et en tant qu'exposition.

À la fin de 2018, les assurances en vigueur totalisaient 23 930 millions de dollars (21 648 millions à la fin de 2017).

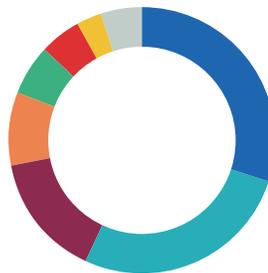
Les graphiques ci-dessous indiquent, par secteur industriel, notre exposition relative aux groupes de produits d'assurance crédit ainsi que d'assurance et de cautionnement de contrats.

### Assurance crédit – Exposition par secteur industriel



- 19 % Ressources
- 19 % Exploitation minière
- 17 % Industrie légère
- 11 % Infrastructure et environnement
- 11 % Transport de surface
- 9 % Technologies de l'information et des communications
- 6 % Pétrole et gaz naturel
- 8 % Autres

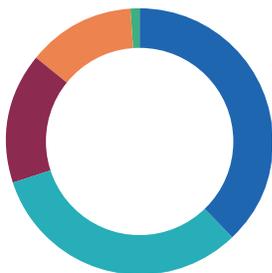
### Assurance et cautionnement de contrats – Exposition par secteur industriel



- 30 % Institutions financières
- 27 % Infrastructure et environnement
- 15 % Exploitation minière
- 9 % Pétrole et gaz naturel
- 6 % Transport de surface
- 5 % Aéronautique
- 3 % Ressources
- 5 % Autres

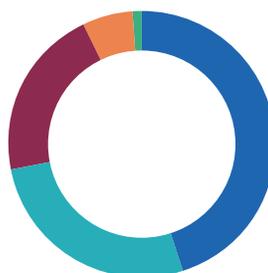
Les graphiques ci-dessous indiquent l'exposition par marché géographique pour nos groupes de produits d'assurance d'institution financière ainsi que d'assurance risques politiques.

### Assurance d'institution financière – Exposition par marché géographique



- 38 % Amérique du Sud, Amérique centrale et Antilles
- 32 % Europe et Communauté des États indépendants
- 16 % Amérique du Nord
- 13 % Asie-Pacifique
- 1 % Afrique et Moyen-Orient

### Assurance risques politiques – Exposition par marché géographique



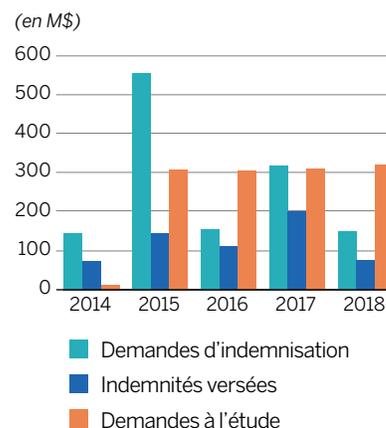
- 45 % Amérique du Sud, Amérique centrale et Antilles
- 27 % Afrique et Moyen-Orient
- 21 % Asie-Pacifique
- 6 % Amérique du Nord
- 1 % Europe et Communauté des États indépendants

## Indemnités

Le tableau suivant présente une ventilation des indemnités versées par secteur des exportateurs assurés.

(en millions de dollars canadiens)	2018		2017	
	\$	%	\$	%
Infrastructure et environnement	27	37	41	20
Ressources	18	24	24	12
Industrie légère	14	19	108	54
Technologies de l'information et des communications	8	11	6	3
Pétrole et gaz naturel	4	5	3	2
Transport de surface	3	4	17	8
Exploitation minière	–	–	2	1
Indemnités versées	74	100	201	100
Indemnités recouvrées	(56)		(44)	
Montant net des indemnités versées	18 \$		157 \$	

## Demandes d'indemnisation, indemnités versées et demandes à l'étude



En 2018, les indemnités versées se sont élevées à 74 millions de dollars et ont représenté 1 140 demandes d'indemnisation venant de 77 pays (699 demandes de 68 pays en 2017). En 2018, la plus grande concentration d'indemnités versées est associée au groupe de produits d'assurance crédit et résulte des cas de défaillance et d'insolvabilité dans les Amériques.

En 2018, nous avons recouvré 59 millions de dollars au total (45 millions en 2017), dont 3 millions ont été versés à des exportateurs (1 million en 2017).

Voir le tableau 10, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la concentration des indemnités par taille.

## Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres représentent notre estimation des futures demandes d'indemnisation aux termes de nos polices d'assurance.

À la fin de 2018, les passifs au titre des primes et des sinistres correspondaient à 890 millions de dollars. Nets de la quote-part des réassureurs, ces passifs s'élevaient à 740 millions, ayant augmenté de 235 millions en un an. Le principal facteur ayant influé sur ces passifs nets a été une augmentation des sinistres enregistrés dans notre groupe de produits d'assurance risques politiques couvrant les risques de l'Afrique du Nord, ce facteur étant partiellement compensé par la révision de notre hypothèse relative aux charges et retenue pour le calcul actuariel de notre provision pour sinistres sur assurances (voir la page 147).

Le montant cédé en réassurance, inscrit à l'actif dans l'État consolidé de la situation financière, représente la quote-part des réassureurs dans nos passifs au titre des primes et des sinistres, mais il est aussi pris en compte dans nos passifs au titre des primes et des sinistres. Le montant cédé en réassurance est de 150 millions de dollars (103 millions en 2017). Si nous devions verser une indemnité sur une police réassurée, nous pourrions demander un recouvrement au réassureur en fonction des dispositions de l'entente.

Les passifs nets au titre des primes et des sinistres, en pourcentage des assurances en vigueur, correspondaient à 3,1 % en 2018 (2,3 % en 2017).

## Passifs au titre des primes et des sinistres, en pourcentage des assurances en vigueur (nets de la quote-part des réassureurs)



Comme le permet IFRS 7, « Instruments financiers : Informations à fournir », nous avons présenté en caractères verts certaines parties du rapport de gestion qui décrivent la nature, l'étendue et la gestion des risques de crédit, d'illiquidité et de marché. Ces informations font partie intégrante de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

## TITRES NÉGOCIABLES ET INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Nos politiques et procédures, qui sont réexaminées périodiquement, visent à limiter et à gérer le risque de crédit associé aux titres négociables et aux instruments dérivés. Ces politiques et procédures définissent la cote de crédit minimale qui peut être acceptée pour une contrepartie, en conformité avec les *Lignes directrices du ministre des Finances sur la gestion des risques financiers pour les sociétés d'État*. De plus, nous avons mis en place des politiques qui sont réexaminées périodiquement, ainsi que des procédures qui fixent les limites de crédit pour chaque contrepartie et que la direction examine au moins une fois l'an. Ces politiques et procédures visent à limiter et à gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers.

Nos dépôts portant intérêt et notre portefeuille de titres négociables nous exposent au risque que les institutions de dépôt ou contreparties ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Le risque de crédit potentiel auquel nous nous exposons en raison des dépôts et des titres négociables correspond à la valeur comptable des instruments financiers.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cote de crédit et selon la période à courir jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dépôts et aux titres négociables et auquel nous nous exposons.

(en millions de dollars canadiens)

Cote de crédit	Période à courir jusqu'à l'échéance			Exposition en 2018	Exposition en 2017
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans		
AAA	4 126	2 905	3 475	10 506	6 850
AA+	–	–	14	14	–
AA	–	41	–	41	–
AA-	1 911	–	–	1 911	755
A+	454	26	–	480	324
A	334	–	–	334	285
BBB+	3	–	–	3	–
Total	6 828 \$	2 972 \$	3 489 \$	13 289 \$	8 214 \$

Les dérivés nous exposent au risque que les contreparties ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Notre risque de crédit lié aux dérivés correspond au coût de remplacement des contrats ayant une juste valeur positive. Des informations complémentaires sur l'utilisation des dérivés figurent plus loin sous la rubrique « Instruments dérivés », à la page 99.

Tous les swaps sont négociés avec des institutions financières dont la qualité du crédit est élevée. Nous gérons un programme de nantissement afin d'atténuer les risques de crédit assumés à l'égard des swaps qui servent à couvrir le risque dans notre programme de financement. Puisque les taux du marché fluctuent entre la date de règlement et la date d'échéance du swap, l'instrument financier prend de la valeur, de sorte que pour résilier un swap avant l'échéance, une partie doit effectuer un paiement à l'autre pour compenser les fluctuations de taux. Afin d'atténuer le risque de crédit, nous concluons des conventions de nantissement avec des institutions financières avec lesquelles nous effectuons des opérations de swap. D'après les termes des swaps, lorsque les risques de crédit dépassent un seuil convenu, l'autre partie à notre swap fournit à un tiers indépendant des titres d'État en nantissement. À la fin de 2018, nos contreparties n'avaient fourni aucun nantissement pour atténuer les risques de crédit liés aux swaps.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cote de crédit et selon la période à courir jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dérivés auquel nous nous exposons et montre comment ce risque est contrebalancé par les montants de compensation et les nantissements détenus. Les montants de compensation représentent les contrats dérivés pour lesquels une convention existe avec la contrepartie (convention de compensation) qui permet l'annulation réciproque de son risque de crédit à notre égard par notre risque de crédit à son égard. Après compensation et compte tenu des nantissements détenus, notre exposition nette se chiffrait à 12 millions de dollars (28 millions en 2017).

(en millions de dollars canadiens)

Cote de crédit	Période à courir jusqu'à l'échéance					Exposition nette en 2018	Exposition nette en 2017
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Exposition brute	Compensation du risque*		
AA-	34	34	100	168	(167)	1	5
A+	18	10	49	77	(70)	7	6
A	5	–	4	9	(5)	4	9
A-	–	2	–	2	(2)	–	8
Total	57 \$	46 \$	153 \$	256 \$	(244) \$	12 \$	28 \$

\* Résultats des conventions de compensation.

Le risque de crédit que comportent les titres négociables et les instruments dérivés fait l'objet d'un rapport trimestriel au Comité de gestion de l'actif et du passif et au Comité de la gestion des risques du Conseil.

## Gestion du capital

Notre Cadre de gestion du capital veille à ce que notre capital soit approprié et que notre situation de capital soit définie, quantifiée, gérée et fasse régulièrement l'objet d'un rapport adressé au Conseil. Avant tout, notre capital sert à soutenir les exportateurs et les investisseurs canadiens, dans l'intérêt du Canada. En disposant d'un capital approprié, nous pouvons remplir notre mandat et conserver la capacité de risque nécessaire pour répondre aux besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens.

Nous avons en place un Cadre de gestion du capital qui s'aligne sur le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP »). Suivant le PIEAFP, EDC vise un niveau de capitalisation qui permet de couvrir les pertes éventuelles attribuables à des contreparties notées AA. Cette norme de solvabilité s'aligne sur celle des grandes institutions financières et sur les principes clés de l'autosuffisance financière.

31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	2018	2017
<b>Demande de capital</b>		
Risque de crédit	3 024	2 825
Risque de marché	907	930
Risque opérationnel	227	246
Risque stratégique	416	400
Risque lié aux régimes de retraite	520	492
Initiatives stratégiques	200	300
<b>Total de la demande de capital</b>	<b>5 294 \$</b>	5 193 \$
<b>Offre de capital</b>	<b>10 345 \$</b>	10 040 \$
Note de solvabilité implicite d'EDC	AAA	AAA

Nous déterminons si notre capital est adéquat ou non en comparant l'offre et la demande de capital. La demande de capital, qui est calculée au moyen d'un modèle de capital économique qui estime le capital nécessaire pour couvrir la valeur extrême des pertes éventuelles, prend en compte le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié aux régimes de retraite et le risque commercial/stratégique. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers et représente le capital versé et les résultats non distribués.

Nous évaluons les variations de l'offre et de la demande de capital et la note de solvabilité implicite et nous en informons la haute direction tous les mois. Un rapport sur ces évaluations est ensuite présenté régulièrement au Conseil d'administration, accompagné de tests de résistance prospectifs qui modélisent l'effet que les changements dans la qualité des portefeuilles et d'autres risques clés pourraient avoir sur le capital.

Nous faisons tout pour que nos politiques de gestion des risques et du capital rejoignent les normes de l'industrie et soient bien adaptées à notre profil de risque et à nos activités commerciales.

## Relations avec les investisseurs

La Trésorerie d'EDC émet des titres d'emprunt (titres de créance pour l'investisseur) et gère les liquidités d'EDC tout en cherchant à atténuer le risque opérationnel, le risque financier et le risque d'atteinte à la réputation.

### Financement

En 2018, EDC a emprunté 10 milliards de dollars américains et a émis des titres sur plusieurs marchés stratégiques.

EDC a été active sur le marché de la livre sterling et a effectué la réouverture d'un accord sur des obligations à taux fixe et à quatre ans en l'augmentant de 100 millions de livres sterling pour un total de 350 millions. Elle a aussi émis pour 250 millions de livres sterling d'obligations à taux fixe d'une durée de cinq ans et demi qu'elle a ensuite augmenté de 100 millions pour un total de 350 millions de livres sterling. En réponse à la demande des investisseurs, EDC a réalisé deux émissions d'obligations à taux variable libellées en livres sterling, soit 750 millions à cinq ans et 500 millions à trois ans.

Comme les obligations multimarchés de référence en dollars américains jouent un rôle important dans le programme de financement d'EDC, celle-ci a émis pour 1,25 milliard de dollars américains de ces obligations à cinq ans et a procédé à une deuxième émission d'obligations multimarchés de référence à cinq ans pour 1 milliard de dollars américains en 2018.

EDC est demeurée présente sur le marché des obligations australiennes et a relancé un programme existant d'obligations de référence à cinq ans en l'augmentant à deux reprises, une première fois de 325 millions de dollars australiens, puis une deuxième fois de 125 millions, pour un total de 1 milliard. Elle a aussi effectué une nouvelle émission d'obligations de référence à cinq ans pour 400 millions de dollars australiens.

EDC est restée aussi présente sur le marché obligataire néo-zélandais en réalisant une émission d'obligations à taux fixe et à cinq ans de 350 millions de dollars néo-zélandais.

En 2018, EDC a, par ailleurs, été très active en Chine, ayant réalisé cinq émissions d'obligations : une à un an pour 450 millions de yuan, au taux fixe de 4,18 %; une à un an pour 300 millions de yuan, au taux fixe de 3,45 %; une à un an pour 200 millions de yuan, au taux fixe de 3,80 %; une à deux ans pour 220 millions de yuan, à 4,0 %; une cinquième à deux ans pour 313 millions de yuan, au taux fixe de 4,25 %.

EDC a aussi répondu aux besoins des investisseurs en matière de placements privés libellés dans diverses monnaies.

### Références de crédit

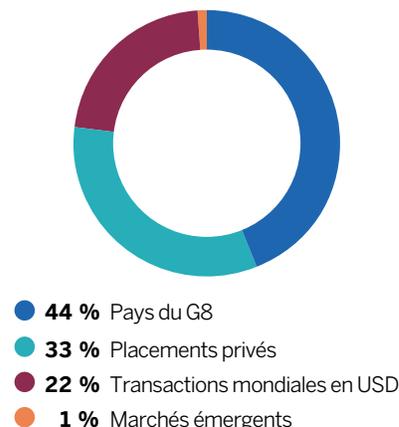
Étant mandataire de Sa Majesté du chef du Canada et entièrement garantie par le gouvernement canadien, EDC a une notation de AAA/Aaa. Elle assure le service de sa dette par ses propres moyens, et ses emprunts sont l'entière responsabilité du gouvernement canadien et sont remboursés par le Trésor (le compte principal du gouvernement), ce qui garantit un remboursement dans le délai prescrit.

### Accords non comptabilisés

Dans le cadre des activités normales, nous concluons diverses transactions avec des entités structurées. Ces entités sont généralement créées dans un but unique, ont une durée de vie limitée et servent à la gestion du risque ou à des fins juridiques ou fiscales en vue de détenir des actifs particuliers au profit de leurs bénéficiaires. Normalement, nous concluons ces transactions aux fins de la gestion du risque, du capital et du financement, pour le compte de nos clients. Conformément aux IFRS, les entités structurées dont nous ne sommes pas exposés ou n'avons pas droit aux rendements variables en raison de nos liens avec ces entités structurées, et pour lesquelles nous n'avons pas la capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir de décision sur ces entités structurées, n'ont pas été consolidées dans l'État de la situation financière.

Dans certaines opérations de financement, les entités structurées servent à titriser des créances et sont habituellement largement financées par emprunt; dans certains cas, des garanties en titres de capitaux propres peuvent aussi être fournies. EDC peut

Financement total  
de 10 G USD en 2018



également utiliser des entités structurées pour détenir des biens saisis qu'elle ne peut posséder directement pour des raisons juridiques ou fiscales (normalement des biens saisis à l'étranger). Voir la note 25 pour d'autres précisions.

## Instruments financiers

Vu la nature de nos activités, nos actifs et nos passifs sont essentiellement constitués d'instruments financiers. Les actifs sous forme d'instruments financiers comprennent les liquidités, les valeurs mobilières, les placements, les prêts et les indemnités recouvrables sur assurances, alors que les passifs sous forme d'instruments financiers représentent les dettes fournisseurs, les emprunts et les garanties de prêts.

Conformément aux IFRS, la plupart de nos instruments financiers sont comptabilisés dans l'État de la situation financière à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les titres négociables, les placements, les instruments dérivés, les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, et enfin, les indemnités recouvrables sur assurances. La note 2 afférente aux états financiers consolidés décrit le traitement comptable réservé à nos instruments financiers, tandis que la note 22 explique comment leur juste valeur est établie.

## Instruments dérivés

Nous pouvons aussi utiliser divers types d'instrument dérivé afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit. Ces instruments dérivés sont notamment des swaps de taux d'intérêt, des swaps croisés, des swaps de devises et des contrats de change à terme.

Nous n'utilisons pas les dérivés à des fins de spéculation. Nous ne contractons ces dérivés que conformément aux politiques prescrites par le Groupe de la gestion du risque global que notre Conseil d'administration a approuvées. Nous utilisons les dérivés dans les limites fixées par nos politiques internes et nos lignes directrices et celles du ministre des Finances. Nous gérons les risques de crédit inhérents aux contreparties à nos dérivés en ne traitant qu'avec des contreparties solvables et, dans certains cas, en concluant des conventions de nantissement avec elles. Pour en savoir plus sur notre cadre de gestion des risques, lire la section suivante, qui traite de la gestion des risques.

## Aperçu de la gestion des risques

### Trouver le juste équilibre entre prise de risque et récompense en recherchant la croissance

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC prend des risques. C'est en prenant ces risques qu'elle parvient à remplir son mandat et à créer de la valeur. Dans un contexte politique et économique changeant, nos activités internationales nous exposent à un large éventail de risques : financiers, opérationnels et stratégiques. Tout en saisissant les nouvelles occasions d'affaires, nous devons faire preuve de vigilance et nous efforcer d'identifier et de prévoir les risques, en plus de les gérer prudemment. Ainsi, nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs commerciaux et pourrions préserver la viabilité de l'entreprise et sa pertinence dans les années à venir.

Nous avons instauré des pratiques fondamentales de gestion des risques d'entreprise (GRE) et sommes en train d'investir grandement dans nos activités de gestion des risques. Nous avons mis en place un programme afin d'améliorer notre approche et de favoriser une gestion intégrée des risques à l'échelle de l'entreprise : le programme de transformation de la GRE. Celui-ci a d'ailleurs été bonifié en fonction des lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), du Bureau du vérificateur général et des chefs de file de l'industrie.

Le programme de transformation de la GRE ne se résume pas à prendre ou non plus ou moins de risques, mais vise à créer un système de gouvernance qui nous permet de gérer les risques que nous avons choisi d'assumer. Il cherche notamment à faire prendre conscience des risques, à les comprendre et à faire preuve de prévoyance à l'échelle de la Société. En gérant plus rigoureusement les risques, nous pouvons servir plus d'exportateurs et d'investisseurs et, ce faisant, contribuer davantage à l'écosystème commercial du Canada.

La transformation de la GRE prône l'instauration d'une solide culture du risque fondée sur la supervision, une orientation claire, la reddition de comptes, ainsi que sur la nécessité d'appliquer des pratiques rigoureuses de surveillance et de communication d'information. Il s'agit d'un projet à l'échelle de l'entreprise qui touche tous les secteurs d'activité. Ses principaux volets sont : la gouvernance selon le modèle des trois lignes de maîtrise (les « 3LM ») qui est une approche de gouvernance des risques intégrant les pratiques exemplaires de l'industrie; l'énonciation et l'opérationnalisation de l'appétit d'EDC pour le risque; le resserrement

de la discipline en ce qui concerne les processus de gestion des risques; et l'intégration de nouvelles politiques de gestion des risques financiers et opérationnels.

Le Conseil d'administration et la direction d'EDC participent activement aux mesures prises pour que la mise en œuvre soit faite efficacement à tous les échelons de la Société. Cette transformation, échelonnée sur plusieurs années, a démarré en 2012 avec l'élaboration d'un concept de cadre de GRE qui énumère les risques inhérents qu'EDC court dans le cadre de ses activités et qui présente une structure de gouvernance globale érigée en vue d'une gestion efficace des risques à l'échelle de l'entreprise. Nous avons aussi rédigé l'Énoncé en matière d'appétit pour le risque, qui décrit les attitudes et les comportements souhaités (le ton d'en haut) lorsque nous avons à prendre des risques et à saisir des occasions. La toute dernière version de cet énoncé a été approuvée par le Conseil d'administration en mai 2018.

Conformément aux objectifs de notre Cadre de GRE, la mise en application du modèle des 3LM continue de progresser. Le modèle des 3LM permettra à EDC de continuer à gérer ses activités conformément aux normes en évolution des institutions financières canadiennes et d'assurer la mise en place de contrôles adéquats à l'égard des risques qu'elle assume en vue d'offrir des solutions à ses clients.

Durant tout l'exercice 2018, nous nous sommes concentrés sur la refonte du Groupe du chef de la gestion des risques pour être sûrs d'avoir la structure et les capacités appropriées afin de favoriser la mise en œuvre de la gouvernance des 3LM à l'échelle de l'entreprise. Le Groupe de la gestion du risque global (Groupe de la GRG) est le nouveau nom du groupe et reflète mieux la nature globale de son mandat.

Afin de suivre les pratiques de l'industrie, nous avons d'abord élaboré la Charte de la GRG. Ce document énonce non seulement les responsabilités du Groupe de la GRG, mais aussi l'autorité que ce groupe détient à l'échelle de l'entreprise, son indépendance et son accès illimité au Conseil et au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Nous avons ensuite restructuré la fonction de la GRG. Cette restructuration a été essentielle à cause de la Charte de la GRG et elle permettra la prise de responsabilité en matière de risque par la première ligne et assurera une supervision indépendante et une remise en question efficace par la deuxième ligne. Elle favorisera aussi une bonne mise en œuvre des autres politiques et pratiques en matière de GRE à l'échelle d'EDC. La nouvelle structure du groupe repose sur quatre piliers (Bureau de gestion des risques, Quantification des risques, Conformité et éthique et Gestion des risques d'entreprise), chacun ayant son propre vice-président. Un plan de mise en œuvre pluriannuel est en cours d'exécution pour arriver à la situation souhaitée.

À mesure que la planification du programme de transformation de la GRE poursuit son chemin vers une mise en application, EDC pourra se rendre compte des bienfaits qu'une idée plus claire peut offrir concernant la prise de risques et de décisions. Ainsi, cela nous permettra de proposer aux exportateurs, de manière plus efficace et plus prévisible, des solutions adaptées aux risques courus.

## Gouvernance des risques, supervision et conception

Notre structure de gouvernance évolutive des risques privilégie une supervision et un contrôle centralisés, équilibrés et stricts des risques, dont l'obligation redditionnelle et les responsabilités d'appropriation du risque sont clairement établies au sein du personnel en contact direct avec les clients. Le modèle des trois lignes de maîtrise assure un équilibre entre trois fonctions organisationnelles distinctes (les « lignes de maîtrise ») :

- Première ligne de maîtrise – le personnel en contact direct avec le client qui assume, s'approprie et gère les risques quotidiennement.
- Deuxième ligne de maîtrise – formée des fonctions de gestion des risques et de conformité qui assurent une supervision indépendante et une remise en question efficace des activités de gestion des risques de la première ligne, en veillant au caractère adéquat de la structure de gouvernance de l'entreprise, à la mise en place des contrôles nécessaires et à l'accès aux outils appropriés.
- Troisième ligne de maîtrise – englobe la fonction d'audit interne, qui fournit au Conseil et à la haute direction une assurance indépendante de l'efficacité des politiques, procédures et pratiques en matière de gestion des risques.

Cette structure fait en sorte que l'appétit pour le risque soit transmis en cascade à l'échelle de la Société; elle établit aussi des forums constituant un cadre propice pour dûment examiner, discuter, débattre les risques et en tenir compte dans les décisions à tous les échelons et pour toutes les fonctions de la Société.

## LE CONSEIL ET SES COMITÉS

### Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est en définitive responsable de la gouvernance des risques en donnant le ton à la culture interne, en approuvant l'Énoncé en matière d'appétit pour le risque et le Cadre de GRE d'EDC, et en supervisant continuellement l'efficacité du programme de GRE. Il doit en outre veiller à ce que les systèmes de gestion et d'évaluation des incitatifs, des récompenses et des indicateurs de performance soient uniformes et en place, tout en mettant l'accent sur les risques, la conformité et les contrôles. Le Conseil compte six<sup>1</sup> comités officiellement chargés de superviser certaines activités et d'offrir conseils et orientation. Grâce à cette structure, les risques sont adéquatement évalués, discutés, débattus et pris en compte dans les décisions.

### Comité de la gestion des risques du Conseil

Ce comité aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités quant à la supervision d'une gestion prudente de la structure de notre capital, y compris la gestion de nos risques de crédit et de marché et de nos autres risques d'entreprise.

### Comité de la vérification du Conseil

Ce comité aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de supervision en ce qui a trait à nos normes d'intégrité et de comportement, à l'information financière et aux systèmes de contrôle interne.

## LA DIRECTION ET SES PRINCIPAUX COMITÉS SUR LES RISQUES

### Équipe de la haute direction

L'Équipe de la haute direction, menée par le président et chef de la direction et par les hauts dirigeants qui relèvent directement de celui-ci, a l'ultime responsabilité de la gestion des risques d'entreprise conformément à l'appétit pour le risque approuvé par le Conseil, de l'approbation des politiques et procédures et de la supervision des activités de gestion des risques. Cette équipe a une responsabilité de premier plan dans la gestion de nos risques, nos normes d'intégrité et de conduite, la communication de notre information financière et nos systèmes de contrôle interne.

L'Équipe de la haute direction participe à divers comités de la haute direction, dont six sont décrits ci-dessous.

### Comité de gestion des risques de la direction

Ce comité est chargé de prendre des décisions, d'offrir des conseils sur les enjeux liés aux risques, d'assurer la gouvernance des risques et de veiller à la mise en place de politiques adéquates de gestion du capital et des risques.

### Comité de gestion de l'actif et du passif

Ce comité a l'autorité requise pour recommander au Conseil l'approbation de politiques de gestion des risques de marché et pour veiller à ce que les politiques soient appuyées par des procédures et des pratiques adéquates aux fins d'évaluation et de gestion des risques de marché et de présentation de rapports à cet égard. En outre, ce comité fournit un aval quant à l'acceptabilité de la stratégie de gestion de l'actif et du passif, s'assure que les risques de marché sont gérés dans les limites prescrites par les politiques et traite des pratiques de gestion des risques, notamment la diversification des risques ainsi que la production de rapports et le suivi au sujet de la conformité aux lignes directrices.

### Comité d'investissement

Ce comité examine et accepte ou rejette les transactions à conclure dans le cadre du programme d'investissement d'EDC et recommande la conclusion des transactions au niveau d'autorité approprié. Il fait aussi des recommandations sur la stratégie du programme à la haute direction et au Conseil d'administration et il surveille la performance du programme.

### Comité d'examen des activités

Ce comité permet à la haute direction de s'accorder sur des sujets stratégiques non transactionnels qui peuvent constituer des précédents et susciter des idées novatrices au sujet de l'orientation opérationnelle d'EDC.

<sup>1</sup> Pour de plus amples renseignements sur les comités du Conseil, veuillez consulter la page 64 du présent Rapport annuel.

### **Comité de retraite de la direction**

Ce comité supervise les transactions des régimes de retraite et de leurs caisses respectives et exerce des fonctions décisionnelles de haut niveau à leur égard, en plus de formuler des recommandations au Comité des ressources humaines du Conseil.

### **Comité de mise en œuvre de la stratégie**

Ce comité est responsable de la supervision des projets stratégiques à l'échelle de l'entreprise et des prises de décision correspondantes, y compris les programmes de transformation opérationnelle désignés. Le Comité de mise en œuvre de la stratégie veille à ce que les programmes et les ressources soient priorisés, coordonnés et exécutés conformément aux stratégies et aux politiques commerciales d'EDC.

Le programme de transformation de la GRE prévoit notamment l'examen des rôles et responsabilités des comités de la haute direction. À mesure que nous restructurerons et appliquerons le modèle des 3LM, la structure de nos comités sur les risques évoluera et sera révisée en conséquence.

## **PRINCIPAUX GROUPES DE GESTION DES RISQUES**

### **Groupe de la gestion du risque global**

Le Groupe de la gestion du risque global (Groupe de la GRG) supervise, tout en demeurant indépendant, la gestion des risques inhérents aux activités d'EDC et stimule efficacement cette gestion, ce qui comprend l'établissement de politiques et d'un cadre de GRE en accord avec l'appétit d'EDC pour le risque et ses stratégies commerciales. Le Groupe est responsable de l'identification, de la quantification, du contrôle, de l'évaluation et de la communication des facteurs de risque auxquels EDC s'expose. Il veille aussi à ce que la question des risques soit bien prise en compte dans tous les secteurs d'activité et processus d'EDC et que les risques ne dépassent pas les seuils de tolérance établis. Le Groupe est dirigé par le premier vice-président, Gestion du risque global, et chef de la gestion des risques, qui travaille en étroite collaboration avec le président et chef de la direction, le Conseil d'administration et d'autres membres de la haute direction, afin de donner le « ton d'en haut » et d'instaurer une culture de sensibilisation aux risques à l'échelle d'EDC.

### **Finances**

Les Finances, qui sont responsables de la planification financière, de la comptabilité, de la communication d'information financière et de la gestion de la trésorerie, veillent à ce que des contrôles appropriés existent pour assurer une gestion efficace de la trésorerie et garantir la communication d'informations financières complètes et exactes.

### **Vérification interne**

Comme troisième ligne de maîtrise, la Vérification interne est chargée de fournir des services consultatifs et d'assurance, indépendants et objectifs, visant à procurer une valeur ajoutée à EDC et à l'aider à atteindre ses objectifs en matière d'exploitation, d'information et de respect des lois et règlements. Pour ce faire, elle évalue et améliore les contrôles internes, la gestion des risques et les processus de gouvernance selon une approche systématique et rigoureuse. Même si son mandat comprend la prestation de services consultatifs à la direction, ces services sont accessoires aux services d'assurance qu'elle fournit au Comité de la vérification du Conseil d'administration. Notre auditeur interne en chef relève du président du Comité de la vérification du Conseil d'administration et, sous une forme de relations en pointillé, relève du président et chef de la direction d'EDC.

La Vérification interne s'autogouverne en observant les directives obligatoires de l'Institute of Internal Auditors (IIA), y compris les Principes fondamentaux pour la pratique professionnelle de l'audit interne, la Définition de l'audit interne, le Code de déontologie de l'IIA et les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne (Normes de l'IIA). Ces lignes directrices constituent les principes fondamentaux de la pratique professionnelle de l'audit interne et de l'évaluation de l'efficacité quant à la performance de l'audit interne.

### **Équipes en contact direct avec les clients**

Les équipes en contact direct avec les clients comprennent les équipes sectorielles et d'autres fonctions au sein de la première ligne de maîtrise qui prennent, s'approprient et gèrent les risques quotidiennement. Ces fonctions sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de l'atténuation, de la prise, du contrôle et de la communication des risques conformément à l'appétit pour le risque, aux politiques, à la culture et aux objectifs stratégiques établis par la Société.

## Modules de risque

Le Cadre de gestion des risques propre à EDC se subdivise en trois grands modules de risque (risque financier, risque opérationnel et risque stratégique) dans lesquels on exprime clairement l'appétit d'EDC pour le risque considéré et sa tolérance à celui-ci. En tant qu'institution financière, nous plaçons naturellement le risque financier au cœur de nos priorités, et c'est pourquoi une très grande partie du présent rapport est consacrée à cette question.

### GESTION DU RISQUE FINANCIER

#### Profil de risque du portefeuille

Bien qu'EDC suive les meilleures pratiques de gestion des risques, elle assume généralement plus de risques qu'une institution financière normale en raison de son mandat particulier. Comparativement aux autres institutions financières, nous avons de plus grandes expositions individuelles à nos contreparties et de plus grands risques de concentration par secteur, surtout les secteurs du transport et des industries extractives, lesquels dominent les exportations canadiennes.

Malgré un portefeuille qui, en 2018, était presque également réparti entre les emprunteurs de première qualité et les emprunteurs de qualité inférieure, le profil de risque d'EDC, qui est fonction de la demande de capital aux fins de la couverture du risque de crédit, est caractérisé en très grande partie par des prêts de qualité inférieure. Même si seulement 52 % des prêts du portefeuille d'EDC sont de qualité inférieure, 93 % de la demande de capital est attribuable à la catégorie de débiteurs de qualité inférieure.

#### Gestion du risque de crédit

Par risque de crédit, on entend les risques de pertes liées au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Nous nous exposons à des risques de crédit dans le cadre de nos programmes d'assurances et de prêts ainsi que dans l'exercice de nos activités de trésorerie.

Nous gérons le risque de crédit en établissant des politiques à suivre, en déléguant des pouvoirs, en imposant des limites, en atténuant les risques et en exigeant la communication d'information dans toute l'organisation. Nos politiques relatives au risque de crédit précisent les éléments suivants : les exigences pour l'octroi de crédit; les limites applicables à la concentration, aux contreparties et aux pays; l'évaluation des risques; l'évaluation, la surveillance et l'examen de l'exposition; la gestion des portefeuilles; le transfert de risque; la communication de l'information à la direction et au Conseil.

#### Octroi de crédit

Nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de nos équipes sectorielles, qui sont groupées selon notre programme d'assurances et notre programme de financement. Les équipes sectorielles sont responsables du contrôle diligent de chaque engagement de crédit. Chacun de ces engagements doit être recommandé et approuvé. En outre, ceux qui dépassent certains seuils doivent obtenir une approbation indépendante (aval) du Groupe de la GRG ou du Comité de gestion des risques de la direction. Cet aval a pour but de s'assurer que tous les risques tangibles pertinents, liés à l'engagement de crédit proposé, ont été identifiés, évalués et, si possible, atténués. La cote de crédit d'une transaction ou le montant à risque détermine si l'aval doit être donné par le Groupe de la GRG ou par le Comité de gestion des risques de la direction. Toutes les transactions dépassant 300 millions de dollars américains doivent être autorisées par le Conseil. Toutefois, ce plafond peut descendre jusqu'à 200 millions de dollars américains si la qualité du crédit est inférieure.

Nos responsabilités à l'égard de l'autorisation relèvent d'une délégation des pouvoirs. Le Conseil délègue au chef de la direction des pouvoirs précis en vue de l'autorisation d'une transaction. La délégation de pouvoirs par le chef de la direction aux équipes sectorielles est contrôlée pour que les prises de décision soient restreintes aux personnes qui possèdent l'expérience appropriée. Les critères permettant la délégation des pouvoirs encore plus loin au sein de l'organisation, ainsi que les normes relatives à la documentation, à la communication et à la surveillance des pouvoirs délégués, sont énoncés dans les politiques et les normes de la Société.

Nous assumons des risques de contrepartie additionnels en raison des liquidités et des dérivés que nous détenons. Les contreparties de la Trésorerie doivent être recommandées par l'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité et être approuvées par le Groupe de la GRG. La recommandation et l'approbation doivent toutes deux venir d'une personne dûment autorisée. Tous les engagements de crédit de la trésorerie, qui exigent l'approbation d'au moins deux personnes à qui des pouvoirs pertinents ont été délégués, sont évalués à la juste valeur, et la conformité à la politique et aux limites opérationnelles est évaluée

chaque jour. De plus, nous avons mis en place des politiques et des procédures pour limiter et gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers et pour déterminer les nantissements que doivent fournir les contreparties de la trésorerie.

Nous assumons aussi des risques de contrepartie en raison d'une structure de réassurance au sein de notre portefeuille d'assurances, laquelle structure nous expose au risque de crédit du réassureur. Pour aider à atténuer ces risques, nous nous réassurons auprès de plusieurs réassureurs et ne dépendons pas d'un seul. Le risque de contrepartie résultant de la réassurance est géré au moyen de nos procédures de gestion du risque de contrepartie en réassurance et ce risque est surveillé par le Groupe de la GRG.

### **Limites de concentration**

Afin d'assurer la diversification des risques dans nos engagements de crédit, nous avons établi des plafonds de crédit pour éviter une surconcentration à l'égard d'un pays, d'un secteur industriel ou d'un débiteur commercial. Notre capital est pris en compte pour déterminer les plafonds, et les facteurs de risque liés au montant en jeu, notamment la cote de crédit du débiteur et du pays, la garantie pertinente et le type de produit d'EDC le sont aussi. Les montants qui dépassent les plafonds de crédit doivent soit être autorisés par le président, dans les limites discrétionnaires, soit être examinés par le Comité de la gestion des risques du Conseil et approuvés par le Conseil.

### **Évaluation des risques**

Conformément à l'approche de notation interne avancée de Bâle II, on mesure le risque de crédit en attribuant deux notes distinctes. La première est une note de risque attribuée au débiteur et liée à une probabilité de défaillance, probabilité qui décrit la possibilité de la défaillance du débiteur en un an. La deuxième est une note attribuée à la transaction sous forme d'une estimation de perte en cas de défaillance. La perte en cas de défaillance estime le pourcentage du montant qu'EDC s'attend raisonnablement à perdre en cas d'une défaillance sur une transaction donnée.

À EDC, le système d'évaluation interne du risque de crédit mesure les risques associés aux débiteurs et aux transactions pour la plupart de ses expositions au risque. Ce système utilise une échelle à 20 points qui évalue la probabilité de défaillance d'un débiteur et une échelle à 7 points pour évaluer la perte en cas de défaillance à l'égard d'une transaction. Même si cette notation du débiteur est obtenue indépendamment des notations externes, la méthode interne tient compte de celles-ci.

Notre Équipe des services économiques se charge de l'établissement, de la surveillance et de l'approbation des notes d'évaluation du risque pays. Les évaluations du risque pays sont réexaminées régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture mondiale ou de celle d'un pays en particulier.

En ce qui concerne les contreparties de la trésorerie, la qualité du crédit qu'EDC leur attribue en interne est la plus faible des deux meilleures notations externes.

### **Évaluation de l'exposition**

Pour assurer la transparence du niveau de risque de crédit devant la direction et le Conseil, nos lignes directrices concernant l'évaluation de notre exposition au risque de crédit exigent la communication d'information et la comparaison du total des comptes compris dans un portefeuille avec les plafonds prescrits pour les pays, les secteurs industriels et les débiteurs. En outre, dans le cadre de notre programme d'assurance crédit, nous communiquons les plafonds autorisés à court terme et imposés aux acheteurs.

### **Surveillance et contrôle**

Nos pratiques d'exploitation comportent une surveillance permanente des montants de crédit. Des équipes sont là pour surveiller et gérer les montants de crédit relatifs aux diverses gammes de produits, ce qui comprend notamment le suivi de l'évolution de la situation dans le pays et dans le secteur industriel du débiteur. Les équipes sectorielles sont chargées de gérer la qualité de crédit et la performance financière de notre portefeuille de prêts commerciaux et de garanties tant à l'échelle de la transaction qu'à celle du portefeuille. Leurs tâches comprennent notamment l'examen des prêts, l'établissement des notations et la surveillance du crédit des emprunteurs et des conditions générales liées au risque de crédit, y compris les recherches et l'analyse des tendances financières, opérationnelles et sectorielles. Notre Équipe d'évaluation des risques et de gestion de portefeuille surveille activement les contreparties de notre portefeuille d'Assurance crédit. De plus, les crédits en voie de détérioration sont gérés par des équipes qui se spécialisent en restructurations, en rééchelonnements du Club de Paris, en indemnités et en recouvrements. La direction et le Conseil sont tenus au courant de la qualité de crédit du portefeuille au moyen de rapports réguliers, notamment des rapports trimestriels détaillés sur la ventilation du portefeuille en fonction des notations du risque, des débiteurs douteux, des sorties ou réductions de valeur de prêts et des demandes d'indemnisation.

## Gestion de portefeuille

Le but de la gestion de portefeuille est de nous permettre de saisir les occasions dans le cadre de notre mandat tout en tenant compte de la disponibilité des ressources financières et des contraintes de plafonnement. La direction et le Conseil sont tenus au courant de l'évolution du portefeuille de crédit au moyen de rapports trimestriels de conformité à l'égard des limites de concentration. Nous utilisons des activités primaires et secondaires de gestion de portefeuille pour régler les déséquilibres ou la surconcentration, notamment la syndication à l'étape de structuration du crédit, la vente d'actifs, l'assurance, la réassurance et les couvertures à l'aide de dérivés de crédit.

Afin d'atténuer les risques, nous continuons de recourir à l'assurance et aux dérivés de crédit en ciblant les expositions élevées au sein de notre portefeuille de prêts. Pour gérer la concentration des risques de crédit dans nos portefeuilles d'assurances, nous exerçons diverses activités de transfert de risque.

## Communication d'information à la direction et au Conseil

Le Groupe de la GRG communique à la direction et au Conseil, dans le délai imparti, une information complète concernant les principaux risques que nous prenons en charge ou auxquels nous sommes exposés, de manière à assurer une gestion et une supervision adéquates. Cette communication inclut notamment un rapport trimestriel sur la gestion des risques, un rapport mensuel sur la conformité à notre politique en matière de risque de crédit, un rapport mensuel sur la suffisance du capital et un rapport mensuel exposant en détail la conformité à nos politiques sur le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque de financement et le risque de crédit inhérent aux contreparties. Si la situation l'exige, une information ponctuelle sur les risques est transmise à la haute direction et au Conseil lorsqu'un risque nouveau ou émergent soulève une question importante ou que notre niveau de risque change de façon notable. Les questions importantes concernant le risque de crédit ainsi que les plans d'action sont suivis de près et sont communiqués afin d'assurer la reddition de compte et une vigilance de la part de la direction.

## Gestion du risque de marché

Par risque de marché, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des cours du marché. Le risque de marché représente trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque dit « autre risque de prix ». Nous sommes exposés à des pertes éventuelles en raison de la fluctuation des taux d'intérêt et de change.

Grâce à nos politiques et procédures, nous nous assurons d'identifier, de mesurer et de gérer les risques de marché et d'en faire régulièrement rapport à la direction et au Conseil. Nos politiques sur les risques de marché définissent nos normes concernant les limites à l'égard du risque de taux d'intérêt et du risque de change, les liquidités, les placements, le financement par emprunt, les instruments dérivés, les obligations structurées, la gestion du risque de crédit lié aux contreparties de la trésorerie et la communication d'information à la direction et au Conseil. Le Comité de gestion de l'actif et du passif, qui est présidé par le chef de la direction financière (le président alternant étant le chef de la gestion des risques), supervise et dirige la gestion des risques de marché inhérents à nos activités normales. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité au sein du Groupe de la GRG assure la supervision des risques.

## Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Nous nous exposons aux effets défavorables que les écarts entre les échéances ou dates de révision des taux d'intérêt des actifs et ceux des passifs, comptabilisés ou non, ainsi que les options intégrées à ces actifs et passifs, risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers.

Nous gérons nos risques de taux d'intérêt conformément aux lignes directrices du ministère des Finances et aux politiques établies par notre Conseil. Nous rendons compte de ces risques au Comité de gestion de l'actif et du passif mensuellement et au Comité de la gestion des risques du Conseil trimestriellement.

Nous gérons le risque de taux d'intérêt au moyen de suivis et de rapports mensuels sur la position de risque par rapport aux limites et aux obligations d'information. Le risque de taux d'intérêt est mesuré en simulant l'incidence d'une variation de 100 points de base sur le montant net des produits du financement et des placements.

## Sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau suivant indique la sensibilité, à une variation de 100 points de base des taux d'intérêt, du montant net des produits du financement et des placements et du résultat net au 31 décembre.

(en millions de dollars canadiens)	2018		2017	
	+100 points de base	-100 points de base	+100 points de base	-100 points de base
Variation du montant net des produits du financement et des placements	(13)	13	11	(11)
Variation du résultat net	304	(296)	242	(247)

## Risque de change

Par risque de change, on entend l'effet défavorable que les fluctuations du cours du change risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers. Nous courons un risque de change lorsque l'actif et le passif dans une devise donnée ne concordent pas.

Notre risque de change est géré conformément aux lignes directrices établies par le ministère des Finances et aux politiques approuvées par le Conseil. Nous soumettons un rapport sur le risque de change au Comité de gestion de l'actif et du passif mensuellement et au Comité de la gestion des risques du Conseil trimestriellement.

Outre les lignes directrices et les politiques dont il est question ci-dessus, nous appliquons des limites opérationnelles et des exigences en matière de rapports supplémentaires. Nous gérons le risque de change au moyen de suivis et de rapports mensuels sur la position de risque par rapport aux limites et aux obligations d'information.

Conformément à nos politiques, l'effet d'une perte de change éventuelle sur le montant net des produits du financement et des placements pour un mois, selon deux écarts-types du taux de change, est limité à 2,5 % de ce montant net projeté sur 12 mois, sur une base consolidée en dollars canadiens.

Comme le tableau ci-dessous l'indique, au 31 décembre, nous étions conformes à notre politique.

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017
Limite	32	32
Position	9	12

Le tableau suivant indique la sensibilité du résultat net à la variation du cours du dollar canadien par rapport au cours des autres monnaies auxquelles nous nous exposons, sur la base des soldes pertinents au 31 décembre.

(en millions de dollars canadiens)	2018		2017	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Variation du résultat net	(2)	2	(2)	2

## Instruments dérivés

Nous nous servons de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents aux opérations de financement, d'investissement et de gestion des risques. L'objectif principal de notre utilisation d'instruments dérivés est de couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt. Les principaux instruments dérivés auxquels nous avons recours sont les swaps croisés, les swaps de devises, les contrats à terme et les options. Nous n'utilisons pas les instruments dérivés à des fins de spéculation.

Nous ne nous engageons pas dans des opérations sur instruments dérivés dont nous ne pouvons mesurer, suivre et gérer en temps opportun la valeur et les risques financiers. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité procède à un examen en bonne et due forme de ces opérations, au moment de leur conclusion et, par la suite, de façon régulière, afin d'assurer une vérification indépendante de l'évaluation des montages et des risques financiers inhérents.

Les instruments dérivés nous permettent de couvrir les risques en faisant correspondre diverses expositions. Par exemple, nous pouvons rééquilibrer la proportion d'actifs à taux fixe par rapport aux actifs à taux variable de notre portefeuille en nous servant de swaps de taux d'intérêt, afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt.

Le tableau suivant indique la juste valeur de nos instruments dérivés en fonction de leur échéance.

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Valeur positive	Valeur négative	2018 Valeur nette	Valeur positive	Valeur négative	2017 Valeur nette
Moins de 1 an	57	(673)	(616)	87	(793)	(706)
De 1 à 3 ans	46	(628)	(582)	81	(604)	(523)
Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans	56	(422)	(366)	39	(212)	(173)
Plus de 5 ans	97	(248)	(151)	108	(81)	27
Juste valeur brute des contrats	256 \$	(1 971) \$	(1 715) \$	315 \$	(1 690) \$	(1 375) \$

### Gestion du risque d'illiquidité

Par risque d'illiquidité, on entend le risque d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel nous nous exposerons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché. Le risque d'illiquidité découle de deux sources : la non-concordance des flux de trésorerie liés à l'actif et au passif et l'incapacité de vendre des titres négociables en temps opportun et de façon économique.

La gestion de nos liquidités incombe à notre Service de la trésorerie, tandis que la conformité à nos politiques et procédures est surveillée par l'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité. Conformément à nos politiques de gestion des risques, nous devons disposer d'un montant minimal prescrit de liquidités, qui correspond à nos besoins prévus en liquidités. En 2018, selon la politique en matière de liquidités, la période à couvrir a augmenté pour passer d'un minimum de deux semaines à un minimum d'un mois.

Dans le cadre de notre politique globale, nous gérons notre risque d'illiquidité en fonction non seulement des limites de notre politique globale, mais aussi de limites supplémentaires. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité évalue notre position tous les jours et rend compte de notre situation de trésorerie réelle par rapport à ce seuil minimal dans un rapport mensuel aux cadres supérieurs et dans un rapport trimestriel au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Nous avons recours aux mécanismes suivants pour obtenir des liquidités :

- Trésorerie et titres négociables – Pour être sûrs de disposer, si nécessaire, de liquidités suffisantes afin de répondre aux besoins de trésorerie prévus, nous détenons une trésorerie et des titres négociables. En 2018, le solde moyen de la trésorerie et des titres négociables a été de 13 033 millions de dollars.
- Papier commercial – Dans le cadre de nos activités normales, nous utilisons nos programmes de papier commercial pour obtenir les liquidités dont nous avons besoin quotidiennement. En 2018, l'encours moyen du papier commercial a été de 9 716 millions de dollars.

### Risque d'investissement

Notre politique de placement définit les titres de placement négociables que nous pouvons acheter sur le marché par type d'instrument. Le placement des liquidités de la Société est régi par l'alinéa 10(1.1) h) de la *Loi sur le développement des exportations*, par l'article 128 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ainsi que par les autorités de placement de la Société approuvées par le ministre des Finances.

### Financement par emprunt

La *Loi sur le développement des exportations* (la « Loi ») nous impose des limites sur les emprunts. Aux termes de la *Loi*, l'encours de nos emprunts ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) notre capital versé et de b) nos résultats non distribués, déterminés conformément aux états financiers audités de l'exercice précédent.

Le ministre des Finances, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorise les emprunts d'EDC tous les ans. La conformité à la politique sur le financement par emprunt fait l'objet d'un suivi mensuel, lequel est communiqué chaque trimestre à la direction et au Conseil.

## GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de pertes ou de dommages résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, employés et systèmes internes ou à des événements extérieurs.

À EDC, le risque opérationnel se décompose en cinq grandes catégories :

- Gens – Attirer, maintenir en fonction, former et affecter les gens ayant les compétences et les comportements nécessaires; et maintenir une culture d'entreprise appropriée.
- Innovation et transformation – Fournir l'assurance d'une capacité à innover et à évoluer.
- Gestion et technologies de l'information – Assurer une gestion de l'information et des technologies favorisant la conduite des affaires et renforçant la capacité d'exécution.
- Gouvernance, cadre juridique et conformité – Mener les activités de manière responsable, protéger les droits et intérêts d'EDC et veiller à la conformité.
- Sécurité et protection – Protéger le capital humain et les actifs; assurer la continuité des activités.

L'exposition au risque opérationnel pourrait réduire notre capacité à atteindre les objectifs et à exécuter le Plan d'entreprise à cause d'occasions manquées, d'une interruption d'activités et/ou d'une atteinte à notre réputation.

Nous avons des politiques sur des risques opérationnels spécifiques. Dans le cadre du programme de transformation de la GRE, nous avons ressenti le besoin de rédiger de nouvelles politiques et d'en réviser d'autres déjà existantes. Le but est d'observer des pratiques saines d'une part, et d'incorporer la structure de gouvernance des 3LM dans tous nos procédés et toutes nos activités d'autre part.

Nous avons identifié les principaux risques opérationnels inhérents à nos activités, en particulier ceux concernant la gestion du changement, la sécurité informatique, le crime financier et la fraude interne et externe. Nous évaluons continuellement notre exposition à ces risques par divers moyens, y compris le sondage bisannuel sur l'engagement du personnel et les entrevues annuelles avec la direction sur la GRE. Le sondage sur l'engagement du personnel nous permet de recueillir les opinions sur les conditions de travail qui favoriseraient ou entraveraient la performance, et ses résultats déterminent les plans d'action qui visent à tirer parti de nos points forts dans le respect de nos valeurs. Quant aux entrevues annuelles, elles facilitent l'analyse de tous les risques auxquels EDC s'expose ainsi que le signalement de certaines inquiétudes à la haute direction et au Conseil en vue de mesures d'atténuation, au besoin.

Suivant une approche pratique et disciplinée, nous avons aussi recours à une couverture d'assurance pour protéger adéquatement la Société. De plus, nous appliquons certains cadres de gouvernance et des conventions, comme notre Plan de maintien des activités.

Enfin, l'examen indépendant mené par la Vérification interne d'EDC donne une assurance supplémentaire que le risque opérationnel est bien géré.

## GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE

Nous définissons le risque stratégique comme étant le risque de subir une perte ou un dommage qui résulterait d'une stratégie inappropriée, d'une stratégie mal appliquée et/ou d'une incapacité à s'adapter en fonction de l'évolution de l'environnement externe.

Nous classons le risque stratégique dans deux catégories :

- Environnement externe : identification et évaluation systématiques des risques et des occasions externes.
- Planification : formulation, communication, exécution et évaluation de l'orientation et des objectifs de la Société.

C'est avec diligence que la Société s'adapte à l'environnement externe grâce aux travaux de groupes spécialisés comme le Centre d'information économique et politique, les Services de recherche et l'Équipe de la stratégie d'entreprise. De même, le sondage annuel que nous effectuons pour évaluer la fidélité de nos clients à l'aide du Net Promoter Score et pour dynamiser nos pratiques de développement des affaires nous permet d'acquérir une connaissance critique des besoins de la clientèle. Les connaissances que nous acquérons de ces activités de surveillance sont intégrées à nos processus de planification stratégique et opérationnelle.

## MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Un résumé de nos méthodes comptables significatives se trouve à la note 2 afférente à nos états financiers consolidés de 2018. Le jugement est nécessaire pour choisir les méthodes comptables, et l'application de ces méthodes nécessite des estimations et des hypothèses qui permettront d'obtenir la valeur comptable à présenter au titre des actifs et des passifs. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que toutes les méthodes comptables sont appliquées uniformément et que le processus de changement de méthodes et d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique. Les éléments qui ont besoin d'estimations significatives sont notamment les suivants : le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit; les actifs détenus en vue de la vente; les indemnités recouvrables sur assurances; les passifs au titre des primes et des sinistres; les obligations au titre des prestations de retraite; la juste valeur des instruments financiers. La direction fait appel au jugement relativement aux éléments suivants : le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit; les passifs au titre des primes et des sinistres; la juste valeur des instruments financiers; les entités structurées; les obligations au titre des prestations de retraite. Pour en savoir plus sur les jugements clés et les estimations, se reporter à la page 120 du présent Rapport annuel.

### Changement de normes comptables

En 2018, nous avons adopté, en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les règles de dépréciation d'IFRS 9, *Instruments financiers*, les modifications d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, et IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*, que l'International Accounting Standards Board (IASB) a publiées. Ces modifications sont décrites à la note 2 afférente à nos états financiers consolidés de 2018.

#### IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié la nouvelle norme sur les contrats de location qui impose aux locataires de comptabiliser les actifs et les passifs résultant des droits et des obligations prévus aux contrats de location. Lors de la transition, nous appliquerons la mesure de simplification permettant de ne pas réapprécier si tous les contrats existants sont ou contiennent un contrat de location à la date de première application, et nous appliquerons la présente norme aux contrats que nous avons antérieurement identifiés comme des contrats de location en application d'IAS 17, *Contrats de location*, et d'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. Nous avons aussi choisi de ne pas retraiter les chiffres comparatifs lors de la transition, comme la norme le permet, et nous comptabiliserons une différence d'évaluation en ajustant le solde d'ouverture des résultats non distribués. Nous ne nous attendons pas à un ajustement important.

#### IFRS 17, Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, qui contient des dispositions relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance, ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet. Aux termes de la norme, les entités doivent évaluer les passifs au titre des contrats selon les flux de trésorerie d'exécution actuels et les produits à comptabiliser en utilisant l'une des trois méthodes proposées. En novembre 2018, l'IASB a provisoirement décidé de reporter d'une année la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17. La norme s'applique donc aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Nous continuons d'évaluer l'incidence que cette norme aura sur nos états financiers consolidés.

#### IAS 19, Avantages du personnel

En février 2018, l'IASB a publié des modifications de cette norme qui stipulent que le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets doivent être calculés à l'aide des hypothèses retenues pour une réévaluation en cas d'une modification, d'une réduction ou d'une liquidation de régime. Ces modifications exigent aussi une clarification de l'effet qu'une modification, une réduction ou une liquidation de régime a sur les exigences concernant le plafonnement de l'actif du régime. Les modifications s'appliquent aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. EDC ne s'attend pas à ce qu'un régime soit modifié, réduit ou liquidé dans un avenir prévisible. Si un de ces événements se produisait ultérieurement, celui-ci aura une incidence sur les états financiers consolidés.

#### IAS 1, Présentation des états financiers, et IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1 et d'IAS 8 concernant la définition de l'« importance relative ». Les modifications clarifient la définition de « significatif », expliquent comment la définition doit être appliquée et améliorent les explications qui accompagnent la définition. Les modifications veillent aussi à l'uniformité de la définition dans toutes les IFRS.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'application anticipée étant permise. Nous ne nous attendons pas à ce que la clarification de la définition de l'importance relative entraîne des modifications dans les états financiers consolidés.

## Mesures de performance non conformes aux IFRS

Pour évaluer notre performance, nous utilisons une série de mesures financières. Certaines de ces mesures ne sont pas établies conformément aux IFRS et n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS qui puisse garantir leur uniformité et leur comparabilité entre les différentes sociétés qui les utilisent. Les mesures de performance non conformes aux IFRS ci-dessous sont utilisées dans le présent rapport.

### Ratio de productivité

La direction utilise le ratio de productivité pour évaluer l'efficacité d'EDC. Ce ratio représente les charges administratives exprimées en pourcentage des produits nets, compte non tenu des profits et pertes latents, ainsi que de l'incidence des fluctuations du cours de change par rapport au taux projeté dans le Plan d'entreprise. Puisque la charge de retraite peut fluctuer d'année en année selon les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur du passif au titre des régimes de retraite, le ratio de productivité est calculé en fonction des hypothèses émises en matière de retraite dans le Plan d'entreprise, dans l'intention d'absorber les variations éventuelles à l'exercice suivant.

### Suffisance du capital

La suffisance du capital est une mesure de comparaison entre le capital existant et le capital qu'il nous faut pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié aux régimes de retraite et le risque commercial/stratégique que nous avons assumés. Une définition de la suffisance du capital et la manière dont celle-ci est calculée figurent sous la rubrique « Gestion du capital ».

### Taux de sinistre

Le taux de sinistre exprime les sinistres subis nets en pourcentage des primes souscrites nettes. Les sinistres subis nets représentent les indemnités versées, nettes des recouvrements estimés et de la variation des provisions techniques. Ce taux, indiqué dans le tableau ci-après, ne représente que l'Assurance crédit.

La cession en réassurance reflète les différents partenariats que nous avons conclus avec les assureurs et les réassureurs privés pour offrir de l'assurance et en gérer la capacité.

Les sinistres subis nets représentent une réduction des provisions techniques de 47 millions de dollars (augmentation de 17 millions en 2017), partiellement compensée par les indemnités versées, nettes des recouvrements réels et estimés, de 32 millions de dollars (153 millions en 2017).

La baisse du taux de sinistre s'explique surtout par la diminution des indemnités versées en 2018 et la réduction des provisions techniques qui résulte de la révision de l'hypothèse relative aux charges et retenue pour le calcul de la provision pour sinistres sur assurances.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2018	2017
Primes acquises	111	109
Cession en réassurance	(9)	(6)
Primes souscrites nettes	102 \$	103 \$
Sinistres subis nets	(15) \$	170 \$
Taux de sinistre (en %)	(15) %	165 %

EDC gère la sinistralité de son groupe de produits d'assurance crédit au moyen d'un taux de sinistre de sept ans. En 2018, le taux était de 71 % (69 % en 2017), dépassant la cible que nous avons fixée à 50 % à cause des indemnités pour insolvabilité versées au second semestre de 2017 relativement à des acheteurs du secteur de la vente au détail aux États-Unis.

## INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

### Tableau 1 : Rendement des prêts

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017	2016	2015	2014
Prêts bruts :					
Moyenne des prêts productifs à taux variable	38 679	39 771	42 031	36 951	29 696
Moyenne des prêts productifs à taux fixe	13 492	12 560	11 309	10 468	8 897
Moyenne de tous les prêts productifs bruts	52 171	52 331	53 340	47 419	38 593
Valeur comptable moyenne des prêts dépréciés	425	423	485	267	239
Moyenne de tous les prêts productifs inscrits à l'actif	52 596 \$	52 754 \$	53 825 \$	47 686 \$	38 832 \$
Produits tirés des prêts :					
Prêts productifs à taux variable	1 524	1 259	1 114	840	663
Prêts productifs à taux fixe	473	453	417	420	394
Autres produits tirés des prêts	210	203	189	215	182
Produits tirés des prêts	2 207 \$	1 915 \$	1 720 \$	1 475 \$	1 239 \$
Rendement des prêts productifs :					
Prêts productifs à taux variable <sup>1</sup>	3,94 %	3,17 %	2,65 %	2,27 %	2,23 %
Prêts productifs à taux fixe <sup>1</sup>	3,51 %	3,61 %	3,69 %	4,01 %	4,43 %
Rendement total des prêts productifs <sup>1</sup>	3,83 %	3,27 %	2,87 %	2,66 %	2,74 %
Rendement effectif total des prêts <sup>2</sup>	4,20 %	3,63 %	3,20 %	3,09 %	3,19 %

<sup>1</sup> Exclusion faite des augmentations de commissions.

<sup>2</sup> Compte tenu des augmentations de commissions.

### Tableau 2 : Marge de financement nette

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017	2016	2015	2014
Moyenne des prêts productifs	52 171	52 331	53 340	47 419	38 593
Valeur comptable moyenne des prêts dépréciés	425	423	485	267	239
Moyenne des actifs de location-financement – aéronefs	3	–	10	66	70
Moyenne des actifs de location simple	–	–	–	–	349
Solde moyen des titres négociables	12 857	6 850	6 693	6 311	5 047
Solde moyen du portefeuille de placements	1 259	1 069	903	787	599
Moyenne de tous les actifs générateurs de produits	66 715 \$	60 673 \$	61 431 \$	54 850 \$	44 897 \$
Produits du financement et des placements :					
Prêts	2 207	1 915	1 720	1 475	1 239
Location-financement	–	–	1	5	5
Location simple	–	–	–	–	50
Titres négociables	257	93	73	60	45
Placements	9	9	9	8	6
Total des produits du financement et des placements	2 473	2 017	1 803	1 548	1 345
Charges d'intérêts	1 219	715	450	183	70
Charges de location et de financement	33	45	37	28	48
Produits du financement et des placements, montant net	1 221 \$	1 257 \$	1 316 \$	1 337 \$	1 227 \$
Marge de financement nette	1,83 %	2,07 %	2,14 %	2,44 %	2,73 %

### Tableau 3 : Primes d'assurance et commissions de garantie

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017	2016	2015	2014
Groupe de produits d'assurance crédit :					
Activités facilitées – Assurance crédit	<b>58 555</b>	55 827	55 724	60 175	56 020
Primes et commissions acquises avant la cession en réassurance	<b>114</b>	112	108	110	105
Taux moyen des primes d'assurance crédit	<b>0,19 %</b>	0,20 %	0,19 %	0,18 %	0,19 %
Groupe de produits d'assurance d'institution financière :					
Activités facilitées – Assurance d'institution financière	<b>4 259</b>	8 205	7 421	7 666	11 415
Primes et commissions acquises avant la cession en réassurance	<b>14</b>	18	21	19	25
Taux moyen des primes d'assurance d'institution financière	<b>0,33 %</b>	0,22 %	0,28 %	0,25 %	0,22 %
Groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats :					
Exposition moyenne du groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats	<b>8 900</b>	8 113	7 982	8 728	8 219
Primes et commissions acquises	<b>76</b>	67	62	55	52
Taux moyen des primes d'assurance et de cautionnement de contrats	<b>0,86 %</b>	0,83 %	0,78 %	0,63 %	0,63 %
Groupe de produits d'assurance risques politiques :					
Exposition moyenne du groupe de produits d'assurance risques politiques	<b>897</b>	1 154	1 328	1 610	1 676
Primes et commissions acquises	<b>10</b>	10	9	18	20
Taux moyen des primes d'assurance risques politiques	<b>1,08 %</b>	0,84 %	0,71 %	1,12 %	1,19 %
Garanties de prêts :					
Exposition moyenne des garanties de prêts	<b>2 832</b>	2 565	2 395	2 148	2 068
Commissions de garantie de prêt acquises	<b>48</b>	43	40	41	36
Taux moyen des commissions de garantie de prêt	<b>1,69 %</b>	1,68 %	1,67 %	1,91 %	1,74 %

### Tableau 4 : Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise)

(en millions de dollars canadiens)	2018*	2017	2016	2015	2014
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise) au titre des :					
Prêts	<b>(18)</b>	(90)	(4)	381	(15)
Engagements de prêts	<b>10</b>	(61)	(30)	61	(6)
Garanties de prêts	<b>(3)</b>	32	3	(5)	(18)
Total de la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise)	<b>(11) \$</b>	(119) \$	(31) \$	437 \$	(39) \$

\* Les chiffres de l'exercice considéré sont établis conformément à IFRS 9. Ceux de l'exercice précédent n'ont pas été retraités et ils sont établis conformément à IAS 39.

**Tableau 5 : Concentration de l'exposition par marché géographique**

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés <sup>4</sup>	Exposition en 2018	
	Actifs de financement <sup>1</sup>	Engagements et garanties <sup>2</sup>	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Assurance et cautionnement de contrats	Assurance risques politiques <sup>3</sup>	Cession en réassurance		\$	%
Pays										
États-Unis	9 996	9 015	5 720	115	35	–	–	10 259	35 140	29
Canada	5 882	7 497	284	200	9 795 <sup>5,6</sup>	–	–	1 409	25 067	20
Royaume-Uni	4 734	2 098	367	–	1	–	–	169	7 369	6
Inde	4 382	490	232	16	2	7	–	–	5 129	4
Australie	3 232	712	205	2	–	–	–	775	4 926	4
Mexique	2 458	1 966	373	–	–	111	–	3	4 911	4
Chili	3 143	704	57	77	1	21	–	–	4 003	3
Chine	1 540	880	592	74	5	290	–	–	3 381	3
Brésil	1 615	593	524	20	100	110	–	–	2 962	2
Allemagne	1 919	97	166	–	3	–	–	55	2 240	2
Autres <sup>7</sup>	17 050	4 827	2 762	1 492	74	1 456	–	875	28 536	23
	<b>55 951</b>	<b>28 879</b>	<b>11 282</b>	<b>1 996</b>	<b>10 016</b>	<b>1 995</b>	<b>–</b>	<b>13 545</b>	<b>123 664</b>	<b>100</b>
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices <sup>3</sup>	–	–	–	–	–	(1 109)	–	–	(1 109)	–
Cession en réassurance <sup>8</sup>	–	–	–	–	–	–	(250)	–	(250)	–
<b>Total</b>	<b>55 951 \$</b>	<b>28 879 \$</b>	<b>11 282 \$</b>	<b>1 996 \$</b>	<b>10 016 \$</b>	<b>886 \$</b>	<b>(250) \$</b>	<b>13 545 \$</b>	<b>122 305 \$</b>	<b>100</b>

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés <sup>4</sup>	Exposition en 2017	
	Actifs de financement <sup>1</sup>	Engagements et garanties <sup>2</sup>	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Assurance et cautionnement de contrats	Assurance risques politiques <sup>3</sup>	Cession en réassurance		\$	%
Pays										
États-Unis	9 617	8 540	4 781	346	37	–	–	6 813	30 134	27
Canada	5 128	7 260	219	200	8 050 <sup>5,6</sup>	–	–	803	21 660	19
Royaume-Uni	5 324	1 804	283	105	13	–	–	162	7 691	7
Mexique	2 080	1 852	273	–	1	175	–	–	4 381	4
Inde	3 586	292	162	199	–	7	–	–	4 246	4
Australie	2 860	508	145	–	–	4	–	149	3 666	3
Chili	2 247	819	36	157	1	73	–	–	3 333	3
Brésil	2 183	343	540	49	96	104	–	–	3 315	3
Chine	1 681	249	413	164	2	283	–	–	2 792	3
Arabie saoudite	2 017	659	58	2	–	–	–	–	2 736	2
Autres <sup>7</sup>	15 600	5 745	2 384	2 170	97	1 802	–	602	28 400	25
	<b>52 323</b>	<b>28 071</b>	<b>9 294</b>	<b>3 392</b>	<b>8 297</b>	<b>2 448</b>	<b>–</b>	<b>8 529</b>	<b>112 354</b>	<b>100</b>
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices <sup>3</sup>	–	–	–	–	–	(1 533)	–	–	(1 533)	–
Cession en réassurance <sup>8</sup>	–	–	–	–	–	–	(250)	–	(250)	–
<b>Total</b>	<b>52 323 \$</b>	<b>28 071 \$</b>	<b>9 294 \$</b>	<b>3 392 \$</b>	<b>8 297 \$</b>	<b>915 \$</b>	<b>(250) \$</b>	<b>8 529 \$</b>	<b>110 571 \$</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Y compris les prêts bruts, les placements et l'incidence des ententes de transfert de risques.

<sup>2</sup> Y compris le financement non déboursé au titre des engagements de prêts, les lettres d'offre acceptées et en cours, les garanties de prêts, les engagements de placements, les lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées et l'incidence des ententes de transfert de risques.

<sup>3</sup> Les chiffres comprennent la somme des expositions respectives des pays et dépassent donc le passif maximal de 886 millions de dollars (915 millions en 2017) de toutes les polices du groupe de produits d'assurance risques politiques.

<sup>4</sup> Y compris les liquidités. L'exposition ne tient compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des conventions de compensation conclues avec des contreparties à des instruments dérivés.

<sup>5</sup> Y compris 350 millions de dollars au titre de l'Assurance cautionnement pour laquelle les exportateurs canadiens assument le risque (302 millions en 2017). Les exportations couvertes par ces produits d'assurance cautionnement étaient destinées au Brésil dans une proportion de 59 % (36 % en 2017), le reste représentant celles vers d'autres pays.

<sup>6</sup> Y compris 9 070 millions de dollars au titre des garanties pour cautionnement bancaire pour lesquelles les exportateurs canadiens assument le risque (7 419 millions en 2017). Les exportations couvertes par ces produits de cautionnement bancaire étaient destinées aux États-Unis dans une proportion de 53 % (53 % en 2017), le reste représentant celles vers d'autres pays.

<sup>7</sup> Y compris 172 pays (165 en 2017) pour lesquels l'exposition totale varie de 0,001 million à 2 140 millions de dollars (de 0,001 million à 2 196 millions de dollars en 2017).

<sup>8</sup> Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

**Tableau 6 : Concentration de l'exposition par secteur industriel**

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés <sup>3</sup>	Exposition en 2018	
	Actifs de financement <sup>1</sup>	Engagements et garanties <sup>2</sup>	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Assurance et cautionnement de contrats	Assurance risques politiques	Cession en réassurance		\$	%
Secteur industriel										
Comptes commerciaux :										
Pétrole et gaz naturel	8 242	7 199	687	–	873	176	–	–	17 177	14
Institutions financières	5 543	1 980	335	1 996	3 047	195	–	2 957	16 053	13
Aéronautique	10 718	3 014	579	–	450	26	–	–	14 787	12
Infrastructure et environnement	6 743	2 915	1 182	–	2 723	353	–	–	13 916	11
Exploitation minière	6 008	2 983	2 143	–	1 525	18	–	–	12 677	10
Transport de surface	5 580	3 940	1 191	–	572	73	–	–	11 356	9
Technologies de l'information et des communications	6 837	1 983	1 058	–	252	34	–	–	10 164	9
Industrie légère	3 205	2 764	1 933	–	252	11	–	–	8 165	7
Ressources	2 035	1 921	2 174	–	322	–	–	–	6 452	5
Total des comptes commerciaux	54 911	28 699	11 282	1 996	10 016	886	–	2 957	110 747	90
Comptes souverains	1 040	180	–	–	–	–	–	10 588	11 808	10
	55 951	28 879	11 282	1 996	10 016	886	–	13 545	122 555	100
Cession en réassurance <sup>4</sup>	–	–	–	–	–	–	(250)	–	(250)	–
<b>Total</b>	<b>55 951 \$</b>	<b>28 879 \$</b>	<b>11 282 \$</b>	<b>1 996 \$</b>	<b>10 016 \$</b>	<b>886 \$</b>	<b>(250) \$</b>	<b>13 545 \$</b>	<b>122 305 \$</b>	<b>100</b>

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés <sup>3</sup>	Exposition en 2017	
	Actifs de financement <sup>1</sup>	Engagements et garanties <sup>2</sup>	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Assurance et cautionnement de contrats	Assurance risques politiques	Cession en réassurance		\$	%
Secteur industriel										
Comptes commerciaux :										
Pétrole et gaz naturel	7 348	8 249	577	–	656	81	–	–	16 911	15
Institutions financières	6 045	1 332	137	3 392	2 836	247	–	1 679	15 668	14
Aéronautique	12 034	2 287	630	–	315	40	–	–	15 306	14
Exploitation minière	6 488	2 678	2 146	–	1 397	20	–	–	12 729	11
Infrastructure et environnement	4 862	3 304	787	–	1 739	401	–	–	11 093	10
Transport de surface	5 064	3 964	1 093	–	605	68	–	–	10 794	10
Technologies de l'information et des communications	5 866	2 674	739	–	261	35	–	–	9 575	9
Industrie légère	2 142	1 735	1 492	–	223	23	–	–	5 615	5
Ressources	1 190	1 354	1 693	–	265	–	–	–	4 502	4
Total des comptes commerciaux	51 039	27 577	9 294	3 392	8 297	915	–	1 679	102 193	92
Comptes souverains	1 284	494	–	–	–	–	–	6 850	8 628	8
	52 323	28 071	9 294	3 392	8 297	915	–	8 529	110 821	100
Cession en réassurance <sup>4</sup>	–	–	–	–	–	–	(250)	–	(250)	–
<b>Total</b>	<b>52 323 \$</b>	<b>28 071 \$</b>	<b>9 294 \$</b>	<b>3 392 \$</b>	<b>8 297 \$</b>	<b>915 \$</b>	<b>(250) \$</b>	<b>8 529 \$</b>	<b>110 571 \$</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Y compris les prêts bruts, les placements et l'incidence des ententes de transfert de risques.

<sup>2</sup> Y compris le financement non déboursé au titre des engagements de prêts, les lettres d'offre acceptées et en cours, les garanties de prêts, les engagements de placements, les lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées et l'incidence des ententes de transfert de risques.

<sup>3</sup> Y compris les liquidités. L'exposition ne tient compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des conventions de compensation conclues avec des contreparties à des instruments dérivés.

<sup>4</sup> Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

## Tableau 7 : Prêts bruts dépréciés individuellement

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017
Prêts commerciaux :		
Exploitation minière	349	329
Aéronautique	151	102
Infrastructure et environnement	139	103
Ressources	70	89
Pétrole et gaz naturel	63	50
Industrie légère	35	36
Technologies de l'information et des communications	24	196
Transport de surface	23	1
Total des comptes commerciaux	854	906
Prêts souverains :		
Iran	8	8
Venezuela	1	1
Total des comptes souverains	9	9
Total des prêts bruts dépréciés	863 \$	915 \$

## Tableau 8 : Prêts productifs – Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	2018 <sup>1</sup>			2017		
	Exposition	Correction et provisions	Correction et provisions en pourcentage de l'exposition	Exposition	Correction et provisions	Correction et provisions en pourcentage de l'exposition
Secteur industriel						
Comptes commerciaux :						
Pétrole et gaz naturel	15 366	89	0,6	15 504	155	1,0
Infrastructure et environnement	8 904	82	0,9	7 524	104	1,4
Aéronautique <sup>2</sup>	13 613	78	0,6	14 255	334	2,3
Exploitation minière	8 632	69	0,8	8 830	126	1,4
Technologies de l'information et des communications	8 161	50	0,6	7 752	60	0,8
Industrie légère	5 220	35	0,7	3 165	58	1,8
Transport de surface	9 495	22	0,2	9 013	31	0,3
Ressources	3 723	18	0,5	2 346	16	0,7
Institutions financières	7 522	9	0,1	7 376	29	0,4
Total des comptes commerciaux	80 636	452	0,6	75 765	913	1,2
Comptes souverains	1 211	15	1,2	1 769	18	1,0
Total	81 847 \$	467 \$	0,6	77 534 \$	931 \$	1,2

<sup>1</sup> Les chiffres de l'exercice considéré sont établis conformément à IFRS 9. Ceux de l'exercice précédent n'ont pas été retraités et ils sont établis conformément à IAS 39.

<sup>2</sup> Y compris l'exposition aux autres actifs de 32 millions de dollars (36 millions en 2017) ainsi que la correction et les provisions pour les autres actifs de 3 millions de dollars (4 millions en 2017).

## Tableau 9 : Placements

(en millions de dollars canadiens)	Placements	Montants promis non déboursés	Exposition en 2018		Exposition en 2017	
			\$	%	\$	%
<b>Exposition brute</b>						
Marché canadien	652	294	946	46	941	49
Autres économies avancées	72	119	191	9	91	5
Marchés émergents	618	323	941	45	877	46
<b>Total</b>	<b>1 342 \$</b>	<b>736 \$</b>	<b>2 078 \$</b>	<b>100</b>	<b>1 909 \$</b>	<b>100</b>

## Tableau 10 : Indemnisations – Concentration par taille

(en millions de dollars canadiens)	2018				2017			
	Montant des indemnités versées	Nombre d'indemnités versées	Montant des indemnités recouvrées	Nombre d'indemnités recouvrées	Montant des indemnités versées	Nombre d'indemnités versées	Montant des indemnités recouvrées	Nombre d'indemnités recouvrées
0 \$ –								
100 000 \$	16	1 013	3	363	12	567	3	242
100 001 \$ –								
1 000 000 \$	30	116	10	32	35	107	8	28
Plus de								
1 000 000 \$	28	11	43	8	154	25	33	11
<b>Total</b>	<b>74 \$</b>	<b>1 140</b>	<b>56 \$</b>	<b>403</b>	<b>201 \$</b>	<b>699</b>	<b>44 \$</b>	<b>281</b>

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

<b>RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE</b>	<b>111</b>
<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	<b>112</b>
<b>ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>	<b>115</b>
<b>ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>116</b>
<b>ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>117</b>
<b>TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>	<b>118</b>
<b>NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	<b>119</b>
1. Mandat de la Société	119
2. Résumé des méthodes comptables significatives	120
3. Titres négociables	132
4. Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit	133
5. Placements	139
6. Actifs détenus en vue de la vente	139
7. Indemnités recouvrables sur assurances	140
8. Autres actifs	140
9. Immobilisations corporelles	141
10. Immobilisations incorporelles	141
11. Immeuble faisant l'objet d'un contrat de location-financement	142
12. Dettes fournisseurs et autres crédits	142
13. Instruments d'emprunt	143
14. Instruments dérivés	144
15. Échéances des instruments d'emprunt	146
16. Passifs au titre des primes et des sinistres	147
17. Engagements de financement	148
18. Passifs éventuels	149
19. Risques d'assurance	150
20. Capitaux propres	156
21. Gestion du capital	156
22. Juste valeur des instruments financiers	157
23. Risques liés aux instruments financiers	161
24. Obligations contractuelles	165
25. Entités structurées	165
26. Produits tirés des prêts	167
27. Charges d'intérêts	167
28. Charges de financement	167
29. Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	167
30. Charges liées aux sinistres	167
31. Autres (produits) ou charges	168
32. Charges administratives	168
33. Régimes de prestations de retraite	168
34. Transactions entre parties liées	174
35. Opérations portées au Compte du Canada	175

# RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les présents états financiers consolidés, inclus dans ce Rapport annuel, ont été établis par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) qui sont pertinentes. Il incombe à la direction de veiller à ce que les données qui y sont contenues soient présentées de façon intégrée et objective. La direction doit également formuler des hypothèses et des estimations et exercer son jugement à la lumière des informations disponibles à la date des états financiers. À cet égard, elle a notamment fait appel au jugement et a utilisé de façon significative des estimations et des hypothèses relativement au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit, aux actifs détenus en vue de la vente, aux indemnités recouvrables sur assurances, aux passifs au titre des primes et des sinistres, aux instruments financiers évalués à leur juste valeur, aux obligations au titre des prestations de retraite et à la détermination du contrôle d'entités structurées. La direction veille en outre à l'exactitude de toutes les autres informations contenues dans le Rapport annuel et, le cas échéant, à la concordance entre ces informations et les informations et données contenues dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de ces responsabilités, la direction recourt à des mécanismes de contrôle financier et administratifs, à des systèmes d'information et à des pratiques de gestion qui lui permettent de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière, la protection des actifs, l'autorisation appropriée des transactions, l'exécution de ces dernières conformément aux lois, règlements administratifs de la Société et directives gouvernementales, et l'efficacité des opérations. Nous avons un service d'audit interne qui se charge, notamment, de l'examen des contrôles internes et de leur mise en œuvre.

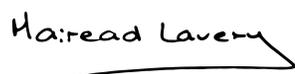
Le Conseil d'administration d'EDC est responsable de la gestion de nos opérations et activités et doit notamment veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les contrôles internes. Il confie cette tâche au Comité de la vérification du Conseil, composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés d'EDC. Les membres de ce Comité rencontrent régulièrement les membres de la direction, les auditeurs internes et les représentants du vérificateur général du Canada.

Les contrats qui, à notre avis, comportent des risques dépassant ce à quoi nous nous engagerions normalement peuvent être autorisés par le ministre de la Diversification du commerce international et le ministre des Finances, lorsque le ministre de la Diversification du commerce international les considère dans l'intérêt national. Le ministre des Finances impute au Trésor les fonds versés à EDC pour lui permettre de soutenir ces contrats, et les fonds recouverts sont remis au Trésor, déduction faite des montants retenus pour couvrir les charges administratives s'y rapportant. Ces opérations, connues collectivement sous le nom de « Compte du Canada », sont présentées à la note 35 afférente à nos états financiers consolidés. Le Conseil d'administration n'est responsable que de la gestion et de l'administration des opérations qu'EDC porte au Compte du Canada.

Le vérificateur général du Canada effectue un audit indépendant selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et exprime une opinion sur les états financiers consolidés. Son rapport figure à la page suivante.

La présidente et chef de la direction,

Le premier vice-président, Finances, et chef de la direction financière,



**Mairead Lavery**

Le 28 février 2019



**Ken Kember**



**Ken Kember**

Premier vice-président, Finances,  
et chef de la direction financière



# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre de la Diversification du commerce international

## Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

### OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Exportation et développement Canada (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018, et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du Rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et de l'information dans le Rapport annuel (mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états), qui est censé être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date de notre rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Si, à la lecture de l'information dans le Rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

## RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

## Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

### OPINION

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur le développement des exportations* et ses règlements, les règlements administratifs d'Exportation et développement Canada, les chartes et règlements administratifs de ses filiales en propriété exclusive ainsi que les instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* décrites à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

À notre avis, les opérations d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis, à l'exception du changement apporté à la méthode de comptabilisation des instruments financiers expliqué à la note 2 (a) afférente aux états financiers consolidés, les principes comptables des IFRS ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

### RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA CONFORMITÉ AUX AUTORISATIONS SPÉCIFIÉES

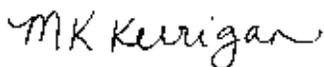
La direction est responsable de la conformité d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive à ces autorisations spécifiées.

### RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DE LA CONFORMITÉ AUX AUTORISATIONS SPÉCIFIÉES

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

La responsable de mission de l'audit au terme duquel le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Mary Katie Kerrigan.

Pour le vérificateur général du Canada,



**Mary Katie Kerrigan, CPA, CA**

Directrice principale

Ottawa, Canada

Le 28 février 2019

## Exportation et développement Canada

### ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

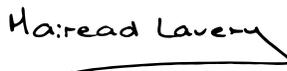
	Notes	2018	2017
<b>Actifs</b>			
Trésorerie		170	157
Titres négociables	3	13 119	8 057
Instruments dérivés	14	256	315
Actifs détenus en vue de la vente	6	13	34
Prêts	4	54 566	51 127
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	4	(820)	(1 363)
Placements	5	1 342	1 124
Indemnités recouvrables sur assurances	7	35	65
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	16	150	103
Autres actifs	8	170	138
Actifs au titre des prestations de retraite	33	92	69
Immobilisations corporelles	9	50	54
Immobilisations incorporelles	10	110	106
Immeuble faisant l'objet d'un contrat de location-financement	11	127	134
<b>Total des actifs</b>		<b>69 380 \$</b>	60 120 \$
<b>Passifs et capitaux propres</b>			
Dettes fournisseurs et autres crédits	12	226	123
Emprunts	13	55 448	47 114
Instruments dérivés	14	1 971	1 690
Obligation au titre d'un contrat de location-financement	11	150	154
Obligations au titre des prestations de retraite	33	172	185
Provision pour pertes sur engagements de prêts	4	20	14
Passifs au titre des primes et des sinistres	16	890	608
Garanties de prêts	4, 18	158	192
<b>Total des passifs</b>		<b>59 035</b>	50 080
<i>Engagements de financement (note 17) et passifs éventuels (note 18)</i>			
Capital social	20	1 333	1 333
Résultats non distribués		9 012	8 707
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>10 345</b>	10 040
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>69 380 \$</b>	60 120 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

La publication de ces états financiers a été approuvée par le Conseil d'administration le 28 février 2019.



**Robert S. McLeese**  
Administrateur



**Mairead Lavery**  
Administratrice

## Exportation et développement Canada

### ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	Notes	2018	2017
<b>Produits du financement et des placements :</b>			
Prêts	26	2 207	1 915
Titres négociables		257	93
Placements		9	9
Total des produits du financement et des placements		2 473	2 017
Charges d'intérêts	27	1 219	715
Charges de financement	28	33	45
<b>Produits du financement et des placements, montant net</b>		<b>1 221</b>	1 257
<b>Commissions de garantie de prêt</b>		<b>48</b>	43
Primes d'assurance et commissions de garantie		243	239
Cession en réassurance		(39)	(39)
<b>Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net</b>	29	<b>204</b>	200
<b>Autres (produits) ou charges</b>	31	<b>(98)</b>	34
<b>Charges administratives</b>	32	<b>497</b>	431
<b>Résultat avant la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions et avant les charges liées aux sinistres</b>		<b>1 074</b>	1 035
<b>Reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit</b>	4	<b>(11)</b>	(119)
<b>Charges liées aux sinistres</b>	30	<b>255</b>	157
<b>Bénéfice net</b>		<b>830</b>	997
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes de prestations de retraite	33	44	66
<b>Résultat global</b>		<b>874 \$</b>	1 063 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tous les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés en bénéfice net des périodes ultérieures.

## Exportation et développement Canada

### ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	2018	2017
<b>Capital social</b>	20	<b>1 333</b>	1 333
<b>Résultats non distribués</b>			
Solde à l'ouverture de l'exercice		<b>8 707</b>	8 430
Ajustement au titre de la transition aux règles de dépréciation d'IFRS 9	2	<b>400</b>	-
Solde révisé à l'ouverture de l'exercice		<b>9 107</b>	8 430
Bénéfice net		<b>830</b>	997
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes de prestations de retraite		<b>44</b>	66
Dividende versé	20	<b>(969)</b>	(786)
Solde à la clôture de l'exercice		<b>9 012</b>	8 707
<b>Total des capitaux propres à la clôture de l'exercice</b>		<b>10 345 \$</b>	10 040 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Exportation et développement Canada

### TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2018	2017
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net	830	997
Ajustements pour déterminer les entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		
Reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit	(11)	(119)
Variation de la provision nette pour sinistres sur assurances	197	3
Dotation aux amortissements	40	36
(Profits) ou pertes réalisés	(12)	(7)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation		
Variation des créances au titre des intérêts et des commissions sur les prêts	(118)	(67)
Variation des créances au titre des intérêts et de la juste valeur des titres négociables	(14)	33
Variation des obligations au titre des intérêts et de la juste valeur des emprunts	57	(79)
Variation des instruments dérivés	(11)	(283)
Autres	104	(13)
Déboursements sur les prêts	(31 240)	(27 743)
Remboursements sur les prêts et recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	31 021	29 284
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	843	2 042
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Déboursements pour les placements	(268)	(270)
Encaissements sur les placements	260	141
Achats de titres négociables	(14 518)	(7 123)
Ventes ou arrivées à échéance de titres négociables	11 479	5 604
Achats d'immobilisations corporelles	(5)	(13)
Achats d'immobilisations incorporelles	(28)	(33)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(3 080)	(1 694)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Émission d'instruments d'emprunt à long terme	13 128	12 847
Remboursement d'emprunts à long terme	(12 058)	(10 084)
Émission d'instruments d'emprunt à court terme	31 515	27 156
Remboursement d'emprunts à court terme	(27 651)	(29 441)
Déboursements pour la vente ou l'arrivée à échéance d'instruments dérivés	(567)	(345)
Encaissements sur la vente ou l'arrivée à échéance d'instruments dérivés	3	88
Dividende payé	(969)	(786)
Entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	3 401	(565)
Effet des fluctuations du cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	155	(47)
Augmentation ou (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 319	(264)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
À l'ouverture de l'exercice	1 627	1 891
À la clôture de l'exercice	2 946 \$	1 627 \$
<b>Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :</b>		
Trésorerie	170	157
Équivalents de trésorerie inclus dans les titres négociables	2 776	1 470
	2 946 \$	1 627 \$
<b>Intérêts en trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Intérêts payés en trésorerie	1 052 \$	622 \$
Intérêts reçus en trésorerie	2 275 \$	1 798 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 1. Mandat de la Société

Exportation et développement Canada (« EDC », « nous », « notre » ou « nos ») a été créée en 1944 comme l'organisme de crédit à l'exportation du Canada (OCE). Le 1<sup>er</sup> octobre 1969, EDC a été constituée en société d'État sous le régime d'une loi du Parlement canadien, la *Loi sur le développement des exportations* (la « Loi »). Le mandat d'EDC est non seulement de soutenir et de développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du Canada d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international, mais aussi de fournir du financement de développement et d'autres formes de soutien au développement d'une manière qui reflète les priorités du Canada en matière de développement international.

EDC est citée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Diversification du commerce international (le « Ministre »).

En septembre 2008, EDC, tout comme d'autres sociétés d'État fédérales, a reçu une instruction (C.P. 2008-1598) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, soit le « Décret d'instruction pour les Sociétés d'État mères impliquées dans des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui ils prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du Gouvernement pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales ». Depuis la prise du décret, EDC a suivi cette instruction, et le président et chef de la direction d'EDC en a informé le Ministre conformément aux exigences du paragraphe 89(6) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

En décembre 2014, le gouverneur en conseil a donné une instruction (C.P. 2014-1381) qui oblige EDC à appliquer des réformes à ses régimes de retraite. Ces réformes ont pour objet de veiller à ce que les régimes de retraite des sociétés d'État prévoient un ratio de partage des coûts (cotisations) à parts égales (moitié-moitié), entre le personnel et l'employeur, pour les services rendus au cours de la période courante, qui seront déployées graduellement pour tous les participants d'ici le 31 décembre 2017. EDC a déjà amorcé un plan de mise en œuvre selon l'esprit et l'intention de ces réformes, notamment en augmentant l'âge normal du départ à la retraite donnant droit à une pleine pension. Elle a soumis une analyse de rentabilité conformément à un processus établi en vue d'une demande d'exemption de partage des coûts à part égale, en raison de la fermeture de son régime de retraite à prestations déterminées et de l'instauration d'un régime de retraite à cotisations déterminées. Le 13 février 2017, l'approbation de son analyse de rentabilité a été accordée par la prise d'un nouveau décret (C.P. 2017-0127), qui abroge le décret de 2014 donnant instruction à EDC de procéder à la mise œuvre de réformes à ses régimes de retraite. Le nouveau décret exige seulement que l'âge normal du départ à la retraite soit augmenté à 65 ans, exigence avec laquelle EDC est déjà en conformité. De plus, dans le cadre de l'analyse de rentabilité et dans l'esprit des réformes des régimes de retraite, EDC a augmenté les taux de cotisation du régime à prestations déterminées à compter du 24 décembre 2017 pour que le partage des coûts soit équitable et plus équilibré.

En juillet 2015, EDC, tout comme d'autres sociétés d'État fédérales, a reçu une directive (C.P. 2015-1110), donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales. Nous avons suivi la directive sans pour autant nuire à notre mandat de soutenir les entreprises canadiennes et avons rendu compte de la mise en œuvre de cette directive dans notre Plan d'entreprise 2017.

En juin 2018, EDC a reçu une directive (C.P. 2018-683) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui ordonnant d'exercer toute activité concernant le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain (le « projet ») que le ministre du Commerce international aura autorisée en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada). Nous avons observé cette directive en exerçant toutes les activités exigées et décrites dans l'autorisation reçue le 5 juin 2018 du ministre du Commerce international et modifiée aux termes de l'autorisation reçue le 27 juillet 2018 du ministre de la Diversification du commerce international.

Le gouvernement du Canada est l'unique actionnaire d'EDC.

En 1995, Exinvest Inc., notre filiale entièrement détenue, a été constituée en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

En mai 2017, en vue de créer une institution canadienne de financement du développement, le gouvernement canadien a élargi le mandat et le champ d'activité d'EDC afin de permettre à celle-ci d'offrir, directement ou indirectement, du financement de développement et d'autres formes de soutien au développement d'une manière qui reflète les priorités du pays en matière de développement international. En septembre 2017, l'Institut de financement du développement Canada (IFDC) a été constitué en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, en qualité de filiale en propriété exclusive d'EDC, et il a commencé à exercer ses activités sous le nom commercial de FinDev Canada en janvier 2018.

Ni notre bénéficiaire ni celui de nos filiales ne sont assujettis à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La *Loi* nous impose un plafond sur nos portefeuilles de passifs éventuels. Elle précise que ce plafond s'applique aux montants de principal dus à l'égard de tous les accords en cours qui ont pour effet de fournir à une personne une assurance, une réassurance, une indemnisation ou une garantie, et qu'il ne peut à aucun moment dépasser le plus élevé des deux montants suivants : un montant égal à 10 fois notre capital autorisé ou 45,0 milliards de dollars, montant qui peut varier aux termes d'une loi de crédits. À la fin de décembre 2018, le montant des passifs éventuels s'établissait à 27,2 milliards de dollars (24,3 milliards en 2017).

Nous agissons à tous égards comme mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Par conséquent, toutes les obligations que nous contractons en émettant des instruments d'emprunt constituent des obligations du Canada. Aux termes de la *Loi*, le montant global de nos emprunts en cours ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) notre capital versé et de b) nos résultats non distribués, déterminés conformément aux états financiers audités de l'exercice précédent. Au 31 décembre 2018, la limite d'emprunt était de 150,6 milliards de dollars (146,4 milliards en 2017), et les emprunts que nous avons effectivement contractés s'élevaient à 55,4 milliards de dollars (47,1 milliards en 2017).

## 2. Résumé des méthodes comptables significatives

### MODE DE PRÉSENTATION

Nos états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). EDC est organisée et gérée en tant qu'un seul secteur opérationnel. Les méthodes comptables significatives utilisées pour la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-après et elles sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux IFRS.

### MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Nos états financiers consolidés tiennent compte des actifs, des passifs, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de nos filiales entièrement détenues et de ceux des entités structurées consolidées conformément à IFRS 10, *États financiers consolidés*. Les transactions et les soldes intragroupes ont été éliminés.

### APPLICATION DE NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE, NOUVELLES OU RÉVISÉES

#### a) Nouvelles normes, modifications et interprétations

L'IASB a publié des modifications qui ont été évaluées comme étant pertinentes pour EDC. Les modifications s'appliquent à l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

IFRS 9, *Instruments financiers* – En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui s'applique aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et qui remplace les indications fournies dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Nous avons appliqué de façon anticipée, au moment de la transition aux IFRS en 2011, les exigences particulières d'IFRS 9 relatives au classement et à l'évaluation et nous n'appliquons pas la comptabilité de couverture à nos dérivés; nous avons adopté les règles de dépréciation le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

IFRS 9 n'impose pas le retraitement des états financiers des périodes comparatives, sauf dans des cas particuliers visés par les dispositions de la norme relatives à la comptabilité de couverture. Nous avons choisi de ne pas retraiter les chiffres comparatifs lors de la transition et avons comptabilisé une différence d'évaluation de 400 millions de dollars en ajustant le solde d'ouverture des résultats non distribués.

Les dépréciations selon IFRS 9 sont calculées selon un modèle de pertes de crédit attendues, contrairement au modèle de pertes subies que préconisait IAS 39, ce qui a une incidence sur le compte de correction de valeur de nos prêts et sur les provisions relatives à nos engagements de prêts et à nos garanties de prêts.

### Incidence de la transition

Le tableau qui suit fournit un rapprochement entre les soldes de clôture des corrections de valeur et des provisions pour pertes établies selon IAS 39 et les soldes d'ouverture correspondants établis au 1<sup>er</sup> janvier 2018 selon IFRS 9.

(en millions de dollars canadiens)	Corrections de valeur et provisions pour pertes selon IAS 39 au 31 décembre 2017			Ajustement transitoire	Corrections de valeur et provisions pour pertes selon IFRS 9 au 1 <sup>er</sup> janvier 2018			
	Collectives	Individuelles	Total		Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	835	528	1 363	(339)	113	388	523	1 024
Provision pour pertes sur engagements de prêts	14	–	14	(5)	4	5	–	9
Provision pour pertes sur garanties de prêts	82	53	135	(56)	16	9	54	79
<b>Total</b>	<b>931 \$</b>	<b>581 \$</b>	<b>1 512 \$</b>	<b>(400)\$</b>	<b>133 \$</b>	<b>402 \$</b>	<b>577 \$</b>	<b>1 112 \$</b>

IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* – En juillet 2014, l'IASB a publié des modifications de la norme qui imposent aux entités de fournir des informations qualitatives et quantitatives supplémentaires lorsqu'elles appliquent IFRS 9. Étant donné qu'EDC applique les modifications d'IFRS 7 relativement au classement et à l'évaluation depuis 2011, il ne lui reste qu'à appliquer les modifications concernant les informations à fournir sur la dépréciation. Ces informations sont présentées à la note 4, dans la section qui traite du compte de correction de valeur et des provisions pour pertes. Les modifications s'appliquent aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée* – En décembre 2016, l'IASB a publié cette interprétation afin de fournir des indications sur la question de la « date de la transaction » aux fins de la détermination du cours de change à appliquer pour les transactions qui entrent dans le champ d'application d'IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, et qui impliquent la réception ou le paiement d'une contrepartie anticipée. L'interprétation, qui s'applique aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, n'a pas eu une incidence importante sur EDC.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* – En mai 2014, l'IASB a publié cette nouvelle norme qui établit un cadre complet de comptabilisation, d'évaluation et d'information pour les produits des activités ordinaires et les flux de trésorerie résultant de contrats que l'entité a conclus avec des clients, à l'exclusion des produits des activités ordinaires tirés de certains éléments tels que les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. La norme n'a eu aucune incidence sur les résultats financiers d'EDC, car la majeure partie des produits qu'EDC tire des contrats sont comptabilisés conformément aux autres IFRS. La norme s'applique aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### b) Normes, modifications et interprétations non encore entrées en vigueur

Les normes et modifications mentionnées ci-après, que l'IASB a publiées, ont été évaluées comme pouvant avoir un impact sur EDC à l'avenir. EDC évalue actuellement leurs incidences sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16, *Contrats de location* – En janvier 2016, l'IASB a publié la nouvelle norme sur les contrats de location qui impose aux locataires de comptabiliser les actifs et les passifs résultant des droits et des obligations prévus aux contrats de location. Lors de la transition, nous appliquerons la mesure de simplification permettant de ne pas réapprécier si tous les contrats existants sont, ou contiennent, un contrat de location à la date de première application, et nous appliquerons la présente norme aux contrats que nous avons antérieurement identifiés comme des contrats de location en application d'IAS 17, *Contrats de location*, et d'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. Nous avons aussi choisi de ne pas retraiter les chiffres comparatifs lors de la transition, comme la norme le permet, et nous comptabiliserons une différence d'évaluation en ajustant le solde d'ouverture des résultats non distribués. Nous ne nous attendons pas à un ajustement important.

IAS 19, *Avantages du personnel* – En février 2018, l'IASB a publié des modifications de cette norme qui stipulent que le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets doivent être calculés à l'aide des hypothèses retenues pour une réévaluation en cas d'une modification, d'une réduction ou d'une liquidation de régime. Ces modifications exigent aussi une clarification de l'effet qu'une modification, une réduction ou une liquidation de régime a sur les exigences concernant le plafonnement de l'actif du régime. Les modifications s'appliquent aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. EDC ne s'attend pas à ce qu'un régime soit modifié, réduit ou liquidé dans un avenir prévisible. Si un de ces événements se produisait ultérieurement, celui-ci aura une incidence sur les états financiers consolidés.

IFRS 17, *Contrats d'assurance* – En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, qui contient des dispositions relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance, ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet. Aux termes de la norme, les entités doivent évaluer les passifs au titre des contrats selon les flux de trésorerie d'exécution actuels et les produits à comptabiliser en utilisant l'une des trois méthodes proposées. En novembre 2018, l'IASB a provisoirement décidé de reporter d'une année la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17. La norme s'applique donc aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Nous continuons d'évaluer l'incidence que cette norme aura sur nos états financiers consolidés.

IAS 1, *Présentation des états financiers*, et IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* – En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1 et d'IAS 8 concernant la définition de l'« importance relative ». Les modifications clarifient la définition de « significatif », expliquent comment la définition doit être appliquée et améliorent les explications qui accompagnent la définition. Les modifications veillent aussi à l'uniformité de la définition dans toutes les IFRS. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'application anticipée étant permise. Nous ne nous attendons pas à ce que la clarification de la définition de l'importance relative entraîne des modifications dans les états financiers consolidés.

## UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS CLÉS

Pour préparer nos états financiers conformément aux IFRS, la direction doit exercer son jugement et utiliser des estimations et des hypothèses afin d'appliquer certaines méthodes comptables. Nous utilisons des données de marché actuelles, notre propre expérience passée et d'autres informations disponibles à la date des états financiers en prenant nos décisions. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que le processus d'estimation et de formulation d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique.

Étant donné que les estimations et les hypothèses comportent des éléments d'incertitude, les résultats réels peuvent varier considérablement des estimations de la direction. L'incertitude provient en partie de l'utilisation de l'expérience passée et de données historiques à une date donnée pour formuler nos hypothèses. Bien que ces données constituent le fondement le plus sûr pour émettre nos hypothèses, certains événements économiques ultérieurs peuvent venir invalider les hypothèses retenues et, ainsi, rendre les résultats réels fort différents des estimations.

Les éléments pour lesquels la direction a utilisé de façon significative des estimations et a exercé son jugement sont décrits ci-après.

### Estimations

#### **Note 4 – Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit**

Le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts représentent la meilleure estimation de la direction quant aux pertes de crédit probables. Ces estimations sont revues périodiquement pendant l'exercice et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers.

Le compte de correction de valeur et les provisions visent à fournir une estimation des pertes de crédit attendues que le portefeuille de prêts aurait probablement subies. L'estimation fait partie intégrante du calcul de la probabilité des défaillances à venir, de l'évaluation de la gravité des pertes en cas de défaillance, de l'examen de la qualité du crédit des débiteurs et, le cas échéant, de l'évaluation du nantissement fourni. La direction tient aussi compte de l'incidence que certains facteurs macroéconomiques prospectifs (notamment les événements économiques actuels et futurs), tendances sectorielles et concentrations de risques auraient sur le portefeuille ainsi que sur le compte de correction ou la provision à établir.

Une correction de valeur ou une provision est établie pour chaque prêt, engagement de prêt ou garantie de prêt que la direction considère comme ayant subi une dépréciation et/ou pour lequel une perte a été subie. Lorsque le débiteur est jugé douteux, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur nette de réalisation. La direction doit procéder à un certain nombre d'estimations, notamment en ce qui a trait à la durée et au montant des flux de trésorerie futurs, ainsi qu'à la valeur résiduelle du nantissement sous-jacent.

#### **Note 6 – Actifs détenus en vue de la vente**

Lorsqu'un actif est rendu à EDC par suite d'une défaillance aux termes d'un contrat de prêt, il est évalué au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. À chaque période de présentation de l'information financière, nous estimons la valeur recouvrable de ces actifs en fonction des valeurs de marché fournies par un évaluateur indépendant et en fonction d'autres données de marché actuelles et d'autres informations dont nous disposons. Toute différence entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente est comptabilisée en tant que dépréciation d'aéronefs, au poste Autres (produits) ou charges.

#### **Note 7 – Indemnités recouvrables sur assurances**

Lorsqu'une indemnité est versée, la direction en estime le recouvrement éventuel et comptabilise celui-ci dans les indemnités recouvrables sur assurances. L'estimation dépend de notre évaluation des flux de trésorerie qui seront générés grâce aux efforts de recouvrement qui seront déployés par EDC, le titulaire de police ou l'agence de recouvrement. Le montant recouvrable estimé est réexaminé et ajusté trimestriellement.

#### **Note 16 – Passifs au titre des primes et des sinistres**

Les passifs au titre des primes et des sinistres sont fondés sur notre estimation des indemnités futures aux termes des polices d'assurance. L'évaluation actuarielle fait appel à des techniques de simulation et repose sur des hypothèses pertinentes de la direction pour les produits d'assurance ainsi que sur notre propre expérience. Le calcul actuariel des passifs au titre des primes et des sinistres nécessite des hypothèses importantes de la direction sur la fréquence et la gravité des sinistres, l'évolution future des sinistres, les charges administratives, les taux d'actualisation pertinents et les marges pour écarts défavorables.

#### **Note 22 – Juste valeur des instruments financiers**

La plupart des instruments financiers sont inscrits dans l'État consolidé de la situation financière à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les titres négociables, les indemnités recouvrables sur assurances, les instruments dérivés, les placements et les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Nos instruments financiers sont classés en trois niveaux, selon que les techniques employées pour leur évaluation utilisent des données de marché observables ou non observables. Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués à l'aide des prix cotés sur le marché, ce qui signifie que l'estimation nécessaire est minimale. Les instruments classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent un degré plus élevé d'estimation et de jugement, car leurs données peuvent ne pas être fondées sur des données de marché observables. La note 22 fournit d'autres informations sur les techniques employées pour évaluer nos instruments financiers.

#### **Note 33 – Régimes de prestations de retraite**

EDC offre un régime de retraite à prestations déterminées, un régime à cotisations déterminées et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Les IFRS exigent que la direction évalue les obligations des régimes au titre des prestations déterminées et leurs coûts annuels à l'aide d'hypothèses à long terme qui reflètent nos meilleures estimations. Tous les ans, nous examinons les principales hypothèses avec nos actuaires en utilisant les statistiques pertinentes et les données relatives aux marchés. Ces principales hypothèses incluent le taux d'augmentation des salaires, le taux d'actualisation, le taux d'inflation, la longévité des participants au régime et le coût des soins de santé.

## Jugements

### **Note 4 – Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts**

Le jugement de la direction sert au calcul de la perte de crédit attendue, car il s'agit de recourir à des informations prospectives pour pouvoir appuyer la prédiction d'un événement futur et à des comportements passés pour pouvoir déterminer la durée de vie attendue d'un instrument financier. Le jugement sert aussi à évaluer si un risque de crédit a augmenté ou non de façon importante.

### **Note 16 – Passifs au titre des primes et des sinistres**

Le jugement sert à choisir la gravité et la fréquence des sinistres, l'évolution des sinistres, le taux d'actualisation et le degré de confiance relatif à l'écart défavorable lors du calcul de nos passifs au titre des primes d'assurance et des sinistres.

### **Note 22 – Juste valeur des instruments financiers**

Le classement de nos instruments financiers dans les trois niveaux hiérarchiques des justes valeurs nécessite que nous fassions preuve de jugement. Nous avons pour politique de comptabiliser les transferts effectués vers ou depuis ces niveaux à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert. L'information quantitative est fournie pour tous les transferts entre les différents niveaux, quel qu'en soit le caractère significatif.

Les instruments financiers classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent beaucoup de jugement dans le choix des taux d'actualisation, courbes de taux et autres données appropriés utilisés dans nos modèles qui peuvent ne pas être fondés sur des données de marché observables.

### **Note 25 – Entités structurées**

Une entité structurée est définie comme étant une entité créée pour un objectif précis et bien défini. La direction exerce son jugement en déterminant si EDC contrôle ou non des entités structurées. Lorsque EDC détient un pouvoir sur une entité structurée, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité structurée et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait de son pouvoir sur cette entité structurée, elle est considérée comme détenant le contrôle de l'entité structurée et elle consolide cette dernière dans ses états financiers. Si les critères d'identification du contrôle ne sont pas remplis, l'entité structurée n'est pas consolidée.

### **Note 33 – Régimes de prestations de retraite**

L'hypothèse émise par la direction la plus susceptible d'avoir une incidence sur nos obligations au titre des prestations déterminées est le taux d'actualisation. La direction fait appel au jugement pour déterminer le taux d'actualisation, qui est établi en fonction du rendement d'un portefeuille d'instruments à revenu fixe de grande qualité (cote AA ou supérieure) dont la durée correspond à celle des paiements attendus de prestations.

## TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les titres négociables à court terme très liquides qui ont une durée d'au plus 90 jours à compter de la date de leur acquisition jusqu'à leur échéance, sont considérés comme très liquides, sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et comportent un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont compris dans les titres négociables, à l'État consolidé de la situation financière.

## TITRES NÉGOCIABLES

Nous détenons des titres négociables pour répondre à nos besoins en liquidités. Ces titres sont détenus auprès de contreparties solvables, qui doivent afficher une cote de crédit décernée par une agence de notation externe de A- au minimum pour toutes les transactions.

Les titres négociables qu'EDC détient directement sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net pour rendre compte de la gestion de ces instruments selon notre modèle économique. L'achat et la vente de ces titres sont comptabilisés à la date de transaction, et les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en tant que produits tirés des titres négociables dans l'État consolidé du résultat global. Les profits et les pertes réalisés ou latents sur ces titres sont inscrits dans les autres (produits) ou charges, dans l'État consolidé du résultat global.

## PRÊTS

Les prêts sont initialement inscrits à leur juste valeur. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Nos prêts sont détenus dans le but de recevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et de commissions. Ils sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie prennent fin ou lorsque nous transférons la quasi-totalité des risques et avantages liés au droit de propriété. Un prêt est considéré comme en souffrance lorsque le débiteur a omis d'effectuer son versement à la date d'échéance prévue au contrat.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode du calcul du coût amorti d'un actif financier et de comptabilisation des produits d'intérêts durant la période concernée en tant que produits du financement et des placements dans l'État consolidé du résultat global. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou entrées de trésorerie futures sur la durée prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, nous estimons les flux de trésorerie en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier (par exemple, les options de paiement anticipé) mais nous ne tenons pas compte des pertes de crédit futures. Ce calcul inclut l'ensemble des commissions payées ou reçues qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes. Les produits différés tirés des prêts, qui se composent de commissions d'encours, de charges administratives et d'autres frais initiaux, sont considérés comme faisant partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont amortis sur la durée des prêts correspondants.

Bien que, de façon générale, nous ayons l'intention de détenir comme actifs les prêts productifs jusqu'à leur échéance, les prêts, dans certains cas, sont vendus avant l'échéance afin d'atténuer les risques. Les profits et les pertes sur la vente de prêts productifs et les profits sur la vente de prêts dépréciés sont inclus dans les autres (produits) ou charges. Les pertes sur la vente de prêts dépréciés sont comptabilisées en dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise).

## GARANTIES DE PRÊTS

Dans le cadre des activités normales, nous fournissons des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal et le non-paiement des intérêts et des frais dus aux institutions financières qui accordent des prêts aux exportateurs canadiens ou aux acheteurs de biens et services canadiens. Les garanties de prêts sont initialement comptabilisées dans les états financiers à leur juste valeur, en tant que passif au titre des garanties de prêts. La juste valeur correspond aux commissions de garantie reçues. Après la comptabilisation initiale, notre passif est évalué selon la plus élevée des valeurs suivantes : la fraction non amortie des commissions de garantie et la provision calculée qui estime la perte que nous prévoyons subir en honorant nos obligations aux termes de cette garantie.

Toute variation du passif relative à la provision pour pertes sur garanties de prêts est comptabilisée dans l'État consolidé du résultat global en tant que dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise). Les commissions de garantie, ainsi que les produits différés au titre des commissions de garantie, sont comptabilisées dans l'État consolidé du résultat global selon le mode linéaire sur la durée des garanties, à mesure que les obligations de prestation sont remplies.

## COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR ET PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit représentent les meilleures estimations de la direction quant aux pertes de crédit probables et ils sont établis selon le modèle de pertes de crédit attendues.

Les instruments financiers devant subir un test de dépréciation comprennent les prêts comptabilisés au coût amorti. Le compte de correction de valeur pour pertes de crédit concernant les prêts est présenté au poste Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts, dans l'État consolidé de la situation financière.

Les éléments non comptabilisés devant subir un test de dépréciation comprennent les engagements de prêts et les garanties de prêts. La provision pour pertes de crédit concernant les engagements de prêts est présentée au poste Provision pour pertes sur engagements de prêts, tandis que la provision pour pertes de crédit concernant les garanties de prêts est comprise dans le passif relatif aux garanties de prêts, dans l'État consolidé de la situation financière.

Les variations du compte de correction de valeur et des provisions pour pertes de crédit qui résultent des montages, des remboursements et des arrivées à échéance, ainsi que les changements dans les paramètres du risque, les réévaluations et les modifications, sont comptabilisées au poste Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit (ou reprise), dans l'État consolidé du résultat global.

### Modèle de dépréciation basé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle de pertes de crédit attendues comporte trois phases où transitent les corrections de valeur et les provisions pour pertes de crédit aux fins de leur évaluation. Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont dans la phase 1. La perte de crédit attendue est évaluée en fonction de la phase attribuée à l'instrument financier, comme suit :

- *Phase 1* – Lorsque le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis le montage, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue dans les 12 mois à venir du fait d'une défaillance.
- *Phase 2* – Lorsque le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis le montage, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument financier.
- *Phase 3* – Lorsque l'instrument financier est considéré comme déprécié, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument, et les produits d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable de l'instrument diminuée de la correction de valeur ou de la provision, et non en fonction de sa valeur comptable brute.

### Dépréciation et sortie ou réduction de valeur des instruments financiers

Selon la définition de défaillance à l'égard des prêts et des engagements de prêts qu'EDC a établie, les instruments financiers sont considérés comme étant en défaillance et classés en phase 3 lorsqu'ils remplissent une ou les deux conditions ci-après, lesquelles sont des indications objectives de dépréciation :

- la qualité du crédit s'est détériorée à tel point qu'EDC considère qu'il est improbable que le débiteur puisse rembourser entièrement sa dette envers EDC;
- l'arriéré du débiteur sur un crédit dû à EDC dépasse 90 jours, ce qui est un critère selon IFRS 9.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur d'un prêt considéré individuellement, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial du prêt, des flux de trésorerie futurs estimés. La valeur comptable du prêt est réduite par l'utilisation d'un compte de correction de valeur individuelle.

Par la suite, les produits d'intérêts sur un prêt déprécié individuellement sont comptabilisés sur la base de la valeur comptable réduite du prêt, selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les garanties relatives aux prêts dépréciés sont répertoriées de la même manière que les prêts correspondants, soit selon les mêmes critères utilisés pour évaluer la dépréciation des prêts directs comptabilisés au coût amorti. Lorsque le prêt correspondant évalué individuellement est considéré comme s'étant déprécié, il est probable qu'un appel de garantie sera fait qui représentera une sortie d'avantages économiques nécessaires pour régler notre obligation aux termes de la garantie. En cas d'une sortie de trésorerie résultant d'un appel de garantie liée à un prêt déprécié, nous ne considérons pas, dans la majorité des cas, le prêt associé nouvellement créé comme une acquisition ou une création d'actif déprécié.

Les prêts et leurs corrections de valeur sont décomptabilisés soit partiellement (réduction de valeur), soit entièrement (sortie), lorsque toutes les méthodes de recouvrement, y compris la réalisation du nantissement, ont été épuisées et qu'on ne peut vraisemblablement envisager aucun autre recouvrement.

Nous traitons le prêt comme de nouveau productif lorsqu'il est probable que les paiements contractuels continueront aux termes de la convention de prêt.

## Évaluation des pertes de crédit attendues

En calculant les pertes de crédit attendues et en attribuant les différentes phases, on tient compte de renseignements raisonnables et justifiables sur des événements passés, sur la situation actuelle et sur de futurs événements économiques à prévoir. L'estimation des données prospectives et le maniement de l'information prospective, à l'aide des sources d'information internes et externes, nécessitent beaucoup de jugement.

Le modèle de pertes de crédit attendues est fonction de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance d'un débiteur donné ou d'un groupe donné de débiteurs ayant des caractéristiques similaires, comme l'appartenance au même pays ou secteur industriel, ou la similitude du risque de crédit, lesquelles pertes sont actualisées à la date de clôture à l'aide du taux d'intérêt effectif ou d'un taux qui s'y rapproche. La probabilité de défaillance, qui est basée sur des données actuelles et historiques et sur des facteurs macroéconomiques pertinents et prospectifs, sert à estimer la possibilité de défaillance dans une période donnée. La perte en cas de défaillance est une estimation du pourcentage de la perte qui sera subie advenant une défaillance de la part du débiteur. L'exposition en cas de défaillance est basée sur les flux de trésorerie attendus, lesquels tiennent compte des dispositions du contrat et des tendances prospectives relatives aux remboursements et aux prélèvements, et représente l'exposition en cours au moment de la défaillance.

Pour déterminer la durée de vie attendue de l'instrument financier, on tient compte des modalités contractuelles et des jugements importants sur les comportements passés. Afin de respecter les règles d'IFRS 9, nous améliorons les données sur les risques issues de nos modèles de capital réglementaire et, s'il y a lieu, nous les ajustons.

## Informations prospectives

Les pertes de crédit attendues sont calculées à l'aide d'informations prospectives produites à partir de prévisions raisonnables et justifiables, à la date de clôture, à l'égard des conditions économiques futures. Le modèle de pertes de crédit attendues ne considère pas tous les scénarios possibles, mais il reflète un échantillon représentatif formé de trois résultats possibles. Les scénarios retenus ne sont pas biaisés en faveur des extrêmes, reflètent une cohérence entre les variables et sont pondérés par leur probabilité d'occurrence.

En plus des prévisions macroéconomiques de base, EDC considère deux autres prévisions possibles. Ces autres prévisions assistent les analystes du risque pays et des secteurs industriels de notre Équipe des services économiques à détecter et à vérifier les scénarios favorables et défavorables possibles, dont les incidences et la probabilité d'occurrence sont prises en compte. Chaque trimestre, les scénarios sont réexaminés pour en déterminer la pertinence.

Les variables macroéconomiques prises en compte lors de l'élaboration des scénarios ont été jugées comme étant des facteurs déterminants dans les prévisions macroéconomiques mondiales et comme très pertinents pour le portefeuille de prêts d'EDC; elles comprennent, entre autres, le produit intérieur brut, les prix des marchandises, les indices boursiers, les rendements obligataires et les taux de chômage. Les variables macroéconomiques retenues dans le modèle de pertes de crédit attendues sont choisies en fonction du secteur industriel, du pays et du degré de risque de crédit du débiteur. Nous évaluons également la mesure dans laquelle ces variantes pourraient ne pas refléter des événements économiques récents qui pourraient occasionner une détérioration du crédit. Dans ces cas, nous estimerons l'effet que cela pourrait avoir sur nos comptes de correction de valeur et nos provisions et appliquerons des comptes de correction de valeur et des provisions supplémentaires pour risques de marché à certains secteurs industriels ou à d'autres catégories à risque si nous le jugeons approprié.

## Augmentation importante du risque de crédit

À chaque date de clôture, on évalue si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier. L'évaluation, qui n'a pas recours à l'exonération en cas de risque de crédit faible, comme IFRS 9 le permet, nécessite un jugement important et tient compte des facteurs suivants :

- une limite basée sur un changement relatif dans la probabilité de défaillance pour la durée de vie attendue résiduelle de l'instrument par rapport à la probabilité de défaillance du début;
- les informations qualitatives disponibles à la date de clôture;
- le nombre de jours que le compte est en souffrance.

Si le compte est en souffrance depuis 30 jours, il passe à la phase 2. S'il est en souffrance depuis 90 jours, il est considéré comme déprécié et il passe à la phase 3.

Les actifs peuvent être transférés dans les deux sens pendant qu'ils cheminent à travers les différentes phases du modèle de dépréciation. Si, dans une période ultérieure, la qualité du crédit d'un instrument de phase 2 s'améliore de sorte que l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale n'est plus considérée comme importante, l'instrument est transféré vers la phase 1, et la correction de valeur ou la provision pour perte de crédit est rajustée en étant basée sur des pertes de crédit attendues dans les 12 mois.

### Modifications

Si un emprunteur connaît des difficultés financières, nous pouvons lui faire certaines concessions en modifiant les conditions de son prêt. Nous déterminons alors si le prêt doit être décomptabilisé ou non. Si la modification ne donne pas lieu à une décomptabilisation, la date initiale du crédit continue d'être utilisée pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Si la modification donne plutôt lieu à une décomptabilisation, un nouveau prêt est comptabilisé sur la base des nouvelles modalités contractuelles et celui-ci est classé dans la phase 1. Les nouveaux prêts qui sont dépréciés dès leur création sont classés dans la phase 3, et les pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'instrument financier sont comptabilisées dans la juste valeur initiale. Au cours des périodes de présentation subséquentes, nous comptabilisons uniquement les changements cumulatifs aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'instrument financier depuis la comptabilisation initiale à titre de provision pour pertes de crédit. Les variations des pertes de crédit attendues sont comptabilisées dans la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions per pertes de crédit ou (reprise) à l'État consolidé du résultat global.

Conformément aux dispositions des accords de rééchelonnement du Club de Paris, les intérêts contractuels venus à échéance sur les prêts souverains dépréciés individuellement sont inclus dans les prêts bruts. Le Club de Paris est une tribune internationale formée de créanciers souverains, dont le Canada, qui conviennent de rééchelonner officiellement la dette d'un emprunteur souverain lorsque celui-ci éprouve des difficultés financières qui l'empêchent de s'acquitter de ses obligations. Les prêts souverains faisant l'objet d'un rééchelonnement de la dette sont classés comme dépréciés individuellement.

### BIENS SAISIS

Les biens qui nous sont retournés<sup>1</sup> en raison du non-respect des engagements aux termes des conventions de prêt sont classés parmi les biens détenus pour être utilisés ou détenus en vue de la vente, selon l'intention de la direction. Les éléments classés comme biens détenus pour être utilisés font maintenant l'objet de contrats de location-financement à long terme ou ils sont classés dans le matériel disponible à la location, parmi les autres actifs. Ceux classés comme détenus en vue de la vente comprennent des aéronefs ou des pièces détachées détenus en vue de la vente et sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, déduction faite des frais de vente. Toute réduction de valeur au moment de la comptabilisation est présentée en tant que dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise), alors que tout profit est enregistré dans les autres (produits) ou charges. Nous établissons la juste valeur en fonction des prix de marché fournis par un évaluateur indépendant et en fonction des données de marché actuelles et des autres informations dont nous disposons. Les pertes de valeur ou les reprises de pertes de valeur ultérieures correspondent à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et le montant recouvrable et sont comptabilisées comme autres (produits) ou charges.

### PLACEMENTS

Les placements représentent les placements directs que nous détenons dans des sociétés à capital fermé ou à capital ouvert ainsi que les placements dans des fonds de capital-investissement. L'achat et la vente de ces placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont évalués à la juste valeur. Les variations ultérieures de la juste valeur et les profits et les pertes réalisés sont comptabilisés comme autres (produits) ou charges. Les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés et sont inclus dans les charges de location et de financement.

### CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

EDC applique IAS 17, *Contrats de location*, comme bailleur ou comme preneur. Un contrat de location-financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif.

<sup>1</sup> Tous les aéronefs qui nous ont été retournés et à l'égard desquels les titres de capitaux propres dans la structure de bail adossé ont été saisis sont enregistrés auprès de certaines fiducies dont nous sommes exposés aux rendements variables, ou y avons droit, en raison de nos liens avec une entité structurée et en raison de notre capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir de décision sur cette entité structurée.

## Bailleur

Les aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement sont ceux qui nous avaient été retournés en raison de l'incapacité des débiteurs connexes à respecter leurs engagements aux termes des prêts et qui ont été ensuite loués en vertu de contrats de location-financement à long terme. Ces contrats de location-financement sont comptabilisés dans l'État consolidé de la situation financière, au poste Autres actifs, pour un montant qui correspond au total des paiements minimaux futurs au titre de la location, plus les valeurs résiduelles estimées, moins les produits financiers non acquis. Les valeurs résiduelles sont fondées sur des évaluations indépendantes et elles sont revues périodiquement. Un compte de correction de valeur est établi conformément à la méthode utilisée pour notre portefeuille de prêts garantis dont il a été question à la page 125.

Les produits résultant des contrats de location-financement sont comptabilisés de manière à produire un taux de rendement constant des investissements effectués dans ces contrats.

## Preneur

L'immeuble de notre siège social est détenu en vertu d'un contrat de location-financement. L'immeuble a été comptabilisé dans l'État consolidé de la situation financière à sa juste valeur estimée à la date de passation du contrat de location. Les paiements au titre de la location sont répartis entre les charges financières et le remboursement de l'obligation liée à la location-financement de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû de l'obligation. L'immeuble loué est amorti sur la durée de location la plus probable, soit 25 ans. La période de location estimée est réexaminée périodiquement.

La charge financière et la dotation à l'amortissement de l'immeuble sont comptabilisées en tant que coûts d'occupation, au poste « Charges administratives » de l'État consolidé du résultat global.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation ou la durée de la location. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La durée d'utilité servant au calcul de l'amortissement du mobilier et du matériel est de cinq ans (trois ans pour le matériel informatique). Les agencements ou aménagements des locaux loués sont amortis sur la durée des contrats de location respectifs ou la durée d'utilité de ces agencements ou aménagements, selon la plus courte des deux périodes. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

Le profit ou la perte résultant de la cession ou de la sortie d'une immobilisation corporelle représente l'écart entre le prix de vente et la valeur comptable de l'immobilisation, écart qui est inscrit à titre d'autres (produits) ou charges.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles représentent les logiciels conçus en interne et les logiciels acquis. Elles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation incorporelle, durée qui varie actuellement de cinq à dix ans. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

## PRIMES D'ASSURANCE

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel nous acceptons un risque d'assurance important en convenant d'indemniser le titulaire si un événement futur incertain spécifié lui occasionne une perte.

Les primes sur ces polices sont différées et comptabilisées en résultat net selon le mode linéaire sur la durée des polices.

## INDEMNITÉS RECOUVRABLES SUR ASSURANCES

Les indemnités recouvrables sur assurances représentent la portion des indemnités versées au titre des assurances dont on s'attend au recouvrement. Les indemnités recouvrables sur assurances sont réexaminées et ajustées tous les trimestres, à la suite de quoi le profit net ou la perte nette résultant des recouvrements est porté au crédit ou au débit des charges liées aux sinistres.

## PASSIFS AU TITRE DES PRIMES ET DES SINISTRES

Les passifs au titre des primes et des sinistres représentent notre estimation des indemnités futures aux termes des polices d'assurance. Une évaluation actuarielle, conforme aux recommandations de l'Institut canadien des actuaires, est effectuée pour déterminer notre passif. L'évaluation fait appel à des techniques de simulation et à des hypothèses formulées à la lumière de notre propre expérience (fréquence des sinistres, gravité des sinistres, évolution future des sinistres, charges administratives, taux d'actualisation pertinents et marges pour écarts défavorables) qui sont pertinentes pour nos produits d'assurance. Le passif représente les sinistres déclarés, les sinistres subis mais non déclarés et la valeur actualisée des indemnités nettes futures fondées sur les meilleures estimations de la direction aux termes des polices existantes.

Les primes d'assurance différées représentent la portion des primes reçues sur les polices souscrites qui se rattache à la période de risque postérieure à l'exercice considéré et sont amorties sur la durée restante des polices d'assurance correspondantes. Si nos primes différées ne suffisent pas à couvrir notre passif, une provision est établie. Tout ajustement apporté au passif est comptabilisé en charges liées aux sinistres au cours de la période où il est connu. La situation peut toutefois évoluer en ayant des sinistres qui pourraient être considérablement différents de la provision établie.

Les passifs au titre des primes et des sinistres figurant dans notre État consolidé de la situation financière englobent aussi bien les primes différées que la provision pour sinistres sur assurances.

## RÉASSURANCE

Dans le cadre des activités normales, nous pouvons prendre des risques en charge ou les céder en vertu de conventions de réassurance conclues avec d'autres compagnies d'assurance. Lorsque nous cédon les risques, nous cherchons à les atténuer, à mieux diversifier nos activités et à réduire au minimum les pertes nettes qui pourraient découler de risques importants. La cession de risques en vertu de conventions de réassurance ne nous libère pas pour autant de nos obligations envers l'assuré, mais ces conventions nous permettent de recouvrer les indemnités que nous aurons versées relativement aux obligations cédées. Nous assumons aussi des risques en vertu de conventions de réassurance. Les primes de réassurance, les primes non acquises cédées aux réassureurs et les montants recouverts sur les sinistres, y compris les recouvrements estimés, sont comptabilisés comme si la réassurance était une assurance directe. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément à la responsabilité en matière d'indemnités associée à la police réassurée et ils sont comptabilisés au poste « Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres ». Les actifs ou les passifs au titre de la réassurance sont décomptabilisés au moment de l'extinction ou de l'expiration des droits contractuels.

Les actifs au titre de la réassurance sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de présentation de l'information financière ou plus souvent s'il existe une indication de dépréciation au cours de la période. Ces actifs sont dépréciés s'il existe des indications objectives, par suite d'un événement qui serait survenu après leur comptabilisation initiale, que nous ne pourrions pas recevoir tous les montants qui nous sont dus selon les termes du contrat et que cet événement aura un impact évaluable de façon fiable sur les montants que nous recevons du réassureur.

## INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés (les « dérivés ») sont des contrats financiers qui tirent leur valeur des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des titres de capitaux propres, des écarts de taux ou d'autres mesures financières. Les dérivés que nous pouvons utiliser pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change et de crédit sont notamment les swaps de taux d'intérêt, les swaps croisés, les swaps de devises, les contrats de change à terme et les swaps sur défaillance de crédit. Nous détenons aussi un portefeuille de dérivés qui sert à gérer le risque de change associé au capital que nous utilisons pour financer nos transactions essentiellement libellées en dollars américains. Nous ne contractons des dérivés qu'avec des contreparties solvables, conformément aux politiques prescrites par notre Groupe de la gestion du risque global que notre Conseil d'administration a approuvées.

Nous n'appliquons pas la comptabilité de couverture à nos dérivés. Ceux-ci sont comptabilisés à leur juste valeur, dans l'État consolidé de la situation financière, à la date de transaction, et sont sortis de l'État consolidé de la situation financière lorsqu'ils arrivent à échéance ou sont résiliés. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont inscrits comme instruments dérivés dans l'actif, tandis que les dérivés ayant une juste valeur négative sont inscrits comme instruments dérivés, mais dans le passif. Tous les produits et charges d'intérêts liés à nos dérivés sont portés aux charges d'intérêts ou aux produits tirés des titres négociables, tandis que les profits et les pertes réalisés ou latents sont portés aux autres (produits) ou charges.

Dans le Tableau consolidé des flux de trésorerie, les swaps de devises à long terme sont considérés comme l'un des éléments des flux de trésorerie liés aux activités de financement parce que ces swaps servent à gérer notre financement. Nous émettons des instruments d'emprunt dans nombre de devises pour des raisons de diversification. Nous utilisons alors des swaps de devises pour recueillir les fonds dans la monnaie qu'il nous faut pour pouvoir effectuer des prêts à nos clients. Pour tous les autres swaps, les flux de trésorerie sont liés aux activités d'exploitation, car ces swaps servent à modifier le profil du risque de taux d'intérêt que le portefeuille comporte.

## EMPRUNTS

Nous avons désigné la plus grande part de notre dette, y compris la dette structurée, comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin de lui appliquer le même traitement comptable que nous appliquons aux dérivés correspondants. En général, ces dérivés servent à gérer les risques de taux d'intérêt et de change auxquels la dette connexe est exposée. Les intérêts contractuels sur notre dette sont comptabilisés en tant que charges d'intérêts. Les variations de la juste valeur de ces instruments sont comptabilisées en autres (produits) ou charges.

Les profits ou les pertes à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale de la dette ou des dérivés classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs sont différés et amortis sur la durée des instruments.

Nos obligations à taux fixe qui ne sont pas associées à des dérivés sont inscrites au coût amorti, les intérêts étant comptabilisés dans les charges d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction liés à nos emprunts sont inscrits à l'actif et amortis en charges d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'instrument.

## DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITS

Les dettes fournisseurs et autres crédits sont comptabilisés au coût amorti.

## CONVERSION DES DEVICES

Tous les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollar canadien, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation d'EDC, aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens (quotidiens ou mensuels) en vigueur pendant l'exercice. Les écarts de change découlant de la conversion des soldes et des transactions libellés en devises sont comptabilisés comme autres (produits) ou charges.

Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis aux taux historiques. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change affiché à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

## RÉGIMES DE PRESTATIONS DE RETRAITE

Nous avons établi un régime de retraite à prestations déterminées, un régime à cotisations déterminées et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, dont un programme d'allocations de retraite et un régime d'assurance vie, de soins de santé et de soins dentaires. Le régime de retraite à prestations déterminées n'est offert qu'aux membres du personnel embauchés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Les obligations au titre des prestations constituées sont établies de manière actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées (qui rend compte des meilleures estimations de la direction quant aux niveaux de salaires futurs, à l'âge auquel les membres du personnel prendront leur retraite et à d'autres facteurs actuariels).

Les coûts des prestations déterminées (inclus dans les charges administratives) représentent les prestations de retraite calculées de manière actuarielle pour les services rendus au cours de l'exercice et la charge financière théorique liée aux obligations au titre des prestations projetées, déduction faite des produits d'intérêts générés sur les actifs des régimes, sur la durée moyenne résiduelle d'activité du personnel qui devrait recevoir des prestations aux termes des régimes.

Les profits et les pertes découlant des réévaluations résultent de l'écart entre le taux de rendement effectif et le taux d'actualisation des actifs des régimes pour cette période, ainsi que des changements apportés aux hypothèses actuarielles servant à l'établissement de l'obligation au titre des prestations constituées. Ces profits et ces pertes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, en résultats non distribués.

### 3. Titres négociables

Nous maintenons suffisamment de liquidités pour répondre à l'ensemble de nos besoins opérationnels, assurer la stabilité de notre portefeuille d'emprunts à court terme et bénéficier d'une certaine souplesse afin d'atteindre nos objectifs. Selon le modèle de gestion que nous suivons pour ces instruments, nous les comptabilisons à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau qui suit présente une ventilation de nos titres négociables émis ou garantis par les entités indiquées.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Gouvernement américain	9 283	6 097
Institutions financières	2 532	1 207
Autres gouvernements	1 304	753
Total des titres négociables	13 119 \$	8 057 \$

Le tableau qui suit présente nos titres négociables ventilés en fonction de la période à courir jusqu'à l'échéance.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018				31 déc. 2017			
	Période à courir jusqu'à l'échéance				Période à courir jusqu'à l'échéance			
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total
Instruments à court terme*	6 347	–	–	6 347	3 822	–	–	3 822
Titres à taux fixe et à long terme	311	2 973	3 488	6 772	59	1 936	2 240	4 235
Total des titres négociables	6 658 \$	2 973 \$	3 488 \$	13 119 \$	3 881 \$	1 936 \$	2 240 \$	8 057 \$

\* Y compris des titres considérés comme des équivalents de trésorerie pour le Tableau consolidé des flux de trésorerie totalisant 2 776 millions de dollars (1 470 millions en 2017).

## 4. Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

### PRÊTS

Le tableau qui suit montre les différentes composantes des prêts ainsi que l'échéance et le rendement effectif des prêts bruts aux termes des contrats. Le rendement est calculé selon une moyenne pondérée par montant et par durée. Le rendement à taux variable est exprimé en écart par rapport au taux de base, soit principalement le LIBOR pour le dollar américain et le CDOR (*Canadian Dollar Offered Rate*) pour le dollar canadien.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018					31 déc. 2017				
	Taux variable \$	Écart à l'échéance %	Taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	Total \$	Taux variable \$	Écart à l'échéance %	Taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	Total \$
Prêts productifs :										
En souffrance	62	1,91	18	4,57	80 <sup>1</sup>	9	8,41	90	5,31	99 <sup>2</sup>
2018	–	–	–	–	–	5 634	1,57	2 251	3,77	7 885
2019	5 560	2,01	1 840	4,02	7 400	6 619	1,94	1 770	4,36	8 389
2020	5 864	1,77	1 762	3,86	7 626	6 798	1,82	1 636	3,81	8 434
2021	7 117	1,71	2 203	2,89	9 320	6 104	1,87	1 928	2,80	8 032
2022	7 983	1,82	1 780	3,79	9 763	5 880	1,74	982	3,96	6 862
2023	4 861	1,82	1 218	3,93	6 079	1 516	2,10	842	4,16	2 358
2024 – 2028	6 955	2,18	3 493	3,82	10 448	4 322	2,57	2 083	4,12	6 405
2029 et par la suite	1 026	2,20	2 004	3,05	3 030	842	2,32	978	2,59	1 820
Prêts productifs bruts	39 428	1,96	14 318	3,47	53 746 <sup>3</sup>	37 724	2,07	12 560	3,49	50 284
Prêts dépréciés	539	3,43	324	5,95	863	465	3,34	450	3,65	915
Prêts bruts	39 967 \$		14 642 \$		54 609 \$	38 189 \$		13 010 \$		51 199 \$
Créances au titre des intérêts et des commissions					272					241
Produits différés tirés des prêts et autres					(315)					(313)
Prêts					54 566 \$					51 127 \$

<sup>1</sup> Des créances de 78 millions de dollars étaient en souffrance depuis moins de 30 jours.

<sup>2</sup> Toutes les créances étaient en souffrance depuis moins de 30 jours.

<sup>3</sup> Y compris un prêt déprécié consenti de 56 millions de dollars.

À la fin de 2018, le rendement des prêts productifs bruts à taux variable était de 4,46 % (3,52 % en 2017), la durée moyenne jusqu'à la révision étant de 103 jours (87 jours en 2017).

Les prêts souverains représentaient 2 % du total des prêts productifs bruts (2 % en 2017).

La concentration des risques par pays se présente comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		<b>31 déc. 2018</b>		31 déc. 2017	
<b>Pays</b>	<b>Prêts productifs bruts*</b>	<b>%</b>	Pays	Prêts productifs bruts	%
États-Unis	<b>9 885</b>	<b>18</b>	États-Unis	9 250	18
Canada	<b>5 049</b>	<b>9</b>	Canada	4 406	9
Inde	<b>4 323</b>	<b>8</b>	Royaume-Uni	3 778	8
Chili	<b>3 621</b>	<b>7</b>	Inde	3 680	7
Australie	<b>3 232</b>	<b>6</b>	Mexique	2 954	6
Royaume-Uni	<b>3 161</b>	<b>6</b>	Chili	2 901	6
Mexique	<b>3 031</b>	<b>6</b>	Australie	2 860	6
Arabie saoudite	<b>2 010</b>	<b>4</b>	Brésil	2 144	4
Allemagne	<b>1 904</b>	<b>3</b>	Arabie saoudite	2 017	4
Brésil	<b>1 524</b>	<b>3</b>	Allemagne	1 524	3
Autres	<b>16 006</b>	<b>30</b>	Autres	14 770	29
<b>Total</b>	<b>53 746 \$</b>	<b>100</b>	<b>Total</b>	<b>50 284 \$</b>	<b>100</b>

\*Y compris un prêt déprécié consenti de 56 millions de dollars.

À la fin de 2018, les prêts productifs bruts les plus importants que nous avons consentis à des contreparties individuelles se répartissaient comme suit :

- 3 962 millions de dollars à quatre débiteurs du secteur de l'exploitation minière, dont deux situés au Chili, un en Mongolie et un aux Émirats arabes unis (4 121 millions à quatre débiteurs en 2017);
- 2 755 millions de dollars à trois débiteurs du secteur pétrolier et gazier au Mexique, en Inde et en Arabie saoudite (3 094 millions à trois débiteurs en 2017);
- 1 524 millions de dollars à un débiteur du secteur des technologies de l'information et des communications aux États-Unis (1 383 millions à un débiteur en 2017);
- 1 173 millions de dollars à un débiteur du secteur de l'aéronautique aux États-Unis (3 110 millions à trois débiteurs en 2017);
- 957 millions de dollars à un débiteur du secteur du transport de surface au Royaume-Uni (néant en 2017).

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts au cours de l'exercice.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	<b>2018</b>	2017
Solde à l'ouverture de l'exercice	<b>51 199</b>	55 375
Déboursements	<b>31 240</b>	27 743
Nouveaux montages en raison d'une modification	<b>56</b>	-
Remboursements de principal	<b>(30 795)</b>	(28 785)
Recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	<b>(226)</b>	(499)
Décomptabilisation en raison d'une modification	<b>(193)</b>	-
Prêts faisant l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur	<b>(119)</b>	(43)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	<b>-</b>	(5)
Intérêts incorporés	<b>9</b>	5
Écart de change	<b>3 438</b>	(2 592)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>54 609 \$</b>	51 199 \$

En 2018, nous avons vendu pour 218 millions de dollars (523 millions en 2017) de prêts productifs à diverses parties; nous avons recouvré 214 millions de dollars (499 millions en 2017) sur ces prêts, et les 4 millions restants (24 millions en 2017) sont des sorties ou des réductions de valeur. Nous avons aussi vendu un prêt déprécié de 58 millions de dollars (néant en 2017) sur lequel nous avons recouvré 12 millions de dollars (néant en 2017).

## PRÊTS DÉPRÉCIÉS INDIVIDUELLEMENT

Le tableau suivant indique la valeur comptable des prêts spécifiquement identifiés comme dépréciés.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Prêts bruts		
Comptes commerciaux	854	906
Comptes souverains	9	9
	863	915
Moins : Produits différés tirés des prêts et autres	20	17
Compte de correction de valeur individuelle	408	528
Valeur comptable des prêts dépréciés individuellement	435 \$	370 \$

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts dépréciés individuellement au cours de l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017
Solde à l'ouverture de l'exercice	915	1 037
Prêts classés comme dépréciés	210	69
Nouveaux montages en raison d'une modification	56	-
Déboursments sur les appels de garanties de prêts	44	9
Intérêts incorporés	3	1
Décomptabilisation en raison d'une modification	(193)	-
Prêts faisant l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur	(115)	(19)
Prêts rétablis comme productifs <sup>1</sup>	(63)	(101)
Remboursements de principal	(57)	(20)
Recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	(12)	-
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente <sup>2</sup>	-	(5)
Écart de change	75	(56)
Solde à la clôture de l'exercice	863 \$	915 \$

<sup>1</sup> Y compris les prêts qui sont redevenus productifs après une restructuration du crédit.

<sup>2</sup> Voir la note 6.

En 2018, les prêts dépréciés ont atteint 210 millions de dollars (69 millions en 2017) et étaient associés à 20 emprunteurs commerciaux (14 emprunteurs commerciaux et un emprunteur souverain en 2017).

Au cours de l'exercice, en raison d'une modification des dispositions contractuelles d'un prêt, nous avons décomptabilisé un montant de 193 millions de dollars parmi les prêts bruts, ainsi que la provision spécifique de 137 millions de dollars. Au moment de sa création, le nouveau prêt était considéré comme déprécié et avait été comptabilisé à sa valeur comptable dépréciée, soit 56 millions de dollars.

Au cours de l'exercice, des prêts dépréciés à 24 emprunteurs commerciaux pour un principal total de 115 millions de dollars (19 millions à 20 emprunteurs commerciaux en 2017) ont fait l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur. Ces sorties ou réductions de valeur ont été effectuées une fois que toutes les méthodes de recouvrement avaient été épuisées et qu'aucun autre recouvrement n'était plus probable.

En 2018, les prêts dépréciés redevenus productifs se sont élevés à 63 millions de dollars et étaient associés à deux débiteurs (101 millions de dollars, associés à quatre débiteurs en 2017).

Pour 2018, les produits d'intérêts comptabilisés sur les prêts dépréciés s'élèvent à 21 millions de dollars (19 millions pour 2017).

## EXPOSITION PAR QUALITÉ DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente une ventilation de nos prêts bruts, de nos engagements de prêts et de nos garanties de prêts en fonction de la qualité du crédit.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018					31 déc. 2017	
	Actifs financiers non-dépréciés		Actifs financiers dépréciés		% du total	\$	% du total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	\$			
Prêts bruts							
Première qualité*	23 144	1 871	–	25 015	46 %	25 642	50 %
Qualité inférieure	17 012	11 663	–	28 675	52 %	24 642	48 %
Dépréciation sur une base individuelle	–	–	863	863	2 %	915	2 %
Prêts dépréciés consentis	–	–	56	56	–	–	–
Total des prêts bruts	40 156 \$	13 534 \$	919 \$	54 609 \$	100 %	51 199 \$	100 %
Engagements de prêts							
Première qualité*	11 832	1 248	–	13 080	63 %	13 892	67 %
Qualité inférieure	5 050	2 634	–	7 684	37 %	6 892	33 %
Dépréciation sur une base individuelle	–	–	14	14	–	–	–
Total des engagements de prêts	16 882 \$	3 882 \$	14 \$	20 778 \$	100 %	20 784 \$	100 %
Garanties de prêts							
Première qualité*	316	400	–	716	22 %	712	27 %
Qualité inférieure	2 011	486	–	2 497	76 %	1 832	70 %
Dépréciation sur une base individuelle	–	–	61	61	2 %	72	3 %
Total des garanties de prêts	2 327 \$	886 \$	61 \$	3 274 \$	100 %	2 616 \$	100 %

\* Les prêts de première qualité sont ceux dont les emprunteurs ont obtenu une cote BBB- ou supérieure selon notre méthode d'évaluation interne du risque de crédit.

Nous appliquons plusieurs politiques d'atténuation du risque de crédit à nos prêts commerciaux, notamment en exigeant une certaine forme de sûreté. Les formes de sûreté les plus courantes comprennent l'hypothèque grevant le matériel (essentiellement les aéronefs et le matériel roulant) et les biens immobiliers, ainsi que la cession ou le nantissement d'actifs de l'entreprise tels que les créances clients, les stocks, les immobilisations corporelles, les titres de capitaux propres et les comptes bancaires. Les autres formes courantes d'amélioration de la qualité du crédit incluent les garanties fournies par des contreparties dont la cote de crédit est de qualité supérieure et qui peuvent avoir un lien avec le débiteur, par exemple une société mère.

À la fin de 2018, 20 % de notre engagement au titre des prêts était garanti principalement par des aéronefs et du matériel roulant (24 % en 2017). En ce qui concerne notre portefeuille de l'aéronautique, nous avons reçu l'évaluation de chaque aéronef, lorsqu'elle était disponible, de la part de tiers. À la fin de 2018, la valeur de garantie estimée de nos aéronefs correspondait à 9 187 millions de dollars (9 626 millions en 2017). Pour le reste de notre portefeuille garanti, nous nous fions aux états financiers disponibles les plus récents du débiteur et/ou du garant pour estimer la valeur de la garantie. La valeur de notre engagement au titre de notre portefeuille de prêts dépréciés se chiffrait à 168 millions de dollars (120 millions en 2017).

Nos concentrations de risques sont gérées par débiteur, par pays et par secteur industriel. À la fin de 2018, l'exposition maximale au risque lié aux prêts bruts, quel que soit le débiteur, se chiffrait à 1 524 millions de dollars (1 399 millions en 2017). Compte tenu des accords de participation à des risques non capitalisés et à des assurances défaut de remboursement de prêt, l'exposition nette maximale, quel que soit le débiteur, se chiffrait à 1 182 millions de dollars (1 052 millions en 2017).

## COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR ET PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le tableau suivant indique les valeurs comptables respectives, brutes et nettes, de nos prêts, engagements de prêts et garanties de prêts.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018 <sup>1</sup>			31 déc. 2017 <sup>1</sup>		
	Valeur comptable brute	Corrections de valeur ou provisions pour pertes <sup>2</sup>	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Corrections de valeur ou provisions pour pertes <sup>2</sup>	Valeur comptable nette
Prêts	54 609	820	53 789	51 199	1 363	49 836
Engagements de prêts	20 778	20	20 758	20 784	14	20 770
Garanties de prêts	3 274	80	3 194	2 616	135	2 481
<b>Total</b>	<b>78 661 \$</b>	<b>920 \$</b>	<b>77 741 \$</b>	<b>74 599 \$</b>	<b>1 512 \$</b>	<b>73 087 \$</b>

<sup>1</sup> Les chiffres de l'exercice considéré sont établis conformément à IFRS 9. Ceux de l'exercice précédent n'ont pas été retraités et ils sont établis conformément à IAS 39.

<sup>2</sup> Y compris des corrections de valeur/provisions de 3 millions de dollars (4 millions au 31 décembre 2017) à l'égard d'autres créances.

En 2018, nous avons créé un nouveau modèle de perte en cas de défaillance pour notre portefeuille de l'aéronautique. Ce modèle repose sur une estimation de la valeur résiduelle et prend en considération des facteurs macroéconomiques et prospectifs. Les nouveaux taux de perte en cas de défaillance remplacent les hypothèses précédentes qui utilisaient la juste valeur des nantissements rajustée en fonction des coûts de reprise de possession estimés. La révision de ce modèle a entraîné une diminution de 13 millions de dollars de notre compte de correction de valeur et de nos provisions pour pertes.

Le tableau qui suit fournit un rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture de notre compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et de nos provisions pour pertes de crédit pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Les éléments de rapprochement rendent compte de l'incidence des facteurs ci-dessous sur les corrections de valeur et les provisions :

- les transferts entre les différentes phases avant la réévaluation correspondante des corrections de valeur ou des provisions;
- la réévaluation des corrections de valeur ou des provisions en raison des transferts entre les phases et de l'incidence des modifications des notes attribuées au risque de crédit, ainsi que des changements que les données utilisées dans les modèles, la valeur des nantissements et les hypothèses ont subis et qui n'ont entraîné aucun transfert entre les phases;
- les nouveaux montages durant la période, qui comprennent les prêts nouvellement déboursés, les engagements de prêts nouvellement signés et les garanties de prêts nouvellement signées, ainsi que les actifs créés en raison de la comptabilisation de la modification d'un prêt. Les nouveaux montages de prêts de la phase 3 comprennent les nouveaux prêts qui résultent des sorties de trésorerie liées aux garanties associées à des prêts dépréciés ou liées à des engagements de prêts. Nous ne considérons pas ces actifs comme des actifs dépréciés dès leur création;
- le montant net des déboursements ou remboursements et des arrivées à échéance, compte tenu des déboursements et remboursements sur les prêts, engagements de prêts et garanties de prêts existants;
- les réductions de valeur ou sorties des actifs réputés irrécouvrables;
- les prêts décomptabilisés en raison d'une modification;
- l'effet des variations du cours des monnaies étrangères.

Le tableau suivant présente les variations que le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts ont subies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total pour 2018
<b>Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts</b>				
Solde à l'ouverture de l'exercice	113	388	523	<b>1 024</b>
Dotation au compte de correction de valeur ou (reprise)				
Transfert vers la phase 1	116	(112)	(4)	-
Transfert vers la phase 2	(47)	50	(3)	-
Transfert vers la phase 3	-	(6)	6	-
Réévaluations	(107)	11	32	<b>(64)</b>
Nouveaux montages	71	29	19	<b>119</b>
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(43)	(29)	(1)	<b>(73)</b>
Total de la dotation au compte de correction de valeur ou (reprise)	(10)	(57)	49	<b>(18)</b>
Réductions de valeur et sorties	-	(4)	(119)	<b>(123)</b>
Modification entraînant une décomptabilisation	-	-	(137)	<b>(137)</b>
Écart de change	7	26	41	<b>74</b>
Solde à la clôture de l'exercice	110	353	357	<b>820</b>
Compte de correction de valeur pour la phase 3 :				
Gains sur prêts douteux liés au prêt déprécié consenti			(51)	
Compte de correction de valeur individuelle			408	
Total du compte de correction de valeur pour la phase 3			357	
<b>Provisions pour pertes sur engagements de prêts</b>				
Solde à l'ouverture de l'exercice	4	5	-	<b>9</b>
Dotation aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise)				
Transfert vers la phase 1	13	(13)	-	-
Transfert vers la phase 2	(3)	3	-	-
Transfert vers la phase 3	-	-	-	-
Réévaluations	(15)	17	1	<b>3</b>
Nouveaux montages	9	-	-	<b>9</b>
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	-	(1)	(1)	<b>(2)</b>
Total de la dotation aux provisions pour pertes de crédit	4	6	-	<b>10</b>
Écart de change	-	1	-	<b>1</b>
Solde à la clôture de l'exercice	8	12	-	<b>20</b>
<b>Provisions pour pertes sur garanties de prêts</b>				
Solde à l'ouverture de l'exercice	16	9	54	<b>79</b>
Dotation aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise)				
Transfert vers la phase 1	11	(11)	-	-
Transfert vers la phase 2	(9)	9	-	-
Transfert vers la phase 3	-	(1)	1	-
Réévaluations	(40)	30	30	<b>20</b>
Nouveaux montages	39	1	-	<b>40</b>
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(7)	(15)	(41)	<b>(63)</b>
Total de la dotation aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise)	(6)	13	(10)	<b>(3)</b>
Écart de change	1	2	1	<b>4</b>
Solde à la clôture de l'exercice	11	24	45	<b>80</b>
Total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts	129 \$	389 \$	402 \$	<b>920 \$</b>

Le tableau suivant décrit les opérations sur le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts, ainsi que sur les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts, au cours de la période précédente.

(en millions de dollars canadiens)

31 déc. 2017<sup>1</sup>

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise)	Réductions de valeur et sorties	Écart de change	Solde à la clôture de l'exercice
Prêts <sup>2</sup>	1 552	(90)	(18)	(81)	1 363
Engagements de prêts	78	(61)	–	(3)	14
Garanties de prêts <sup>3</sup>	105	32	–	(2)	135
<b>Total</b>	<b>1 735 \$</b>	<b>(119) \$</b>	<b>(18) \$</b>	<b>(86) \$</b>	<b>1 512 \$</b>

<sup>1</sup> Les chiffres de la période précédente n'ont pas été retraités et ils ont été rétablis conformément à IAS 39. Voir la note 2 pour un rapprochement entre les soldes de clôture des corrections de valeur et des provisions pour dépréciation établies selon IAS 39 et les soldes d'ouverture correspondants établis selon IFRS 9.

<sup>2</sup> Y compris des corrections de valeur de 4 millions de dollars à l'égard d'autres créances.

<sup>3</sup> Comprises dans le passif au titre des garanties de prêts.

Le tableau qui suit donne une ventilation de la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit.

(en millions de dollars canadiens)

31 déc. 2017<sup>1</sup>

Révision des modèles de probabilité de défaillance et de perte en cas de défaillance	(123)
Mise à jour de l'hypothèse relative au compte de correction de valeur et aux provisions	(46)
Changement dans la composition du portefeuille <sup>2</sup>	(55)
Relèvement de la limite de concentration	(6)
Changement dans la qualité du crédit	111
<b>Reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit</b>	<b>(119) \$</b>

<sup>1</sup> Les chiffres de la période précédente n'ont pas été retraités et ils ont été établis conformément à IAS 39.

<sup>2</sup> Représente les besoins en dotation au compte de correction de valeur et aux provisions ou en (reprise) par suite des déboursements, des nouvelles activités de financement facilitées et des remboursements. Nous tenons aussi compte de l'incidence de la variation de la valeur des nantissements relatifs à nos prêts garantis, car cette incidence devrait être prise en compte ensemble avec l'incidence des remboursements de prêts durant l'exercice.

## 5. Placements

(en millions de dollars canadiens)

31 déc. 2018

31 déc. 2017

	31 déc. 2018		31 déc. 2017	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Placements directs				
Titres de capitaux propres	168	163	150	134
Prêts et titres de créance	8	5	6	5
	176	168	156	139
Placements dans des fonds de placement	999	1 174	912	985
<b>Total</b>	<b>1 175 \$</b>	<b>1 342 \$</b>	<b>1 068 \$</b>	<b>1 124 \$</b>

## 6. Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente représentent les actifs qui nous sont retournés par suite d'une défaillance aux termes du contrat de prêt.

(en millions de dollars canadiens)

31 déc. 2018

31 déc. 2017

Aéronefs	11	12
Hélicoptères	2	22
<b>Total</b>	<b>13 \$</b>	<b>34 \$</b>

Au début de 2018, le portefeuille comprenait sept hélicoptères et un aéronef. Au cours de l'exercice, un hélicoptère a été vendu pour 5 millions de dollars (aucune vente en 2017). Un autre hélicoptère a été transféré en faisant l'objet d'un contrat de location-financement pour 6 millions de dollars (aucune location en 2017). Deux autres hélicoptères totalisant 7 millions de dollars ont été reclassés en étant transférés depuis les actifs détenus en vue de la vente vers le matériel disponible à la location qui fait partie des autres actifs.

Chaque trimestre, lors d'un reclassement dans un autre portefeuille, nous cherchons tout indice de dépréciation parmi nos aéronefs en tenant compte des conditions actuelles du marché telles que les ventes récentes d'aéronefs, les coûts de location et autres conditions du marché. Lors du reclassement des deux hélicoptères dans la catégorie matériel disponible à la location, aucune dépréciation n'a été comptabilisée. En ce qui concerne le reste des aéronefs dans le portefeuille détenu en vue de la vente, une perte de valeur de 5 millions de dollars a été comptabilisée en autres (produits) ou charges en 2018 (11 millions en 2017).

En 2018, aucun aéronef n'a été saisi et rendu à EDC du fait d'un prêt en souffrance (un hélicoptère en 2017).

## 7. Indemnités recouvrables sur assurances

Au cours de l'exercice, les indemnités recouvrables sur assurances ont évolué comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017
Solde à l'ouverture de l'exercice	65	63
Indemnités versées	74	201
Indemnités recouvrées	(38)	(41)
Indemnités recouvrées de réassureurs	(18)	(3)
Variation de la tranche recouvrable du cumul des indemnités versées	(52)	(151)
Écart de change	4	(4)
Solde à la clôture de l'exercice	35 \$	65 \$

Du montant de 74 millions de dollars versés en indemnités en 2018 (201 millions en 2017), 67 % étaient liés au groupe de produits d'assurance crédit (85 % en 2017). La répartition géographique des plus grandes concentrations d'indemnités et de recouvrements se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018		31 déc. 2017 <sup>1</sup>	
	Indemnités versées	Indemnités recouvrées <sup>2</sup>	Indemnités versées	Indemnités recouvrées <sup>2</sup>
Amérique du Nord	23	27	144	8
Amérique du Sud, Amérique centrale et Antilles	16	4	8	18
Asie-Pacifique	13	6	13	2
Moyen-Orient et Afrique	12	11	24	12
Europe et Communauté des États indépendants	10	8	12	4
Total	74 \$	56 \$	201 \$	44 \$

<sup>1</sup> Les chiffres de la période précédente ont été reclassés pour tenir compte du mode de présentation de la période considérée.

<sup>2</sup> La colonne représente les recouvrements sur les indemnités versées au cours de l'exercice considéré et des exercices antérieurs.

## 8. Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Créance résultant d'une restructuration	32	36
Primes d'assurance à recevoir	27	25
Commissions de garantie à recevoir	23	16
Charges payées d'avance	13	13
Matériel disponible à la location	7	–
Investissement net dans des contrats de location-financement	5	–
Autres	63	48
Total	170 \$	138 \$

La créance résultant d'une restructuration découle d'une entente conclue entre EDC et un débiteur du secteur de l'aéronautique dans le cadre de la restructuration d'un prêt qui a été complétée en 2007. Cette créance se rapporte à une dette indiquée à la note 12.

## 9. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2018				2017			
	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Agencements ou aménagements des locaux loués	Total	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Agencements ou aménagements des locaux loués	Total
Coût :								
Solde à l'ouverture de l'exercice	39	22	56	117	36	20	55	111
Entrées	2	-	3	5	6	2	1	9
Sorties	(6)	-	-	(6)	(3)	-	-	(3)
Solde à la clôture de l'exercice	35	22	59	116	39	22	56	117
Cumul des amortissements :								
Solde à l'ouverture de l'exercice	(29)	(18)	(16)	(63)	(25)	(17)	(14)	(56)
Dotations aux amortissements	(6)	(1)	(2)	(9)	(7)	(1)	(2)	(10)
Sorties	6	-	-	6	3	-	-	3
Solde à la clôture de l'exercice	(29)	(19)	(18)	(66)	(29)	(18)	(16)	(63)
Valeur comptable	6 \$	3 \$	41 \$	50 \$	10 \$	4 \$	40 \$	54 \$

À la fin de 2018, les engagements contractuels futurs relatifs aux immobilisations corporelles totalisaient 1 million de dollars (2 millions en 2017).

## 10. Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2018			2017		
	Logiciels conçus en interne	Logiciels acquis	Total	Logiciels conçus en interne	Logiciels acquis	Total
Coût :						
Solde à l'ouverture de l'exercice	163	108	271	152	89	241
Entrées	9	19	28	11	20	31
Sorties	-	(8)	(8)	-	(1)	(1)
Solde à la clôture de l'exercice	172	119	291	163	108	271
Cumul des amortissements :						
Solde à l'ouverture de l'exercice	(96)	(69)	(165)	(90)	(59)	(149)
Dotations aux amortissements	(10)	(14)	(24)	(6)	(11)	(17)
Sorties	-	8	8	-	1	1
Solde à la clôture de l'exercice	(106)	(75)	(181)	(96)	(69)	(165)
Valeur comptable	66 \$	44 \$	110 \$	67 \$	39 \$	106 \$

À la fin de 2018, les engagements contractuels futurs relatifs aux immobilisations incorporelles totalisaient 39 millions de dollars (22 millions en 2017).

## 11. Immeuble faisant l'objet d'un contrat de location-financement

L'immeuble de notre siège social est détenu dans le cadre d'un contrat de location-financement d'une durée de 20 ans prorogeable de deux autres périodes de 5 ans chacune. Les paiements minimaux futurs à effectuer au titre de la location-financement, ainsi que la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, sur la base de la durée attendue de 25 ans, s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018		31 déc. 2017	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location
2018	–	–	11	11
2019	11	11	11	10
2020	11	10	11	10
2021	11	10	11	9
2022	11	9	11	9
2023	11	9	11	9
2024 et par la suite	167	101	167	96
Total	222	150	233	154
Moins : charges financières futures	(72)	–	(79)	–
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	150 \$	150 \$	154 \$	154 \$

Au cours de l'exercice, l'immeuble faisant l'objet d'un contrat de location-financement a subi les changements suivants dans son compte :

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017
Coût	177	177
Cumul des amortissements :		
Solde à l'ouverture de l'exercice	(43)	(36)
Dotation aux amortissements	(7)	(7)
Solde à la clôture de l'exercice	(50)	(43)
Valeur comptable	127 \$	134 \$

## 12. Dettes fournisseurs et autres crédits

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Dettes liées au Compte du Canada	88	9
Dettes résultant des avantages du personnel	51	46
Dettes fournisseurs et charges à payer	40	26
Dettes résultant de la restructuration	29	34
Primes de réassurance à payer	10	7
Autres dettes fournisseurs et autres crédits	8	1
Total	226 \$	123 \$

La dette liée au Compte du Canada représente essentiellement les remboursements en trésorerie (principal et intérêts) qu'EDC a reçus sur des prêts portés au Compte du Canada et qui n'étaient pas encore remis au Trésor à la clôture de l'exercice.

La dette résultant d'une restructuration découle d'une entente conclue entre EDC et un débiteur du secteur de l'aéronautique dans le cadre de la restructuration d'un prêt qui a été complétée en 2007. Cette dette se rapporte à une créance indiquée à la note 8.

### 13. Instruments d'emprunt

Nous émettons des instruments d'emprunt sur les marchés financiers mondiaux. Nos emprunts à court terme consistent en du papier commercial et en d'autres instruments d'emprunt à court terme dont l'échéance est d'au plus un an. Nos emprunts à long terme sont contractés sous forme d'obligations (titres obligataires) et d'autres instruments à long terme, libellés en dollars américains et dans d'autres devises, dont l'échéance est dans plus d'un an. Nous avons recours à des instruments dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change, ainsi qu'à des fins de gestion de l'actif et du passif. Voir la note 14 pour en savoir plus sur nos instruments dérivés.

EDC est entièrement détenue par le gouvernement du Canada, et ses obligations sont entièrement garanties par le gouvernement canadien, qui détient une cote de crédit AAA. Par conséquent, aucune variation importante de la valeur de nos instruments d'emprunt ne peut être attribuée à la variation de notre propre risque de crédit.

#### EMPRUNTS

Les emprunts (à l'exclusion des dérivés) se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018			31 déc. 2017		
	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Total	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Total
Emprunts à court terme	11 085	–	11 085	6 424	–	6 424
Emprunts à long terme						
échéant à moins d'un an*	9 646	5 136	14 782	11 099	639	11 738
échéant à plus d'un an	25 781	3 800	29 581	20 963	7 989	28 952
Total des emprunts à long terme	35 427	8 936	44 363	32 062	8 628	40 690
Total	46 512 \$	8 936 \$	55 448 \$	38 486 \$	8 628 \$	47 114 \$

\* Y compris des intérêts courus de 17 millions de dollars (10 millions en 2017).

Le montant à payer à l'échéance de la dette désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net correspond à 46 360 millions de dollars (38 387 millions en 2017), soit 152 millions de moins que la juste valeur au 31 décembre 2018 (99 millions au 31 décembre 2017).

En 2018, nos emprunts désignés comme étant au coût amorti ont enregistré des pertes de change latentes de 692 millions de dollars (profits de 417 millions en 2017). Nous gérons le risque de change auquel ces emprunts s'exposent dans le cadre de notre gestion globale des risques de change pour l'ensemble de nos actifs et passifs. Voir la note 31 pour des informations sur notre (profit) ou perte de change consolidé.

Le tableau suivant indique les variations subies par les emprunts par suite des activités de financement :

(en millions de dollars canadiens)	2018			2017		
	Emprunts à court terme	Emprunts à long terme	Total	Emprunts à court terme	Emprunts à long terme	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	6 424	40 690	47 114	9 238	39 863	49 101
Flux de trésorerie nets	3 864	1 070	4 934	(2 285)	2 763	478
Variations sans effet sur la trésorerie						
Écart de change	750	2 592	3 342	(529)	(1 857)	(2 386)
Variation de la juste valeur	(3)	1	(2)	–	(80)	(80)
Variation des intérêts courus	50	10	60	–	1	1
Solde à la clôture de l'exercice	11 085 \$	44 363 \$	55 448 \$	6 424 \$	40 690 \$	47 114 \$

## OBLIGATIONS STRUCTURÉES

Nous avons émis un certain nombre d'obligations structurées dans le cadre de notre programme de financement. Ces obligations sont des titres hybrides combinant des instruments d'emprunt et des instruments dérivés.

Les obligations structurées en cours, qui sont classées dans les emprunts, se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Remboursables par anticipation ou prorogeables	486	722
À coupon zéro	–	92
Total	486 \$	814 \$

Nous avons signé des accords de swap pour atténuer les risques de taux d'intérêt et de change à l'égard de nos emprunts structurés. Ces accords nous permettent de recevoir le produit du swap pour pouvoir respecter nos obligations au titre des emprunts. Le swap sous-jacent aux obligations émises nous permet donc de convertir le risque de taux d'intérêt éventuel en risque de crédit. Les risques de crédit assumés à l'égard des instruments dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la note 14.

## 14. Instruments dérivés

Nous nous servons de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents à nos opérations de financement, d'investissement et de gestion des risques.

À l'heure actuelle, nous utilisons notamment les instruments suivants :

*Swaps de taux d'intérêt* – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des flux d'intérêt sur un montant nominal donné à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus. Les montants nominaux auxquels s'appliquent les intérêts payés ou reçus ne sont pas échangés.

*Swaps croisés* – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des devises à l'origine et à l'échéance, ainsi que des flux d'intérêt sur les montants échangés à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus.

*Swaps de devises* – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises, en deux opérations, le premier échange étant effectué à l'origine au taux au comptant, et le second, à un taux préétabli, à une date ultérieure précise.

*Contrats de change à terme* – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises dont le taux de change est stipulé d'avance, à une date ultérieure prédéterminée.

Toute transaction comporte nécessairement des risques de perte, qui sont de deux ordres. Il y a d'une part les risques de crédit, soit par exemple le risque que l'une des deux parties à une opération ne respecte pas les modalités de l'entente, entraînant des pertes financières pour l'autre partie, et d'autre part les risques de taux d'intérêt et de change, liés aux fluctuations des taux d'intérêt ou des taux de change.

Nous gérons le risque de taux d'intérêt et le risque de change en nous conformant aux plafonds établis en consultation avec le ministère des Finances et approuvés par notre Conseil d'administration. Nous utilisons les dérivés dans les limites fixées par nos politiques et lignes directrices internes (établies par notre Groupe de la gestion du risque global et approuvées par notre Conseil d'administration) et celles du ministre des Finances. Nous n'utilisons pas les instruments dérivés à des fins de spéculation.

Nous gérons les risques de crédit inhérents aux contreparties à nos dérivés en ne traitant qu'avec des contreparties solvables, en concluant des conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et, dans certains cas, en concluant des conventions de nantissement, à l'aide d'une annexe de soutien au crédit avec ces contreparties. Nous avons en outre en place des politiques et des procédures internes pour les approbations de crédit, leur suivi et leur contrôle.

Aux termes des conventions-cadres de compensation de l'ISDA, les montants dus par chaque contrepartie au cours d'une même journée d'activité peuvent être compensés en un règlement unique par devise. Puisque nous n'invoquons pas ces conventions pour une compensation quotidienne, les conventions-cadres de l'ISDA ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'État consolidé de la situation financière. Nous nous réservons le droit de les invoquer afin de pouvoir compenser tous les instruments dérivés en cours lors d'un événement de crédit spécifique, par exemple la défaillance d'une des parties contractantes. Lorsque de tels événements se produisent, toutes les opérations prévues au contrat sont résiliées; on évalue une valeur de résiliation nette qui sert à déterminer le solde net dû pour dénouer l'ensemble des opérations en cours.

Les conventions accessoires prévoient le dépôt d'un nantissement par la contrepartie quand notre exposition à cette entité dépasse un certain seuil. À la fin de 2018, aucun nantissement n'était détenu par un tiers dépositaire (nantissements constitués de titres de 24 millions de dollars émis par des administrations publiques et notés AAA en 2017).

Toutes les contreparties aux instruments dérivés doivent avoir A- au minimum comme cote de crédit, et toute exception à la règle doit être approuvée par le Conseil d'administration. En 2018, nous n'avons détenu aucun dérivé dont les contreparties avaient une cote de crédit inférieure au critère admissible (aucun en 2017).

En 2018, nous avons examiné nos contrats non financiers en vue de recenser les dérivés incorporés et avons déterminé qu'aucun dérivé incorporé n'était présent.

Les montants nominaux ne figurent ni à l'actif ni au passif dans notre État consolidé de la situation financière, car ils ne représentent que la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie qui seront échangés.

Les périodes à courir jusqu'à l'échéance des montants nominaux de nos contrats dérivés se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018				31 déc. 2017			
	Période à courir jusqu'à l'échéance				Période à courir jusqu'à l'échéance			
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total
Swaps de taux d'intérêt	8 802	16 313	15 939	41 054	8 090	14 688	11 301	34 079
Swaps croisés	3 098	4 078	6 266	13 442	4 085	4 846	3 815	12 746
Swaps de devises	5 901	–	–	5 901	4 156	–	–	4 156
Contrats de change à terme	75	–	–	75	37	–	–	37
<b>Total</b>	<b>17 876 \$</b>	<b>20 391 \$</b>	<b>22 205 \$</b>	<b>60 472 \$</b>	<b>16 368 \$</b>	<b>19 534 \$</b>	<b>15 116 \$</b>	<b>51 018 \$</b>

Le tableau suivant présente la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018			31 déc. 2017		
	Valeur positive	Valeur négative	Total	Valeur positive	Valeur négative	Total
Swaps croisés	25	1 519	(1 494)	167	1 329	(1 162)
Swaps de taux d'intérêt	184	378	(194)	95	267	(172)
Swaps de devises	47	73	(26)	53	91	(38)
Contrats de change à terme	–	1	(1)	–	3	(3)
Total des instruments dérivés	256	1 971	(1 715)	315	1 690	(1 375)
Incidence des conventions de compensation	(244)	(244)	–	(263)	(263)	–
Total*	12 \$	1 727 \$	(1 715) \$	52 \$	1 427 \$	(1 375) \$
Nantissement applicable			–			(24)
Montant net			(1 715) \$			(1 399) \$

\* Y compris les passifs sous forme d'instruments financiers dérivés nets liés aux activités de financement de 945 millions de dollars (863 millions en 2017).

Le tableau suivant indique les variations subies par les instruments dérivés par suite des activités de financement :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Solde à l'ouverture de l'exercice	(863)	(1 429)
Flux de trésorerie nets	564	257
Variations sans effet sur la trésorerie		
Écart de change et autres	(515)	402
Variation de la juste valeur	(73)	(54)
Variation des intérêts courus	(58)	(39)
Solde à la clôture de l'exercice	(945) \$	(863) \$

## 15. Échéances des instruments d'emprunt

Nous pouvons combiner des instruments d'emprunt et des instruments dérivés pour engendrer un financement à taux variable. C'est ainsi qu'une émission à taux fixe peut être combinée à un swap de taux d'intérêt pour correspondre à un financement à taux variable au lieu d'une émission d'obligations à taux variable. Les émissions à taux fixe ainsi que les émissions d'obligations à taux variable nous donnent accès à une base d'investisseurs plus diversifiée. Le tableau qui suit montre nos positions nettes qui résultent de nos émissions à taux fixe et à taux variable, ainsi que les échéances et rendements de ces positions nettes. Bien que nous évaluons nos swaps et la plupart de nos instruments d'emprunt à leur juste valeur dans les états financiers, nous les présentons ci-dessous selon leur montant nominal afin de fournir des informations sur les besoins en liquidités à l'échéance de ces instruments.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018				31 déc. 2017			
Année d'échéance	Émission d'instruments d'emprunt	Swaps	Montant net	Rendement* (%)	Émission d'instruments d'emprunt	Swaps	Montant net	Rendement* (%)
<b>Émission à taux fixe</b>								
2018	–	–	–	–	8 703	(7 194)	1 509	1,48
2019	9 284	(4 233)	5 051	1,56	8 582	(3 930)	4 652	1,56
2020	8 903	(7 518)	1 385	1,76	6 721	(5 439)	1 282	1,75
2021	5 622	(3 304)	2 318	1,09	5 059	(2 891)	2 168	1,06
2022	3 441	(3 168)	273	2,91	2 611	(2 611)	–	–
2023	4 786	(4 103)	683	2,57	302	(302)	–	–
2024 – 2028	35	(35)	–	–	–	–	–	–
2029 et par la suite	–	–	–	–	63	(63)	–	–
Total partiel	32 071	(22 361)	9 710	1,66	32 041	(22 430)	9 611	1,39
<b>Émission à taux variable</b>								
2018	–	–	–	–	9 410	7 680	17 090	–
2019	16 448	4 588	21 036	–	2 640	4 115	6 755	–
2020	2 840	7 661	10 501	–	1 383	5 551	6 934	–
2021	913	3 349	4 262	–	–	2 895	2 895	–
2022	1 584	3 230	4 814	–	1 531	2 612	4 143	–
2023	1 423	4 225	5 648	–	–	302	302	–
2024 – 2028	–	35	35	–	–	–	–	–
2029 et par la suite	–	–	–	–	–	63	63	–
Total partiel	23 208	23 088	46 296	2,33	14 964	23 218	38 182	1,39
Total	55 279 \$	727 \$	56 006 \$	–	47 005 \$	788 \$	47 793 \$	–

\* Rendement à l'échéance pour les émissions à taux fixe et rendement à l'échéance de la révision pour les émissions à taux variable.

À la fin de 2018, les flux de trésorerie contractuels, y compris le principal et les intérêts estimés (selon les taux actuels), liés à notre portefeuille d'instruments d'emprunt s'établissaient comme suit :

	31 déc. 2018				
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Instruments d'emprunt	26 637	19 027	11 502	36	57 202
Swaps					
Créance	(4 649)	(11 332)	(7 474)	(36)	(23 491)
Dette	5 134	11 695	7 703	36	24 568
<b>Total</b>	<b>27 122 \$</b>	<b>19 390 \$</b>	<b>11 731 \$</b>	<b>36 \$</b>	<b>58 279 \$</b>

Les risques de crédit et d'autres précisions sur les instruments dérivés figurent à la note 14.

## 16. Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres, ventilés par groupe de produits, s'établissaient comme suit :

	31 déc. 2018			31 déc. 2017		
	Assurance	Réassurance	Passifs nets	Assurance	Réassurance	Passifs nets
Assurance crédit*	210	(10)	200	274	(13)	261
Assurance et cautionnement de contrats	70	(10)	60	45	(1)	44
Assurance risques politiques	610	(130)	480	289	(89)	200
<b>Total</b>	<b>890 \$</b>	<b>(150) \$</b>	<b>740 \$</b>	<b>608 \$</b>	<b>(103) \$</b>	<b>505 \$</b>

\* Y compris l'Assurance d'institution financière.

Les passifs au titre des primes et des sinistres se décomposent comme suit :

	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Primes d'assurance différées	160	146
Provision pour sinistres sur assurances	730	462
<b>Total des passifs au titre des primes et des sinistres</b>	<b>890</b>	<b>608</b>
Quote-part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances	(110)	(71)
Primes de réassurance payées d'avance	(40)	(32)
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	(150)	(103)
<b>Passifs nets au titre des primes et des sinistres</b>	<b>740 \$</b>	<b>505 \$</b>

Au cours de l'exercice, les facteurs ci-dessous ont eu une incidence sur les passifs au titre des primes et des sinistres.

	31 déc. 2018			31 déc. 2017		
	Assurance	Réassurance	Passifs nets	Assurance	Réassurance	Passifs nets
Solde à l'ouverture de l'exercice	608	(103)	505	656	(116)	540
Modification de la composition des portefeuilles et de la notation des risques	312	(37)	275	14	(22)	(8)
Mise à jour des hypothèses actuarielles	10	-	10	(3)	21	18
Révision de la méthode relative aux hypothèses concernant les charges	(70)	-	(70)	(36)	5	(31)
Écart de change	30	(10)	20	(23)	9	(14)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>890 \$</b>	<b>(150) \$</b>	<b>740 \$</b>	<b>608 \$</b>	<b>(103) \$</b>	<b>505 \$</b>

En 2018, nous avons révisé la méthode relative aux hypothèses concernant les charges qui sert au calcul actuariel de notre provision pour sinistres sur assurances. Au 31 décembre 2018, la différence entre la nouvelle méthode et l'ancienne méthode avait donné lieu à une reprise de provision pour sinistres sur assurances de 70 millions de dollars et représentait un changement d'estimation comptable. Ce changement d'estimation s'est aussi répercuté sur les charges liées aux sinistres qui sont présentées à la note 30. L'incidence sur les périodes futures n'a pu être déterminée, car il n'était pas possible de l'estimer.

Après la clôture de l'exercice, nous avons payé 300 millions de dollars pour un sinistre relatif à l'assurance risques politiques en Afrique du Nord, montant qui était inclus dans les passifs au titre des primes et des sinistres au 31 décembre 2018.

## 17. Engagements de financement

Nous avons trois types d'engagements de financement.

Le premier correspond aux montants promis et non versés après la signature des conventions de prêt, lesquels totalisent 20 778 millions de dollars (20 784 millions en 2017). Le débiteur peut immédiatement faire des prélèvements sur les montants promis, à condition qu'il observe continuellement les clauses restrictives rattachées aux conventions de prêt.

Le tableau qui suit donne les montants non versés après la signature des conventions de prêt et les taux fixes promis ou les écarts par rapport aux taux variables promis. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée, et les écarts par rapport aux taux d'intérêt variables représentent les écarts par rapport au taux de base, ce dernier étant essentiellement le LIBOR en dollar américain.

(en millions de dollars canadiens)

	31 déc. 2018					31 déc. 2017				
	À taux fixe \$	Rendement ponctuel estimé %	À taux variable \$	Écart %	Total \$	À taux fixe \$	Rendement ponctuel estimé %	À taux variable \$	Écart %	Total \$
Prêts commerciaux	298	3,96	20 364	1,44	20 662	1 013	3,00	19 635	1,37	20 648
Prêts souverains	112	2,86	4	3,36	116	120	2,86	16	2,03	136
Total	410 \$	3,66	20 368 \$	1,44	20 778 \$	1 133 \$	2,99	19 651 \$	1,37	20 784 \$

Nous avons aussi des engagements de prêts et des engagements de garanties de prêts dont les modalités, tels le type de taux d'intérêt et l'échéancier des versements, n'ont pas encore été déterminées. Cette catégorie d'engagements comprend les lettres d'offre acceptées et en cours relatives aux prêts totalisant 3 660 millions de dollars (3 756 millions en 2017), celles relatives aux garanties de prêts totalisant 310 millions (18 millions en 2017), et les lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées s'établissant à 121 millions (112 millions en 2017).

Le troisième type d'engagement de financement représente des paiements à effectuer au titre des engagements de placements, soit 736 millions de dollars (784 millions en 2017) à l'égard de certains fonds de placement et de néant (1 million en 2017) à l'égard de certains placements directs. Les prélèvements sur ces engagements s'étendent sur cinq ans dans la plupart des cas, bien qu'ils puissent se produire sur la durée du fonds concerné et soient normalement effectués à la discrétion des gestionnaires de fonds.

## 18. Passifs éventuels

### ASSURANCES EN VIGUEUR ET GARANTIES DE PRÊTS

Comme la note 1 le mentionne, la *Loi* impose un plafond sur nos passifs éventuels résultant du montant total de principal à payer aux termes de la totalité des polices d'assurance et de réassurance, des indemnités et des garanties, selon le plus élevé des montants suivants : i) 45 milliards de dollars ou ii) un montant égal à 10 fois le capital autorisé d'EDC. Le tableau suivant présente le montant net de ces passifs éventuels.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Assurances en vigueur :		
Assurance crédit	11 282	9 294
Assurance d'institution financière	1 996	3 392
Assurance et cautionnement de contrats	10 016	8 297
Assurance risques politiques	886	915
Cession en réassurance*	(250)	(250)
Total des assurances en vigueur	23 930	21 648
Garanties de prêts	3 274	2 616
Total	27 204 \$	24 264 \$

\* Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

#### Assurances en vigueur

L'exposition relative à nos assurances en vigueur à la fin de 2018 se chiffrait à 23 930 millions de dollars (21 648 millions en 2017). Les passifs nets au titre des primes et des sinistres relatifs à cette exposition dans l'État consolidé de la situation financière s'établissaient à 740 millions de dollars (505 millions en 2017), comme l'indique la note 16. Voir la note 19 pour des précisions sur les produits d'assurance et les risques d'assurance.

#### Garanties de prêts

Par ailleurs, nous fournissons des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal et le non-paiement des intérêts et des commissions dus aux institutions financières qui accordent des prêts aux exportateurs canadiens ou aux acheteurs de biens et services canadiens. À la suite d'appels de garanties, nous les comptabilisons à titre de prêts dans nos états financiers, et ils deviennent alors une obligation directe pour l'exportateur ou l'acheteur. À la fin de 2018, les garanties de prêts relatives aux débiteurs dont les prêts étaient productifs se chiffraient à 3 214 millions de dollars, dont 54 millions étaient assortis d'un nantissement (2 544 millions de dollars sur des prêts productifs, dont 35 millions étaient assortis d'un nantissement en 2017). Les garanties de prêts relatives aux débiteurs dont les prêts s'étaient dépréciés ont totalisé 60 millions de dollars pour 2018, dont aucune n'était associée à un nantissement (72 millions, dont aucune garantie n'était associée à un nantissement en 2017).

Les garanties de prêts dans l'État consolidé de la situation financière se décomposent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Produits différés au titre des commissions de garantie	78	57
Provision pour pertes sur garanties de prêts*	80	135
Total	158 \$	192 \$

\* Les chiffres de l'exercice considéré sont établis conformément à IFRS 9. Ceux de la période précédente n'ont pas été retraités et ils sont établis conformément à IAS 39.

## ANALYSE DES ÉCHÉANCES

Le profil des échéances de nos assurances en vigueur et des garanties de prêts se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)

							31 déc. 2018
	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Assurance et cautionnement de contrats	Assurance risques politiques	Garanties de prêts	Cession en réassurance*	Total
2019	6 926	1 908	3 800	31	3 095	(250)	15 510
2020	3 056	87	2 948	277	27	–	6 395
2021	945	1	404	144	33	–	1 527
2022	348	–	191	32	53	–	624
2023	7	–	93	15	9	–	124
2024 – 2028	–	–	2 580	344	57	–	2 981
2029 et par la suite	–	–	–	43	–	–	43
<b>Total</b>	<b>11 282 \$</b>	<b>1 996 \$</b>	<b>10 016 \$</b>	<b>886 \$</b>	<b>3 274 \$</b>	<b>(250) \$</b>	<b>27 204 \$</b>

(en millions de dollars canadiens)

							31 déc. 2017
	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Assurance et cautionnement de contrats	Assurance risques politiques	Garanties de prêts	Cession en réassurance*	Total
2018	8 813	3 271	2 621	84	2 494	(250)	17 033
2019	129	121	2 101	199	–	–	2 550
2020	288	–	961	117	23	–	1 389
2021	59	–	177	29	79	–	344
2022	5	–	98	139	6	–	248
2023	–	–	–	16	8	–	24
2024 – 2028	–	–	2 339	307	6	–	2 652
2029 et par la suite	–	–	–	24	–	–	24
<b>Total</b>	<b>9 294 \$</b>	<b>3 392 \$</b>	<b>8 297 \$</b>	<b>915 \$</b>	<b>2 616 \$</b>	<b>(250) \$</b>	<b>24 264 \$</b>

\* Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

## ACTIONS EN JUSTICE

Dans le cadre de nos activités normales, nous sommes impliqués dans divers procès. La direction ne s'attend pas à ce que l'issue de ces actions en justice ait des répercussions importantes sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation.

## 19. Risques d'assurance

### RISQUE D'ASSURANCE ET RISQUE FINANCIER

Nos assurances servent surtout à protéger nos clients contre le défaut de paiement de leurs débiteurs et contre d'autres pertes. Des garanties et de l'assurance cautionnement sont habituellement accordées aux contreparties de nos clients pour que celles-ci obtiennent un droit de recours contre nos clients si ces derniers ne respectaient pas leurs contrats.

Nous définissons le risque d'assurance comme étant le risque de subir une perte ou un dommage du fait que le résultat présumé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance s'écarte du résultat réel.

Les risques associés à notre programme d'assurances sont atténués en raison de la diversification géographique de nos marchés et de la diversification des secteurs industriels et en raison d'un portefeuille d'assurances diversifiées en gammes de produits non corrélées. De plus, nous gérons nos risques à l'aide d'un processus de souscription détaillé qui garantit que l'exposition passe par un contrôle diligent à plusieurs niveaux, en fonction de sa taille et du niveau de risque. Nos décisions concernant l'acceptation des risques sont appuyées par nos ressources en économie, en risque politique et en droit. Nos méthodes de gestion des risques font aussi appel au transfert des risques.

Les principes fondamentaux qui sous-tendent le transfert des risques sont les suivants : 1) réduire au minimum le montant des sinistres importants susceptibles de se produire à cause d'une forte concentration de débiteurs, de secteurs industriels et de risques pays; 2) protéger le portefeuille contre une détérioration du crédit; 3) agir proactivement en augmentant la capacité de crédit.

Nous exerçons diverses activités de transfert de risque, surtout au moyen de la coassurance et de la réassurance. On peut définir la coassurance comme un moyen d'accroître sa propre capacité en faisant appel à la capacité d'un autre assureur pour se partager le risque assuré par la police initiale. Une entente de coassurance est normalement mise en place à l'origine de la transaction. Selon cette structure, nous ne sommes pas exposés au risque de crédit du coassureur.

Selon une structure de réassurance, nous assumons le risque assuré par la police initiale et cédonc ce risque à une contrepartie (le « réassureur ») afin de limiter notre exposition à de grosses pertes. Nous avons conclu des traités de réassurance pour couvrir le portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, la plupart des expositions aux cautionnements et aux banques étrangères et le portefeuille d'Assurance risques politiques. Nous avons aussi en place des arrangements de réassurance facultative couvrant des polices d'assurance crédit spécifiques, quelques garanties pour cautionnement bancaire et des polices d'assurance risques politiques spécifiques. La réassurance ne nous libère pas toutefois de nos obligations envers l'assuré, mais elle permet le recouvrement d'indemnités résultant des responsabilités cédées. Suivant une structure de réassurance, nous nous exposons au risque de crédit du réassureur (risque de contrepartie). Pour atténuer ce risque, nous nous réassurons auprès de plusieurs réassureurs et ne dépendons donc pas d'un seul. Le risque de contrepartie résultant de la réassurance est géré au moyen de nos procédures de gestion du risque de contrepartie en réassurance et il est surveillé par notre Groupe de la gestion du risque global.

En plus de nos méthodes de gestion de risque susmentionnées, notre Équipe des indemnités et des recouvrements examine attentivement les dossiers des débiteurs durant toutes les étapes de la gestion des créances en souffrance, des sinistres et des recouvrements. L'Équipe gère ces dossiers et les surveille afin de réduire au minimum les pertes. Les normes de documentation et d'analyse, qui évoluent constamment, garantissent aussi l'uniformité et le caractère approprié du traitement des sinistres et de ses résultats.

Nous gérons aussi notre exposition en imposant des conditions particulières dans une police, notamment en imposant un plafond au montant d'assurance et en partageant le risque avec le client dans certains cas.

Les termes « exposition » et « assurances en vigueur » sont employés de façon interchangeable dans la présente section et renvoient au plus faible des deux montants suivants : la somme des déclarations actuelles par police ou le passif maximal total de toutes les polices en vigueur à la date de clôture. Dans cette section, les polices établies et prises en charge sont regroupées en raison de la similitude de leurs risques pour EDC.

## CONCENTRATIONS DU RISQUE D'ASSURANCE

La direction recense les concentrations du risque d'assurance en examinant les données de portefeuille et en effectuant des analyses de sensibilité. Des plafonds à l'égard du risque sont imposés au niveau du produit d'assurance, de manière à éviter la surexposition à un risque en particulier. Les concentrations du risque d'assurance peuvent venir des polices à montant élevé que des entités spécifiques auront contractées, ou d'une région géographique. Les concentrations du risque résultant de nos activités d'assurance sont décrites ci-après et concernent nos quatre principaux groupes de produits d'assurance.

### Assurance crédit

L'Assurance crédit protège les exportateurs de biens et de services qui vendent à crédit selon des échéances généralement inférieures ou égales à un an, contre un non-paiement dû à des risques commerciaux ou politiques. Les risques commerciaux et politiques couverts sont l'insolvabilité de l'acheteur, sa défaillance, son refus de prendre livraison des marchandises, la résiliation du contrat, la non-transférabilité et la non-convertibilité des devises, l'annulation d'un permis d'importation ou d'exportation et les risques de guerre.

Notre principal risque attribuable au groupe de produits d'assurance crédit est le risque de crédit associé aux débiteurs de nos clients. Lors de notre processus de souscription, notre évaluation tient compte aussi bien de la capacité d'une entité de payer que de sa volonté de payer. La capacité de payer dépend principalement de la solidité financière de l'entité qui nous expose au risque, de ses activités et de son leadership (entreprise ou État). D'autres facteurs sont aussi pris en compte, notamment l'environnement

du secteur industriel où l'entité évolue, la situation économique et les événements géopolitiques. La volonté de payer est examinée au moyen d'une évaluation de l'historique des paiements de l'entité, de sa réputation et de sa gouvernance.

Nous utilisons un système de notation afin d'attribuer des niveaux de risque aux débiteurs de nos clients. Des limites de crédit sont fixées pour chaque débiteur-acheteur et sont approuvées pour des périodes précises. Les pourcentages du total des limites des acheteurs, établis en fonction des notes internes attribuées aux débiteurs des titulaires de polices, ainsi que les notes externes équivalentes, étaient les suivants :

Niveau de risque interne	31 déc. 2018		31 déc. 2017
	Standard & Poor's	Moody's	Pourcentage du total des limites des acheteurs
Faible	De AAA à A-	De Aaa à A3	37 %
Modéré	De BBB+ à BBB-	De Baa1 à Baa3	30 %
Moyen	De BB+ à BB	De Ba1 à Ba2	15 %
Élevé	De BB- à B-	De Ba3 à B3	16 %
Sous surveillance prioritaire	De CCC+ à D	De Caa1 à C	2 %

En ce qui concerne le groupe de produits d'assurance crédit, la répartition des principales concentrations du risque par pays, sur la base de l'exposition réelle déclarée, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018			31 déc. 2017			
	Assurance crédit	Cession en réassurance	Assurance crédit, montant net	Assurance crédit	Cession en réassurance	Assurance crédit, montant net	
États-Unis	5 725	(5)	5 720	États-Unis	4 785	(4)	4 781
Chine	592	-	592	Brésil	540	-	540
Brésil	524	-	524	Chine	414	(1)	413
Mexique	373	-	373	Royaume-Uni	309	(26)	283
Royaume-Uni	394	(27)	367	Mexique	273	-	273
Autres pays	3 716	(10)	3 706	Autres pays	3 013	(9)	3 004
Total	11 324 \$	(42) \$	11 282 \$	Total	9 334 \$	(40) \$	9 294 \$

### Assurance d'institution financière

L'Assurance d'institution financière aide les exportateurs canadiens à se protéger contre le risque de crédit et le risque de non-paiement pour une période habituellement inférieure à un an. En ce qui concerne le groupe de produits d'assurance d'institution financière, notre principal risque réside dans la cote de crédit de la contrepartie, qui est la banque. À la fin de 2018, nos polices d'assurance d'institution financière représentaient une exposition de 515 millions de dollars (1 421 millions en 2017) assortie d'une note de première qualité et une exposition de 1 481 millions de dollars (1 971 millions en 2017) assortie d'une note de qualité inférieure.

D'autres risques peuvent surgir dans une région géographique donnée si les transactions sont d'une assez grande envergure. Dans le cas du groupe de produits d'assurance d'institution financière, la répartition des principales concentrations du risque par pays, sur la base de l'exposition totale possible, s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Turquie	536	Turquie 983
Canada	200	États-Unis 346
Cuba	190	Pérou 203
Pérou	139	Canada 200
Îles Caïmans	123	Inde 199
Autres pays	808	Autres pays 1 461
Total	1 996 \$	Total 3 392 \$

## Assurance et cautionnement de contrats

L'Assurance et cautionnement de contrats couvre des ventes pour des périodes souvent supérieures à un an. Elle comprend les garanties et l'Assurance crédit à l'exportation, les garanties pour cautionnement bancaire et les cautionnements couvrant les risques inhérents à la non-exécution du contrat. Nous émettons des garanties pour cautionnement bancaire qui protègent la banque de l'exportateur jusqu'à concurrence de 100 % de la valeur de la garantie, en cas d'appel par l'acheteur. De même, nous émettons des garanties de sûretés financières pour protéger la banque de l'exportateur à concurrence de 100 % de la valeur garantie, en cas d'appel par le vendeur et une banque étrangère. Ces garanties renferment une disposition de recouvrement selon laquelle la tierce partie, l'exportateur, consent à nous indemniser en cas de paiement versé en application de la garantie. Sauf indication contraire, la convention d'indemnisation constitue généralement un engagement non garanti de l'exportateur. Nous fournissons aussi des garanties de change pour couvrir les risques de règlement associés à des contrats de change à terme.

Notre principale source de risque associée au groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats est liée à la qualité du crédit des débiteurs de nos polices. Nous attribuons une note interne au risque que représente chaque débiteur couvert par chaque police, sur la base de plusieurs facteurs, notamment la notation de crédit externe et le pays de transaction.

Les principales concentrations du risque, établies en fonction des évaluations internes du risque pour l'ensemble du groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats en vigueur, s'établissaient comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	<b>31 déc. 2018</b>	31 déc. 2017
<b>Notation interne du risque</b>	<b>Exposition au risque</b>	Exposition au risque
De AA à BBB-	<b>6 579</b>	5 597
De BB+ à B-	<b>3 210</b>	2 563
CCC+ ou inférieure	<b>227</b>	137
<b>Total</b>	<b>10 016 \$</b>	8 297 \$

Les principales concentrations du risque par pays résultant du groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats en vigueur, s'établissaient comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	<b>31 déc. 2018</b>			31 déc. 2017			
	<b>Assurance et cautionnement de contrats</b>	<b>Cession en réassurance</b>	<b>Assurance et cautionnement de contrats, montant net</b>	Assurance et cautionnement de contrats	Cession en réassurance	Assurance et cautionnement de contrats, montant net	
Canada	<b>10 950</b>	<b>(1 155)</b>	<b>9 795</b>	Canada	9 131	(1 081)	8 050
Brésil	<b>100</b>	–	<b>100</b>	Brésil	96	–	96
États-Unis	<b>35</b>	–	<b>35</b>	États-Unis	37	–	37
Koweït	<b>8</b>	–	<b>8</b>	Émirats arabes unis	14	–	14
Oman	<b>5</b>	–	<b>5</b>	Royaume-Uni	13	–	13
Autres pays	<b>73</b>	–	<b>73</b>	Autres pays	87	–	87
<b>Total</b>	<b>11 171 \$</b>	<b>(1 155) \$</b>	<b>10 016 \$</b>	<b>Total</b>	<b>9 378 \$</b>	<b>(1 081) \$</b>	<b>8 297 \$</b>

## Assurance risques politiques

L'Assurance risques politiques protège les capitaux propres et les autres types d'investissements à l'étranger, l'exposition étant principalement évaluée en fonction du risque politique. Notre évaluation du risque tient compte des événements politiques susceptibles de mettre en péril les actifs ou le résultat de nos clients sur un marché étranger. À la base de notre évaluation du risque associé à un marché, nous considérons la transférabilité et la convertibilité de la monnaie locale, le risque d'expropriation et le risque de violence politique. Le titulaire de la police peut s'assurer à l'égard de plusieurs pays; cependant, notre exposition se limite au montant maximal assuré aux termes de la police.

Les principales concentrations du risque par pays au sein du groupe de produits d'assurance risques politiques, pour l'ensemble des assurances en vigueur, s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018			31 déc. 2017			
	Assurance risques politiques	Cession en réassurance	Assurance risques politiques, montant net	Assurance risques politiques	Cession en réassurance	Assurance risques politiques, montant net	
Chine	1 037	(747)	290	Chine	982	(699)	283
Angola	208	(35)	173	Angola	229	(44)	185
Ghana	304	(159)	145	Mexique	568	(393)	175
Mexique	175	(64)	111	Ghana	300	(163)	137
Brésil	440	(330)	110	Brésil	406	(302)	104
Thaïlande	737	(635)	102	Porto Rico	457	(361)	96
Jamaïque	725	(639)	86	Thaïlande	679	(585)	94
Barbade	136	(60)	76	Jamaïque	675	(592)	83
République dominicaine	468	(404)	64	Colombie	434	(355)	79
Cameroun	172	(109)	63	Uruguay	427	(354)	73
Autres pays	1 590	(815)	775	Autres pays	4 202	(3 063)	1 139
	<b>5 992</b>	<b>(3 997)</b>	<b>1 995</b>		9 359	(6 911)	2 448
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices	<b>(3 887)</b>	<b>2 778</b>	<b>(1 109)</b>	Excédent de la limite des pays sur la limite des polices	(7 338)	5 805	(1 533)
Total	<b>2 105 \$</b>	<b>(1 219) \$</b>	<b>886 \$</b>	Total	2 021 \$	(1 106) \$	915 \$

### Risques et sensibilités

L'exactitude des passifs au titre des primes et des sinistres a ses limites, car l'estimation de ces passifs comporte un élément d'incertitude en soi. Les estimations sont incertaines parce que les événements futurs peuvent influencer sur le montant ultime d'une indemnité. Voici une liste non exhaustive de ces événements futurs :

- (1) les cycles économiques;
- (2) une évolution des sinistres se traduisant par des pertes plus élevées que prévu;
- (3) une concentration de pertes de crédit;
- (4) les facteurs géopolitiques.

Par conséquent, le montant définitif d'une indemnité peut s'écarter énormément des estimations. Toutefois, nous employons des techniques actuarielles standard et formulons des hypothèses appropriées afin d'atténuer ce risque.

Les tableaux ci-dessous indiquent l'incidence des variations des principales composantes de risque sur le résultat net. Ces composantes de risque sont analysées et estimées à la lumière de la propre sinistralité d'EDC. Si les facteurs externes déjà mentionnés le justifient, une composante qualitative s'ajoute à ces composantes quantitatives de risque.

Les principales composantes de risque ont été soumises à une variation de 10 %, et l'incidence sur les passifs au titre des primes et des sinistres a été quantifiée.

## Sensibilité aux principales composantes de risque

(en millions de dollars canadiens)

	31 déc. 2018			
	Changements d'hypothèse	Incidence sur les passifs bruts	Incidence sur les passifs nets	Incidence sur le résultat net
Fréquence des sinistres	+10 %	33	22	(22)
Fréquence des sinistres	-10 %	(34)	(23)	23
Gravité des sinistres	+10 %	42	27	(27)
Gravité des sinistres	-10 %	(42)	(27)	27
Cours du change	+10 %	50	33	(33)
Cours du change	-10 %	(50)	(33)	33
Évolution des sinistres	+10 %	7	7	(7)
Évolution des sinistres	-10 %	(7)	(7)	7

(en millions de dollars canadiens)

	31 déc. 2017			
	Changements d'hypothèse	Incidence sur les passifs bruts	Incidence sur les passifs nets	Incidence sur le résultat net
Fréquence des sinistres	+10 %	29	20	(20)
Fréquence des sinistres	-10 %	(30)	(20)	20
Gravité des sinistres	+10 %	34	23	(23)
Gravité des sinistres	-10 %	(35)	(23)	23
Cours du change	+10 %	45	30	(30)
Cours du change	-10 %	(41)	(28)	28
Évolution des sinistres	+10 %	9	9	(9)
Évolution des sinistres	-10 %	(9)	(9)	9

## Évolution des sinistres

À mesure que le temps s'écoule, le coût ultime d'un sinistre se précise. Le tableau suivant compare le coût réel des sinistres avec les estimations antérieures pour le portefeuille d'Assurance crédit.

(en millions de dollars canadiens)

Année de souscription	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Estimation du montant final des sinistres :						
À la clôture de l'année de souscription	37	51	60	150	57	
1 an plus tard	74	59	60	159		
2 ans plus tard	63	56	51			
3 ans plus tard	57	56				
4 ans plus tard	56					
Estimation du montant final des sinistres au 31 déc. 2018	56	56	51	159	57	<b>379</b>
Cumul des sinistres subis au 31 déc. 2018	(56)	(55)	(48)	(145)	(10)	<b>(314)</b>
Effet de la marge et de l'actualisation	1	-	1	2	7	<b>11</b>
Passifs au titre des sinistres de 2014 à 2018 (sinistres subis mais non déclarés) au 31 déc. 2018	1	1	4	16	54	<b>76</b>
Passifs au titre des sinistres de 2004 à 2013 (sinistres subis mais non déclarés) au 31 déc. 2018						<b>2</b>
Passifs au titre des sinistres de 2004 à 2018 (sinistres subis mais non déclarés) au 31 déc. 2018						<b>78 \$</b>

## 20. Capitaux propres

Le capital social autorisé d'EDC s'élève à 3,0 milliards de dollars, soit 30 millions d'actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune. Le nombre d'actions émises et entièrement libérées est de 13,3 millions (13,3 millions en 2017). Ces actions donnent droit à notre actionnaire de toucher un dividende de temps à autre. Aucune action n'a été émise en 2018 (aucune en 2017). En 2018, un dividende de 969 millions de dollars a été versé au gouvernement du Canada (786 millions en 2017). Le dividende par action en 2018 correspond à 72,86 \$ (59,10 \$ en 2017).

## 21. Gestion du capital

EDC a mis en place un processus de gestion du capital pour assurer une capitalisation adéquate et veiller à ce que la situation de notre capital soit connue, mesurée, gérée et régulièrement déclarée au Conseil d'administration. Nous ne sommes pas assujettis à des exigences externes en matière de capitalisation.

Notre objectif premier de gestion du capital vise à ce que nous possédions un capital adéquat pour pouvoir répondre aux besoins en évolution des exportateurs et des investisseurs canadiens tout en demeurant financièrement autonomes.

Nous gérons notre capital selon une politique relative à la gestion du capital et aux dividendes que le Conseil d'administration a approuvée. À l'aide de cette politique, nous déterminons si notre capital est adéquat ou non en comparant l'offre et la demande de capital. La politique contient aussi une méthode qui aide le Conseil d'administration à déterminer le montant éventuel du dividende.

Nous avons en place un Cadre de gestion du capital qui s'aligne sur le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP »). La demande de capital, qui est calculée au moyen d'un modèle de capital économique qui estime le capital nécessaire pour couvrir la valeur extrême des pertes éventuelles, prend en compte le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié à la capitalisation d'un régime de retraite et le risque stratégique. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers et représente le capital versé et les résultats non distribués. Selon notre politique sur les dividendes, nous comparons notre offre de capital à la clôture de l'exercice avec la demande de capital et nous remboursons l'excédent de capital sur un horizon de cinq ans.

L'un des principes clés de la gestion du capital est l'établissement d'une norme ou cote de solvabilité cible qui permet de déterminer le niveau de la demande de capital requis pour qu'EDC puisse, dans des circonstances exceptionnelles, couvrir les risques auxquels elle s'expose. Nous visons un niveau de capitalisation qui permet de couvrir les pertes éventuelles attribuables à des contreparties notées AA.

## 22. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur représente notre estimation du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Comme pour toute estimation, l'impossibilité de prévoir l'avenir entraîne un élément d'incertitude. Lorsqu'il s'agit d'estimer la juste valeur de nos instruments financiers, l'incertitude est amplifiée par le nombre élevé d'hypothèses utilisées et la vaste gamme des techniques d'évaluation acceptables. L'estimation de la juste valeur se fonde sur les conditions du marché à un moment donné et peut donc ne pas refléter les conditions du marché à une date ultérieure. Par conséquent, la juste valeur estimée des instruments financiers décrits ci-dessous ne correspondrait pas nécessairement à leur valeur réelle si les instruments étaient échangés sur le marché.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018		31 déc. 2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Actifs</b>				
Prêts productifs à taux fixe*	14 317	13 594	12 303	12 461
Prêts productifs à taux variable*	38 998	38 454	37 094	38 046
Total des prêts productifs*	53 315	52 048	49 397	50 507
Prêts dépréciés	435	435	370	370
Prêts et créances au titre des intérêts et des commissions	53 750	52 483	49 767	50 877
Titres négociables	13 119	13 119	8 057	8 057
Instruments dérivés	256	256	315	315
Placements	1 342	1 342	1 124	1 124
Indemnités recouvrables sur assurances	35	35	65	65
Autres actifs	170	169	138	136
<b>Passifs</b>				
Dettes fournisseurs et autres crédits	226	227	123	125
Emprunts	55 448	55 355	47 114	47 021
Instruments dérivés	1 971	1 971	1 690	1 690
Garanties de prêts	158	106	192	154

\* Les prêts productifs comprennent les créances au titre des intérêts et des commissions, déduction faite des corrections de valeur pour pertes sur prêts et des produits différés tirés des prêts et autres crédits.

Nous avons instauré des contrôles et politiques pour nous assurer que nos évaluations sont appropriées et réalistes. En général, c'est notre Groupe de la gestion du risque global, qui ne participe pas au montage des transactions, qui décide des méthodes, des modèles et des hypothèses qui servent à mesurer la juste valeur de nos actifs et passifs financiers. Les modèles, les méthodes d'évaluation et les paramètres et données relatifs au marché sont soumis à un examen et à une validation périodiques, ainsi qu'à une comparaison avec les valeurs fournies par des tiers. Dans les rares cas où l'évaluation d'un instrument financier n'est pas indépendante du montage de la transaction, l'évaluation qui en résulte est examinée par un comité d'évaluation. Celui-ci se réunit périodiquement. Les instruments sont examinés et classés dans la hiérarchie des justes valeurs par le comité d'évaluation avant d'être entièrement adoptés.

Nous classons les instruments financiers selon la hiérarchie des justes valeurs, selon que les données retenues pour l'évaluation sont observables ou non.

- **Niveau 1** – La juste valeur est fondée sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- **Niveau 2** – La juste valeur est déterminée à l'aide de données autres que les prix cotés visés au niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir les prix) ou indirectement (à savoir les données dérivées du prix).
- **Niveau 3** – La juste valeur est déterminée à l'aide de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les hypothèses et les techniques d'évaluation que nous utilisons pour estimer la juste valeur sont décrites ci-dessous.

## PRÊTS

Afin d'estimer la juste valeur de nos prêts productifs (y compris les créances au titre des intérêts et des commissions, déduction faite des produits différés tirés des prêts), nous les séparons selon les catégories de risque qu'ils présentent, et nous calculons la valeur actualisée des flux de trésorerie du principal et des intérêts. Les taux d'actualisation sont obtenus à l'aide de courbes de taux pour chaque catégorie de risque et ils sont propres au risque de crédit et au terme jusqu'à l'échéance des flux de trésorerie du principal et des intérêts.

La juste valeur des prêts dépréciés est considérée comme étant équivalente à la valeur comptable. Une fois que le prêt est jugé déprécié, sa valeur comptable est réduite pour rendre compte des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les prêts évalués au moyen de données non observables, comme les courbes de taux pour les prêts dont la qualité du crédit est inférieure, sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

## TITRES NÉGOCIABLES

Nous estimons la juste valeur des titres négociables en utilisant les prix observables sur le marché. Si ces prix ne sont pas disponibles, nous déterminons la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'une courbe de taux appropriée.

## PLACEMENTS

Notre approche relative à l'évaluation de la juste valeur est fondée sur les lignes directrices contenues dans les *International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines*. Suivant le type de placement direct, nous estimons la juste valeur selon l'une des méthodes suivantes : les approches fondées sur le marché, notamment en utilisant le cours d'une action d'après les données de marché disponibles, le prix d'un titre récemment inclus dans le portefeuille de placements, des multiples ou des données de référence sectorielles; les approches fondées sur les bénéfices telles que l'actualisation des flux de trésorerie; l'approche fondée sur le coût de remplacement comme celui de l'actif net. Notre évaluation des fonds est fondée sur les états financiers les plus récents que les fonds auront publiés. Les évaluations sont établies par les gestionnaires de placements, sont examinées par la direction et sont approuvées par un comité d'évaluation indépendant qui comprend des représentants de notre Groupe de la gestion du risque global et de notre Groupe des finances. Les méthodes d'évaluation sont constamment validées et étalonnées au moyen de discussions avec les coinvestisseurs et les intervenants du marché, compte tenu de tous les événements connus sur le marché.

Les modèles d'évaluation de la juste valeur de certains instruments de placement utilisent des estimations déterminées d'une manière compatible avec les pratiques de l'industrie, qui ne peuvent être observées directement sur le marché. Les estimations non observables d'EDC sont présentées dans le tableau ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)

Technique d'évaluation	Donnée non observable	Fourchette (moyenne)	Juste valeur au 31 déc. 2018 <sup>1</sup>
Multiples	Multiple (Multiple des ventes ou BAIIA <sup>2</sup> )	0,0 – 8,4 (4,6)	84
	Décote d'illiquidité	35 % – 35 % (35 %)	8
	Taux d'actualisation	0 % – 35 % (20 %)	30
Actualisation des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	1 % – 24 % (19 %)	2

<sup>1</sup> L'évaluation d'un placement peut faire appel à plusieurs données non observables; la juste valeur du placement peut donc être représentée à plusieurs reprises.

<sup>2</sup> Bénéfice avant intérêts, impôts et dotation aux amortissements.

## INDEMNITÉS RECOUVRABLES SUR ASSURANCES

Aux fins de l'estimation de leur juste valeur, les indemnités recouvrables sur assurances sont évaluées cas par cas. Les renseignements particuliers sur la contrepartie, le pays concerné et l'état des négociations sont pris en compte lors de l'estimation du montant recouvrable.

## AUTRES ACTIFS ET DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITS

La juste valeur des autres actifs courants et des dettes fournisseurs et autres crédits courants est présumée égale à leur valeur comptable en raison de leur courte échéance. Nous estimons la juste valeur des autres actifs non courants et des dettes fournisseurs non courantes en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'une courbe de taux appropriée.

## EMPRUNTS

La juste valeur de nos emprunts moins complexes est établie à l'aide des flux de trésorerie actualisés. Les taux à terme servent à déterminer les flux de trésorerie futurs à taux variable. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen de la courbe de taux de la devise concernée. Les données utilisées dans les calculs sont observables sur le marché et peuvent inclure les courbes des taux d'intérêt et les taux de change.

Pour nos emprunts plus complexes pouvant comporter une option, la juste valeur est établie au moyen de modèles d'évaluation si les cours d'un marché indépendant ne sont pas disponibles. Les données utilisées dans ces modèles incluent, en plus des courbes des taux d'intérêt et des taux de change, la volatilité des options et les corrélations. Tous les trois ans, les modèles sont réexaminés et sont réétalonnés automatiquement chaque fois qu'un d'entre eux est employé pour évaluer une transaction. Les variations de la juste valeur sont analysées chaque mois.

EDC couvre ses obligations structurées à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de swaps croisés qui convertissent les obligations d'EDC en obligations à taux variable. La branche du swap sur laquelle EDC reçoit les intérêts reflète parfaitement la structure des paiements à effectuer sur les obligations structurées d'EDC, de telle sorte que la moindre inexactitude dans la dérivation des paiements futurs attendus des obligations structurées ou dans leur évaluation soit annulée par une évaluation ou une dérivation opposées des paiements futurs attendus et à recevoir sur cette branche du swap.

Les emprunts évalués au moyen de données non observables, comme la volatilité des taux d'intérêt pour des durées à l'échéance de plus de 15 ans, sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

## INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les contrats de change à terme et les swaps de devises sont évalués en fonction des montants nominaux actualisés selon la courbe de taux des devises respectives, les valeurs actualisées étant converties au taux de change au comptant du dollar canadien.

Les swaps de taux d'intérêt et les swaps croisés sont évalués selon les flux de trésorerie actualisés. Les taux à terme servent à déterminer les flux de trésorerie futurs à taux variable. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen de la courbe de taux de la devise concernée. Les données utilisées dans les calculs sont observables sur le marché et peuvent inclure les courbes des taux d'intérêt et les taux de change.

Pour les swaps plus complexes, qui peuvent comporter une option, notamment les swaps croisés, les swaps de taux d'intérêt et les contrats de change à terme non livrables, la juste valeur est établie au moyen de modèles conçus à partir de techniques d'évaluation reconnues, et elle est validée et gérée de la manière décrite ci-dessus dans le cas de nos emprunts plus complexes. Nous évaluons les swaps sur défaillance de crédit en incluant dans l'évaluation une variable additionnelle, soit les écarts sur valeurs nominales de ces swaps sur les marchés, ou en fonction des prix cotés fournis par les courtiers, le cas échéant.

Les évaluations réalisées à l'aide des méthodes décrites ci-dessus sont ajustées en fonction du risque de crédit de la contrepartie le cas échéant.

Les instruments dérivés évalués au moyen de données non observables, comme la volatilité des taux d'intérêt pour des durées à l'échéance de plus de 15 ans, sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

## GARANTIES DE PRÊTS

Nous estimons la juste valeur des garanties de prêts comme étant la provision pour pertes calculée, compte non tenu des montants déjà reçus en tant que produits différés au titre des commissions de garantie. Ce chiffre représente les meilleures estimations de la direction quant aux pertes de crédit probables et il est établi selon le modèle des pertes attendues.

## HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Le tableau suivant donne la hiérarchie des justes valeurs de nos instruments financiers.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018				31 déc. 2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs</b>								
Prêts productifs à taux fixe	–	13 538	56	13 594	–	12 016	445	12 461
Prêts productifs à taux variable	–	38 177	277	38 454	–	37 812	234	38 046
Total des prêts productifs	–	51 715	333	52 048	–	49 828	679	50 507
Prêts dépréciés	–	435	–	435	–	370	–	370
Prêts et créances au titre des intérêts et des commissions	–	52 150	333	52 483	–	50 198	679	50 877
Titres négociables	6 772	6 347	–	13 119	4 235	3 822	–	8 057
Instruments dérivés	–	256	–	256	–	287	28	315
Placements	1	–	1 341	1 342	3	–	1 121	1 124
Indemnités recouvrables sur assurances	–	–	35	35	–	–	65	65
Autres actifs	139	30	–	169	100	36	–	136
<b>Passifs</b>								
Dettes fournisseurs et autres crédits	196	31	–	227	89	36	–	125
Emprunts	–	55 355	–	55 355	–	46 929	92	47 021
Instruments dérivés	–	1 971	–	1 971	–	1 690	–	1 690
Garanties de prêts	–	106	–	106	–	154	–	154

Le tableau suivant présente un rapprochement des justes valeurs de niveau 3 entre 2017 et 2018 en ce qui concerne les indemnités recouvrables sur assurances, les placements, les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les instruments dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018				
	Indemnités recouvrables sur assurances	Placements	Emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments dérivés	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	65	1 121	(92)	28	1 122
Diminution des indemnités recouvrables sur assurances	(34)	–	–	–	(34)
Variation des intérêts courus	–	–	25	(24)	1
Profits ou (pertes) latents comptabilisés en autres (produits) ou charges	–	108	5	(4)	109
Achat d'actifs et émission d'instruments d'emprunt	–	291	–	–	291
Actifs et passifs venus à échéance	–	–	65	–	65
Remboursement de capital	–	(242)	–	–	(242)
Écart de change	4	63	(3)	–	64
Solde à la clôture de l'exercice	35 \$	1 341 \$	– \$	– \$	1 376 \$
Total des profits ou (pertes) de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	(34) \$	199 \$	– \$	– \$	165 \$

	Indemnités recouvrables sur assurances	Placements	Emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments dérivés	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	63	1 005	(96)	27	999
Augmentation des indemnités recouvrables sur assurances	6	–	–	–	6
Variation des intérêts courus	–	–	(5)	5	–
Profits ou (pertes) latents comptabilisés en autres (produits) ou charges	–	23	2	(1)	24
Achat d'actifs et émission d'instruments d'emprunt	–	290	–	–	290
Remboursement de capital	–	(155)	–	–	(155)
Écart de change	(4)	(42)	7	(3)	(42)
Solde à la clôture de l'exercice	65 \$	1 121 \$	(92) \$	28 \$	1 122 \$
Total des profits ou (pertes) de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	6 \$	(35) \$	(2) \$	(2) \$	(33) \$

Un changement dans la méthode d'évaluation peut entraîner des transferts vers les niveaux 1, 2 et 3 ou depuis ces niveaux. Aucun transfert n'a eu lieu en 2018 (aucun en 2017).

En 2018, une analyse de sensibilité a été réalisée à l'aide d'autres hypothèses possibles en vue de recalculer la juste valeur de nos instruments financiers de niveau 3. La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 est fondée, en tout ou en partie, sur des données non observables. Lors de la préparation des états financiers, des niveaux appropriés sont retenus pour les paramètres des données non observables pour que celles-ci soient cohérentes avec les données de marché actuelles ou le jugement de la direction.

Afin d'analyser la sensibilité de nos placements de niveau 3, nous avons ajusté les données non observables. Les données non observables utilisées dans l'évaluation de nos placements de niveau 3 comprennent une ou plusieurs des données suivantes : multiple des ventes, décote d'illiquidité, multiple du BAIIA et taux d'actualisation. Lorsque plusieurs données non observables se trouvent en situation de choc, aucune compensation n'est envisagée, ce qui entraîne la variation la plus élevée, favorable ou défavorable. Les résultats de l'analyse de nos placements de niveau 3 se retrouvent dans une fourchette allant d'un écart défavorable de 50 millions de dollars à un écart favorable de 51 millions.

## 23. Risques liés aux instruments financiers

Les principaux risques que nous courons du fait de détenir des instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité.

### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de perte lié au non-respect d'une obligation financière de la part d'une contrepartie. Le risque de crédit peut découler d'une exposition liée à un prêt ou à une garantie/cautionnement, à des placements en actions, à des demandes d'indemnisation, à une défaillance de crédit de la contrepartie, à une concentration de l'exposition ou à la composition d'un portefeuille. Nous nous exposons à des risques de crédit en raison des instruments financiers présents dans notre programme de prêts et dans nos activités de trésorerie. Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque de crédit, ainsi que les méthodes servant à mesurer l'exposition à ce risque, sont expliqués dans les notes portant sur les instruments dérivés et les instruments d'emprunt et dans le texte en caractères verts dans le rapport de gestion du présent Rapport annuel (pages 89 et 90, et 96 à 98).

### CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Lorsqu'un nombre de contreparties exercent leurs activités sur le même marché géographique ou dans le même secteur industriel ou qu'elles mènent des activités similaires, cela crée une concentration du risque de crédit. Si la conjoncture économique ou la situation politique change, ces contreparties risquent alors d'être incapables de respecter leurs obligations comme auparavant. Nous avons mis en place des limites pour ne pas être exposés à une surconcentration à l'égard d'un pays, d'un secteur industriel ou d'une contrepartie. Si notre exposition dépasse les limites prescrites, le Conseil d'administration doit l'autoriser.

Le tableau suivant donne une ventilation, par pays où se situe le risque, du montant maximal brut de notre exposition au risque de crédit inhérent aux instruments financiers.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Garanties de prêts	Placements	Titres négociables et instruments dérivés*	Transfert de risques	Exposition au 31 déc. 2018		Exposition au 31 déc. 2017	
						\$	%	\$	%
<b>Pays</b>									
États-Unis	9 928	613	68	10 259	–	20 868	29	16 955	27
Canada	5 141	2 103	652	1 409	89	9 394	13	7 573	12
Royaume-Uni	3 161	6	–	169	1 573	4 909	7	5 492	9
Inde	4 397	–	181	–	(196)	4 382	6	3 587	6
Australie	3 232	19	–	775	–	4 026	5	3 009	5
Chili	3 621	–	–	–	(478)	3 143	4	2 251	3
Mexique	3 048	5	24	3	(614)	2 466	3	2 135	3
Arabie saoudite	2 010	2	–	–	–	2 012	3	2 019	3
Allemagne	1 919	–	–	55	–	1 974	3	1 530	2
Brésil	1 573	37	89	–	(47)	1 652	2	2 206	3
Autres	16 579	489	328	875	(327)	17 944	25	16 711	27
<b>Total</b>	<b>54 609 \$</b>	<b>3 274 \$</b>	<b>1 342 \$</b>	<b>13 545 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>72 770 \$</b>	<b>100</b>	<b>63 468 \$</b>	<b>100</b>

\* Y compris les liquidités.

Le tableau suivant indique la concentration du risque de crédit inhérent à nos instruments financiers par secteur industriel.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Garanties de prêts	Placements	Titres négociables et instruments dérivés*	Transfert de risques	Exposition au 31 déc. 2018		Exposition au 31 déc. 2017	
						\$	%	\$	%
<b>Secteur industriel</b>									
Comptes commerciaux :									
Aéronautique	10 946	102	–	–	(228)	10 820	15	12 123	19
Institutions financières	3 209	4	–	2 957	2 334	8 504	12	7 728	12
Pétrole et gaz naturel	9 043	173	9	–	(810)	8 415	11	7 527	12
Technologies de l'information et des communications	6 780	463	398	–	(341)	7 300	10	6 280	10
Infrastructure et environnement	6 370	433	373	–	–	7 176	10	5 216	8
Exploitation minière	6 955	295	8	–	(955)	6 303	9	6 601	10
Transport de surface	5 580	654	–	–	–	6 234	8	5 671	9
Autres	4 686	1 086	554	–	–	6 326	9	4 117	7
<b>Total des comptes commerciaux</b>	<b>53 569</b>	<b>3 210</b>	<b>1 342</b>	<b>2 957</b>	<b>–</b>	<b>61 078</b>	<b>84</b>	<b>55 263</b>	<b>87</b>
Comptes souverains	1 040	64	–	10 588	–	11 692	16	8 205	13
<b>Total</b>	<b>54 609 \$</b>	<b>3 274 \$</b>	<b>1 342 \$</b>	<b>13 545 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>72 770 \$</b>	<b>100</b>	<b>63 468 \$</b>	<b>100</b>

\* Y compris les liquidités.

## RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque de perte ou de dommage découlant d'une fluctuation défavorable des cours du marché, des taux d'intérêt ou des taux de change. Nous sommes exposés aux effets négatifs qu'une fluctuation défavorable des taux de change et d'intérêt aurait sur la valeur des instruments financiers. Grâce à nos politiques et procédures, nous sommes sûrs d'identifier, de mesurer et de gérer les risques de taux d'intérêt et de change et d'en faire régulièrement rapport à la direction et au Conseil d'administration.

## RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Nous nous exposons aux effets défavorables que les écarts entre les

échéances ou dates de révision des taux d'intérêt des actifs et des passifs, ainsi que les options intégrées à ces actifs et passifs, risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers.

Le tableau qui suit résume nos risques de taux d'intérêt fondés sur l'écart entre le montant nominal de l'actif et celui du passif, classés selon la date de révision contractuelle des taux ou la date d'échéance, si celle-ci est antérieure. Les montants nominaux reflètent notre exposition réelle à la révision des taux à diverses dates d'échéance. Les écarts entre les montants nominaux et les valeurs comptables, ainsi que les positions non exposées au risque de révision de taux et les capitaux propres, sont présentés dans la colonne intitulée « Non sensible aux taux d'intérêt » pour des raisons de comparabilité avec l'État consolidé de la situation financière. Les taux d'intérêt effectifs présentés indiquent les taux historiques des instruments à taux fixe et à taux variable.

(en millions de dollars canadiens)	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Jusqu'à 6 mois	Plus de 6 mois, jusqu'à 12 mois	Plus de 1 an, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt <sup>1</sup>	Total au 31 déc. 2018
<b>Actifs</b>							
Trésorerie et titres négociables	170	5 463	1 176	4 970	1 519	(9)	13 289
<i>Taux d'intérêt effectif (en %)</i>	–	2,32 %	2,31 %	2,28 %	2,52 %		
Prêts bruts	429	39 868	989	6 963	5 497	863	54 609
<i>Taux d'intérêt effectif (en %)</i>	7,82 %	4,42 %	3,96 %	3,52 %	3,59 %		
Autres actifs et créances au titre des intérêts	–	–	–	–	–	1 482	1 482
<b>Total des actifs</b>	<b>599 \$</b>	<b>45 331 \$</b>	<b>2 165 \$</b>	<b>11 933 \$</b>	<b>7 016 \$</b>	<b>2 336 \$</b>	<b>69 380 \$</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>							
Emprunts	–	27 126	5 367	22 752	35	168	55 448
<i>Taux d'intérêt effectif (en %)</i>	–	2,45 %	1,47 %	1,96 %	1,52 %		
Total des montants à payer sur les swaps	–	35 464	–	4 311	6 135	16 059	61 969
<i>Taux d'intérêt effectif (en %)</i>	–	2,23 %	–	1,86 %	2,37 %		
Total des montants à recevoir sur les swaps	–	(24 701)	(1 954)	(18 503)	(35)	(15 279)	(60 472)
<i>Taux d'intérêt effectif (en %)</i>	–	1,45 %	1,56 %	2,06 %	1,52 %		
Écarts de change cumulés sur les swaps croisés <sup>2</sup>	–	–	–	–	–	(1 497)	(1 497)
Total des emprunts							55 448
Autres passifs et produits différés	–	–	–	–	–	3 587	3 587
<b>Capitaux propres</b>						10 345	10 345
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>– \$</b>	<b>37 889 \$</b>	<b>3 413 \$</b>	<b>8 560 \$</b>	<b>6 135 \$</b>	<b>13 383 \$</b>	<b>69 380 \$</b>
Au 31 décembre 2018							
Écart total	599	7 442	(1 248)	3 373	881	(11 047)	–
Écart cumulatif	599	8 041	6 793	10 166	11 047	–	–
Dollar canadien	217	2 576	81	443	345	(3 662)	–
Devises	382	4 866	(1 329)	2 930	536	(7 385)	–
Écart total	<b>599 \$</b>	<b>7 442 \$</b>	<b>(1 248) \$</b>	<b>3 373 \$</b>	<b>881 \$</b>	<b>(11 047) \$</b>	<b>– \$</b>

<sup>1</sup> Les montants non sensibles aux taux d'intérêt représentent les écarts entre les valeurs comptables et les montants nominaux, ainsi que les contrats de change et les contrats de change à terme non sensibles aux taux d'intérêt.

<sup>2</sup> En raison de la conversion des devises, les montants à payer et à recevoir sur les swaps pourraient ne pas s'annuler. Ce montant représente l'écart créé par suite de la conversion des devises dans lesquelles sont libellés les montants à payer et à recevoir sur les swaps.

(en millions de dollars canadiens)	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Jusqu'à 6 mois	Plus de 6 mois, jusqu'à 12 mois	Plus de 1 an, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt <sup>1</sup>	Total au 31 déc. 2017
<b>Actifs</b>							
Trésorerie et titres négociables	157	3 383	493	3 287	917	(23)	8 214
<i>Taux d'intérêt effectif (en %)</i>	–	1,28 %	1,56 %	1,72 %	2,16 %		
Prêts bruts	591	38 589	886	6 316	3 902	915	51 199
<i>Taux d'intérêt effectif (en %)</i>	7,28 %	3,44 %	3,95 %	3,66 %	3,76 %		
Autres actifs et créances au titre des intérêts	–	–	–	–	–	707	707
<b>Total des actifs</b>	<b>748 \$</b>	<b>41 972 \$</b>	<b>1 379 \$</b>	<b>9 603 \$</b>	<b>4 819 \$</b>	<b>1 599 \$</b>	<b>60 120 \$</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>							
Emprunts	–	18 906	4 761	22 974	364	109	47 114
<i>Taux d'intérêt effectif (en %)</i>	–	1,68 %	1,43 %	1,71 %	2,55 %		
Total des montants à payer sur les swaps	–	31 407	754	2 733	4 121	13 282	52 297
<i>Taux d'intérêt effectif (en %)</i>	–	1,35 %	1,50 %	1,81 %	2,19 %		
Total des montants à recevoir sur les swaps	–	(17 300)	(4 132)	(16 380)	(365)	(12 841)	(51 018)
<i>Taux d'intérêt effectif (en %)</i>	–	1,12 %	1,51 %	1,90 %	2,55 %		
Écarts de change cumulés sur les swaps croisés <sup>2</sup>	–	–	–	–	–	(1 279)	(1 279)
Total des emprunts							47 114
Autres passifs et produits différés	–	–	–	–	–	2 966	2 966
<b>Capitaux propres</b>						10 040	10 040
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>– \$</b>	<b>33 013 \$</b>	<b>1 383 \$</b>	<b>9 327 \$</b>	<b>4 120 \$</b>	<b>12 277 \$</b>	<b>60 120 \$</b>
Au 31 décembre 2017							
Écart total	748	8 959	(4)	276	699	(10 678)	–
Écart cumulatif	748	9 707	9 703	9 979	10 678	–	–
Dollar canadien	306	1 783	78	514	398	(3 079)	–
Devises	442	7 176	(82)	(238)	301	(7 599)	–
Écart total	748 \$	8 959 \$	(4) \$	276 \$	699 \$	(10 678) \$	– \$

<sup>1</sup> Les montants non sensibles aux taux d'intérêt représentent les écarts entre les valeurs comptables et les montants nominaux, ainsi que les contrats de change et les contrats de change à terme non sensibles aux taux d'intérêt.

<sup>2</sup> En raison de la conversion des devises, les montants à payer et à recevoir sur les swaps pourraient ne pas s'annuler. Ce montant représente l'écart créé par suite de la conversion des devises dans lesquelles sont libellés les montants à payer et à recevoir sur les swaps.

## RISQUE DE CHANGE

Le risque de change est le risque de perte ou de dommage découlant d'une variation du cours au comptant ou à terme ainsi que de la volatilité des taux de change. Nous courons un risque de change lorsque l'actif et le passif dans une devise donnée ne concordent pas.

Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque de marché, ainsi qu'une analyse de sensibilité de notre exposition aux risques de taux d'intérêt et de change, sont expliqués dans le texte et les tableaux en caractères vert dans le rapport de gestion (pages 98 et 99) du présent Rapport annuel.

## RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le risque d'illiquidité est le risque d'insuffisance de liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel nous nous exposerons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché. Nous avons recours à plusieurs mécanismes pour préserver nos liquidités, notamment en détenant une trésorerie et des titres négociables et en gardant un accès aux marchés du papier commercial.

Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque d'illiquidité, ainsi que les méthodes servant à mesurer ce risque, sont expliqués dans le texte et les tableaux en caractères vert dans le rapport de gestion (page 100) du présent Rapport annuel.

## 24. Obligations contractuelles

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des contrats qui nous engagent à faire des paiements minimaux futurs.

Nous avons deux types d'engagement de prêt. Le premier correspond aux montants non encore versés sur les prêts déjà signés. Le second représente les engagements que nous avons pris dont les modalités, tels le type de taux d'intérêt et l'échéancier des déboursements, n'ont pas encore été déterminées. Cette catégorie comprend des lettres d'offre acceptées et en cours pour des prêts ainsi que des lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées.

Les obligations d'achat comprennent les obligations qui constituent des accords ayant force obligatoire aux termes desquels nous avons convenu d'acheter des quantités minimales précises de produits et de services dont le prix est défini comme fixe, minimal ou variable sur une période précise.

Le tableau suivant présente un résumé de nos paiements futurs au titre des engagements contractuels.

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Total pour 2018	Total pour 2017
Autres passifs à long terme	9	17	7	–	33	38
Paiements à effectuer au titre des engagements de prêts	20 778	–	–	–	20 778	20 784
Paiements à effectuer au titre des engagements de placements	736	–	–	–	736	785
Lettres d'offre acceptées et en cours	3 660	–	–	–	3 660	3 756
Lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées	121	–	–	–	121	112
Contrats de location	29	61	62	204	356	385
Obligations d'achat	132	65	35	1	233	101
Total	25 465 \$	143 \$	104 \$	205 \$	25 917 \$	25 961 \$

## 25. Entités structurées

Une entité structurée est définie comme étant une entité créée pour un objectif précis et bien défini. L'entité structurée est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Selon IFRS 10, *États financiers consolidés*, lorsqu'une entité présentant l'information financière détient un pouvoir sur une entité structurée, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité structurée et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait de son pouvoir sur cette entité structurée, l'entité présentant

l'information financière est considérée comme ayant le contrôle sur l'entité structurée, qui doit être consolidée dans les états financiers de l'entité présentant l'information financière. Lorsque l'entité présentant l'information financière ne contrôle pas l'entité structurée, elle n'a pas, selon IFRS 10, à consolider cette dernière.

## ENTITÉS STRUCTURÉES CONSOLIDÉES

Nous avons saisi des aéronefs, y compris les hélicoptères, qui garantissaient des prêts devenus en souffrance et qui nous ont été rendus puisque nous en étions les créanciers garantis. Ces actifs ont été placés dans des fiducies qui, selon les IFRS, sont considérées comme des entités structurées que nous contrôlons.

Le tableau suivant indique le total des actifs des entités structurées qui sont consolidées dans nos états financiers.

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017
Actifs détenus en vue de la vente <sup>1</sup>	13	34
Matériel disponible à la location <sup>2</sup>	7	-
Investissement net dans les aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement <sup>2</sup>	5	-
Total	25 \$	34 \$

<sup>1</sup> Voir la note 6.

<sup>2</sup> Voir la note 8.

## ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Dans le cadre des activités normales, nous accordons parfois du financement et, dans certains cas, nous fournissons des garanties à des investisseurs en capitaux propres par l'entremise d'entités structurées, généralement dans les secteurs du transport et des industries extractives. Comme nous ne contrôlons pas ces entités, nous n'avons pas, selon IFRS 10, à les consolider. Le tableau suivant présente notre exposition maximale aux pertes liées à des opérations structurées par l'entremise d'entités structurées, ainsi que les valeurs comptables comptabilisées dans l'État consolidé de la situation financière de la participation d'EDC dans ces entités structurées non consolidées.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018	31 déc. 2017
<b>Entités structurées comprises dans l'État consolidé de la situation financière</b>		
Prêts	14 702	14 369
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(319)	(440)
Prêts nets	14 383	13 929
Placements dans des fonds de placement	1 174	985
Exposition maximale dans l'État consolidé de la situation financière	15 557	14 914
<b>Engagements et garanties*</b>		
Engagements		
Conventions de prêt signées	2 021	1 783
Lettres d'offre	643	965
Placements dans des fonds de placement	736	784
Garanties fournies aux détenteurs de capitaux propres	303	308
Exposition maximale aux engagements et garanties	3 703	3 840
Exposition maximale aux entités structurées	19 260 \$	18 754 \$

\* Compris dans les engagements et les garanties à la note 17.

Nous investissons dans des fonds qui sont des organismes de placement collectif structurés comme des entités en commandite simple et financés par des commanditaires. Ces fonds investissent principalement dans des sociétés fermées ou ouvertes et sont considérés comme des entités structurées.

## 26. Produits tirés des prêts

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017
Intérêts sur prêts – taux variable	1 524	1 259
Intérêts sur prêts – taux fixe	473	453
Produits sous forme de commissions sur prêts	189	184
Produits tirés des prêts dépréciés	21	19
Total	2 207 \$	1 915 \$

## 27. Charges d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017
Emprunts et dérivés		
Emprunts à court terme	272	133
Emprunts à long terme et dérivés – taux variable	777	439
Emprunts à long terme et dérivés – taux fixe*	166	141
Autres	4	2
Total	1 219 \$	715 \$

\* Y compris des charges d'intérêts sur la dette classée comme étant au coût amorti de 134 millions de dollars (106 millions en 2017).

## 28. Charges de financement

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017
Charge liée à l'atténuation des risques	27	37
Autres	6	8
Total	33 \$	45 \$

## 29. Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018			31 déc. 2017		
	Primes directes et commissions de garantie	Primes cédées en réassurance	Primes et commissions de garantie, montant net	Primes directes et commissions de garantie	Primes cédées en réassurance	Primes et commissions de garantie, montant net
Assurance crédit	114	(9)	105	112	(7)	105
Assurance d'institution financière	14	(1)	13	18	–	18
Assurance et cautionnement de contrats	91	(15)	76	83	(16)	67
Assurance risques politiques	24	(14)	10	26	(16)	10
Total	243 \$	(39) \$	204 \$	239 \$	(39) \$	200 \$

## 30. Charges liées aux sinistres

Les charges liées aux sinistres inscrites dans l'État consolidé du résultat global se ventilent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017
Indemnités versées	74	201
Indemnités recouvrées	(38)	(41)
Indemnités recouvrées de réassureurs	(18)	(3)
Augmentation de la provision nette pour sinistres sur assurances	197	3
(Augmentation) ou diminution des indemnités recouvrables sur assurances	34	(6)
Frais de gestion des sinistres	6	3
Total	255 \$	157 \$

### 31. Autres (produits) ou charges

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017
(Profit) ou perte net réalisé et latent sur les placements	(149)	(33)
(Profit) ou perte net réalisé et latent sur les dérivés	10	59
(Profit) ou perte net réalisé et latent sur les titres négociables	9	26
(Profit) ou perte net réalisé et latent sur les emprunts	8	(78)
Perte sur la vente d'aéronefs et dépréciation d'aéronefs	5	11
Perte sur la vente de prêts	4	19
Perte de change	16	10
Autres	(1)	20
Total	(98) \$	34 \$

### 32. Charges administratives

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017
Salaires et avantages	233	213
Services professionnels	55	35
Prestations de retraite, autres avantages de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	48	51
Coûts des systèmes	38	25
Dotation aux amortissements	33	27
Marketing et communications	26	20
Occupation	26	27
Voyages, accueil et conférences	11	9
Autres	27	24
Total	497 \$	431 \$

### 33. Régimes de prestations de retraite

#### RÉGIMES DE RETRAITE

Le Régime de retraite enregistré (RRE) a été établi le 24 avril 2000 à titre de régime à prestations déterminées (PD), auquel un volet à cotisations déterminées (CD) a été ajouté en date du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le RRE est enregistré en vertu de la *Loi sur les normes de prestation de pension* auprès du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). En tant que régime de retraite enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, ni les cotisations au RRE ni les produits des placements reçus pour le RRE ne sont assujettis à l'impôt sur le revenu.

Aux membres du personnel participant au régime avant le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le volet PD du RRE offre une prestation en fonction de leurs années de service ouvrant droit à pension et de la moyenne de leurs gains admissibles les plus élevés pendant cinq années consécutives. Les cotisations du personnel et celles de l'employeur sont versées dans une caisse de retraite commune, et l'employeur prescrit les placements. Au moment de la retraite, les prestations sont entièrement indexées sur le taux d'inflation et versées à partir de la caisse de retraite.

Aux membres du personnel participant au régime à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, le volet CD du RRE offre une prestation qui représente le cumul des cotisations du personnel et de l'employeur et les rendements des placements attribués aux membres du personnel. Chaque membre choisit de cotiser un pourcentage fixe allant jusqu'à 6 % de ses gains admissibles, et l'employeur verse une cotisation en contrepartie de celle du membre en fonction de son âge et de son nombre d'années de service admissible. Les cotisations sont investies conformément aux directives de chaque membre du personnel qui aura fait un choix parmi plusieurs options de placements offertes.

Au moment d'établir le RRE, nous avons aussi créé un Régime de retraite complémentaire (RRC), conçu pour offrir des prestations complémentaires aux participants dont les prestations ou les cotisations aux termes du RRE sont touchées par des plafonds prescrits dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Ainsi, les prestations aux termes du RRC sont augmentées pour

atteindre le niveau des prestations que les participants auraient touchées aux termes du RRE en l'absence de tels plafonds. Nous avons ajouté un volet CD en date du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Les durations du RRE à prestations déterminées et du RRC à prestations déterminées sont de 20 et de 19 ans, respectivement.

### AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES

Nous maintenons un programme d'allocations de retraite fermé (le cumul de service a cessé en date du 1<sup>er</sup> juillet 2013) et offrons certains avantages (assurance vie, couverture des frais médicaux et dentaires) aux retraités admissibles. Ces régimes, dont la durée est de 19 ans, sont capitalisés à mesure que le coût des avantages est engagé. Les coûts sont comptabilisés en fonction de calculs actuariels.

### STRUCTURE DE GOUVERNANCE DES RÉGIMES

La structure de gouvernance des régimes de retraite d'EDC est formée du Conseil d'administration, du Comité des ressources humaines (CRH) du Conseil et de deux groupes de gestion. Le premier groupe, soit le Comité de retraite de la direction (CRD), se trouve au niveau de la haute direction, tandis que le Comité consultatif sur les placements des régimes de retraite (CCPRR) est au niveau opérationnel.

Le CRH assume des responsabilités de supervision de la conception, de la modification et de la capitalisation des régimes de retraite, de la composition des actifs et de la structure des placements. Le CRH examine aussi les politiques et objectifs de placement, le rendement des placements, et il reçoit l'assurance de la direction sur des questions en matière de retraite qui ont été déléguées.

Le CRD a le pouvoir de prendre toutes les décisions sur des questions en matière de retraite que le Conseil ou le CRH lui a confiées. Le CRD priorise les décisions clés et stratégiques et recommande au CRH les modifications à apporter à la conception des régimes. Il approuve les changements de dépositaire des régimes et il supervise et appuie les activités du CCPRR. Le CCPRR surveille le rendement des placements des fonds, rencontre périodiquement les gestionnaires de placements et soumet ses recommandations au CRD.

### ATTÉNUATION DES RISQUES

Les portefeuilles de placements du RRE et du RRC s'exposent à plusieurs risques d'instrument financier susceptibles de nuire aux flux de trésorerie, à la situation financière et au résultat des régimes. Le risque financier des régimes est concentré dans les placements de ces derniers et représente notamment le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché. L'exposition à ces risques n'est pas considérée comme importante ou inhabituelle. Les énoncés des politiques et des procédures en matière de placements (EPPP) des régimes prescrivent une politique sur la composition des actifs, imposent une diversification des placements et limitent l'exposition aux placements sur le plan individuel et aux principales catégories d'actif, dans le but de réduire le niveau de risque associé aux régimes. Les EPPP sont réexaminés au moins une fois par année pour que les politiques de placement soient modifiées s'il y a lieu.

### RISQUE DE FINANCEMENT

Le risque de financement est le risque que la croissance des actifs investis et les cotisations versées dans la caisse de retraite ne suffisent pas à couvrir l'obligation au titre des prestations, ce qui entraînerait une obligation non capitalisée. Conformément à la réglementation, en cas d'obligation non capitalisée, des cotisations spéciales seront nécessaires durant des périodes spécifiques pour réduire tout déficit actuariel. Les facteurs les plus importants du risque de financement sont les fluctuations du taux d'actualisation et du rendement des actifs.

## AUTRES RISQUES

L'obligation au titre des PD comporte un facteur d'incertitude relative à la mesure en raison de certaines hypothèses actuarielles telles que les taux d'actualisation, les taux de mortalité, le taux d'augmentation des salaires et les taux de retrait et de départ à la retraite. L'incidence de ces facteurs sur les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi pourrait être importante et être volatile par moments.

Voici le tableau de rapprochement de l'actif net et de l'obligation nette des régimes PD, ce qui rend compte de la valeur actualisée des obligations découlant des prestations de retraite au titre des PD et de la juste valeur des actifs des régimes.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018				31 déc. 2017			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
<b>Obligation au titre des prestations déterminées :</b>								
Obligation à l'ouverture de l'exercice	1 064	93	186	1 343	942	85	233	1 260
Coût des services rendus au cours de la période	28	2	6	36	25	2	8	35
Coût financier de l'obligation au titre des prestations	38	3	6	47	39	3	10	52
Cotisations du personnel	11	1	–	12	10	1	–	11
(Gain) ou perte actuariel résultant des ajustements liés à l'expérience des régimes	3	2	(8)	(3)	(6)	(2)	(84)	(92)
(Gain) ou perte actuariel résultant des changements dans les hypothèses financières	(62)	(4)	(16)	(82)	75	6	21	102
(Gain) ou perte actuariel résultant des changements dans les hypothèses démographiques	(2)	–	–	(2)	–	–	–	–
Prestations versées	(23)	(2)	(2)	(27)	(21)	(2)	(2)	(25)
Obligation à la clôture de l'exercice <sup>1</sup>	1 057	95	172	1 324	1 064	93	186	1 343
<b>Juste valeur des actifs des régimes :</b>								
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	1 128	98	1	1 227	985	78	–	1 063
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	41	4	–	45	40	3	–	43
Plus-value ou (moins-value) des actifs des régimes, compte non tenu des produits d'intérêts générés	(38)	(5)	–	(43)	74	2	–	76
Cotisations de l'employeur	29	1	2	32	41	16	2	59
Cotisations du personnel	11	1	–	12	10	1	–	11
Prestations versées	(23)	(2)	(2)	(27)	(21)	(2)	(2)	(25)
Charges administratives	(1)	–	(1)	(2)	(1)	–	1	–
Juste valeur à la clôture de l'exercice <sup>1</sup>	1 147	97	–	1 244	1 128	98	1	1 227
<b>Situation de capitalisation – (déficit) ou excédent des régimes<sup>2</sup></b>	<b>90 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>(172) \$</b>	<b>(80) \$</b>	<b>64 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>(185) \$</b>	<b>(116) \$</b>

<sup>1</sup> Le test de plafonnement des actifs n'a eu aucune incidence sur la position de l'actif des régimes ou de l'obligation des régimes.

<sup>2</sup> A l'état de la situation financière, le RRE et le RRC sont classés comme des actifs au titre des prestations de retraite totalisant 92 millions de dollars, tandis que les autres régimes d'avantages sont classés comme des obligations au titre des prestations de retraite totalisant 172 millions de dollars.

## COMPOSITION DES ACTIFS

Dans la gestion du capital des régimes, l'objectif est de préserver la continuité des régimes afin d'avoir des actifs adéquats capables de soutenir les activités de placement des régimes et de financer les futurs paiements de prestations. Les politiques des régimes consistent à avoir un portefeuille de placements diversifiés, sur la base de critères établis dans les EPPP qui aident à la gestion du capital et à l'atténuation des risques. Nous effectuons une modélisation de l'actif et du passif périodiquement pour nous assurer que les politiques et les stratégies de placement des régimes sont conformes aux profils de risque et de rendement, pour que l'actif corresponde bien aux obligations de financement à long terme. Les résultats de la modélisation sont examinés par le CCPRR, et des recommandations, le cas échéant, sont soumises au CRD et au CRH dans le cadre de l'examen annuel des EPPP. Une modélisation de l'actif et du passif a été amorcée vers la fin de 2016, et une partie des recommandations du CCPRR ont été suivies en 2017 et 2018, et la totalité des recommandations devraient être suivies en 2019. Au 31 décembre 2018, la composition des actifs s'écartait de la répartition préconisée selon les EPPP en raison de la mise en œuvre décalée des recommandations (les EPPP permettent un tel écart dans les périodes de transition, comme l'autorisent les comités).

Le tableau qui suit résume les actifs des régimes à prestations déterminées, selon leurs répartitions ciblées et leurs catégories.

	Régime de retraite enregistré			Régime de retraite complémentaire*	
	Cible pour 2018 %	2018 %	2017 %	2018 %	2017 %
Liquidités	–	–	–	52 %	44 %
Titres de créance	30 %	31 %	25 %	–	–
Titres de capitaux propres	53 %	55 %	61 %	48 %	56 %
Placements alternatifs	17 %	14 %	14 %	–	–
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

\* La cible est de 100 % en titres de capitaux propres, déduction faite des liquidités détenues dans un compte d'impôt remboursable, tel qu'il est prescrit par l'Agence du revenu du Canada (ARC).

## ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

Tous les instruments financiers des régimes qui sont comptabilisés à la juste valeur dans l'État consolidé de la situation financière doivent être classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs indiqués dans le tableau suivant, compte tenu de la mesure dans laquelle les données servant à l'évaluation de la juste valeur sont observables ou non (voir la note 22, Juste valeur des instruments financiers).

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018				31 déc. 2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	–	351	–	351	–	283	–	283
Titres de capitaux propres								
Canada	–	142	–	142	–	151	–	151
International	–	309	–	309	–	250	–	250
États-Unis	–	47	–	47	–	155	–	155
Actions mondiales	–	186	–	186	–	184	–	184
Placements alternatifs	–	107	59	166	–	37	120	157
Dérivés	–	(9)	–	(9)	–	(2)	–	(2)
Autres*	52	–	–	52	49	–	–	49
Total	52 \$	1 133 \$	59 \$	1 244 \$	49 \$	1 058 \$	120 \$	1 227 \$

\* Représentent la trésorerie et les liquidités détenues dans un compte de l'ARC.

La charge de retraite comptabilisée dans l'État consolidé du résultat global, ventilée entre celle liée au volet PD et celle liée au volet CD, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2018				2017			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
<b>Prestations déterminées</b>								
Coût des services rendus au cours de la période	28	2	6	36	25	2	8	35
Charges administratives	1	–	–	1	1	–	–	1
Coût des services	29	2	6	37	26	2	8	36
Coût financier de l'obligation au titre des prestations	38	3	6	47	39	3	10	52
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	(41)	(4)	–	(45)	(40)	(3)	–	(43)
Intérêts nets sur le passif ou (l'actif) au titre des prestations déterminées	(3)	(1)	6	2	(1)	–	10	9
Charge totale au titre des prestations déterminées	26	1	12	39	25	2	18	45
<b>Charge au titre des cotisations déterminées</b>	8	1	–	9	6	–	–	6
Total	34 \$	2 \$	12 \$	48 \$	31 \$	2 \$	18 \$	51 \$

## HYPOTHÈSES CLÉS

Le tableau suivant décrit les hypothèses clés retenues pour le calcul des obligations au titre des prestations déterminées des régimes.

Hypothèses	31 déc. 2018			31 déc. 2017		
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages
(Moyenne pondérée)						
Obligation au titre des prestations déterminées :						
Taux d'actualisation	3,9 %	3,9 %	4,0 %	3,6 %	3,6 %	3,5 %
Taux d'inflation	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Taux d'augmentation des salaires*	3,9 %	3,9 %	4,1 %	4,0 %	4,0 %	4,5 %
Coûts des prestations :						
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations déterminées projetées	3,6 %	3,6 %	3,5 %	4,0 %	4,0 %	4,0 %
Taux d'inflation	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Taux d'augmentation des salaires*	4,0 %	4,0 %	4,1 %	4,8 %	4,8 %	5,5 %
Taux d'évolution des frais médicaux présumé :						
Évolution des frais médicaux – taux initial	–	–	4,9 %	–	–	5,6 %
Évolution des frais médicaux – taux diminué qui sera atteint	–	–	4,5 %	–	–	4,5 %
Année du taux d'évolution final	–	–	2020	–	–	2020
Taux d'évolution des frais dentaires	–	–	4,3 %	–	–	4,3 %

\* Le taux d'augmentation des salaires tient compte d'un élément de mérite et de promotion qui varie selon les années de service propres à chaque membre du personnel.

Puisque les régimes de retraite sont à long terme, le calcul des charges et des obligations dépend de plusieurs hypothèses. Ces hypothèses nécessitent beaucoup de jugement et comportent des incertitudes sur lesquelles la direction ne peut agir. Elles sont déterminées tous les ans par la direction, en consultation avec nos actuaires.

Les normes comptables exigent que le taux d'actualisation à utiliser pour déterminer l'obligation au titre des PD soit basé sur le taux du marché des titres de créance de sociétés de grande qualité dont les caractéristiques correspondent à la devise et à la durée estimée de l'obligation. Notre méthode d'établissement du taux d'actualisation est fondée sur la méthode préférentielle

de l'Institut canadien des actuaires (ICA). Les normes exigent aussi que les produits d'intérêts générés par les actifs des régimes soient calculés à l'aide du même taux d'actualisation servant à l'évaluation de l'obligation liée au régime à l'ouverture de l'exercice.

Le taux d'augmentation des salaires utilisé dans le calcul de l'obligation au titre des PD représente une hypothèse à long terme et tient compte des ajustements en fonction du mérite et des promotions.

Les hypothèses concernant les taux de mortalité futurs sont fondées sur les conseils des actuaires conformément aux statistiques publiées sous forme de tables de mortalité après le départ à la retraite.

## RÉÉVALUATIONS COMPTABILISÉES EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

L'application des hypothèses susmentionnées donne lieu à des écarts actuariels sur les régimes PD, écarts qui représentent la différence entre l'expérience réelle et l'expérience attendue et qui sont immédiatement comptabilisés en autres éléments du résultat global. La position de cet écart actuariel a été dénouée en étant portée aux résultats non distribués. Par conséquent, ces écarts actuariels ne s'accumulent pas dans les autres éléments du résultat global.

Le tableau qui suit résume les réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global au cours de l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	2018				2017			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
<b>Réévaluations des obligations au titre des prestations de retraite</b>								
Gain ou (perte) actuariel – hypothèses relatives à l'expérience des régimes	(3)	(2)	8	3	6	2	84	92
(Gain) ou perte actuariel – hypothèses démographiques	2	–	–	2	–	–	–	–
Gain ou (perte) actuariel – hypothèses financières	62	4	16	82	(75)	(6)	(21)	(102)
	61	2	24	87	(69)	(4)	63	(10)
<b>Réévaluations des actifs des régimes, compte non tenu des produits d'intérêts</b>								
Plus-value ou (moins-value) des actifs des régimes	(38)	(5)	–	(43)	74	2	–	76
Total	23 \$	(3) \$	24 \$	44 \$	5 \$	(2) \$	63 \$	66 \$

## ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Le tableau suivant décrit l'effet possible des variations de certaines hypothèses clés retenues pour le calcul des obligations au titre des PD. L'analyse de sensibilité contenue dans le tableau n'est qu'hypothétique et ne doit être interprétée qu'avec prudence.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Sensibilité des hypothèses	Obligation	Obligation	Obligation	Obligation
Taux d'actualisation				
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	(174)	(15)	(28)	(217)
baisse de 1 % (\$)	229	20	38	287
Sensibilité au risque de longévité				
Effet de : l'ajout de 1 an à l'espérance de vie	25	2	5	32
Taux d'augmentation des salaires				
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	23	11	1	35
baisse de 1 % (\$)	(25)	(7)	(1)	(33)
Hypothèse du taux d'inflation				
Effet d'une : hausse de 0,25 % (\$)	44	4	s.o.*	48
baisse de 0,25 % (\$)	(41)	(4)	s.o.*	(45)

\* L'hypothèse du taux d'inflation pour les autres régimes d'avantages est déjà prise en compte dans les autres analyses de sensibilité.

Une augmentation de un point de pourcentage des coûts de soins de santé tendanciels et présumés aurait entraîné une hausse du coût des services et du coût financier de 4 millions de dollars et une hausse des obligations de 36 millions. Par contre, une baisse de un point de pourcentage aurait entraîné une réduction du coût des services et du coût financier de 3 millions de dollars et une réduction des obligations de 27 millions.

## TOTAL DES COTISATIONS

Voici une ventilation des cotisations totales de l'employeur au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des avantages complémentaires de retraite :

(en millions de dollars canadiens)	2018				2017			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
<b>Prestations déterminées (PD)</b>								
Cotisations habituelles	12	1	2	15	15	1	2	18
Cotisations spéciales	17	–	–	17	26	15	–	41
Total des paiements en trésorerie pour les prestations déterminées	29	1	2	32	41	16	2	59
<b>Cotisations déterminées (CD)</b>								
Total des paiements en trésorerie pour les cotisations déterminées	8	1	–	9	6	–	–	6
Total des paiements en trésorerie	37 \$	2 \$	2 \$	41 \$	47 \$	16 \$	2 \$	65 \$

Nous prévoyons cotiser 43 millions de dollars aux régimes en 2019, soit 31 millions au volet PD du RRE, 7 millions au volet CD du RRE et 5 millions aux autres régimes d'avantages. Les cotisations au RRC seront déterminées lorsqu'une évaluation actuarielle sera réalisée au milieu de 2019.

## ÉVALUATION ACTUARIELLE ET ÉVALUATION DE LA SOLVABILITÉ

Nos actuaires désignés évaluent les obligations au titre des PD aux fins comptables en date du 31 décembre de chaque exercice. Nous capitalisons nos régimes de retraite PD conformément aux montants établis actuariellement, montants qui sont nécessaires pour honorer les obligations au titre des prestations que la réglementation fédérale en matière de pensions prescrit actuellement. La dernière évaluation actuarielle du RRE et du RRC a été effectuée en date du 31 décembre 2017. Les prochaines évaluations officielles des régimes seront effectuées par les actuaires en 2019 et seront en date du 31 décembre 2018.

La santé financière d'un régime de retraite se mesure au moyen d'évaluations actuarielles et elle est établie selon le principe de la continuité du régime et selon le principe de la solvabilité. Au 31 décembre 2017, les ratios de solvabilité du RRE à prestations déterminées d'EDC s'établissaient à 151,6 % (144,1 % en 2016) selon le principe de la continuité du régime et à 94,7 % (88,1 % en 2016) selon le principe de la solvabilité. Puisque le ratio de solvabilité du RRE est inférieur à 100 %, nous avons l'obligation, conformément à la législation fédérale sur les pensions, de verser des cotisations spéciales mensuelles. En 2018, nous avons versé des cotisations spéciales de 17 millions de dollars dans la caisse du RRE et continuerons à verser toutes les cotisations nécessaires afin de préserver la solvabilité. Pour le RRC, le ratio de solvabilité était de 99,4 % au 31 décembre 2017 (83,1 % en 2016).

## 34. Transactions entre parties liées

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des transactions avec d'autres ministères, organismes gouvernementaux et sociétés d'État, selon des conditions semblables à celles qui s'appliquent aux parties non liées. L'information suivante s'ajoute à l'information sur les parties liées fournie ailleurs dans les présents états financiers. Toutes les transactions importantes entre parties liées sont présentées ci-après ou dans les notes appropriées. Ces transactions ont été évaluées à leur valeur d'échange.

## RECOUVREMENT DES CHARGES ADMINISTRATIVES PORTÉES AU COMPTE DU CANADA

Comme l'indique la note 35, nous concluons certaines opérations de financement et contractons des passifs éventuels au nom du gouvernement du Canada que l'on désigne comme les opérations sur le « Compte du Canada ». Les charges et les frais indirects se rapportant à ces activités nous sont remboursés. En 2018, nous avons retenu 6 millions de dollars (3 millions en 2017) des recettes et des recouvrements portés au Compte du Canada en contrepartie de ces charges et frais indirects. Ces montants sont compensés en déduction des charges administratives dans l'État consolidé du résultat global.

## RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants, définis comme étant les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités d'EDC, englobent le Conseil d'administration et l'Équipe de la haute direction.

La rémunération des principaux dirigeants est établie de la manière décrite ci-après.

- La présidente du Conseil et les autres administrateurs indépendants touchent, pour leur participation aux réunions du Conseil et des comités, des honoraires annuels calculés selon une grille de rémunération conforme aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Les présidents des comités touchent des honoraires de base, plus 2 000 dollars.
- La rémunération de l'Équipe de la haute direction, à l'exclusion du président et chef de la direction, est approuvée par le Comité des ressources humaines du Conseil d'administration en fonction de la performance de la personne et des tendances du marché. Comme rémunération totale, EDC vise la valeur médiane du groupe où elle se trouve, lequel comprend des entités des secteurs de la finance, de l'assurance et des placements, ainsi que du secteur bancaire, tout comme les sociétés d'État et les entités d'autres secteurs pertinents.
- Le président et chef de la direction est rémunéré selon les termes du décret en conseil, sur les recommandations du Conseil d'administration. Le salaire de base pour 2017-2018 se situait dans une fourchette de 325 300 à 382 700 dollars.

Le tableau suivant indique la rémunération payée ou à payer aux principaux dirigeants au cours de l'exercice, y compris les avantages autres qu'en trésorerie qui sont imposables.

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017
Salaires et autres avantages à court terme <sup>1</sup>	5	5
Avantages postérieurs à l'emploi <sup>2</sup>	1	1
Total	6 \$	6 \$

<sup>1</sup> Y compris la rémunération versée à la présidente du Conseil et aux autres administrateurs indépendants, les salaires de l'Équipe de la haute direction et la rémunération non monétaire.

<sup>2</sup> Compte tenu, le cas échéant, des régimes de retraite et des assurances-vie postérieures à l'emploi.

## 35. Opérations portées au Compte du Canada

En vertu de la *Loi*, le Ministre peut, avec l'assentiment du ministre des Finances, nous autoriser à nous engager au nom du gouvernement du Canada dans certaines opérations de nature financière ou portant sur des passifs éventuels. Ces opérations et leur fondement juridique sont connus collectivement sous le nom de « Compte du Canada ». Les comptes correspondant à ces opérations sont maintenus séparément de nos comptes et sont consolidés chaque année, au 31 mars, dans les états financiers du gouvernement du Canada, que celui-ci publie séparément et qui sont audités par le vérificateur général du Canada. Les actifs du Compte du Canada, essentiellement des prêts et des créances au titre des intérêts et des commissions, sont comptabilisés selon les règles et pratiques comptables du gouvernement du Canada et ils s'élevaient à 6,8 milliards de dollars à la fin de décembre 2018 (3,7 milliards en 2017).

La *Loi* prévoit qu'au total, les prêts et les engagements en cours avec des emprunteurs sur le Compte du Canada, y compris les ententes donnant lieu à des passifs éventuels au titre de contrats d'assurance et d'autres accords, ne peuvent dépasser 20 milliards de dollars. Par rapport au plafond fixé par la *Loi*, la position à la fin de 2018 se chiffrait à 7,9 milliards de dollars (2,7 milliards en 2017).

# REVUE DES DIX DERNIERS EXERCICES

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	2018 <sup>1</sup>	2017	2016
Prêts bruts	54 609	51 199	55 375
Créances au titre des intérêts et des commissions <sup>2</sup>	272	241	236
Produits différés tirés des prêts et autres	(315)	(313)	(361)
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(820)	(1 363)	(1 552)
Prêts nets	53 746	49 764	53 698
Actifs détenus en vue de la vente <sup>3</sup>	13	34	42
Placements	1 342	1 124	1 005
Trésorerie et titres négociables	13 289	8 214	7 389
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	150	103	116
Immobilisations corporelles	50	54	55
Immobilisations incorporelles	110	106	92
Autres actifs	680	721	727
Total des actifs	69 380 \$	60 120 \$	63 124 \$
Emprunts	55 448	47 114	49 101
Autres passifs	2 519	2 152	3 359
Provision pour pertes sur engagements de prêts <sup>4</sup>	20	14	78
Passifs au titre des primes et des sinistres	890	608	656
Garanties de prêts <sup>5</sup>	158	192	167
Total des passifs	59 035	50 080	53 361
Capital social	1 333	1 333	1 333
Résultats non distribués	9 012	8 707	8 430
Cumul des autres éléments du résultat global	–	–	–
Capitaux propres	10 345	10 040	9 763
Total des passifs et des capitaux propres	69 380 \$	60 120 \$	63 124 \$

<sup>1</sup> Les chiffres des exercices 2010 à 2018 sont basés sur les IFRS, tandis que ceux de 2009 sont basés sur l'ancien référentiel comptable canadien.

<sup>2</sup> Pour les exercices 2010 à 2018, les créances au titre des intérêts et des commissions sur les prêts ont été reclassées dans les prêts en application des IFRS. Pour l'exercice 2009, les créances au titre des intérêts et des commissions sur les prêts sont comptabilisées au poste « Autres actifs ».

<sup>3</sup> À la fin de décembre 2018, un appareil Q400 et trois hélicoptères étaient compris dans les actifs détenus en vue de la vente. Pour les exercices 2009 à 2013, les actifs détenus en vue de la vente sont regroupés avec les autres actifs.

<sup>4</sup> Pour les exercices 2010 à 2018, la provision pour pertes sur garanties de prêts est présentée avec les garanties de prêts. Pour l'exercice 2009, la provision pour pertes sur engagements de prêts englobe la provision pour pertes sur garanties de prêts.

<sup>5</sup> Pour les exercices 2010 à 2018, les garanties de prêts comprennent les produits différés au titre des commissions de garantie et la provision pour pertes sur garanties de prêts. Pour l'exercice 2009, la provision pour pertes sur garanties de prêts est regroupée avec les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts; les produits différés au titre des commissions de garantie sont regroupés avec les prêts.

2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
53 326	41 791	36 549	30 336	29 093	26 997	26 823
200	163	154	157	145	163	-
(390)	(368)	(346)	(362)	(558)	(549)	(556)
(1 715)	(1 163)	(1 246)	(1 182)	(1 680)	(1 561)	(1 948)
51 421	40 423	35 111	28 949	27 000	25 050	24 319
15	364	-	-	-	-	-
848	689	537	429	385	317	196
7 694	6 545	4 066	4 236	3 886	3 803	5 432
141	88	93	90	129	109	159
53	56	59	66	74	33	17
71	56	44	38	40	42	41
726	783	1 606	2 425	2 082	2 528	2 734
60 969 \$	49 004 \$	41 516 \$	36 233 \$	33 596 \$	31 882 \$	32 898 \$
46 909	38 038	31 259	25 880	23 570	22 484	24 435
3 936	1 935	1 068	676	588	459	369
113	44	47	58	41	93	713
688	618	606	583	875	640	793
158	153	165	161	266	245	-
51 804	40 788	33 145	27 358	25 340	23 921	26 310
1 333	1 333	1 333	1 333	1 333	1 333	1 333
7 832	6 883	7 038	7 542	6 923	6 628	5 317
-	-	-	-	-	-	(62)
9 165	8 216	8 371	8 875	8 256	7 961	6 588
60 969 \$	49 004 \$	41 516 \$	36 233 \$	33 596 \$	31 882 \$	32 898 \$

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	2018*	2017	2016
Produits du financement et des placements :			
Prêts	2 207	1 915	1 720
Location-financement	–	–	1
Location simple	–	–	–
Allègement de la dette	–	–	–
Titres négociables	257	93	73
Placements	9	9	9
Total des produits du financement et des placements	2 473	2 017	1 803
Charges d'intérêts	1 219	715	450
Charges de location et de financement	33	45	37
Produits du financement et des placements, montant net	1 221	1 257	1 316
Commissions de garantie de prêt	48	43	40
Primes d'assurance et commissions de garantie	243	239	229
Cession en réassurance	(39)	(39)	(37)
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	204	200	192
Autres (produits) charges	(98)	34	76
Charges administratives	497	431	385
Résultat avant la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions et avant les charges liées aux sinistres	1 074	1 035	1 087
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise)	(11)	(119)	(31)
Charges liées (recouvrements liés) aux sinistres	255	157	46
Bénéfice net	830	997	1 072
Autres éléments du résultat global	44	66	26
Résultat global	874 \$	1 063 \$	1 098 \$

\* Les chiffres des exercices 2010 à 2018 sont basés sur les IFRS, tandis que ceux de 2009 sont basés sur l'ancien référentiel comptable canadien.

2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
1 475	1 239	1 174	1 116	1 009	1 004	1 321
5	5	6	6	7	8	9
-	50	55	17	21	32	32
-	-	-	-	4	25	49
60	45	32	36	46	47	41
8	6	8	5	12	8	3
1 548	1 345	1 275	1 180	1 099	1 124	1 455
183	70	30	108	93	147	381
28	48	49	33	32	53	68
1 337	1 227	1 196	1 039	974	924	1 006
41	36	36	38	32	33	24
224	218	215	216	251	221	197
(30)	(23)	(22)	(20)	(17)	(11)	-
194	195	193	196	234	210	197
(200)	(76)	109	16	(61)	49	76
351	327	310	308	284	273	246
1 421	1 207	1 006	949	1 017	845	905
437	(39)	30	(340)	125	(631)	431
59	117	159	(38)	247	1	216
925	1 129	817	1 327	645	1 475	258
24	(155)	119	51	-	-	-
949 \$	974 \$	936 \$	1 378 \$	645 \$	1 475 \$	258 \$

## COMPTE DE LA SOCIÉTÉ

### Accords financiers aménagés

(en millions de dollars canadiens)	2018*	2017	2016
<b>Financement</b>			
Financement direct	27 109	26 756	26 587
Garanties	2 053	1 601	1 483
	29 162	28 357	28 070
Activités facilitées par FinDev Canada	39	–	–
Total	29 201	28 357	28 070
<b>Assurances</b>			
Assurance crédit	58 555	55 827	55 724
Assurance d'institution financière	4 259	8 205	7 421
Assurance et cautionnement de contrats	10 204	8 795	8 098
Assurance risques politiques	2 438	2 551	2 728
Total	75 456	75 378	73 971
<b>Données financières et autres</b>			
<b>Financement</b> (en millions de dollars canadiens)			
Valeur des prêts bruts	54 609	51 199	55 375
Valeur des placements	1 342	1 124	1 005
Valeur des prêts non déboursés	20 778	20 784	19 147
Valeur du financement non déboursé au titre des placements	736	785	914
Valeur des prêts déboursés	31 240	27 625	22 709
Valeur des déboursements pour les placements	268	270	237
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	2 993	2 473	2 411
Sommes non versées sur les garanties de prêts	281	143	103
Sommes non affectées au titre des lettres de crédit confirmées	121	112	181
Valeur des prêts rééchelonnés	–	–	24
Valeur des prêts sortis	193	5	193
Nombre de lignes de crédit en cours et de protocoles en vigueur	8	12	13
<b>Assurances</b> (en millions de dollars canadiens)			
Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	23 930	21 648	22 693
Valeur des indemnités versées	74	201	110
Valeur des indemnités recouvrées	56	44	23
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	772	791	732
Valeur des indemnisations à l'étude à la clôture de l'exercice	319	310	305
Nombre de polices délivrées	7 980	6 750	6 490
Nombre de polices et de garanties en vigueur	7 776	7 318	7 302

\* Les chiffres des exercices 2010 à 2018 sont basés sur les IFRS, tandis que ceux de 2009 sont basés sur l'ancien référentiel comptable canadien.

2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
24 277	20 613	17 497	13 754	13 734	12 472	11 148
1 133	963	851	864	893	936	761
25 410	21 576	18 348	14 618	14 627	13 408	11 909
-	-	-	-	-	-	-
25 410	21 576	18 348	14 618	14 627	13 408	11 909
60 175	56 020	56 224	54 087	62 872	52 073	52 658
7 666	11 415	10 630	9 295	13 914	8 324	6 037
8 149	7 216	7 467	6 594	8 228	8 391	9 543
2 805	2 643	2 743	2 855	2 859	2 420	2 622
78 795	77 294	77 064	72 831	87 873	71 208	70 860
53 326	41 791	36 549	30 336	29 093	26 997	26 823
848	689	537	429	385	317	196
19 928	16 593	14 885	13 391	9 722	8 775	8 814
903	672	541	417	283	314	367
18 800	15 186	14 100	11 887	10 393	10 095	10 555
209	149	124	121	106	117	74
2 086	1 963	1 954	1 907	2 506	2 304	3 166
101	145	137	197	234	243	392
109	122	157	111	410	384	459
-	50	-	-	4	25	51
42	165	62	408	76	75	58
16	21	26	37	56	57	71
24 314	22 155	22 807	21 673	25 732	23 171	22 395
143	72	61	358	55	126	258
15	13	10	22	40	36	20
806	666	637	627	381	440	422
307	12	30	11	315	8	32
6 623	7 018	7 836	7 525	7 913	9 714	10 573
7 383	7 967	8 553	8 214	8 665	9 238	9 252

## COMPTE DU CANADA

### Accords financiers aménagés

(en millions de dollars canadiens)

	2018	2017	2016
<b>Financement</b>			
Financement direct	8 000	–	–
<b>Assurances</b>			
Assurance crédit	15	36	28
Assurance d'institution financière	–	–	–
Assurance et cautionnement de contrats	–	–	–
Assurance risques politiques	–	–	–
Total partiel	15	36	28
Total	8 015	36	28
<b>Données financières et autres</b>			
<b>Financement</b> (en millions de dollars canadiens)			
Valeur des prêts et des effets à recevoir	6 593	2 586	2 998
Valeur des prêts non déboursés	1 210	–	–
Valeur des prêts déboursés (déduction faite des garanties)	5 290	–	–
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	76	98	121
Sommes non versées sur les garanties de prêts	–	–	–
Sommes non affectées	–	–	–
Valeur des prêts rééchelonnés	–	–	–
Nombre de transactions financées	1	–	–
<b>Assurances</b> (en millions de dollars canadiens)			
Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	–	5	3
Valeur des indemnités versées	–	–	–
Valeur des indemnités recouvrées	–	–	–
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	–	–	–
Nombre de polices délivrées	–	–	–
Nombre de polices et de garanties en vigueur	1	1	1

\* Y compris les sommes déboursées conjointement avec l'Office ontarien de financement relativement à des prêts dans le secteur automobile.

2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
156	25	-	1	-	76	14 222
41	28	30	41	44	129	628
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
41	28	30	41	44	129	628
197	53	30	42	44	205	14 850
3 359	2 924	2 821	3 164	3 442	4 720	5 905
-	-	-	-	-	505	607
156	25	-	-	569*	446*	14 398*
142	164	186	208	241	295	385
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	2	1
2	1	-	-	-	5	16
7	6	9	9	8	10	120
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	11
-	-	-	-	13	13	13
-	-	-	-	-	1	103
1	1	1	1	4	7	53

# GLOSSAIRE DE TERMES FINANCIERS

**Bénéfice net** – Résultat net à l'exclusion de la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit, des charges liées aux sinistres, des charges administratives et des profits et pertes latents.

**CDOR** – *Canadian Dollar Offered Rate* – Indice de référence établi par le secteur financier et l'indice de référence reconnu pour les acceptations bancaires d'une durée à l'échéance d'un an ou moins.

**Coût amorti** – Montant auquel un actif ou un passif financier est évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé (calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif) de toute différence entre ce montant initial et le montant remboursable à l'échéance, et diminué de toute réduction (opérée directement ou par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur) pour dépréciation ou irrécouvrabilité.

**Couverture** – Pratique de gestion des risques de taux d'intérêt ou de change encourus du fait d'une exposition dans le cours normal des activités.

**Écarts actuariels** – Variations de la valeur de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs d'un régime, causées par des différences entre les hypothèses actuarielles et ce qui s'est effectivement produit, et par des changements aux hypothèses actuarielles.

**Entité structurée** – Une entité créée pour un objectif précis et bien défini. L'entité structurée est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité.

**Évaluation actuarielle (relative aux régimes de retraite)** – Évaluation par un actuaire indépendant de la situation financière d'un régime d'avantages. Elle comprend l'évaluation des actifs d'un régime et de l'obligation au titre des prestations définies selon des estimations des événements futurs qui se répercuteront sur les coûts et obligations découlant des régimes d'avantages du personnel.

**Exposition en cas de défaillance** – Correspond normalement à l'exposition brute attendue, soit le montant de l'exposition liée à des éléments figurant à l'état de la situation financière et le montant équivalent de prêt au titre de l'exposition liée à des éléments ne figurant pas à l'état de la situation financière.

**Financement non déboursé au titre des engagements de prêts** – Montant promis aux termes d'une convention de prêt existante, mais non encore versé à l'emprunteur.

**Instruments dérivés** – Contrats financiers qui tirent leur valeur des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des écarts de taux, du cours des produits de base, du cours des titres de capitaux propres, des indices du marché ou d'autres mesures financières. Ces instruments comprennent les dérivés sur opérations à terme, sur taux d'intérêt, sur devises, sur actions et sur produits de base et les swaps sur défaillance de crédit.

**LIBOR** – Taux interbancaire offert à Londres – Taux d'intérêt auquel les institutions financières à Londres sont disposées à prêter des fonds aux banques de premier ordre.

**Marge de financement nette** – Montant net des produits du financement et des placements, exprimé en pourcentage des actifs moyens générateurs de produits.

**Montant net des produits des activités ordinaires** – Résultat net avant les éléments suivants : la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit; les charges liées aux sinistres; les charges administratives.

**Montant net des produits du financement et des placements** – Produits tirés d'actifs de financement, de location, de titres négociables ainsi que de placements, déduction faite des charges d'intérêts et des charges de location et de financement.

**Obligation au titre des prestations définies** – Valeur actuarielle, avant déduction des actifs d'un régime, des paiements futurs vraisemblablement nécessaires pour éteindre l'obligation résultant des services rendus au cours de la période considérée et des périodes antérieures.

**Passif éventuel** – Obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance de certains événements futurs. Les polices d'assurance et les garanties en cours sont des passifs éventuels.

**Perte en cas de défaillance** – Correspond à la gravité de la perte sur une facilité en cas de défaillance de l'emprunteur, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaillance.

**Point de base** – Un centième d'un point de pourcentage.

**Prêt déprécié individuellement** – Prêt considéré individuellement qui est déprécié du fait d'indications objectives d'une perte de valeur.

**Prêts bruts** – Montants de principal à recouvrer aux termes de conventions de prêt existantes.

**Prêts productifs** – Prêts à l'égard desquels EDC a une assurance raisonnable de pouvoir recouvrer en temps opportun la totalité du principal et des intérêts.

**Probabilité de défaillance** – Correspond à la probabilité, exprimée en pourcentage, qu'un emprunteur soit défaillant dans un horizon de un an.

**Ratio de productivité** – Représente les charges administratives exprimées en pourcentage des produits nets, compte non tenu de l'incidence des fluctuations du cours du change par rapport au taux projeté dans le Plan d'entreprise.

**Réassurance facultative** – Réassurance sur la base d'une opération individuelle.

**Risque d'assurance** – Le risque de perte ou de dommage découlant du fait que l'expérience réelle qu'un produit d'assurance subit diffère de celle présumée au moment de la structuration et de la tarification du produit.

**Risque d'illiquidité** – Risque d'insuffisance des liquidités pour couvrir nos obligations quotidiennes ou risque auquel nous nous exposons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché.

**Risque de change** – Le risque de perte ou de dommage découlant d'une variation du cours au comptant ou à terme ainsi que de la volatilité des taux de change.

**Risque de crédit** – Risque de perte lié au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie.

**Risque de marché** – Le risque de perte ou de dommage découlant d'une fluctuation défavorable des cours du marché, des taux d'intérêt ou des taux de change.

**Risque de taux d'intérêt** – Risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché.

**Risque opérationnel** – Le risque de perte ou de dommage résultant d'une carence ou d'un défaut attribuable à des procédures, employés et systèmes internes ou à des événements extérieurs.

**Taux d'intérêt effectif** – Taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

# REPRÉSENTATION D'EDC

## Au Canada

### Siège social

Exportation et développement Canada  
150, rue Slater  
Ottawa ON K1A 1K3  
edc.ca

### Région de l'Atlantique

#### Bureau d'Halifax

Tour 2  
Bureau 1605  
1969, rue Upper Water  
Halifax NS B3J 3R7

#### Bureau de Charlottetown

BDC Place  
Bureau 240  
119, rue Kent  
Charlottetown PE  
C1A 1N3

#### Bureau de Moncton

Bureau 400  
735, rue Main  
Moncton NB E1C 1E5

#### Bureau de St. John's

510, rue Topsail  
St. John's NL A1E 2C2

### Région de l'Ontario

#### Bureau de Toronto

Bureau 3120  
155, rue Wellington O.  
Toronto ON M5V 3L3

#### Bureau de Kitchener

Catalyst137 Building  
Bureau 460  
137, rue Glasgow  
Kitchener ON N2G 4X8

#### Bureau de London

Bureau 1512  
148, rue Fullarton  
London ON N6A 5P3

#### Bureau de Mississauga

Bureau 805  
1, promenade City Centre  
Mississauga ON L5B 1M2

#### Bureau de Windsor

Bureau 209  
3270, promenade  
Electricity  
Walker Industrial Park  
Windsor ON N8W 5J1

### Région du Québec

#### Bureau de Montréal

Tour de la Bourse  
Bureau 4520  
800, Place Victoria  
CP 124  
Montréal QC H4Z 1A1

#### Bureau de Brossard

Bureau 4300  
4805, boulevard Lapinière  
Brossard QC J4Z 0G2

#### Bureau de Drummondville

1412, rue Jean-  
Berchmans-Michaud  
Drummondville QC  
J2C 7V3

#### Bureau de Québec

D-3, bureau 600  
2875, boulevard Laurier  
Québec QC G1V 2M2

#### Bureau de Saint-Laurent

Bureau 201  
9900, boulevard  
Cavendish  
Saint-Laurent QC  
H4M 2V2

#### Bureau de Sherbrooke

93, rue Wellington Nord  
Sherbrooke QC J1H 5B6

### Région de l'Ouest

#### Bureau de Calgary

Bureau 2403  
308, 4<sup>e</sup> avenue Sud-Ouest  
Calgary AB T2P 0H7

#### Bureau d'Edmonton

Bureau 3400  
10180, 101<sup>e</sup> rue  
Edmonton AB T5J 3S4

#### Bureau de Regina

Bureau 300  
1914, rue Hamilton  
Regina SK S4P 3N6

#### Bureau de Saskatoon

Bureau 400  
402, 21<sup>e</sup> rue Est  
Saskatoon SK S7K 0C3

#### Bureau de Vancouver

Bureau 400, Bentall Four  
1055, rue Dunsmuir  
CP 49086  
Vancouver BC V7X 1G4

#### Bureau de Winnipeg

Bureau 1050  
201, avenue Portage  
Winnipeg MB R3B 3K6

## À l'international

### Amérique du Nord

#### Atlanta

Consulat général  
du Canada  
Bureau 1700  
100 Colony Square  
175, rue Peachtree N.E.  
Atlanta GA  
30361-6205  
États-Unis

#### Chicago

Consulat général  
du Canada  
Bureau 2400  
180, ave. North Stetson  
Chicago IL  
60601  
États-Unis

#### Mexico

Ambassade du Canada  
Calle Schiller 529  
Rincón del Bosque  
Colonia Polanco  
Mexico, D.F. 115806  
Mexique

#### Garza Garcia

Consulat général du  
Canada  
Bureau 404  
Gomez Morin 955, 4<sup>e</sup> étage  
Garza Garcia, NL  
C.P. 66279  
Mexique

### Amérique du Sud

#### Bogotá

Ambassade du Canada  
Carrera 7 #114-33  
Piso 14, Bogotá  
Colombie

#### Lima

Ambassade du Canada  
Bolognesi 228, Miraflores  
Lima 18, Pérou

#### Santiago

Ambassade du Canada  
Nueva Tajamar  
481 – Piso 12  
Tour du Nord  
Las Condes  
Santiago, Chili

### Rio de Janeiro

Consulat général du  
Canada  
Av. Atlântica, 13<sup>o</sup> Andar  
Copacabana  
Rio de Janeiro, Brésil  
CEP 22021-000

#### São Paulo

Consulat général du  
Canada  
Av. das Nações Unidas  
12901  
Cenu Torre Norte  
16<sup>o</sup> Andar  
CEP 04578-000  
São Paulo – SP, Brésil

### Europe

#### Düsseldorf

Consulat du Canada  
Benrather Strasse 8  
40213 Düsseldorf  
Allemagne

#### Istanbul

Consulat général du  
Canada  
209 Buyukdere Caddesi  
Tekfen Tower – 16<sup>e</sup> étage  
Levent 4  
Istanbul 34394  
Turquie

#### Londres

Haut-commissariat du  
Canada  
Trafalgar Square  
Londres SW1Y 5BJ  
Royaume-Uni

### Afrique et Moyen-Orient

#### Johannesburg

Haut-commissariat du  
Canada  
10 Arnold Road  
Johannesburg 2196  
Afrique du Sud

#### Dubaï

Consulat général du  
Canada  
Jumeirah Emirates  
Towers, 19<sup>e</sup> étage  
Chemin Sheikh Zayed  
Dubaï, Émirats arabes  
unis

### Asie

#### New Delhi

Haut-commissariat du  
Canada  
7/8 Shantipath  
Chanakyanpuri  
New Delhi 110021  
Inde

#### Mumbai

Consulat général du  
Canada  
Indiabulls Finance Centre  
21<sup>e</sup> étage, tour 2  
Senapati Bapat Marg  
Chemin Elphinstone  
(Ouest)  
Mumbai 400013  
Inde

#### Beijing

Ambassade du Canada  
19, rue Dong Zhi Men Wai  
District de Chaoang  
Beijing 10600  
Chine

#### Shanghai

Consulat général du  
Canada  
ECO City Building  
8<sup>e</sup> étage, 1788 Nanjing  
Xi Lu  
District de Jing An  
Shanghai 200040  
Chine

#### Singapour

Tour 3  
Marina Bay Financial  
Centre  
12, boulevard Marina  
34-04  
Singapour 18982

### Australie

#### Sydney

Consulat général du  
Canada  
Quay West  
5<sup>e</sup> étage  
111, rue Harrington  
NSW 2000



## MANDAT D'EDC

Soutenir et développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada et la capacité canadienne à s'engager dans ce commerce, tout en répondant aux débouchés offerts sur la scène internationale.

## MANDAT DE FINDEV CANADA

Fournir, directement ou indirectement, du financement de développement et d'autres formes de soutien du développement, d'une manière compatible avec les priorités du Canada en matière de développement international.

## RÉFÉRENCES PHOTOGRAPHIQUES

Page couverture et tables des matières, © Getty, © Shutterstock;  
pages 6 et 8, © Martin Lipman; pages 10, 23, 24, 34, 35, 38, 53, 59,  
© iStock; pages 13, 17, 18, 22, 43, 46, 52, 56, © Shutterstock;  
pages 15 et 26, © Unsplash; pages 20, 27, 28, 30, 33, 36, 44, 45, 54,  
© Getty, page 25, photo offerte par AbCellera; page 29, photo offerte  
par The 7 Virtues Beauty Inc.; page 32, photo offerte par EDC;  
page 37, photo offerte par Clear Blue Technologies; page 40, photo  
offerte par WATERAX; page 41, © Offset; page 42, photo offerte  
par Maxy Media; pages 48, 50, 57, 58, © Richard Dufault; page 49,  
photo offerte par le Groupe ALDO; page 59, photo offerte par Dolapo  
Fadare; page 60, photo offerte par CARE Canada; pages 67-71,  
photos offertes par EDC/Martin Lipman.





EDC est propriétaire de marques de commerce et de marques officielles. Toute utilisation d'une marque de commerce ou d'une marque officielle d'EDC sans sa permission écrite est strictement interdite. Toutes les autres marques de commerce figurant dans ce document appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les renseignements présentés peuvent être modifiés sans préavis. EDC n'assume aucune responsabilité en cas d'inexactitudes dans le présent document.

© Exportation et développement Canada, 2019.  
Tous droits réservés.



Canada

